TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 570 — 48 PAGES — MERCREDI 24 JANVIER 1979

Les troubles à Bangui ont fait plusieurs dizaines de morts

LIRE PAGE 8

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les divisions des Palestiniens

La quatorzième session du Conseil national palestinien, qui joue le rôle d'un petit Parlement, réuni à Damas depuis une semaine, a suspendu lundi 22 janvier ses travaux pendant une heure, la veille de sa clôture, après l'annonce de l'attentat qui a *coûté la vie* à Aboul Hassan, chef des opérations en Israël du Fath, la principale organisation palestinienne. Un porte-parole du Mouvement de la résistance palestinienne a *implicitement* accusé les services de Jérusalem d'être à l'origine de cet attentat et annoncé que le Mouvement continuerait sa « lutte contre la *terreur sioniste* ».

L'assassinat d'Aboul Hassan coïncide avec une reprise des attentats palestiniens en territoires occupés, ce qui a déjà entraîné un nouveau raid de représailles israélien, la semaine dernière, contre des bases palestiniennes situées au nord du *fleuve Litani*.

La résistance palestinienne entend visiblement mettre à profit l'enlisement des négociations israélo-égyptiennes pour tenter de relancer la lutte contre l'Etat *hébreu* à la fois dans les territoires occupés et en Israël même. Elle peut se sentir encouragée par l'appui qu'a reçu à la conférence de Bagdad, en novembre *dernier, le Front de la fermeté* de la part de l'Arabie Saoudite. La conférence de Bagdad a aussi scellé, en principe, la réconciliation entre l'Irak et la Syrie contre l'« ennemi *sioniste* », alors que l'Irak avait quitté la conférence de Tripoli à la fin de 1977 à cause de ses divergences avec la Syrie.

La défection de l'Egypte, qui recherche toujours un règlement du conflit du Proche-Orient dans le cadre *tracé* à Camp David *(traité de paix israélo-égyptien* lié à un accord général sur la Cisjordanie et Gaza, fondé lui-même sur un projet d'autonomie), peut paraître compensée *par la constitution d'un front* syro-irakien débouchant éventuellement sur une nouvelle tentative d'unité régionale. La Jordanie, pour sa part, s'est jusqu'ici refusée à s'associer aux négociations issues des accords de Camp David.

Le Conseil national palestinien, *tout en exprimant comme* il fallait s'y attendre son refus catégorique de la procédure suivie à Camp David, a maintenu implicitement dans le programme politi*que qu'il a adopté jeudi* la possibilité ouverte en 1974 de l'établissement d'un Etat palestinien sur une partie seulement de l'ancienne Palestine. Il réaffirme *en effet le droit du peuple* palestinien au retour, à l'autodétermination et à l'établissement d'un Etat national indépendant sur le sol de sa patrie ». D'autre *part*, le *programme* politique fait état du dialogue jordano-palestinien ouvert par l'entrevue de septembre dernier entre M. Arafat et le roi Hussein et *affirme* la *nécessité* de le poursuivre.

Sur ces deux points, le Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P.) du docteur Habache n'avait pas fait d'objection. Il entendait probablement paver ainsi la voie de son retour dans le conseil exécutif du Mouvement palestinien, d'où il était sorti en septembre 1974. En échange, le F.P.L.P. entendait modifier la répartition des sièges à l'intérieur du conseil exécutif de l'O.L.P., *trop* favorable selon lui au Fath de M. Arafat. Il réclamait aussi une nouvelle répartition du fonds arabe d'aide à l'O.L.P.

Mais M. Arafat a *rejeté les* demandes du F.P.L.P., qui restera en dehors du conseil exécutif. Les divisions internes continuent d'affaiblir le Mouvement palestinien au moment où il tente de faire échec sur tous les terrains aux efforts de la diplomatie américaine et des Egyptiens pour conclure avec Israël une paix dont les Palestiniens craignent de faire les frais.

(Lire nos informations page 48.)

La révolution iranienne

• Le chef de l'armée affirme son soutien au gouvernement Bakhtiar

• Moscou prend parti pour l'ayatollah Khomeiny

Le chef d'état-major de l'armée iranienne, le général Gharabaghi, a déclaré publiquement, lundi 22 janvier, que l'armée soutenait le gouvernement de M. Bakhtiar et assuré que l'ordre serait maintenu lors du retour, vendredi, de l'ayatollah Khomeiny.

D'autre part, M. Sayed Jalal Tehrani a non seulement démissionné du Conseil de régence qu'il présidait, comme il l'avait annoncé dans une lettre adressée dans la nuit de dimanche à lundi à l'ayatollah Khomeiny, mais il a également dénoncé l'illégalité de cet organisme dans une deuxième lettre exigée par le chef religieux. Ayant ainsi fait acte d'allégeance, il a été reçu pendant dix minutes à Neauphle-le-Château lundi soir 22 janvier.

Le chah d'Iran, quant à lui, est arrivé lundi à Marrakech, au Maroc, où il a été accueilli avec une grande discrétion par le roi Hassan II. L'ambassadeur d'Iran à Washington, M. Zahedi, a conseillé au souverain de prolonger son séjour à l'étranger au moins jusqu'à la fin de la semaine, car il a l'impression que les Etats-Unis ne souhaitent pas l'accueillir sur leur territoire.

A Moscou, enfin, les commentateurs soviétiques « découvrent » les vertus de l'ayatollah Khomeiny, qu'ils critiquaient encore il y a quelques semaines.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Comme il fallait s'y attendre, le chef d'état-major des forces armées, le général Abbas Gharabaghi, a pris position lundi soir 22 janvier en faveur *du gouvernement* Bakhtiar, menacé par l'arrivée prochaine de l'ayatollah Khomeiny. Dans un appel sans précédent lancé à la radio, le général, considéré ici comme l'« *homme fort de l'armée* », a déclaré que les militaires *« appuieraient de toutes leurs forces la Constitution et le gouvernement légal de M. Bakhtiar ». « Il est totalement exclu*, a-t-il ajouté, *que les militaires fassent un coup d'Etat.* »

Evoquant l'arrivée prochaine de l'ayatollah Khomeiny, il a affirmé que toutes les mesures pour faire respecter l'ordre et la sécurité seraient prises, mais a précisé que les forces de l'ordre s'opposeront à l'anarchie. Cette détermination est soulignée par la nomination du gouverneur militaire de Téhéran, le général Mehdi Rahimi, officier réputé « dur », à la tête de la préfecture de police de la capitale.

La plupart des observateurs ont été frappés par le ton conciliant des propos apparemment fermes du général Gharabaghi. Ce dernier a, en effet, non seulement exclu l'éventualité d'un coup d'Etat militaire, mais il n'a pas prononcé le nom du chah ni celui de la monarchie et n'a fait aucune allusion au rôle politique de l'armée, comme cela était le cas dans ses précédentes interventions. Cette relative modération apporte de l'eau au moulin de ceux qui affirment que l'armée pourrait bien demeurer neutre dans l'épreuve de force entre l'ayatollah Khomeiny et M. Bakhtiar.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

La crise britannique

Les syndicats souhaitent que M. Callaghan renonce à sa politique des revenus

Le gouvernement britannique a obtenu une courte majorité, lundi 22 janvier, aux Communes, à l'issue du nouveau débat d'urgence qu'il avait engagé sur la situation sociale.

Les premières discussions menées par les représentants des syndicats et du parti travailliste sont jugées encourageantes par M. Callaghan. Mais le TUC souhaite maintenant associer le patronat à l'élaboration d'un « concordat » entre les partenaires sociaux qui permettrait de remplacer la politique des revenus chère au premier ministre.

Cependant, la City reste calme et la livre se maintient, ce que le gouvernement interprète comme un témoignage de confiance à l'égard de la politique du Labour.

Qu'est-il arrivé aux Anglais?

par ANDRÉ FONTAINE

Alain Peyrefitte écrirait-il encore *le Mal français?* On en connaît la thèse centrale : les pays protestants, à commencer par les Anglo-Saxons, sont plus efficaces que les catholiques, notamment parce qu'ils ne jugent pas nécessairement immoral le fait de gagner de l'argent. N'a-t-il pas fallu attendre un calviniste, en la personne de Guizot, pour qu'un premier ministre ose lan*cer aux Français le mot d'ordre : « Enrichissez-vous ! »* ?

Mais voilà qu'aujourd'hui l'Amérique patauge, avec une monnaie malade, un commerce extérieur en énorme *déficit*, et une inflation record. Et que l'Angleterre, il y a un demi-siècle encore la principale puissance du monde, retombe lourdement dans le cycle infernal des prix et des salaires d'où M. Callaghan — « *le meilleur premier ministre conservateur que l'on pouvait imaginer* », disait-on — avait semblé un moment, pétrole aidant, devoir l'arracher.

M. Callaghan est un père tranquille et il a choisi une fois pour *toutes de ne pas s'énerver. « La crise, quelle crise ? »*, a-t-il demandé à la Guadeloupe en apprenant que les chauffeurs de poids lourds s'étaient mis en grève après avoir repoussé l'augmentation de salaires de 14,5 % qu'on leur proposait. C'est 22,5 % tout simplement qu'ils réclament. Il est vrai que les cheminots exigent quant à eux 40 %. Que le personnel de Ford Grande-Bretagne *s'est vu accorder 17 % et* les conducteurs de camions de pétrole, 15 %.

(Lire la suite page 4.)

Le scrutin de juin

• Mme Veil conduira la liste des « européens de la majorité »

• Le P.C.F. fait connaître ses candidats

A un peu moins de cinq mois de l'échéance « européenne » du 10 juin, de difficiles tractations se poursuivent au sein de l'U.D.F. sur la composition d'une liste d' « Européens de la majorité » *dont il semble de plus en plus probable qu'elle sera conduite par Mme Simone Veil, ministre de la santé publique et de la famille.*

S'il en va bien ainsi, la consultation sera suivie d'un remaniement du gouvernement.

Le parti communiste français a rendu publique, dès ce mardi 23 janvier, la liste de ses quatre-vingt-un candidats, en tête desquels figure M. Georges Marchais, secrétaire général du parti.

Les élections européennes qui se dérouleront le 10 juin, selon le système de la représentation proportionnelle et au niveau national, imposent à chacune des formations qui se disputeront l'essentiel du terrain (P.C.F., P.S., R.P.R. et U.D.F.) d'élaborer des listes aussi représentatives *que possible de la composition* sociale du corps électoral et de ses préoccupations, fort variables d'une région à l'autre.

Ces diverses données ont été prises en compte par le P.C.F., dont nous publions, d'autre part, la liste et en *commentons la composition* (voir page 9).

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 8.)

LES DEUX ORDRES

par ALFRED GROSSER

En principe, le clivage est clair. Au *cœur* du débat politique, la notion d'ordre. Vouloir conserver l'ordre existant, ce serait être à droite. Considérer l'ordre existant comme un désordre établi et vou*loir instaurer* un autre ordre, voilà qui caractériserait la gauche.

L'ennui, c'est qu'il existe simul*tanément deux ordres.* Un ordre politique et un ordre social dont il est enfin admis, du côté de la gauche marxiste, qu'ils sont pour une bonne part autonomes l'un *par rapport* à l'autre. Et l'ordre politique est à préserver pendant que l'ordre social est à transformer. Il se trouve qu'une telle transformation est réclamée jusqu'à *fort* loin à *droite*, où l'on parle de changer plus que de conserver. Hypocritement ? Sans doute — mais l'hypocrisie ne peut être dénoncée de façon cré*dible que* si à gauche *on* n'apparait pas comme hypocrite en se réclamant de la préservation de l'ordre politique libéral.

Cet ordre politique, dont même le parti communiste a fini par vanter les mérites, repose d'abord sur l'*existence* d'une force publique au service de l'Etat dirigé par le gouvernement expression de la majorité, force publique dont une tâche prioritaire consiste *à prévenir ou à réprimer* la violence physique privée. Or, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'on décèle quelque complaisance, chez une bonne partie de *ceux qui se veulent à gauche*, pour les barres de fer d'« autonomes » et même pour les explosifs utilisés en France ou dans d'autres pays au pluralisme institutionnalisé. *Et on prend ses* distances par rapport à la police, comme si on n'était pas prêt à l'appeler à la rescousse au cas où les barres de fer et les explosifs *étaient maniés au nom de* l'autre extrême idéologique ! Au cas où on arriverait au pouvoir, on aurait bel et bien besoin de cette police pour faire respecter le monopole de la violence légitime. Ne pas le dire, ne pas le proclamer, c'est à la fois une conduite d'irresponsabilité et une aberration politique.

(Lire la suite page 10.)

M. CHABAN-DELMAS PERD LA PRÉSIDENCE DE LA RÉGION AQUITAINE AU PROFIT DE M. LABARRÈRE (P.S.)

M. André Labarrère, député socialiste des Pyrénées-Atlantiques, maire de Pau, a été élu mardi 23 janvier président du conseil régional d'Aquitaine.

Au premier tour, M. Chaban-Delmas avait obtenu 37 voix contre 33 à M. Labarrère et 4 à M. Lucien Dutard, député communiste de la Dordogne. Il n'avait cependant pas atteint la majorité absolue nécessaire pour être élu au premier tour.

Au second, les résultats se sont inversés : M. Labarrère a obtenu 37 voix, M. Chaban-Delmas 33 (M. Dutard en a obtenu à nouveau 4). La majorité relative étant *alors suffisante, le député socia*liste a été déclaré élu.

AU JOUR LE JOUR

Drôle de pays

Quitte à passer pour cynique, le rapprochement de deux affaires, dont le dénouement a été connu simultanément, inciterait à ricaner doucement. A Paris, des juges sans faiblesses ont largement entendu les appels à la fermeté lancés tant par le ministère public que, naguère, par le ministre de l'intérieur et le garde des sceaux. Au point que même France-Soir *relève que les quatre jeunes gens ont été* « sévèrement condamnés ».

A Versailles, au terme de réquisitions bénignes du ministère public et d'une démonstration juridique acrobatique de la défense, les jurés de la cour d'assises acquittent un homme qui, en état d'ivresse, avait rossé sa femme, puis l'avait laissée sans secours toute une nuit au bout de laquelle elle mourut.

Le drôle de pays que celui où les biens ont un prix supérieur à celui de la vie, où un désordre épouvante, quand la cruauté ne trouble apparemment personne.

Ph. B.

UNE SEMAINE AVEC RHONE-ALPES

• *Une gare nouvelle à Lyon pour le train à grande vitesse*

• *Succession ouverte pour la présidence de Manufrance*

« Le Monde » a commencé la publication d'une série de suppléments consacrés à la région Rhônes-Alpes. Chaque jour, jusqu'au samedi 27 janvier (éditions datées du 28-29 janvier), nous publions, sur plusieurs pages, les enquêtes et reportages de *nos envoyés spéciaux et de nos correspondants* consacrés aux différents aspects de la vie politique, économique, culturelle, des huit départements qui composent la région (Lire pages 21 à 28).

LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Nouvelle chance pour les monuments

Des thèses écologistes au nouvel ordre économique, celui de la crise, tout concourt à donner force à cette idée : le gaspillage n'est plus de mise. C'est vrai de l'énergie. C'est vrai aussi du territoire, de l'espace et du patrimoine bâti. Les édifices existants, *a fortiori* les monuments *historiques si coûteux à entretenir*, doivent être réutilisés, recyclés comme disent les Anglo-Saxons.

Les châteaux et les églises, les fermes fortifiées et les abbayes, même les gares et les usines désaffectées, peuvent et doivent « *reprendre du service* ». Avant de bâtir un nouveau contingent d'édifices mal adaptés et mal acceptés, il faut faire appel aux réservistes.

En fait, cette pratique a toujours existé. Les bâtiments ont la vie dure et les hommes leur ont fait jouer des rôles inattendus. Casernes et prisons étaient très à l'aise dans les châteaux-forts... et les couvents. L'abbaye de Fontevraud et celle du Mont-Saint-Michel en gardent de cuisants souvenirs, même si ces abus ont paradoxalement assuré leur survie. On ne compte pas les églises devenues halles au blé ou granges à foin quand le souci de la récolte primait la quête du salut éternel.

Le dix-neuvième siècle, qui découvrit l'idée même de monument, témoin de l'histoire architecturale, *est riche en exemples pittoresques*. L'armée, l'industrie et les pénitenciers se disputent la palme, comme le rappelait M. François Enaud, inspecteur des monuments historiques, lors d'un colloque réuni l'an dernier à Avignon et dont le compte *rendu vient d'être publié dans la Revue des monuments historiques* (1).

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 29.)

(1) *Monuments historiques* n° 5, 1978, 23 F, 62, rue Saint-Antoine, Paris (4e).

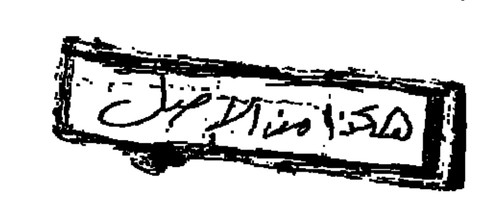

Le Monde

idées

NOUVEAU ROMANTISME

Le 15 décembre « le Monde des livres » publiait un dossier : « Peut-on être romantique aujourd'hui ? » Par une enquête auprès de jeunes romanciers, à travers le livre de Gonzague Saint-Bris « le Romantisme absolu », jugé à tout le moins fort décevant par Bertrand Poirot-Delpech, il essayait de voir si la rumeur confuse qui se fait aujourd'hui autour de ce mot, mis à beaucoup de sauces, était autre chose qu'une opération publicitaire. Il avait déjà noté de profondes dissidences entre les fourriers du « nouveau romantisme ». C'est à ce dossier que fait écho cette page.

Une arche pour la fin des temps

par MICHEL LE BRIS

LE fond de l'air est romantique. Sarcelles est romantique. Frederic Mitterrand est romantique, et les dentelles de la grand-mère, le chat de la voisine ou votre dernière tuberculose. La chose est sûre, puisqu'ils l'affirment, avec la même sérénité qu'ils mettent à s'applaudir, « nouveaux romantiques » pour l'éternité !

Vous que la mort de Clo-Clo laissait inconsolable, retrouvez donc le sourire : vous vous éclaterez demain avec Poivre d'Arvor, le poète maudit, le « romantique radieux de l'an 2000 », et les maelströms sauvages de Gonzague Saint-Bris vous jetteront pantelants vers d'improbables Florides languedociennes, bien sûr, depuis que les mers du Sud sont en France. Nous en sommes là, vraiment : alors par pitié que l'on en finisse une bonne fois avec ce « nouveau romantisme » cuisiné par Europe 1 et livré prédigéré à l'usage des débiles ! Dans cette machine à décerveler, l'homme aux semelles de vent est prié de se rééduquer au Club Méditerranée, les tours qui hantaient les cauchemars de Hugo sont restaurées en boîtes de nuit, mais les seuls spectres qu'y réveillent nos princes noctambules sont ceux de la bêtise...

Qu'ont-ils créé, ceux-là qui se comparent modestement à Musset ou à Chopin ? La réponse donne la mesure de l'époque qui leur prête attention : rien. Quelles œuvres pour illuminer le monde, quelles pensées à l'orient du siècle ? Aucune. Que savent-ils, au moins, des aînés dont ils se réclament ? Pas grand-chose. Quelques lambeaux peut-être du Lagarde et Michard de leur scolarité pour les moins illettrés. Pour le reste, la masse des clichés les plus écœurants qui se puissent concevoir, probablement ramassés dans quelque bande dessinée, façon « Amours célèbres ».

Beethoven, Schumann, Hölderlin, avaient encore la fraîcheur de perdre leur temps souvent, leur santé parfois, et même la raison, à tenter de réinventer la parole des hommes pour rendre le monde, peut-être, plus habitable — et si l'époque leur accordait quelque talent, cela venait par surcroît ! Ecrire ? Quelle drôle d'idée ! Nos jeunes hommes pressés ont ceci d'assurément nouveau qu'ils ont *saisi comme* plus accordé à l'esprit du temps de commencer par clamer eux-mêmes à tous vents l'universalité de leur génie — en se gardant bien, pour ne point risquer de se trouver contredits, de produire quelque œuvre que ce soit. Et les voilà donc chantres du silence, virtuoses de la page blanche, archanges du néant !

Académiciens, aussi. Si quelques romantiques finirent couverts d'honneurs, au moins dans leur jeunesse secouèrent-ils le monde. Ceux-ci n'ont point de tels soucis, ni de telles patiences, et faute d'être honorés, déjà, s'honorent eux-mêmes en une « Académie » où ils peuvent à loisir contempler leur nombril, *légiférer sans doute sur l'avenir du monde* — ils décernent même un prix...

Ah ! *ils sont* bien de leur temps, tous ceux-là ! De leur temps ! Est-ce que les romantiques se préoccupaient, eux, d'être de leur temps ? Ils étaient leur propre temps, dressés contre l'éphémère comme des chants d'éternité. De leur temps ! Périssables comme lui ! Et pourquoi pas de saison, comme les légumes ?

Comment se libérer de cette bouillie ?

Pour, contre, tout un petit monde frétille, jacasse, s'apostrophe, s'interviewe, s'interpelle et signe avec une assurance d'autant plus enthousiaste qu'elle s'appuie sur un ignorance totale. L'un de ces frais académiciens voit dans *Guerre et Paix* un chef-d'œuvre du romantisme ? Personne ne s'esclaffe. Un autre, se trompant d'une soixantaine d'années, voit la naissance du mouvement dans l'échec de 48 ? Tout le monde opine. Quelle meilleure illustration imaginer de la nullité de cette sous-culture dont s'entretient le journalisme ? L'information ? D'abord une machine à rendre informe...

Et comment se libérer de cette bouillie ? Elle englue, dissout, digère tout ce qui pourrait ressembler au tranchant d'une pensée. Nous voici donc, Xavier Grall, Edern Hallier et moi-même — et René Ehni, demain, probablement ? — « nouveaux romantiques » contre notre gré.

Difficile, en effet, de nier que la *Stèle pour Lamennais*, la préface de *Chaque matin qui se lève...*, la *Raison lunatique* de Ehni-Schittly, et *l'Homme aux semelles de vent* portent la marque d'un romantisme que j'ose croire, celui-là, nouveau, dans la diversité de ses éclats. Mais en vain chacun proteste qu'il ne veut rien entendre du plat cuisiné par Europe 1 : déjà le journaliste s'agace : c'est qu'il lui faut remplir ses cases pour boucler son article ! Et voilà la protestation « oubliée » — ainsi le romantisme-guimauve s'entretient-il de l'ambiguïté.

Toute cette opération, depuis le début, n'est que mensonges et manipulations (eh bien, c'en est *assez !*). Je passe sur le fait que Saint-Bris puisse me livrer à la presse comme membre de son académie, malgré mon refus, je passe sur le fait qu'il parsème ses interviews de formules brillantes effrontément pillées (« les révolutions manquées font les romantismes réussis », cela est joliment trouvé — mais par Edern Hallier), je trouve préoccupant, surtout, qu'aucun journal n'ait relevé que les vermicelles Saint-Bris étaient vendus sous emballage « Stock - Europe 1 » (et qu'ainsi cette station, après avoir déjà fondé sa propre marque de disques qu'elle promeut par un véritable matraquage quotidien, récidive dans le livre : nul besoin, je crois, de plus amples dessins pour comprendre le danger d'une telle concentration). Se trouvera-t-il un homme politique encore assez soucieux de liberté pour s'en inquiéter, et proposer les mesures législatives nécessaires, avant que nous soyons réduits à consommer les livres, aussi, à la matraque ?

Et pourtant, c'est vrai, jamais le romantisme n'a été aussi nécessaire. Pourtant, c'est bien aujourd'hui, à la fois contre les bavardages mondains et contre les bien-pensants de la gauche en débâcle, que la partie devra se jouer, sous peine de voir le manège repartir pour un tour — un tour de plus pour agoniser encore au fil des jours sans rêve, devenus des ventres...

Voilà plus d'un an — il était bien oublié alors ! — que je tente de restituer le romantisme à la radicalité de ses enjeux, pour le porter enfin à l'incandescence du présent (1). Et je crois que nous sommes aussi quelques-uns, bien décidés à en finir avec l'époque... Le romantisme aujourd'hui ? L'affirmation de la puissance ontologique de la fable, l'insurrection peut-être d'une littérature enfin prête à se libérer des docteurs, le rappel aussi de cette vérité, sans laquelle tout art est futile, que le poète seul a puissance de créer de l' « être ensemble », et que là où se tait la musique des âmes commence l'agonie des hommes — rien moins qu'un ébranlement possible de tout le socle culturel de l'Occident, alors que les idéologies s'effondrent, que le tissu social se défait et que le jeu politique tourne à vide. Oui, parce qu'il y va de la parole des hommes, nous avons rêvé d'un pèlerinage des vertiges, d'une arche pour la fin des temps, d'une hanse des poètes, depuis cette terre de Bretagne qui jamais n'a pu tout à fait oublier qu'elle était habitée par l'Esprit.

Il va donc y avoir bataille : car ces clichés, si évidemment mensongers, pour qui éprouve le romantisme dans ce qui fut son mouvement même d'une expérience spirituelle, ces stéréotypes obscènes ne sont point nés du hasard, mais bien de la volonté de faire taire ce que le monde ne voulait point entendre, qui aurait pu risquer de troubler les digestions, en réveillant le souvenir que nous avons eu, autrefois, une âme. Aussi, jamais elles ne sont apparues aussi insupportables aux armées en déroute des idéologies, ces grandes voix insoumises, et c'est pourquoi nos penseurs bien-pensants tiennent expressément à ce que le romantisme demeure dans les consciences ce que nos académiciens en disent — un effet de mode.

Si cela ne suffit pas, vous verrez qu'il se trouvera bien quelque policier du théorique pour désigner dans le nazisme l'expression achevée du romantisme !

Après tout, les arguments sont déjà trouvés : il suffit de relire l'ode au stalinisme que fut cette « destruction de la raison » par laquelle Lukacs entendait liquider théoriquement romantiques et expressionnistes, pour cause de nazisme, tandis que Hiltler, lui, les liquidait physiquement, et leurs œuvres, jugées « dégénérées ». Pourquoi croyez-vous que l'on oublie systématiquement que le commun idéal du stalinisme et du nazisme fut le clacissisme ? A la fin de la guerre, et pour le sauver de Nuremberg, Staline tenta même de récupérer le sculpteur officiel du nazisme, qu'il jugeait idéalement « réaliste-socialiste » — entre gens de même compagnie, il faut bien s'entraider, n'est-ce pas ? Je prends donc le pari que nous entendrons bientôt pousser cette chansonnette...

Oui, il y aura bataille. Mais qu'ils sachent bien, ceux-là que l'assassinat d'une génération d'artistes expressionnistes ne trouble pas, qu'il faudra cette fois apporter des munitions...

Je m'aperçois, à l'instant de conclure, que j'ai peut-être été injuste à l'endroit de Gonzague : nous lui devons tous reconnaître, au moins, le mérite d'une découverte essentielle. Ses aînés romantiques jouèrent leur vie pour retrouver l'Orient du monde et, au-dedans de soi, la « Jérusalem spirituelle » : s'il faut en croire le titre de sa nouvelle émission, Gonzague, enfin, a trouvé cette Jérusalem romantique, elle s'appelle « Drugstore »...

(1) *L'Homme aux semelles de vent*, en octobre 1977 (Grasset, éd.), un numéro spécial du *Magazine littéraire*, en mai 1978, quinze jours d'émissions sur France-Culture cet automne.

Un tout qui ne se soucie de rien

par GONZAGUE SAINT-BRIS

IL n'y a pas de dimension romantique qui soit une dimension isolée. Il n'y a pas de paradoxe romantique qui ne comporte une vérité sereine. C'est parce que le romantique en tant que tel connaît *le fond de la solitude individuelle* qu'il est plus préparé que les autres à l'universalité de l'amour humain. *C'est parce que le romantique est parvenu à la fin* de sa recherche singulière qu'il peut sans complexe aller vers un univers infini. C'est encore parce que le romantique a été un être paradoxal qu'il peut sortir de ses conflits.

« Les hommes marchent par des chemins divers », dit Novalis. Les voies du Seigneur sont impénétrables, les routes romantiques, les pèlerinages esthétiques, les dérives du cœur et du corps sont de la même nature. Le romantisme est de toute façon un absolu parce qu'il est à la recherche de l'absolu. Un chagrin d'amour auprès d'un lac, ce *n'est pas une façade superficielle*, c'est toute la douleur du monde en une femme, en un homme. Il n'y a pas de politique romantique parce que le jour où l'aube aura la couleur du crépuscule n'est pas encore venu. Mais ceux qui possèdent les secrets de l'âme savent que chaque fois que le ciel s'obscurcit il le fait au nom des couleurs de la lumière.

Le romantisme est tout parce qu'il sélectionne dans tout ce qui est supérieur, supérieur par l'amour et la beauté. Le romantisme a le droit de se tromper parce que pour lui l'erreur est une aventure, une déviation qui le conduira à la vérité. Aucune des apparences romantiques ne l'éloigne de l'essentiel, mais au contraire elles le rapprochent de lui.

Le romantisme est tout parce de la réalité vécue avec la compagnie progressive et passionnée du spirituel ; le romantisme, c'est la vie, parce que la vie ce n'est pas seulement la vie. Le Christ est romantique, il est le chef de file des romantiques, parce qu'il est aussi celui qui veut toucher le cœur de tous — des pauvres et des riches, des humiliés et des puissants, des offensés et des nantis. Il y a des nantis humiliés et des puissants offensés, il y a des pauvres offensés et des pharisiens comblés, il y a des humiliés battus et des humiliés vainqueurs. Dans le visage de celui qui est mort crucifié, je vois la vie. Dans la figure du ressuscité, je vois tous les morts de ce jour qui revivront aussi. Dans sa parole je lis tous les livres et dans ses silences j'entends le bruit doux des sanglots et de la consolation.

Est-ce Wilde ou Cocteau qui écrivait avec foi : *« Le Christ est le premier des romantiques, et c'est sa vie, qui est une œuvre d'art, qui nous enseigne le christianisme »* ? Est-ce l'un ou l'autre — ou vous ou moi — qui, dans un moment passionné, a prononcé cette phrase peut-être profonde : *« Le ciel choquerait la terre. Il suffit de contempler la démarche de Jésus pour comprendre que le ciel ne saurait être officiel »* ?

Le romantisme absolu, c'est la recherche de la vérité et c'est l'acceptation que cette recherche soit un égarement. L'Antiquité disait : *« Connais-toi toi-même. »* Le monde moderne ordonne : *« Sois toi-même. »* Il est un génie du christianisme qui reste humble. Il est une gloire de Dieu qui est misère humaine. Il est des lignes dans nos mains, dans le ciel, dans nos cœurs et dans les feuilles des arbres odorants du printemps ; il est des lignes même dans l'eau calme qui reçoit un caillou dur. Le romantisme ne trompe personne parce qu'il a le courage d'être. Le romantisme est l'extravagance dans l'ordre, et l'ordre de l'extravagance. Rien de ce qui est humain n'est étranger au romantique ; mais rien de ce qui dépasse l'homme ne l'inquiète non plus. Le romantisme est un tout qui ne se soucie de rien.

Tout « tout » qui néglige les riens ou les écrase va vers la torture, la prison, le totalitarisme et la dictature de la détention des maîtres officiels de la pensée. Le romantisme est un état dans l'Etat, un état dans l'être, un état dans tous ses états. Le romantisme est la jeunesse du monde et le changement perpétuel des choses.

Nul n'est banni à jamais, nul ne peut éviter le salut, et j'aime autant les parterres du bien qui donnent les fleurs du mal que les jardins ambigus qui donnent les arbres fruitiers. Le romantique est inexplicable, et ce livre (1) est imparfait. Mais des imparfaits inachevés j'ai vu naître les futurs les plus beaux. Il faut être fier et avoir peur. Il faut refuser et puis il faut prendre. Il faut tout et il ne faut jamais rien.

Je connais le nom de la vérité, mais ma bouche est trop mince pour faire passer les océans de l'amour humain, mes lèvres trop faibles pour laisser déferler les vagues d'espoir. Je préfère, aux chevaux fous de la pensée, être le fer dont d'autres pourront entendre la cavalcade sur la route, que de croire que je suis déjà le cavalier qui domine cette monture. Je suis le maréchal-ferrant qui sert une cause qui s'en va comme les sabots sur le vent. J'aime ce bruit qui s'enfuit parce qu'il va vers mon prochain, j'aime ce bruit qui s'éloigne loin de moi parce qu'il se rapproche, ô mon amour chéri !, ô mon silence aimé !, ô beau vacarme de l'éternel retour !

(1) *Le Romantisme absolu*, Stock-Europe n° 1.

« ENFONCÉS, LES ROMANTIQUES ! »

par FRANCIS DE CHAMBURE (*)

« Enfoncés, les romantiques ! » C'était le cri de ceux qui firent la révolution de 1830. Les jeunes gardes nationaux, les élèves de Polytechnique hurlaient ce slogan contre les Vigny, les Chateaubriand, qui soutenaient avec enthousiasme la royauté.

Doit-on ressusciter ce mot d'ordre contre le nouveau romantisme qui naît dans un pays en crise ? N'est-il, lui qui revendique la succession de 1968, qu'un dérivatif ? On peut constater que toute notre vie politique est déjà imprégnée d'un romantisme exacerbé né d'une autre révolution, celle de 1848. On sait que Mitterrand n'a pas attendu Gonzague Saint-Bris pour proclamer : « *Ma tendresse pour Lamartine a résisté à tout* ». (*Le Point* du 15 avril 1974). Ecrivain, il place les *Mémoires d'outre-tombe* au sommet pour ce qui est de la forme littéraire. Mais cet homme promenant sa solitude sous les pins des Landes n'est pas la seule figure romantique de la politique française.

La plus haute magistrature de l'Etat est occupée en France par un homme qui est, a dit l'un de ses meilleurs amis, « *un sentimental redressé par Polytechnique* », un homme qui, lui aussi, a écrit, même s'il laisse, comme Jacques Attali d'ailleurs, ses romans au fond de ses tiroirs. Citons ce qu'il a publié dans *Démocratie française* : « *La nouvelle dimension de la vie sociale revêtira de plus en plus la forme de la solidarité et de la fraternité* ». Cela ne fait-il pas écho au préambule de la Constitution de 1848 : « *Les citoyens doivent concourir au bien-être commun en s'entr'aidant fraternellement les uns les autres.* »

Certes, en cent trente ans, nos dirigeants ont appris à mieux maîtriser les redondances. Mais ce que ces textes ont en commun, c'est ce qu'ils ont de plus beau : un esprit, une générosité.

C'est un autre trait du romantisme politique que M. Chirac lui-même soit devenu récemment homme de lettres, tant notre politique s'assimile à un genre littéraire.

La France a sans cesse été sous la coupe de ce romantisme. Les débats parlementaires ressuscités par Jean-François Kahn dans *Ainsi parlait la France* en témoignent, mais aussi l'erreur d'un Drieu, ou les débuts de la Ve République : « *De Gaulle, Malraux, c'est le romantisme au pouvoir* », écrivait Sollers à Mauriac.

Et, à bien des égards, nous fûmes un peuple heureux.

Mais les cent dix mille chômeurs du Nord-Pas-de-Calais pensent certainement qu'il est temps pour la politique française de trouver d'autres valeurs, et aussi les 10 % des ménages français qui se partagent 0,05 % du patrimoine des particuliers. Pourtant, déjà des enthousiasmes nouveaux se lèvent, volent comme l'homme-oiseau de Folon vers l'espoir et l'Europe. Souffrons. Il est bon d'être gouverné par le cœur. « *Aimez-moi bien, je porte le drapeau. Soyez sans inquiétude, je porte le drapeau* », disait le jeune cornette de Rilke. N'est-ce pas un beau rôle pour un peuple que d'être le cornette du romantisme ?

(*) Etudiant à l'I.E.P.

Le nouveau business

par DENYS VIAT (*)

LES *météores* de la littérature actuelle sont autant de poissons d'avril. Forts de talents plus commerciaux que littéraires, les *marketings* romantiques vont bon train. Supports publicitaires comparables à la diffusion des lessives, campagnes de presse, campagnes radiotélévisées, recours multiples aux médias : quel bazar de farceurs !

Ce qui est merveilleux, c'est que tout le monde en est convaincu : cela durera le temps de se faire un peu de fric. Un peu beaucoup. Puisque la valeur littéraire mondaine s'évalue désormais en termes de flux monétaires orchestrés par les médias. Rigolons ! Romantiques ? J'en doute. Mercantiles, rusés, affairistes ? Assurément. Le romantisme du fric qui ne pense qu'à l'argent est l'agent de l'argent du romantisme argenté. Joie ! Joie de voir les éditeurs faire un « tabac », pactole du chiffre d'affaires, miracle calculé des programmes informatiques de vente, pitance des journalistes en quête de sensationnel et de faux-semblants.

Chaque année fleurit son « nouveau » quelque chose : nouveau roman, nouvel économiste, nouvelle poésie, nouveau philosophe ou nouveau romantisme. Qu'ils paraissent vieux ces nouveaux produits du jour ! A quand le prochain « nouveau » et lequel ? Pour décembre 1979 ?

N'oublions pas d'en prévoir un pour décembre 1980 ! D'ailleurs on devrait instituer un rythme semestriel, plus favorable au fric ; voire, pour cette fameuse réflexion ontologique de l'an 2000, une fréquence trimestrielle, pourquoi pas ? Tout sera permis, puisqu'il est interdit d'interdire. Innovons tous azimuts n'en déplaise au... romantisme.

S'il y a du nouveau, c'est la preuve que tout va bien. Renouveau, regain de force et de santé, vitalité, fougue. Vas-y coco, fonce ! Les prestidigitateurs pondent ; les éditeurs éditent ; les médias s'interrogent, rapportent, comparent ; les croquants achètent. Fric, ô fric, tu circules... Vrai, de telles chances ne doivent pas être gâchées.

Et le romantisme ? La philosophie ? Le roman ? Qu'en est-il ? Dans ce magma, nous ne voyons plus rien. Miasmes putrides. Flou, brouillard, escroquerie intellectuelle en tous genres. Sans même parler du style qui, lui, est mort. Enterré. L'argent et le style ne sont que rarement conciliables. Car, si l'argent est facilité, le style est effort, privations, recherche, tâtonnements. Doutes. Ah ! ces *nouveaux* orgasmes, ces *nouvelles* promesses, ces *nouvelles* performances financières ! Poudre aux yeux, paillettes, canulars du grotesque. Mais le vrai talent se cache, se terre devant la terreur intellectuelle qu'orchestrent quelques cénacles artificiels, car mieux vaut ne rien dire que parler pour ne rien dire. Le prix du talent serait-il dans cette pudeur effrayée ?

La littérature est devenue un énorme business pour businessmen avertis. Est-ce sa vocation ? Qu'en sera-t-il avec le temps qui passe et la prépondérance toujours plus grande des puissances d'argent ? Nous sommes de moins en moins nombreux à nous poser ces questions troublantes. Notre faiblesse est si criante face aux géants de la dictature des anti-lettres... si n'était la force tonifiante de notre humour et de notre sceptique intuition.

(*) Romancier, secrétaire du Prix Contrepoint de littérature française.

Le Monde

étranger

LA CRISE IRANIENNE ET SES PROLONGEMENTS INTERNATIONAUX

Le chef de l'armée affirme son soutien au gouvernement

(Suite de la première page.)

On ne croit pas ici à un compromis possible entre les religieux et l'actuel gouvernement et on estime que, dès son arrivée sur le sol *iranien*, l'ayatollah Khomeiny va mettre les bouchées doubles pour installer son conseil révolutionnaire et son gouvernement islamique, afin de détruire toutes les chances d'un retour éventuel du souverain. La démission de M. Tehrani, président du Conseil de régence, indique que, pour arriver à cet objectif, l'ayatollah Khomeiny n'attaquera pas de front M. Bakhtiar mais grignotera plutôt ses positions en faisant le vide autour de lui.

Jusqu'à présent, le chef du gouvernement brandissait la menace d'un coup d'Etat militaire au cas où il serait obligé de quitter le pouvoir. Les déclarations du général Gharabaghi, probablement inspirées par l'attitude de Washington, qui ne veut à aucun prix d'un coup de force en Iran, semblent bien indiquer que l'armée pourrait assister en spectatrice vigilante à la lutte entre le pouvoir légal de Téhéran et le « pouvoir révolutionnaire islamique » dont le centre sera à Qom, où l'ayatollah Khomeiny compte s'installer après sa visite triomphale de trois jours dans la capitale. Encore faudrait-il que cette lutte se déroule, au moins en apparence, dans le cadre de la Constitution, que le général Gharabaghi s'est engagé à sauvegarder.

L'issue d'un tel combat ne fait pas de doute : M. Bakhtiar est un homme seul, désespérément seul. Même ceux qui, dans l'opposition laïque, commencent à critiquer plus ou moins timidement certains aspects de la politique d'intolérance des religieux ne sont nullement disposés à mener leur lutte sous la bannière du premier ministre qu'ils estiment condamné déjà à l'échec. Ils comptent plutôt sur la sagesse de l'ayatollah Khomeiny et espèrent qu'il pourra contrôler ses ultras, pour garantir les droits des laïcs.

La disette menace

Entre temps, les activistes religieux poursuivent toujours leur campagne d'intimidation contre les journalistes. Ils ont réédité, lundi, au siège d'*Etalaat*, leur opération de la veille contre *Kayhan*, affirmant que *« 90 % des lecteurs des journaux étant des musulmans, 90 % des informations publiées par les quotidiens devraient traiter des nouvelles islamiques »*.

Un autre problème que l'ayatollah Khomeiny devra régler d'urgence est celui de la détérioration constante et accélérée de l'économie iranienne. Sur le plan industriel et de l'emploi, la situation devient de plus en plus préoccupante. Les entreprises industrielles ferment leurs portes les unes après les autres, faute de matières premières, de carburant et de pièces de rechange, retenus dans les douanes. Selon la chambre de commerce, de l'industrie et des mines, le nombre des chômeurs a atteint le chiffre de 3,5 millions. Les représentants des patrons du secteur privé viennent de créer un comité chargé d'examiner la situation et de proposer au gouvernement et aux dirigeants religieux les moyens de remédier à une situation qui — estiment-ils — pourrait aboutir à une grave crise aux conséquences incalculables.

Sur le plan alimentaire également, la situation risque de se détériorer rapidement si des mesures ne sont pas prises pour assurer le ravitaillement des villes iraniennes. Jusqu'à présent, il n'y a pas de pénurie évidente, bien que les prix des produits alimentaires aient considérablement augmenté. Les étalages des magasins d'alimentation sont fournis, mais cette abondance ne doit pas faire illusion : si les denrées alimentaires bloquées en douanes ne sont pas écoulées, le danger d'une disette deviendra réel.

Premier signal d'alarme : les spécialistes prévoient la disparition prochaine du marché des poulets. Faute de grain, les centres d'élevage du pays ont dû égorger une grande quantité de volaille et le manque de carburant a entraîné des baisses considérables de la production des œufs, dont le prix a augmenté de 40 %. On parle de plus en plus d'une pénurie possible de blé et d'autres denrées alimentaires de première nécessité.

C'est vraisemblablement pour éviter une telle éventualité que l'ayatollah Shariat Madari avait, il y a quelques jours, lancé un appel aux grévistes de l'administration des douanes leur demandant instamment de procéder au dédouanement des denrées alimentaires et des médicaments importés de l'étranger. Les grévistes ont répondu favorablement à cette requête. Il faudra cependant trouver les moyens de transport nécessaires pour acheminer ces produits vers les différents centresu rbains et ruraux du pays.

Meilleure situation sur le plan pétrolier

De même, la décision de l'ayatollah Khomeiny de mettre sur pied un comité chargé de réglementer les grèves est interprétée ici comme une reconnaissance de l'extrême gravité de la situation économique. Le docteur Sahabi, un des proches de M. Bazargan, leader du Mouvement pour la libération de l'Iran, chargé de présider aux travaux de ce comité, aura la tâche difficile de déterminer quelles sont les « bonnes grèves », qui gênent le gouvernement sans porter préjudice au peuple, et quelles sont les « mauvaises grèves », qui constituent pour les populations une source d'inconvénients majeurs sans pour autant déranger le gouvernement.

Sur le plan pétrolier, la situation s'est nettement améliorée à Téhéran, où les files d'attente devant les stations-service sont beaucoup moins longues qu'il y a une quinzainede djours. D'autre part, il est plus facile de trouver de l'essence au marché noir. Résultat : Téhéran connaît à nouveau des embouteillages inextricables, aggravés par l'absence d'agents de la circulation, mal suppléés par des volontaires islamiques pleins de bonne volonté mais peu doués pour ce genre de travail.

Pour l'instant, la production pétrolière est de 500 000 barils par jour alors qu'il en faudrait environ 680 000 pour satisfaire la consommation intérieure. M. Bazarghan, qui avait été chargé par l'ayatollah Khomeiny d'assurer la reprise du pompage dans le Sud, vient de donner des instructions pour que la production de la raffinerie d'Abadan qui est maintenant de 240 000 barils par jour soit portée à 360 000. Il a de même obtenu l'accord des grévistes pour assurer l'écoulement à l'étranger de quelque 9 millions de barils de fuel lourd qui encombrent les dépôts pétroliers d'Abadan et de l'île de Kharg. Vendredi 19 janvier, trois tankers de la British Petroleum et de Shell ont quitté le port pétrolier de Bandar Mahsar à destination de l'Europe occidentale, avec 1 million de barils de carburant. Les dépôts ainsi récupérés pourront être utilisés pour entreposer du pétrole raffiné d'Abadan destiné à la consommation intérieure.

JEAN GUEYRAS.

● *Les douze étudiants iraniens*, qui retenaient en otage depuis lundi cinq membres du personnel du consulat général d'Iran à Bombay pour protester contre le « gouvernement illégal » de M. Bakhtiar (*le Monde* du 23 janvier), se sont rendus ce mardi 23 janvier à la police indienne, tandis qu'un autre groupe occupait pendant deux heures l'ambassade d'Iran à New-Delhi. — *(Reuter.)*

Quand Moscou « découvre » l'ayatollah Khomeiny

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique donne de plus en plus l'impression de vouloir « prendre le train iranien en marche ». Après avoir manifesté une grande prudence pendant de longs mois, la presse déploie maintenant de gros efforts pour « coller » aux événements.

Les dirigeants, en revanche, gardent le silence : depuis la mise en garde que M. Brejnev a adressée fin novembre au président Carter en indiquant que *« toute intervention, « a fortiori » une intervention militaire, dans les affaires intérieures de l'Iran serait considérée par l'U.R.S.S. comme une atteinte à sa propre sécurité »*, aucun officiel n'a fait de déclaration publique.

Les articles de la presse manifestent cependant une évolution sensible. Ainsi, les Soviétiques en sont venus à prendre la défense de l'ayatollah Khomeiny contre la presse occidentale, à laquelle ils reprochent soit de déformer les propos du leader chiite, soit même de l'avoir totalement ignoré. Ce dernier grief est paradoxal, la « découverte » de l'ayatollah par la presse soviétique étant toute récente.

« Certes, dans le programme de cette personnalité politique religieuse », écrivent les *Izvestia* du lundi 22 janvier, *« beaucoup de points ne correspondent pas à la position des forces de gauche laïques et possèdent leurs particularités islamiques. Mais la propagande occidentale cherche à utiliser ces différences objectives pour enfoncer un coin entre les composantes du mouvement de masse en Iran. Pour ce faire, elle a recours à des inventions notoires »*. Le journal soviétique relève notamment que, dans une interview à un quotidien libanais, l'ayatollah Khomeiny s'est défendu de vouloir fermer les banques, expulser tous les étrangers et obliger les femmes à porter le voile.

Les Soviétiques n'ont pas toujours montré la même bienveillance pour les chefs religieux iraniens. A la fin de l'année dernière, ils les accusaient encore de vouloir exploiter le *« légitime mécontentement populaire »* pour la défense de leurs propres intérêts économiques et ils insistaient sur le caractère réactionnaire de leurs conceptions politiques et sociales.

Les temps ont changé. Tout en s'abritant prudemment derrière les *« observateurs étrangers »*, Tass constate maintenant que, *« à Téhéran, on reconnaît que le pouvoir réside réellement en Khomeiny et non dans le premier ministre Bakhtiar »*. Depuis quelques jours, Moscou donne également un écho favorable aux déclarations anti-américaines et anti-israéliennes de l'ayatollah.

D. V.

SELON M. RAMSEY CLARK

L'ayatollah Khomeiny a demandé aux États-Unis de cesser de soutenir M. Bakhtiar

Plusieurs déclarations de personnalités américaines, n'exprimant pas le point de vue officiel sur l'Iran, mais qui sont peut-être des ballons d'essai, illustrent l'incertitude actuelle de la classe politique américaine à l'égard de ce pays. M. Ramsey Clark, ancien attorney général (ministre de la justice) du président Johnson, a affirmé, lundi 22 janvier dans la soirée à Washington, au cours d'une conférence de presse remarquée, que l'ayatollah Khomeiny avait demandé aux Etats-Unis de cesser de soutenir le gouvernement de M. Bakhtiar. M. Clark avait rencontré l'ayatollah le matin même à Neauphle-le-Château pendant une heure et demie.

L'ancien attorney général a précisé que le leader religieux chiite était « préoccupé » par le rôle que *« la C.I.A. et les conseillers américains de l'armée iranienne pourraient vouloir jouer pour faire échec à la révolution nationale »*. L'ayatollah Khomeiny a également répété à M. Clark qu'il souhaitait que les Etats-Unis *« s'abstiennent de toute ingérence dans les affaires iraniennes »*.

La visite de M. Clark à Neauphle-le-Château (précédée d'un voyage en Iran du 10 au 20 janvier), est présentée par l'intéressé comme « purement privée ». L'ancien ministre de la justice a cependant indiqué qu'il avait été reçu au département d'Etat avant son départ.

Une position différente de M. Henry Jackson

Selon M. Clark, le gouvernement de M. Bakhtiar n'est qu'une « façade ». Cet avis serait, selon lui, partiellement partagé par M. William Sullivan, l'ambassadeur américain à Téhéran, qui estime que ce gouvernement *« ne constitue pas une solution définitive »*.

M. Henry Jackson, sénateur démocrate de l'Etat de Washington (sur la côte ouest), a adopté lundi une position très différente au cours d'un séminaire sur l'énergie organisé sous l'égide de l'American Stock Exchange. M. Jackson, qui préside la commission du Sénat sur l'énergie et qui est un des défenseurs les plus fidèles d'Israël au Congrès, a violemment attaqué l'ayatollah Khomeiny, auquel il reproche son *« extrême fanatisme »* et son *« racisme »*. Se référant à un texte écrit en exil en Irak par le leader religieux, M. Jackson a qualifié ce document de *« nouveau Mein Kampf »*. Il a estimé que le retour du leader chiite aurait une *« influence néfaste »* sur les approvisionnements mondiaux en pétrole.

[Les motivations de M. Jackson, qui a toujours défendu la cause d'Israël et de la diaspora juive dans le monde (il est l'auteur du fameux amendement qui lie l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à l'U.R.S.S. à la liberté pour les juifs de ce pays d'émigrer librement), sont faciles à comprendre. Celles de M. Clark le sont moins. Appartenant à l'aile libérale du parti démocrate (il fut notamment un adversaire de l'intervention américaine au Vietnam), M. Clark semblait se consacrer uniquement à son cabinet d'avocat. Peut-être a-t-il de nouveau des ambitions politiques.]

Egypte

L'UN DES DIRIGEANTS DU PARTI DU RASSEMBLEMENT PROGRESSISTE EST INCARCÉRÉ

(De notre correspondant.)

Le Caire. — M. Hussein Abderrazak, ancien journaliste au quotidien cairote officieux *Al Goumhouria* et responsable des activités de masse du parti du Rassemblement progressiste (marxiste-nassérien), a été incarcéré le lundi 22 janvier à la prison de Tourah, près du Caire. Les « activités de masse » de cette formation légale d'opposition (deux députés au Parlement) ainsi que son organe officiel *Al Ahali* ont été suspendus l'an passé par le Rassemblement progressiste lui-même afin de *« protester contre les attaques du pouvoir »*.

Néanmoins, le parti de Khaled Mohieddine avait continué de se manifester par le canal d'un bulletin ronéotypé, *Al Taqad Doum* (le progrès) et par des communiqués. Il est reproché à M. Abderrazak d'avoir « techniquement » contribué à la parution du dernier bulletin et à celle d'un tract condamnant la venue en Egypte du chah d'Iran.

Lors d'une perquisition opérée par la police au siège du Rassemblement progressiste, le 18 janvier, en prélude à l'interpellation de M. Abderrazak, des documents émanant d'organisations égyptiennes paracommunistes clandestines ont été découverts. Le matériel d'imprimerie du Rassemblement a en conséquence été saisi par les autorités. Le parti progressiste a reconnu la présence de ces documents dans ses dossiers, mais a démenti les avoir lui-même imprimés.

M. Abderrazak, qui avait déjà été l'objet d'un mandat d'arrêt après les émeutes de janvier 1977, était en liberté, mais devait être jugé prochainement sous le chef d'inculpation d'incitation à troubler l'ordre public. — J.-P. P.-H.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les mille et une incertitudes

Qui détient les clés de la situation en Iran? Est-ce l'armée? Est-ce M. Chapour Bakhtiar ou l'ayatollah Khomeiny? Quels sont les moyens dont disposent les Etats-Unis ou l'U.R.S.S. pour influer sur le cours des événements? Telles sont les questions que se posent les commentateurs de la presse hebdomamadaire.

J.-P. Lumire, dans *REFORME*, croit déceler chez l'actuel gouvernement comme chez l'ayatollah Khomeiny *« un appel à la modération réciproque, la crainte de la guerre civile et surtout le souci de ne pas séparer l'armée de la nation : car tout ceci ne pourrait donner leurs chances — alternativement — qu'aux plus extrémistes. (...) »*.

Evoquant le *« travail de sape »* de ce dernier, Michel Colomès, dans *LE POINT*, note : *« Impassible d'allure, mais souvent bouillant dans ses propos, l'ayatollah Khomeiney, le véritable «tombeur» du chah, ne se laissera pourtant pas écarter facilement. Curieusement, au fur et à mesure qu'il remporte des victoires et que sa popularité grandit, le vieux chef religieux chiite semble faire preuve de plus de retenue et de prudence. »*

Avant d'assurer que *« l'arme la plus efficace, l'arme imparable »* de Khomeiny est l'actuel mouvement de grève qui paralyse l'Iran, Kenize Mourad indique, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* : *« L'édifice savant, élaboré à grand-peine toutes ces dernières semaines entre l'opposition et l'establishement pour permettre le départ du chah tout en conservant le principe monarchique, est en train de s'effondrer à une vitesse déconcertante. Le vieil ascète de Neauphle-le-Château joue à quitte ou double. Son intransigeance peut se révéler un coup de poker génial qui va débarrasser le pays à tout jamais des Pahlavi ou une erreur tragique qui peut plonger l'Iran dans un bain de sang.*

» La clé de la situation, c'est l'armée qui la détient. »

Dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, Jean-Philippe Caudron constate : *« Les prêches de l'ayatollah Khomeiny (...) ont enflammé tout le peuple, de la bourgeoisie au prolétariat, et les Américains, en bons réalistes soucieux de conserver le pétrole, et comme s'ils étaient les vrais maîtres du pays, ont annoncé la semaine dernière que le chah allait quitter l'Iran pour prendre du repos. Contre lui, ils choisissaient le pétrole, sans dire encore s'ils ne favoriseraient pas plus tard un général contre l'ayatollah si celui-ci (...) s'en prenait aux intérêts occidentaux. »*

Pour Camille-Marie Galic, dans *RIVAROL*, *« même en admettant que, par miracle, les religieux rentrent dans le rang, comment le premier ministre compte-t-il remettre sur ses rails un pays ravagé économiquement par des mois de grève générale, le départ de tous les techniciens étrangers et l'assassinat de nombreux cadres locaux ? Et ce n'est pas en privant Israël et l'Afrique du Sud de pétrole qu'il améliorera la situation, et qu'il empêchera la formation de cette « République démocratique et populaire » que, enchérissant sur Khomeiny, les étudiants iraniens exigent déjà »*.

Aux yeux de Jacques Varin, dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire central du parti communiste, *« l'objectif américain est aujourd'hui de conforter le gouvernement Bakhtiar — ou un gouvernement du même type qui lui succéderait »*. Les atouts d'une telle solution *« social-démocrate »* ne sont pas négligeables, dit-il avant de préciser : *« Sa base sociale existe, ses appuis extérieurs (Etats-Unis) et intérieurs (armée), réels. Mais ne vient-elle pas trop tard ? En effet, il y a eu une incontestable « radicalisation » dans le mouvement populaire iranien depuis un an, avec l'affirmation de revendications sociales avancées, d'options anti-impérialistes conséquentes »*.

S. F., dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, se montre sceptique sur la volonté réelle de réformes de ceux qui postulent à la tête de l'Etat. L'auteur relève : *« Les choix de Khomeiny sont liés, dans une certaine mesure, à la détermination de la population iranienne. On ne peut savoir si la majorité d'entre elle se satisfera du départ du chah, qui était la principale, sinon la seule revendication mise en avant, et si elle rentrera dans le rang. Mais on peut supposer qu'elle est prête à aller plus loin »*.

Si Pierre et Renée Gosset assurent dans *VALEURS ACTUELLES* que *« le premier ministre Bakhtiar ne peut gouverner qu'en se ménageant la neutralité, sinon l'appui déclaré, des religieux »*, *L'ETINCELLE*, hebdomadaire communiste révolutionnaire, note : *« Sur le terrain même de l'action actuelle, des divergences sont déjà apparues : les religieux ont condamné les actions entreprises contre des membres de forces de répression, alors que des étudiants ont appelé au développement de la lutte armée. »*

Le renouveau de l'Islam

C'est un autre aspect de la question iranienne qu'évoque Marc Yared, dans *JEUNE AFRIQUE*, qui écrit : *« Peut-être Moscou n'est-il que le bénéficiaire apparent et précaire de la vaste partie qui se joue en Asie occidentale. En premier lieu, il n'est pas sûr que la vulnérabilité énergétique accrue de Tokyo, Tel-Aviv et Pretoria déplaise à Washington, qui cherche à freiner la concurrence japonaise et à réduire l'intransigeance israélienne et sud-africaine. De plus, la Syrie et l'Irak craignent de se retrouver en première ligne face à l'Union soviétique en cas d'effondrement de l'Iran et de la Turquie, minée par le chômage et les affrontements sectaires. Alertés par le coup d'Etat marxiste d'Afghanistan, les régimes baasistes au pouvoir à Damas et à Baghdad entreprennent depuis quelques mois la répression systématique des militants communistes. Enfin et surtout, le déferlement de l'islam intégriste en Iran et en Turquie peut déstabiliser un jour l'Union soviétique elle-même. »*

Après avoir estimé que *« la montée de la pression russe ne peut qu'accentuer le désir des Américains d'améliorer leurs relations avec les autres pays arabes de la région, comme la Syrie et l'Irak »*, Edwin Eytan affirme dans *TRIBUNE JUIVE HEBDO* : *« Quel que soit le régime qui remplacera finalement celui du chah, rien de bon n'est à prévoir pour l'avenir des relations israélo-iraniennes. Le mieux serait encore un régime libéral, tel celui incarné actuellement par M. Chapour Bakhtiar qui, après quelques mois d'éloignement, pourrait reprendre la coopération avec Israël, bien qu'à un niveau moindre que par le passé. Mais même un tel régime ne manquerait pas de continuer à entretenir dans la région la peur de la contagion iranienne, avec toutes les inquiétantes conséquences politiques qui en découlent. »*

Examinant les répercussions du départ du chah dans les pays arabes, Georges Montaron explique, dans *HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN* : *« Les dirigeants de Bagdad* [qui ont soutenu le chah jusqu'au bout], *qui appartiennent, pour la plupart, à la minorité sunnite, craignent toujours un soulèvement des chiites et aussi une nouvelle révolte des Kurdes. (...) De même, les Emirats du Golfe, Oman et, dans une moindre mesure, le Koweït, bénéficiaient de la protection iranienne. Comme les Américains pourront-ils leur donner de nouvelles garanties ? Et que dire de l'Arabie Saoudite liée étroitement à l'Amérique et qui se retrouve aujourd'hui bien seule. »*

Après avoir évoqué ce qu'il appelle *« le renouveau de l'Islam »*, Yves Cuau, d'après les enquêtes menées par plusieurs journalistes de *L'EXPRESS*, relève :

« Dans l'entourage même du pieux ayatollah Khomeiny, on trouve des personnages inattendus. Sadek Godzabeh, par exemple [agent soviétique, selon le *Il a longtemps assuré à Paris la liaison entre le P.C.F. et le parti communiste iranien. L'ayatollah s'est-il simplement servi de lui en France, dans un monde qui lui était étranger ? Jouera-t-il vraiment demain un rôle politique important en Iran, comme on le murmure déjà ? »*

Le peuple iranien *« saura-t-il préserver son unité actuelle ? »*, se demande Jean-Loup Reverier, dans *L'UNITÉ*, hebdomadaire du parti socialiste. Il ajoute : *« L'évolution de la situation dépendra non seulement de l'attitude de l'armée et de l'évolution des rapports entre religieux et laïques, mais aussi des positions du Bazar, dont les fonds énormes ont largement financé jusqu'ici l'action contre le chah. »*

Les commentateurs de la presse hebdomadaire conviennent qu'un retour du chah en Iran, comme il l'avait tenté et réussi en août 1953, est hautement improbable. Cette hypothèque levée, l'avenir de l'Iran ne leur apparaît pas plus clair pour autant. — A. Ch.

EUROPE

LA SITUATION SOCIALE EN GRANDE-BRETAGNE

Les syndicats voudraient remplacer la politique des revenus du gouvernement par un « concordat » avec le patronat

De notre correspondant

Londres. — A l'issue du nouveau débat d'urgence des Communes, le gouvernement l'a emporté lundi soir 22 janvier par 305 voix contre 281, grâce à l'appui renouvelé des petits partis nationalistes. Encouragé par ce succès relatif, mais précaire, M. Callaghan multiplie les efforts pour obtenir de la hiérarchie syndicale qu'elle coopère à l'élaboration d'un nouveau « contrat social » qui se substituerait à la rigide politique du maximum de hausse annuelle des salaires de 5 %, définitivement compromise.

Les premières discussions au sein du comité de liaison qui réunit les dirigeants travaillistes et ceux du TUC ont été jugées satisfaisantes par M. Callaghan, qui déclara avoir trouvé chez les leaders syndicalistes un « fort désir » d'aboutir à un accord avec le gouvernement sur une politique nationale.

La politique du gouvernement continue de reposer sur la coopération avec les dirigeants syndicaux. Même après l'échec des premiers pourparlers engagés pour régler la grève des camionneurs, et en dépit de la prolongation de la grève des chemins de fer (une nouvelle journée d'arrêt de travail a lieu mardi et une autre est prévue pour jeudi), le mais, dans l'ensemble, les magouvernement n'envisage pas de proclamer l'état d'urgence, afin de ne pas compromettre les négociations avec les dirigeants du TUC, négociations auxquelles la confédération du patronat (C.B.I.) serait ultérieurement appelée à participer. Le TUC voudrait en effet associer le C.B.I. à l'élaboration d'une sorte de « concordat » entre les partenaires sociaux, bien préférable, selon lui, à une politique des revenus. Pour le moment, les relations entre les syndicats et le patronat sont tendues, et les communiqués affolés publiés par le C.B.I., amplifiés par les journaux populaires, ne facilitent pas le dialogue. Le C.B.I. a ainsi annoncé que la grève des camionneurs allait provoquer un million de licenciements ; on en compte actuellement deux cent mille.

La menace de difficultés sérieuses dans le ravitaillement ne s'est pas davantage concrétisée. Certains produits alimentaires restent encore difficiles à trouver, approvisionnés.

La situation d'ensemble n'en reste pas moins sérieuse. La journée de protestation des travailleurs du secteur public a été marquée lundi par un défilé de quarante mille personnes, précédé d'un orchestre, de Hyde Park à Westminster. Elle sera suivie par une série de grèves tournantes. Les dirigeants des syndicats du secteur public ont du mal à freiner leurs troupes, notamment les catégories de personnel les moins payées (personnel hospitalier, balayeurs, éboueurs, fossoyeurs, économes des écoles), qui ont la sympathie du public.

Le gouvernement et la hiérarchie syndicale craignent que toute formule de coopération à l'échelle nationale ne soit pas acceptée par la « base » au sein de laquelle, dit-on, les éléments gauchistes et trotskistes seraient particulièrement actifs.

Les milieux officiels pensent que, malgré l'échec des premières conservations, le conflit des camionneurs se règlera prochainement, d'abord à l'échelon régional et sur la base d'une augmentation des salaires voisine de 22 %.

Le conflit des chemins de fer est plus difficile à résoudre, étant donnée la concurrence que se font le syndicat des mécaniciens et celui qui représente l'ensemble des cheminots. Les milieux politiques souhaitent que, dans l'ensemble, les augmentations de salaires s'établissent entre 15 et 20 %, et que le gouvernement « éponge » ultérieurement ce pouvoir d'achat excédentaire par des mesures restrictives (augmentation des impôts, réduction des dépenses publiques).

Cependant, la City reste calme et la livre se maintient honorablement sur le marché des changes. Cette attitude est jugée encourageante dans les milieux officiels, qui l'interprètent comme un témoignage de confiance dans la politique du gouvernement travailliste.

HENRI PIERRE.

● *Le gouverneur de la Banque d'Angleterre*, M. Gordon Richardson, a averti, le 22 janvier, ses compatriotes que leurs revendications salariales « *absurdement élevées* » mettaient en danger leur niveau de vie. Devant l'Institut des banquiers écossais à Glasgow, M. Richardson a déclaré que ces demandes sont « *incompatibles avec toute stratégie économique ou tout objectif social rationnels* » et qu'une grande réforme du processus de négociations salariales était devenue « *une condition indispensable non seulement à l'amélioration, mais aussi au simple maintien du niveau de vie* ».

Le contentieux franco-polonais

M. GLOWCZEWSKI EST TOUJOURS INCARCÉRÉ A VARSOVIE

La réunion de la commission mixte franco-polonaise devrait fournir au gouvernement français l'occasion de redemander des explications sur le sort de M. André Glowczewski, homme d'affaires français, représentant d'entreprises de matériel de travaux publics, arrêté le 6 avril 1978 à Varsovie, où il avait assisté aux obsèques de sa mère (*le Monde* des 31 décembre 1978 et 1er janvier 1979).

Le gouvernement français avait d'abord observé la plus grande discrétion sur cette affaire, espérant que l'action diplomatique serait efficace. Mais ses démarches sont restées sans effet : M. Deniau, ministre du commerce extérieur, n'a pas obtenu de réponse aux questions qu'il avait posées à son collègue polonais lors de la précédente réunion de la commission mixte, en septembre.

Après que la presse française eut révélé l'incarcération de M. Glowczewski, le parquet général de Pologne a indiqué qu'il était accusé d'« *importants délits financiers* » (*le Monde* du 3 janvier). Aucune précision n'a cependant été donnée à sa famille ni aux autorités françaises : son avocat polonais n'a pas pu entrer en contact avec le prisonnier et n'a pas eu communication du dossier. Le silence dont cette affaire est entourée et le refus de donner à l'accusé les moyens d'assurer sa défense donnent à penser, à son entourage qu'il est victime de règlements de compte entre les services polonais.

Qu'est-il arrivé aux Anglais ?

(Suite de la première page.)

Mais il est vrai aussi que le gouvernement avait obtenu depuis *trois* ans l'accord des syndicats pour ne pas laisser la hausse des rémunérations dépasser 5 % par an et qu'il espérait bien reconduire cet accord en 1979. Vrai encore que grâce à la politique prudente de M. Callaghan et de son chancelier de l'Echiquier, Denis Healey, l'inflation était retombée à 8,5 % contre 24,2 en 1975, 16,5 en 1976, et 14,4 en 1977. Que le chômage avait été réduit en un an de 6,9 % à 6,2 % de la population active. Qui pourrait dire mieux ?

Tout le monde connaît les effets de la grève des camionneurs. Comme les deux tiers des transports à l'intérieur du Royaume-Uni s'effectuent par la route, elle se répercute lourdement sur les approvisionnements. La presse conservatrice ne se prive pas de dénoncer un « chaos », une « folie » qui vont encore s'amplifier si les travailleurs de la distribution d'eau donnent suite à leur menace de couper celle-ci après avoir rejeté comme insuffisante une offre d'augmentation de 9,3 %. Un million d'employés des services publics ont fait grève lundi pour vingt-quatre heures, et le mouvement, à moins d'accord rapide, a toutes chances de reprendre et de s'étendre. Dès à présent, des dizaines de milliers de salariés ont été mis à pied, par des patrons à court de matières premières ou incapables d'acheminer leur production.

Les Anglais, depuis le *blitz* et les grèves de mineurs ou de dockers, en ont vu d'autres. Il n'y a pas de peuple qui oppose tant de flegme à l'adversité. De toute façon, ils auront bientôt le moyen de dire ce qu'ils pensent de la situation puisque la législature arrive à son terme, et qu'il faudra bien que le premier ministre se décide à convoquer, en octobre au plus tard, les électeurs. C'est ce qui explique son attitude du moment. Son hésitation à proclamer un état d'urgence qui permettrait à l'armée de se substituer, au moins en partie, aux camionneurs en grève. Les propositions qu'il fait aux syndicats, très insuffisantes à leurs yeux, mais qui aboutissent à mettre en pièces la politique des revenus sur laquelle reposait tout son espoir de rendre à nouveau compétitive l'économie britannique. A défaut d'obtenir les voix des partisans de l'ordre qui vont *voter comme un seul homme* pour la très conservatrice Mrs Thatcher, il voudrait garder celles de la classe ouvrière. Mais chacune de ses concessions, en relançant les hausses de prix, se retourne contre lui.

Sans doute est-ce ce qui conduit les syndicats à adopter une ligne à première vue aussi suicidaire. Un blocage des salaires par le prochain gouvernement tory étant jugé inévitable, chacun cherche peut-être à obtenir le maximum avant qu'il soit institué. C'est une explication. Il y en a une autre, à savoir que les salariés ont le sentiment qu'on leur a beaucoup demandé au cours de ces dernières années et que le moment est venu d'un peu moins d'austérité. Or il se trouve que le pouvoir a montré qu'il finissait toujours par céder et que les employeurs du secteur privé prennent souvent les devants. Il n'est pas facile, *en effet*, de faire échec au « *pouvoir syndical* ». Le sens élevé de la démocratie qui caractérise les Britanniques ne va pas jusqu'à empêcher les militants du congrès des Trade unions (T.U.C.) d'installer des piquets de grève partout où cela les arrange, y compris aux portes d'entreprise dont le personnel ne souhaite pas faire grève. Et puis le système du monopole *(closed shop)* syndical confère aux leaders des moyens de pression considérables sur des travailleurs qui savent très bien qu'ils auraient toutes chances de perdre leur emploi s'ils se voyaient retirer leur carte.

Une nouvelle érosion de puissance

C'est ce qu'on appelle en langage d'économiste privilégier abusivement le court terme par rapport au moyen et au long termes, et, en français courant, ne pas voir plus loin que le bout de son nez. Passe encore que les dirigeants du T.U.C. prennent délibérément le risque d'amener aux affaires une personne comme Mrs Thatcher, bien décidée à imposer aux ouvriers le respect de l'autorité et de la hiérarchie, aux lieu et place d'un vieux militant comme M. Callaghan, qui connaît le syndicalisme de l'intérieur. Après tout, le gouvernement tory, s'il arrive au pouvoir, n'aura, comme tous les gouvernements, qu'un temps. Ce qui est beaucoup plus grave, pour la Grande-Bretagne, et avec elle pour l'Europe, c'est la nouvelle érosion de puissance et de bien-être qu'il va lui falloir subir. Qui dit hausse massive des salaires dit en effet accroissement des coûts de production, hausse des prix, diminution de la compétitivité commerciale et en fin de compte érosion monétaire.

Dès à présent, le Royaume-Uni n'est plus que la septième *puissance économique du monde*, loin derrière la France, que son catholicisme et son marxisme devraient pourtant vouer, selon le garde des sceaux, à l'inefficacité, et même après la Chine. Le produit national par tête est moitié moindre que celui de l'Allemagne fédérale, du Canada, de l'Australie, pour ne pas parler, bien entendu, des Etats-Unis ou de la Suisse. Les Danois, les Belges, les Luxembourgeois, les Français, qui importent l'essentiel de leur consommation d'énergie, vivent près de deux fois mieux que les Britanniques, qui ont à leur disposition le pactole pétrolier de la mer du Nord. La relance de l'inflation, que l'échec *de la politique salariale* de M. Callaghan rend inévitable, promet d'aggraver encore cet écart. On n'a pas fini d'entendre parler de l'Angleterre comme d'un pays « *en voie de sous-développement* ».

Qu'est-il donc arrivé à cette orgueilleuse nation qu'un MacMillan vouait, il y a trente ans, à jouer, comme jadis Athènes auprès de Rome, le rôle d'inspiratrice de l'empire américain né sur les cendres de l'Europe ? Qu'un Eden promettait au rôle d'axe commun de l'Europe, du Common-Wealth et de la communauté atlantique ? En qui le leader de la gauche travailliste Aneurin Bevan voyait une île précieuse qu'il fallait remercier la Providence d'avoir gardée *comme un « exemple pour l'humanité »* ? On a peine à songer que pour Staline, en 1940 encore, la Grande-Bretagne était un ennemi bien plus dangereux que l'Allemagne hitlérienne. A mesurer l'admiration *jalouse que de Gaulle éprouvait* pour elle et qu'il a si bien exprimée en 1960 dans un inoubliable discours aux Communes.

Ce qui lui est arrivé est sans doute d'abord d'ordre biologique. De même que la France n'a pas *fini de payer la* saignée que lui a infligée la guerre de 1914-1918, l'Angleterre paye encore le fantastique effort qu'elle s'est imposé de 1940 à 1945 et qui l'a sauvée, et nous avec elle. Les électeurs britanniques n'ont pas attendu la fin de la guerre contre le Japon pour signifier, à une large majorité, son congé à l'homme qui les avait conduits à la victoire, montrant ainsi qu'ils en avaient soupé de la gloire et que le moment était venu de l'Etat-providence.

Il n'a pas fallu longtemps au pays des *marchands aventuriers* pour devenir une nation d'assistés. Mais, sauf à risquer la faillite, l'Etat ne peut faire fonctionner indéfiniment la planche à billets. Il ne peut pas distribuer beaucoup plus que ce qu'il a. Ce qu'il ne reçoit pas du contribuable, il lui faut le demander à l'emprunt. Et c'est ainsi que la dette extérieure à court et moyen terme de la Grande-Bretagne, malgré les considérables remboursements opérés l'an dernier, atteint la bagatelle de 18 milliards de dollars. Il est vrai que l'Amérique est sa principale bailleuse de *fonds, soit directement, soit* par F.M.I. interposé, et qu'après tout c'est la moindre des choses de la part d'une fille riche que d'aider sa vieille mère dans le besoin.

Il y a un quart de siècle, alors que commençait le règne actuel, on avait pu croire à une renaissance. L'empire se transformait paisiblement en Commonwealth. Une énorme révolution s'opérait dans la répartition des revenus par le seul recours à la fiscalité, sans qu'une goutte de sang soit versée. La médecine était devenue gratuite. Le système scolaire était réformé. La City demeurait la principale place financière de la planète. La Terre entière applaudissait les livres de Graham Greene et de T. S. Eliot ; il n'était bon film ou bonne voiture que de *Londres, et le succès des Beatles*, avec leurs cheveux longs et leurs sourires d'archanges, paraissait annoncer un nouveau bonheur de vivre.

Ce qu'on avait pris pour un « second âge élisabéthain » n'était-il donc qu'un chant du cygne ? Trop d'exemples sont là sous nos yeux de nations qu'on croyait endormies pour toujours et qui soudain se sont réveillées pour qu'on puisse décréter que l'Angleterre ait dit son dernier mot. Elle conserve beaucoup d'atouts : sa langue, qui n'est pas le moindre ; son sens des affaires ; la valeur de beaucoup de ses cadres administratifs et économiques ; un humour qui ne compte pas pour peu dans son habituelle force d'âme ; un patriotisme qu'on aurait vite fait de retrouver si on grattait un peu derrière le corporatisme actuel. Il lui reste à s'aviser qu'il est grand temps de s'en servir si elle ne veut pas définitivement abdiquer l'originalité et les libertés dont elle est si fière dans le moule d'une vague communauté atlantique.

La bataille des élections européennes, dont elle se soucie pour *le* moment comme d'une guigne, lui fera-t-elle mesurer l'enjeu ? Aussi longtemps que l'Allemagne, pour ne parler que d'elle, sera capable de maintenir son inflation au taux annuel de 3 %, les autres nations de la Communauté se suicident à petit feu en prenant leur parti, comme la France, de taux de l'ordre de 10 %. Mais ouvrir toutes grandes les écluses de la hausse des prix comme la Grande-Bretagne paraît s'y décider *aujourd'hui, ce serait sauter* dans l'abîme.

La menace qui pèse aujourd'hui sur le Royaume n'est pas moins grave que celle à laquelle ses sujets ont su si bien faire face en 1940. Comme alors, ils ne sont pas seuls concernés par son issue.

ANDRÉ FONTAINE.

A travers le monde

Chine

● *DEUX MEMBRES DU GOUVERNEMENT CHINOIS* ont assisté, lundi 22 janvier, au banquet offert à l'ambassade de France à Pékin pour le quinzième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la Chine. Outre le ministre des affaires étrangères, M. Huang Hua, le ministre de la culture, M. Huang Zhen, qui fut le premier ambassadeur de Chine à Paris, était présent. Avaient aussi été conviés M. Zeng Tao, qui fut lui aussi ambassadeur en France et qui dirige actuellement l'agence Chine nouvelle, et diverses personnalités chinoises que leurs fonctions ou leur passé lient à la France.

Etats-Unis

● LES ETATS-UNIS maintiendront leur plan de retrait des troupes américaines de Corée du Sud malgré de récentes études des Services de renseignements qui révèlent que le potentiel militaire nord-coréen avait été sous-estimé (*le Monde* du 8 janvier), a indiqué, lundi 22 janvier, M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense. « *Je ne pense pas que cela affectera la décision de retirer nos forces de combat au sol* (en Corée du Sud), *dont l'évacuation ne sera pas terminée cependant avant un certain nombre d'années* », a déclaré M. Brown au cours d'une conférence de presse.

Guatemala

● PRES DE 150 GUERILLEROS se sont emparés dimanche 21 janvier d'un village dans dans le département de Quiche, à 300 kilomètres au nord-est de la capitale. L'attaque aurait fait quatre morts et deux blessés. Les guérilleros appartiendraient à l'armée de guérilla des pauvres (E.G.P.) — *A.F.P.*)

Espagne

MM. Fraga, de Areilza et Osorio ... d'une nouvelle coalition

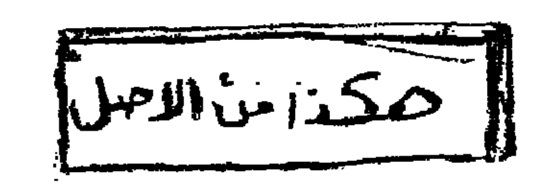

EUROPE

Espagne

MM. Fraga, de Areilza et Osorio prennent la tête d'une nouvelle coalition de droite

De notre correspondant

Madrid. — La droite ira aux élections législatives du 1er mars sous un nouveau nom. M. de Areilza a présenté à la presse le lundi 22 janvier le programme et les candidats de la coalition qui tentera de disputer une partie de son électorat à l'Union du centre démocratique (U.C.D.).

L'arrivée de M. Adolfo Suarez au pouvoir, il y a deux ans et demi, avait amené M. de Areilza à se retirer de la scène politique, alors qu'il avait été le premier ministre des affaires étrangères de Juan Carlos et l'un des promoteurs du rassemblement centriste. Non candidat aux élections de juin 1977, il a, cette fois, préparé sa rentrée en fondant son propre parti, l'Action civique libérale, et corrigé son image par un éloge remarqué de Franco, lors du troisième anniversaire de la mort du caudillo, alors qu'il a été l'un des opposants à l'ancien dictateur, après avoir été, il est vrai, son ambassadeur à Washington et à Paris.

Le nouveau rassemblement de la droite s'appelle Coalition démocratique. Il a été bâti sur les débris de l'Alliance populaire de M. Fraga Iribarne, ancien ministre de Franco et de Juan Carlos, avec le concours de M. Alfonso Osorio, qui a été l'un des plus proches collaborateurs de M. Adolfo Suarez, en occupant la vie-présidence de son premier gouvernement. La tête de liste de la coalition sera M. Fraga, qui apporte le gros des effectifs, bien que les seize députés que comptait son parti en 1977 se soient depuis scindés en groupes concurrents.

Les premiers dissidents de l'Alliance populaire sont ceux qui ont voté «non» à la Constitution : MM. Silva Munoz et Fernandez de la Mora, tous deux anciens ministres des travaux publics de Franco. Puis est survenue, ces derniers jours, la séparation d'avec deux autres anciens ministres du régime antérieur, MM. Lopez Bravo et Lopez Rodo, hommes de l'Opus Dei. MM. Silva Munoz et Fernandez de la Mora ont essayé pendant un temps de former une coalition avec plusieurs groupuscules ultra-conservateurs et lancé un appel à l'unité électorale de toute la droite, depuis M. Fraga jusqu'aux néo-fascistes qui se présentent sous la bannière de l'Union nationale. Les leaders de la coalition démocratique ont refusé. MM. Silva Munoz et Fernandez de la Mora n'ont pas réussi non plus à s'entendre avec les dirigeants de l'Union nationale pour se présenter ensemble aux élections. Ils ont décidé de dissoudre leur mini-coalition. Il n'y aura donc à la droite de l'U.C.D. que deux regroupements électoraux : la Coalition démocratique, qui proclame son respect de la démocratie et de la nouvelle Constitution, et l'extrême droite de l'Union nationale, dont les leaders sont MM. Blas Pinar, Raimundo Fernandez-Cuesta et José-Antonio Giron (ces deux derniers anciens ministres de Franco, et dont l'objectif à peine dissimulé est de susciter un coup d'Etat militaire).

Les dirigeants de la Coalition démocratique ont élaboré un programme électoral destiné visiblement à capter l'électorat de droite de l'U.C.D., déçu par les concessions que le parti de M. Suarez a dû faire à la gauche dans l'élaboration de la Constitution et par certains aspects progressistes de sa politique. C'est ainsi qu'ils insistent sur la défense de la famille, la protection de l'épargne, l'encouragement à l'investissement, la limitation de l'intervention publique dans l'économie. Ils rassurent les hommes d'affaires en se prononçant pour une régulation de l'emploi dans les entreprises — revendication du patronat — et pour une fiscalité progressive « *mais non vindicative* ». Ils mettent aussi l'accent sur le renforcement de l'ordre, face au terrorisme et à la « *permissité* » régnante. En fait, il y a de grandes chances que l'U.C.D. fasse campagne sur les mêmes thèmes. On le saura dans quelques jours quand le parti gouvernemental présentera son programme à son tour.

M. de Areilza, qui a éludé la plupart des questions des journalistes, a pourtant donné une précision : selon ses sondages, la clientèle potentielle du centre droit correspond à environ 40 % de l'électorat. Si la Coalition démocratique obtient suffisamment de député le 1er mars, elle pourrait donc amener l'U.C.D. à gouverner avec elle, et l'éloigner de la formule proposée par la gauche — un gouvernement de coalition centriste-socialiste — au cas où aucun de ces deux partis ne serait majoritaire.

CHARLES VANHECKE.

● *Le maire de la ville basque de Oyarzun, M. Aristizabal*, accusé de complicité avec des commandos de l'ETA, a été mis en liberté sous caution lundi 22 janvier sur décision d'un tribunal de Madrid.

Portugal

M. Mota Pinto annonce des mesures d'austérité et critique le parti communiste

De notre correspondant

Lisbonne. — Quinze jours avant la réouverture des négociations avec le Fonds monétaire international, le premier ministre portugais, M. Mota Pinto, s'est adressé au pays le lundi 22 janvier afin d'exposer l'ampleur de la dégradation économique.

Selon lui, le déficit budgétaire a atteint, à la fin de l'année 1978, la somme de 95 milliards d'escudos alors que les prévisions étaient de 60 milliards. Les entreprises publiques seraient responsables à elles seules d'un déficit supérieur à 30 milliards. La dette extérieure se monte à 250 milliards.

La diminution du déficit de la balance des paiements de 58 à 52 milliards d'escudos est uniquement due, selon M. Pinto, à l'augmentation des recettes du tourisme et des envois des émigrés.

Aussi des dispositions « *douloureuses et impopulaires* » seront prochainement annoncées ; elles viseront à alléger les charges de l'Etat et à amener les Portugais « *à ne pas consommer plus qu'ils ne produisent* ».

Le premier ministre s'est insurgé contre le taux élevé d'abstentionnisme et le bas niveau de la productivité. S'adressant directement au P.C.P., il s'est attaqué à une « *machine d'agitation sociale qui encourage des revendications salariales impossibles à satisfaire ; qui prend la défense de l'indépendance nationale après avoir conduit le pays au bord de la banqueroute ; qui défend la liberté de la presse après avoir essayé de la contrôler* ».

M. Mota Pinto a estimé enfin que l'initiative privée « *ne trouve pas au Portugal un climat stimulant* ». Aussi s'est-il montré favorable à l'adoption d'un certain nombre de mesures, notamment en ce qui concerne la politique du crédit.

Ce discours, nettement conservateur, a déjà provoqué des réactions : de satisfaction à droite, et de vive critique à gauche. Pour le parti social-démocrate, M. Mota Pinto a fait preuve « *de courage, de réalisme et de fermeté* ». « *Son diagnostic est correct* », estime de son côté le Centre démocratique et social. « *Il a été démagogue et hypocrite* », affirme en revanche le parti communiste. D'après le P.C.P., le premier ministre s'apprête à « *redonner le pouvoir économique et politique aux grands capitalistes et aux grands propriétaires terriens* » et « *soumettre les Portugais aux intérêts de l'impérialisme étranger* ».

J. R.

Union soviétique

Le rythme de développement de l'industrie s'est ralenti au cours des derniers mois de 1978

De notre correspondant

Moscou. — Le bilan économique officiel de 1978 publié le 20 janvier confirme dans l'ensemble les résultats annoncés par le président du Gosplan, M. Baïbakov, à la fin du mois de novembre dernier. Cependant, la croissance de la production industrielle est inférieure de deux dixièmes de point à ce qu'il avait indiqué. Ce qui semble signifier que le rythme de développement de l'industrie soviétique s'est ralenti au cours des derniers mois de l'année. En 1978, la production industrielle a augmenté de 4,8 %. Elle est en net ralentissement par rapport à 1977 (5,7 %), qui suivait, il est vrai, une année de croissance modérée.

La comparaison des résultats obtenus avec les objectifs du plan est rendue difficile dans la mesure où les plans annuels ne correspondent pas obligatoirement aux lignes générales définies au début de la période quinquennale. Ainsi peut-on dire que l'année dernière l'industrie soviétique a « dépassé » le plan puisque sa croissance est supérieure de trois dixièmes de point à l'objectif annuel. Mais on est très loin du compte si l'on prend en considération le plan quinquennal tel qu'il avait été fixé en 1976. La croissance annuelle moyenne aurait dû être de 6,5 %. Or, au cours des trois premières années du dixième quinquennat, elle n'a pas dépassé 5,1 %.

D'autre part, la production de biens d'équipement a augmenté un peu plus vite que celle de biens de consommation. La production agricole s'est accrue de 4 %. Les investissements de 5 %, le revenu moyen par habitant de 3 %. En 1978, l'U.R.S.S. a produit 1,2 milliard de kWh d'électricité, 572 millions de tonnes de pétrole, 372 milliards de mètres cubes de gaz, 724 millions de tonnes de charbon et 151 millions de tonnes d'acier. Les objectifs du plan n'ont pas été atteints tant dans l'industrie charbonnière que dans la métallurgie et la chimie.

Dans le secteur agricole, la production de viande, qui a atteint 15,2 millions de tonnes, a augmenté de 2 % par rapport à 1977, ce qui est insuffisant pour satisfaire les besoins croissants de la population. Le ministre de l'agriculture l'a lui-même reconnu récemment. D'ailleurs, les industries de la viande et du lait n'ont pas réalisé leur plan. On sait que la récolte de céréales a battu tous les records avec 235 millions de tonnes. En revanche, la récolte de coton (8,5 millions) est un peu moins bonne que celle — exceptionnelle — de l'année précédente.

Les résultats officiels de 1978 confirment une fois de plus les retards pris par l'Union soviétique en ce qui concerne la productivité du travail. Dans l'ensemble de l'industrie, elle n'a augmenté que de 3,6 % en 1978, alors que l'objectif annuel est de 3,8 % et que la moyenne annuelle fixée par le dixième plan était de 5,6 %. L'augmentation de la productivité est encore plus faible dans la construction (+ 2,2 %) et dans les transports ferroviaires (1,6 %).

DANIEL VERNET.

● *Les dépenses militaires soviétiques.* — L'U.R.S.S. a dépensé 146 milliards de dollars pour sa défense l'année dernière, soit 45 % de plus que les Etats-Unis, selon une analyse de la C.I.A. rendue publique le lundi 22 janvier à Washington. L'étude de la centrale américaine de renseignements compare les dépenses militaires des deux pays en dollars constants 1978. Sur cette base, elle chiffre à 102 milliards de dollars les dépenses des Etats-Unis en 1978 contre 139 milliards de dollars en 1968 (au plus fort de la guerre du Vietnam), et 99 milliards de dolars en 1977. Selon la C.I.A., le budget de la défense de l'U.R.S.S. a rattrapé celui des Etats-Unis en 1971 et n'a cessé depuis de le dépasser par une marge de plus en plus forte.

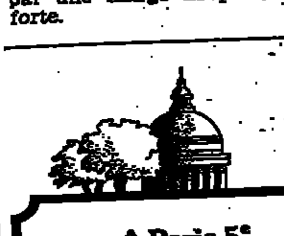

L'ÉVÉNEMENT

LE DÉSARMEMENT
et les Nations unies

LE 24 janvier, le Comité du désarmement des Nations unies tient sa première réunion à Genève. Pour marquer l'importance que la France attache à l'événement, M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, assistera à la séance inaugurale. Après l'intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, le 25 mai 1978 à New-York, à la session extraordinaire des Nations unies, la mise en place du nouveau Comité marquera la reprise d'une participation active de la France aux travaux sur le désarmement, dont elle s'était tenue à l'écart pendant seize ans.

La création du Comité résulte de l'adop-
« Commission du désearmement » et un unies, par consensus — c'est-à-dire sans vote mais sans opposition formelle — d'un long « document final » (quelque 15 000 mots) dont on lira ci-dessous l'essentiel. S'il contient beaucoup de redites et de banalités (1), ce texte a le mérite de mettre l'accent sur le problème le plus préoccupant de notre temps, de réformer les institutions qui le traitent dans un sens plus universel et plus égalitaire, et de leur transmettre un certain nombre de propositions concrètes dont plusieurs propositions françaises.

La réforme des institutions elle-même s'inscrit dans la ligne de propositions faites par la France. Sous l'autorité de l'Assemblée générale, deux organes ont été créés : un organe de délibération, réunissant tous les Etats de l'ONU, la « Commission du désarmement » et un organe de négociation restreint, le « Comité du désarmement ». La Commission remplace en fait un organe identique mais tombé en désuétude. Le Comité remplace la Conférence du comité du désarmement (C.C.D.), qui siégeait à Genève depuis 1962, mais à laquelle ne participaient ni la France (qui ne voulait pas) ni la Chine populaire *(qui n'avait pas été conviée). Toutes les puissances nucléaires* — c'est-à-dire les Etats-Unis, l'U.R.S.S., la Grande-Bretagne, la France et la Chine — sont expressément invitées à siéger dans le nouvel organisme. Seul le gouvernement de Pékin n'a pas accepté, pour le moment, mais, étant donnée sa nouvelle politique d'ouverture, il n'est pas exclu qu'il le fasse ultérieurement. Il pourra en tout cas occuper son siège dès qu'il le décidera.

Le Comité comprend trente-cinq autres Etats représentatifs de l'ensemble de la planète, choisis après une consultation du président de la session extraordinaire, M. Mojsov (Yougoslavie), avec l'ensemble des Etats membres. Ce sont, par groupes géopolitiques (2), POUR L'EUROPE OCCIDENTALE ET AUTRES PAYS OCCIDENTAUX : la République fédérale d'Allemagne, l'Australie, la Belgique, le Canada, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède ; POUR L'EUROPE COMMUNISTE : la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la R.D.A., la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie ; POUR L'AMÉRIQUE LATINE : l'Argentine, le Brésil, Cuba, le Mexique, le Pérou, le Venezuela ; POUR L'AFRIQUE : l'Algérie, l'Egypte, l'Ethiopie, le Kenya, le Maroc, le Nigéria, le Zaïre ; POUR L'ASIE : la Birmanie, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, le Japon, la Mongolie, le Pakistan, Sri-Lanka. En fait, tous les membres de la C.C.D. font partie du nouveau Comité et huit ont été ajoutés.

Outre le nombre des membres, le Comité du désarmement se distingue de la C.C.D. par plusieurs aspects : le Comité est un organe de l'ONU, la C.C.D. était un organisme international indépendant ; le Comité sera présidé par rotation mensuelle par tous ses membres, la C.C.D. était coprésidée de droit par les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ; la composition du Comité sera régulièrement révisée selon une procédure qu'il proposera lui-même, alors que rien n'était prévu pour la modification de la composition de la C.C.D. (qui a cependant été élargie plusieurs fois).

Contrairement à la règle de l'Assemblée des Nations unies, qui se prononce par vote, les organes du désarmement de l'ONU fonctionnent par consensus, autrement dit un acquiescement au moins tacite de tous est requis, mais, pour la Commission, le consensus est simplement recommandé et les décisions par vote ne sont pas exclues.

MAURICE DELARUE.

(1) *Par exemple : « La garantie la plus efficace contre le risque de guerre nucléaire et l'utilisation d'armes nucléaires est le désarmement nucléaire et l'élimination complète des armes nucléaires. »* (Paragraphe 56.)

(2) *Les noms des membres du Comité qui n'appartenaient pas à la C.C.D. apparaissent en caractère maigre.*

Enrayer « une menace contre l'avenir de l'humanité »

Le document final adopté par l'Assemblée des Nations unies le 1er juillet est divisé en quatre parties. En voici les principaux passages.

I. — Introduction

« (...) Depuis longtemps, les Etats cherchent à assurer leur sécurité par la possession d'armes. Il faut bien reconnaître d'ailleurs que, dans certains cas, c'est effectivement parce qu'ils pouvaient compter sur des moyens de défense appropriés qu'ils ont survécu. Mais de nos jours l'accumulation d'armes, en particulier d'armes nucléaires, constitue plus une menace qu'une protection pour l'avenir de l'humanité. Le moment est donc venu de chercher la sécurité dans le désarmement. » (...) « Si le facteur décisif pour la mise en œuvre de mesures authentiques de désarmement est « la volonté politique » des Etats (...), un mécanisme international (...) peut également jouer un rôle important ».

II. — Déclaration

Le document poursuit : « Aujourd'hui plus que jamais l'humanité est menacée d'autodestruction du fait de l'accumulation massive, dans un esprit de compétition, des armes les plus destructrices que l'homme ait jamais fabriquées. Les arsenaux d'armes nucléaires existants sont à eux seuls plus que suffisants pour détruire toute vie sur la Terre. (...) Une paix réelle et durable ne peut être instaurée que grâce à l'application effective du système de sécurité prévu dans la charte des Nations unies et à une réduction rapide et substantielle des armements et des forces armées par accord international et exemple mutuel, ce qui aboutira en fin de compte au désarmement général et complet sous un contrôle international efficace.

» Les dépenses militaires atteignent des niveaux toujours plus élevés, le plus fort pourcentage (...) étant imputable aux Etats dotés d'armes nucléaires et à la plupart de leurs alliés. (...) Il y a un contraste affligeant et spectaculaire entre les centaines de milliards de dollars consacrés chaque année à la fabrication ou au perfectionnement des armes et le dénuement et la misère dans lesquels vivent les deux tiers de la population mondiale (...).

» L'homme se trouve placé devant l'alternative suivante : mettre fin à la course aux armements et progresser vers le désarmement, ou périr. (...) Pour progresser vers ces objectifs, il faut conclure et appliquer des accords tenant compte de la nécessité, pour les Etats, de sauvegarder leur sécurité. (...) Des mesures efficaces de désarmement nucléaire et la prévention de la guerre nucléaire ont la plus haute priorité. (...) Parallèlement, il faudrait procéder à des négociations sur la réduction équilibrée des forces armées et des armements classiques reposant sur le principe de la non-diminution de la sécurité des parties en vue de promouvoir ou de renforcer la stabilité à un niveau de force moins élevé, compte tenu de la nécessité pour tous les Etats de sauvegarder leur sécurité. Ces négociations devraient être menées en mettant tout particulièrement l'accent sur les forces armées et les armes classiques des Etats dotés d'armes nucléaires et d'autres Etats militairement importants. (...)

» Les négociations et les mesures dans le domaine du désarmement doivent s'inspirer des principes fondamentaux énoncés ci-après :

» Tous les Etats membres de l'Organisation des Nations unies réaffirment leur entier engagement aux buts de la charte des Nations unies (...). Ils soulignent l'importance particulière du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force contre la souveraineté, l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un Etat, ou contre les peuples sous domination coloniale ou étrangère qui *cherchent à exercer leur droit* à l'autodétermination et à accéder à l'indépendance ; de la non-intervention et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats ; de l'inviolabilité des frontières internationales, et du règlement pacifique des différends.

» (...) Tous les Etats ont le devoir de contribuer aux efforts déployés dans le domaine du désarmement. Tous les Etats ont le droit de participer aux négociations *sur le désarmement* (...) Si le désarmement est bien la responsabilité de tous les Etats, c'est aux Etats dotés d'armes nucléaires que revient au premier chef la responsabilité de procéder au désarmement nucléaire et, avec les autres Etats militairement importants, d'arrêter et d'inverser la course aux armements. Il importe donc de s'assurer leur participation active (...).

» Les accords dans le domaine du désarmement et de la limitation des armements devraient prévoir des mesures de vérification adéquates jugées satisfaisantes par toutes les parties intéressées (...).

» La création de zones exemptes d'armes nucléaires et le respect de ces zones par les Etats dotés d'armes nucléaires constituent une importante mesure de désarmement.

» Il existe (...) un lien étroit entre le désarmement et le développement. Les progrès du premier contribueraient grandement à la réalisation du second. Les ressources libérées par suite de l'application de mesures de désarmement devraient donc être consacrées au développement économique et social de toutes les nations.

» Il existe un lien direct entre le désarmement, le relâchement de la tension internationale, le respect du droit à l'autodétermination et à l'indépendance nationale, le règlement pacifique des différends.

» (...) Les mesures de désarmement doivent être compatibles *avec le droit inaliénable* qu'ont tous les Etats, sans discrimination, de mettre au point, d'acquérir et d'utiliser les technologies, le matériel et les matières nucléaires nécessaires à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (...) compte tenu de la nécessité de prévenir la prolifération des armes nucléaires. La coopération internationale pour les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire devrait satisfaire à des garanties internationales convenues et appropriées, appliquées sans discrimination (...).

III. — Programme d'action

» (...) Les priorités pour les négociations sur le désarmement seront les suivantes : armes nucléaires ; autres armes de destruction massive, y compris les armes chimiques ; armes classiques, y compris toute arme pouvant être considérée comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, et réduction des forces armées (...).

» Les armes nucléaires sont celles qui menacent le plus gravement l'humanité et la survie de la civilisation. Il est essentiel d'arrêter et d'inverser la course aux armements nucléaires sous tous ses aspects (...). L'objectif final est de ce point de vue l'élimination complète de ces armes (...). Tous les Etats dotés d'armes nucléaires, en particulier ceux d'entre eux qui possèdent les arsenaux nucléaires les plus importants, ont une responsabilité spéciale à cet égard (...).

» La réalisation du désarmement nucléaire nécessitera la négociation d'accords (...) avec des mesures de vérification adéquates jugées satisfaisantes par les Etats concernés, en vue de : *a)* mettre un terme au perfectionnement qualitatif et à la mise au point de systèmes d'armes nucléaires ; *b)* mettre un terme à la production de tous les types d'armes nucléaires et de leurs vecteurs, ainsi qu'à la production de matières fissiles à des fins d'armement ; *c)* établir un programme global et graduel pour réduire de façon progressive et équilibrée les stocks d'armes nucléaires et leurs vecteurs, conduisant en fin de compte à leur élimination complète (...).

» *La cessation des essais* d'armes nucléaires par tous les Etats dans le cadre d'un processus effectif de désarmement nucléaire serait dans l'intérêt de l'humanité (...). Dans ce contexte, les négociations actuellement en cours sur « un traité interdisant les essais d'armes nucléaires et un protocole relatif aux explosions nucléaires à des fins pacifiques (...) devraient être conclues d'urgence (...). » *(Il s'agit des négociations commencées en 1977 entre les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne.)* « Plusieurs Etats non dotés d'armes nucléaires ont dit qu'il serait encourageant pour la communauté internationale qu'en attendant la conclusion de ce traité les Etats dotés d'armes nucléaires s'abtiennent tous de procéder à des essais. Quelques Etats dotés d'armes nucléaires ont émis des avis différents » *(il s'agit de la France et de la Chine).*

Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. sont invités à conclure « au plus tôt » *l'accord sur la limitation des armements nucléaires (SALT 2). Les progrès en matière de* « facilités » *par des mesures* « politiques » *et* « juridiques » *visant à renforcer la sécurité des Etats et* « par des progrès en matière de limitation et de réduction des forces armées et des armements classiques des Etats dotés d'armes nucléaires et d'autres Etats dans les régions concernées (...).

» Tous les Etats devraient participer activement aux efforts visant à instaurer des conditions dans les relations internationales entre Etats qui permettent de s'accorder sur un code de conduite pacifique des nations dans les affaires internationales, et qui excluraient la possibilité du recours ou de la menace du recours aux armes nucléaires (...).

» Les Etats dotés d'armes nucléaires *sont priés de donner des* assurances aux Etats non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace du recours aux armes nucléaires. (...)

» La création de zones exemptes d'armes nucléaires sur la base d'arrangements librement conclus entre les Etats de la région intéressée constitue une mesure importante de désarmement. Le processus de création de telles zones dans différentes parties du monde devrait être encouragé (...). » *Les Etats intéressés sont invités à* « assurer la pleine application » *du traité interdisant les armes nucléaires en Amérique latine (traité de Tlatelolco) ; il est souhaité que l'* « objectif » *de la dénucléarisation de l'Afrique fixé par l'Organisation de l'unité africaine* « ne soit pas compromis » *et que soit examinée sérieusement la création d'une zone dénucléarisée au Proche-Orient.* « En attendant sa création, les Etats de la région devraient déclarer solennellement qu'ils s'abstiendront (...) de produire, d'acquérir ou de détenir, de quelque autre manière que ce soit, des armes nucléaires et des dispositifs explosifs nucléaires, et d'autoriser la mise en place de telles armes sur leur territoire par toute tierce partie, *et devraient acepter de* soumettre toutes leurs activités nucléaires aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique. (...)

» Il est impératif d'empêcher la prolifération des armes nucléaires (...) », *mais* « les mesures de non-prolifération ne devraient pas entraver le plein exercice du droit inaliénable qu'ont tous les Etats d'appliquer et de développer leurs programmes d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire aux fins du développement économique et social (...). Tous les Etats devraient également avoir accès aux techniques, matériels et matériaux en vue de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et pouvoir librement les acquérir, compte tenu des besoins particuliers des pays en développement. »

Le programme d'action propose aussi la conclusion de traités interdisant les armes chimiques et radiologiques et l'adoption de mesures tendant à prévenir l'apparition de nouveaux types d'armes de destruction massive.

Il poursuit : « En même temps que les négociations sur les mesures de désarmement nucléaire, la limitation et la réduction progressive des forces et des armes classiques devraient être résolument poursuivies. (...) En particulier, l'instauration d'une situation plus stable en Europe à un niveau inférieur du potentiel militaire, en assurant une égalité et une parité approximatives et le maintien de la sécurité de tous les Etats et en respectant pleinement les intérêts sur le plan de la sécurité et l'indépendance des Etats ne faisant pas partie d'alliances militaires (...), permettrait de renforcer la sécurité en Europe et constituerait une étape importante vers le renforcement de la paix et de la sécurité internationales. Les efforts actuellement déployés à cette fin devraient être poursuivis avec la plus grande énergie. » *(Allusion aux négociations de Vienne dites M.B.F.R.)* « Des consultations et conférences bilatérales, régionales et multinationales devraient être organisées (...) pour examiner différents aspects du désarmement classique. (...)

» Des consultations sur la limitation de tout type de transfert international d'armes classiques devraient être entreprises entre les principaux pays fournisseurs et acquéreurs d'armes, reposant sur le principe de la non-diminution de la sécurité des parties. (...)

» Une réduction progressive des budgets militaires sur une base mutuellement convenue, par exemple en chiffres absolus ou en pourcentage, particulièrement de la *part des Etats dotés* d'armes nucléaires et d'autres Etats militairement importants, serait une mesure qui contribuerait à freiner la course aux armements. (...)

» Pour faciliter la conclusion et l'application effective des accords de désarmement et créer un climat de confiance, les Etats devraient accepter l'inclusion de dispositions adéquates de vérification dans ces accords. (...)

» Il faudrait que le secrétaire général des Nations unies entreprenne, avec le concours d'un groupe d'experts gouvernementaux qualifiés (...), une étude en profondeur des rapports entre le désarmement et le développement.

» Pendant et après l'application du programme de désarmement général et complet, il conviendrait de prendre (...) les mesures nécessaires au maintien de la paix et de la sécurité internationales, y compris des mesures en vertu desquelles les Etats seraient tenus de mettre à la disposition de l'Organisation des Nations unies des effectifs convenus nécessaires à la constitution d'une force de paix internationale. (...) Dans le contexte du désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace, les Etats ne pourront avoir à leur disposition que les effectifs, installations, armements et forces non nucléaires qui sont reconnus nécessaires pour maintenir l'ordre intérieur et protéger la sécurité personnelle des citoyens et pour leur permettre de fournir l'appui et le personnel convenu pour une force de paix des Nations unies.

IV. — Mécanisme

» (...) Deux types d'organes sont nécessaires (...) : des organes délibérants et des organes de négociations. Tous les Etats membres devraient être représentés dans le premier groupe d'organes. Pour le second groupe, en revanche, il serait préférable de prévoir une composition relativement limitée.

» L'Organisation des Nations unies (...) est investie d'un rôle central et d'une responsabilité primordiale dans le domaine du désarmement. (...) L'Assemblée générale a été et devrait rester le principal organe délibérant de l'Organisation des Nations unies dans le domaine du désarmement. » *L'Assemblée* « crée (...) une Commission du désarmement composée de tous les Etats membres de l'Organisation (...) dont la fonction sera d'examiner divers problèmes dans le domaine du désarmement et de faire des recommandations à leur sujet. » *Elle* « devrait, entre autres, examiner les éléments d'un programme global de désarmement. (...) La Commission n'épargnera aucun effort pour que les décisions sur les questions de fond soient, dans la mesure du possible, adoptées par consensus. » *(Cette Commission remplace la Commission permanente du désarmement, créée en 1952, formée également de tous les Etats membres, et qui n'a pas siégé depuis une vingtaine d'années.)*

L'Assemblée des Nations unies rend hommage au travail de l' « organisme international de négociation qui se réunit depuis le 14 mars 1962 ». *(Il s'agit de la conférence dite de Genève, qui n'est pas un organisme des Nations unies. Elle est co-présidée par les Etats-Unis et l'U.R.S.S., mais ni la France ni la Chine n'y siègent.) Le document final poursuit :* « L'Assemblée est profondément consciente de la nécessité persistante de disposer d'un forum multilatéral unique de négociation sur le désarmement, de dimension limitée, et prenant ses décisions par consensus. Elle attache une grande importance à ce que tous les Etats dotés d'armes nucléaires participent à un organisme de négociation constitué d'une manière appropriée, le Comité du désarmement (...). Le Comité sera ouvert à la participation des Etats dotés d'armes nucléaires et à celle de trente-deux à trente-cinq autres Etats, *choisis en* consultation avec le président de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale (...), la composition du Comité du désarmement sera réexaminée à intervalles réguliers. »

Le Comité « conduira ses travaux sur la base du consensus », *son secrétaire sera nommé par le secrétaire général de l'ONU ; la présidence sera assurée par tous les membres, par rotation mensuelle. Le Comité adoptera son ordre du jour, et les Etats non membres pourront lui exprimer leurs vues.*

Le document final prie enfin le secrétaire général de communiquer à la Commission et au Comité du désarmement les diverses propositions faites à l'Assemblée générale. Le document en énumère trente-trois, aussi diverses que la proposition du Libéria pour « une déclaration sur une nouvelle philosophie du désarmement » *et les propositions françaises pour la création d'une agence internationale de satellites de contrôle, d'un institut de recherche sur le désarmement, et d'un fonds international du désarmement pour le développement.*

Le sort des propositions françaises

LA France a fait quatre propositions à la session extraordinaire des Nations unies pour le désarmement (23 mai-1er juillet 1978) :

1) *Une réforme des institutions* qui a été adoptée *(voir ci-dessus) ;*

2) *La création d'une agence internationale de satellites de contrôle* qui espionneraient l'univers pour le compte de la communauté internationale comme les Etats-Unis et l'U.R.S.S. le font pour leur propre compte. L'Assemblée des Nations unies a demandé, le 16 décembre 1978, au secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, de recueillir avant le 31 mars les vues des Etats membres sur cette proposition, d'en étudier les implications techniques, juridiques et financières avec un groupe d'experts et de faire un rapport à la prochaine session. La résolution a été adoptée sans opposition par 122 voix « pour » et 17 abstentions. Tous les membres de la Communauté européenne et de l'OTAN ont voté « pour », sauf les Etats-Unis. L'U.R.S.S. et les pays de l'Europe de l'Est, à l'exception de la Roumanie et de la Yougoslavie, se sont abstenus. Se sont également abstenus volontairement, l'Angola, Cuba, le Yémen du Sud, l'Ethiopie, le Mozambique, le Soudan et l'Etat de Sao-Tomé-et-Principe ;

3) *La création d'un Institut international de recherche sur le désarmement.* L'Assemblée a demandé par consensus à M. Waldheim de faire un rapport sur le sujet à la prochaine session ;

4) *La création d'un fonds de désarmement pour le développement.* L'Assemblée a décidé par consensus de transmettre le projet à un groupe d'experts.

La France a, en outre, proposé aux trente-cinq Etats d'Europe et d'Amérique du Nord signataires des accords d'Helsinki (C.S.C.E.), plus *l'Albanie* (c'est-à-dire la totalité des Etats européens, ainsi que les Etats-Unis et le Canada), de réunir *une conférence sur le désarmement en Europe, de l'Atlantique à l'Oural.* La proposition française prévoit deux phases : 1) le renforcement des « *mesures de confiance* » prévues à Helsinki (notification des mouvements militaires et des manœuvres) ; 2) la limitation puis la réduction des armements classiques à forte capacité offensive (chars, artillerie, avions de combat). Quelques gouvernements ont indiqué un certain intérêt : l'Allemagne fédérale, l'Italie, la Roumanie, la Suisse, la Yougoslavie. Au cours de la dernière session du conseil de l'OTAN (7 et 8 décembre 1978), les alliés atlantiques ont procédé, selon les termes du communiqué, à un échange de vues « *utile* » sur « *les perspectives* » que la proposition française « *pourrait ouvrir pour le renforcement de la confiance et de la sécurité* » en Europe. — M. D.

هكذا من الاصل

LA STRATÉGIE SOVIÉTIQUE EN ASIE DU SUD-EST

Le Japon s'inquiète des développements de la « lutte pour le Pacifique »

De notre correspondant

Tokyo. — *Du point de vue* stratégique, les récents *événements du* Cambodge apparaissent aux Japonais comme la première *« réponse » asiatique des* Soviétiques pour briser l'*encerclement* dont ils estiment être victimes depuis la *création d'une « alliance »* tripartite américano-nippo-chinoise, scellée au cours de ces six derniers mois par le traité d'amitié entre Pékin et Tokyo (signé en *août), et la normalisation* des relations sino- *américaines, en décembre*.

Vu de Tokyo, s'il s'agit là surtout de la confirmation de l'émergence de deux *« blocs »* régionaux. Sans croire en la réalité d'un complot *soviétique* en Asie, les Japonais estiment que l'*intervention du Vietnam* au Cambodge, tout *en semblant* ces derniers temps inéluctable, a très vraisemblablement été accélérée par ce qui peut passer pour un *alignement sino-nippo-américain*.

Pour les *experts* japonais, l'*extension de l'influence soviétique en* Indochine a, certes, pour but de se ménager un ancrage territorial de taille en Asie, en visant à terme la création, sous le contrôle de Hanoï, d'une Fédération indochinoise. Mais *cette politique s'insère surtout dans une stratégie plus globale dont* l'objectif est la suprématie sur les mers, en l'occurrence dans l'océan Pacifique, qui apparaît, vu de Tokyo, comme la nouvelle *« zone des tempêtes »* en cette fin de siècle.

Pour M. Momoi, professeur au Collège *national de défense et expert* en questions stratégiques, *« si on tient compte d'un équilibre des forces à l'Ouest, dans l'Atlantique et la Méditerranée, c'est désormais le Pacifique qui est et sera le point de convergence des tensions : rivalité pour les routes maritimes, pour les zones de pêche, les richesses sous-marines et, surtout, la suprématie militaire. »* Telle est aussi, mais plus nuancée, l'opinion de M. Mansfield, ambassadeur des *Etats*-Unis à Tokyo, qui, à plusieurs reprises, a parlé *« du début d'une ère du Pacifique »* et déclarait *récemment : « L'accroissement de la présence militaire soviétique dans cette région est une réalité que nous ne pouvons ignorer. »*

Même en tenant compte de l'intérêt que les dirigeants japonais peuvent *avoir à grossir la menace soviétique pour légitimer*, aux yeux de leur opinion, la modernisation du potentiel militaire nippon, le renforcement de la présence soviétique dans le Pacifique est difficilement contestable.

L'U.R.S.S. aligne *dans cette région* 125 *sous-marins* (dont 50 *nucléaires*, certains équipés de missiles balistiques *SS-N-18*, d'une portée de 10 000 kilomètres, et donc capables d'atteindre New-York). Au total, un tiers de la marine de guerre *russe*, *allant du croiseur à l'escorteur* en *passant par* les navires de ravitaillement, se trouve dans le Pacifique. Comparativement plus faible que celle de la mer du Nord, de la Baltique et de la mer Noire, *cette* flotte est en train de rattraper *son retard*.

Bientôt, estiment les Japonais, l'aviation (près de 2 000 appareils, dont 500 bombardiers) sera renforcée par des bombardiers supersoniques *Backfire* et des appareils à décollage vertical. *« Avant l'été, avance-t-on à l'agence de défense* nippone, *apparaîtra dans le Pacifique une porte-avions du type* Kiev *(40 000 tonnes) : il s'agira vraisemblablement du* Minsk, *actuellement en mer Noire, ou d'un bâtiment plus récent. »* Les *spéculations des* Japonais sont étayées par la livraison à l'U.R.S.S., en octobre par un chantier naval nippon, d'une cale flottante *de 80 000* tonnes destinées *au* port de Vladivostok (*le Monde* du 6 octobre 1978), qui pourrait servir à la réparation de tels bâtiments.

Les *Soviétiques* seraient, d'autre *part, en train de construire* en Sibérie deux nouvelles bases pour leurs sous-marins nucléaires. Ils disposent de trois ports d'importance stratégique : Vladivostok, Sovietskaya-Gavan et Petropavlovsk. *Les* nouvelles bases, *situées près de* Vladivostok, seraient utilisées pour des sous-marins *Delta-II* et *Delta-III*. Ils auraient pour zone de lancement de leurs missiles *SS-N-18* la partie sud *de la mer d'Okhotsk, au nord de l'archipel des Kouriles*. Il semble bien être confirmé par les services de renseignements occidentaux que des missiles balistiques à portée intermédiaire (I.R.B.M.) de type *SS-20* sont employés près d'Irkoutsk, *Oulan-Oude, Chita et Komsomolsk*.

La faiblesse de la flotte soviétique du Pacifique tenait, jusqu'à présent, à son manque de bases de ravitaillement. Les Japonais pensent qu'il est de plus en plus probable que *Moscou* créera une telle base dans *la baie de Cam-Ranh au Vietnam et, pourquoi pas, au Cambodge*, à Kompong-Som, l'ancienne Sihanoukville.

Le déploiement des nouvelles forces soviétiques dans le Pacifique *devrait être achevé en 1980, estime-t-on à Tokyo. Il aura incontestablement un impact sur l'équilibre stratégique* de la région ; la VIIe flotte américaine alignant cinquante-cinq navires dont deux porte-avions et cinq croiseurs. Technologiquement, les Etats-Unis, fermement ancrés sur la ligne des grands archipels (Japon, *Okinawa, Philippines), comme en témoigne* la signature *début* janvier de l'accord sur les bases américaines avec Manille (en discussion depuis 1975), bénéficient d'une supériorité sur les Soviétiques. Mais *qu'en sera-t-il dans* quelques *années ?*

Tous les documents de l'Agence de défense l'attestent, comme la majorité des commentaires de presse : le renforcement du potentiel *soviétique* est une menace directe contre *les côtes japonaises*.

C'est aussi une menace indirecte pour la liberté de circulation dans des mers dont le Japon dépend pour son approvisionnement en matières premières. Le Livre blanc sur la défense publié fin 1978 reconnaît que *la VIIe flotte pourrait ne pas être à même de protéger de manière satisfaisante* la marine marchande nippone et qu'il est dès lors possible de craindre un blocus économique de la part de l'U.R.S.S.

Cependant, deux écoles s'opposent. Pour la première, le Japon, étant le maillon le plus faible de l'*« alliance »* tripartite qui le lie aux Etats-Unis et à la Chine, serait la première cible en cas de conflit avec les Soviétiques. *Pour la seconde, au contraire, qui semble faire prévaloir* ses vues à l'Agence de défense nippone, Moscou chercherait moins à lancer une attaque *frontale* contre le Japon qu'à *« neutraliser »* celui-ci. Cette *« finlandisation »* de l'archipel *au cours d'un conflit lui permettrait, ensuite, d'utiliser sa technologie pour* la reconstruction de l'U.R.S.S.

Au-delà de ces scénarios, à court terme, ce qui préoccupe les Japonais davantage sans *doute* qu'un *déséquilibre numérique* des forces, qui en dernière *analyse ne signifie* pas grand-chose, compte tenu de la nature des armements modernes, *c'est l'effet psychologique* qu'auraient *sur les pays faibles d'Asie* les démonstrations de force des Soviétiques.

La *péninsule coréenne ne semble* pas, pour l'instant, être *perçue* à Tokyo comme la région la plus critique, malgré l'état de tension permanent qui y règne. Les Japonais *estiment que les grandes puissances* ont trop intérêt à maintenir le *statu quo* dans la péninsule pour qu'une des parties se lance dans une aventure quelconque en n'étant pas *assurée de l'appui* entier de son allié.

Les observateurs nippons pensent en général que Pyongyang ne peut *pas rompre totalement, en faveur de l'une ou de l'autre, l'équilibre maintenu* entre la Chine et l'U.R.S.S. La dépendance de la Corée du Nord envers ses deux alliés est encore trop grande pour qu'elle puisse se passer de l'un d'eux. Il *reste que Pyongyang* a violemment critiqué le Vietnam pour son intervention au Cambodge, se situant sans détour dans le camp chinois (*le Monde* du 14-15 janvier), ce *qui tendrait à confirmer* la tendance *de Pyongyang depuis plusieurs* mois à se rapprocher peu à peu de Pékin. Cela dit, la Corée du Nord paraît encore trop tributaire de l'U.R.S.S., en matière d'*armements notamment*, pour *aller* beaucoup plus loin.

Plus préoccupante que celle de la Corée *est*, aux yeux des Japonais, la situation du Sud-Est asiatique. Ce qui s'y passe, estiment *les Japonais*, relève d'une *« théorie des dominos »*, nouvelle manière où la vision idéologique — tel *pays* va-t-il tomber aux mains des *« communistes » ?* — a fait place à une approche uniquement stratégique : quel pays sera le premier à passer du bloc américano-nippo-chinois dans le camp soviéto-vietnamien ?

Moscou peut avoir deux tactiques en Asie du Sud-Est : soit l'intimidation, *par des démonstrations de* force répétées de sa puissance navale, soit la fourniture d'une aide à quiconque en aura besoin. Finalement, les pays de l'ASEAN ne *peuvent se sentir que faiblement rassurés par une amitié avec* la Chine, dans la mesure où celle-ci n'a rien pu faire pour protéger son allié cambodgien d'une agression *extérieure*. Ces pays peuvent en outre *se demander jusqu'à quel* point les assurances américaines sont une garantie, les Etats-Unis ne semblant en *rien disposés à s'engager* dans un nouveau conflit asiatique. *Dans ces conditions*, certains *régimes de la région pourraient être amenés à s'appuyer sur* les Soviétiques en leur accordant en échange des concessions, notamment le droit d'utiliser des ports.

Sans remettre en cause leur politique en Asie *telle qu'elle a été* définie par l'ancien premier ministre M. Fukuda, à Manille, en août 1977 (entretenir des relations amicales *aussi bien* avec les pays socialistes d'Indochine *qu'avec les* membres de l'ASEAN), Tokyo se trouve placé devant la nécessité de plus en plus évidente d'accorder un *soutien* économique entier à ces derniers pour *essayer de maintenir* la stabilité de la région. *D'autant* que le Japon est encouragé dans cette voie par les Etats-Unis et désormais par la Chine.

Les diplomates nippons reconnaissent en *privé que leur politique* envers Hanoï a échoué. En *décembre*, le ministre des affaires étrangères vietnamien, en visite à Tokyo, *assurait les Japonais* que son pays *n'interviendrait* pas militairement au Cambodge. *Non seulement le Japon* n'a pu *prévenir cette intervention* mais encore il n'a *même pas prévu* qu'elle aurait lieu aussi vite.

PHILIPPE PONS.

AFRIQUE

Maroc

DES ÉTUDIANTS DE L'UNEM EN EUROPE FONT UNE GRÈVE DE LA FAIM

Quelque deux cents étudiants appartenant à la fédération d'Europe occidentale de l'Union nationale des étudiants marocains ont entamé en France, en Belgique et en Suède, lundi 22 janvier, une grève de la faim qui devrait se terminer mercredi, jour du sixième anniversaire de l'interdiction de leur association. Ils entendent ainsi protester contre le fait que l'autorisation donnée le 9 novembre dernier par le roi Hassan II à l'UNEM de reprendre ses activités n'a pas été suivie d'effet. En outre, une précédente démarche (*le Monde* du 8 décembre) n'a pas eu d'écho auprès des autorités.

Ils protestent également contre le maintien en détention de vingt-deux étudiants interpellés avant la levée de l'interdiction et l'arrestation, par la suite, de plusieurs autres. Ils réclament la « *libération immédiate de tous les responsables et militants de l'UNEM* », en particulier MM. Belkbir, Loudyi, Srifi, Benchekroun...

Les étudiants demandent aussi que les responsables « *forcés à l'exil* » — le président de l'Union, M. Menebhi, est dans ce cas — puissent rentrer au Maroc « *pour y exercer librement leurs droits syndicaux... et préparer les conditions nécessaires à la tenue du 16e congrès de l'UNEM* », dont les locaux, à Rabat, seraient toujours encerclés par les forces de l'ordre.

Rappelant que six cents prisonniers politiques sont toujours détenus dans des conditions qui laissent souvent à désirer, le Comité de lutte contre la répression au Maroc (1) vient de publier une plaquette contenant des poèmes et des lettres écrits par Saïda Menebhi (sœur du président de l'UNEM), alors qu'elle se trouvait en prison, où elle est morte des suites d'une grève de la faim le 11 décembre 1977.

P. B.

(1) 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

● *Le Front Polisario* a annoncé, lundi 22 janvier, à Alger, que quelque deux cents soldats marocains avaient trouvé la mort au cours d'une vingtaine d'attaques lancées contre différentes localités du Sahara occidental et du sud marocain au cours des deux dernières semaines, dans le cadre de l'offensive généralisée « Houari Boumediène ». Si on ajoute ces pertes à celles des 16 et 17 janvier au nord-est d'El-Aïoun (*le Monde* du 23 janvier), les forces armées royales auraient perdu au total un millier d'hommes en quinze jours. Le Front annonce aussi le ralliement de quarante-six soldats marocains. — *(Corresp.)*

Centrafrique

Les troubles à Bangui ont fait plusieurs dizaines de morts

En dépit du démenti publié lundi après-midi 22 janvier, à Bruxelles, par l'ambassadeur du Zaïre en Belgique, il est établi qu'un détachement de troupes zaïroises est intervenu samedi à Bangui pour rétablir l'ordre dans la capitale centrafricaine, troublé par des manifestations de lycéens et d'étudiants.

Le calme semble revenu au Centrafrique où les désordres ont fait plusieurs dizaines des morts, tant du côté des manifestants que des forces de l'ordre. Cependant, la situation reste tendue à Bangui, où le couvre-feu est maintenu.

Accompagné de sept ministres, M. Henri Maïdou, premier ministre centrafricain, poursuit une visite privée en Belgique, après avoir rencontré lundi à Bruxelles plusieurs responsables de la Communauté économique européenne.

Un profond malaise

Les événements sanglants dont la capitale centrafricaine a été le théâtre *lors du dernier week-end révèlent la gravité du malaise économique et* politique qui affecte l'Empire. Bien que Bokassa Ier soit parvenu, grâce à l'aide immédiate de son voisin et allié zaïrois, à rétablir l'ordre, les causes profondes de l'explosion spontanée dont les lycéens et étudiants ont donné le signal persistent, aggravées par les rancœurs nées d'une tuerie dont nul ne peut encore indiquer le nombre exact des victimes.

Maître absolu du pays depuis qu'il s'est emparé du pouvoir par la force au cours de la nuit du 31 décembre 1965 au 1er janvier 1966, l'empereur Bokassa n'a jamais esquissé la moindre politique économique ou financière. Les Centrafricains vivent, en fait, en économie de subsistance, et les principales productions nationales sont pour la plupart en régression. L'année dernière, le déficit de la balance commerciale a dépassé 2 milliards de francs C.F.A. (1). La production de diamants est tombée de plus de 500 000 carats au moment de l'accession du pays à l'indépendance à moins de 300 000 carats depuis plusieurs années.

Dans le domaine agricole, on constate également une baisse régulière des productions de coton et de café. La première est passée de 41 000 à 27 800 tonnes de 1977 à 1978, et la seconde de 12 000 à 11 000 tonnes pendant la même période. Seule l'exploitation forestière connaît un certain essor, tandis que les dirigeants de Bangui continuent de placer de sérieux espoirs dans la mise en valeur de leurs ressources en uranium. Cependant, les experts restent relativement sceptiques sur ce dernier point, car l'uranium du Centrafrique est sévèrement concurrencé par celui du Niger et, en raison de l'absence totale d'infrastructures, il faudrait, pour son exploitation, faire des investissements considérables auxquels le pays ne peut pas faire face.

Les finances publiques centrafricaines se trouvent dans un état désastreux. En sept ans, de 1970 à 1977, *le déficit budgétaire est passé* de 1 à 6 milliards de francs C.F.A., et le budget de 1978-1979 a été établi en déséquilibre. L'ensemble de la dette centrafricaine intérieure et extérieure dépasse 70 milliards de francs C.F.A., ce qui représente près de cinq années de recettes fiscales.

Le fossé ne cesse de s'élargir entre une minorité de possédants, appartenant, pour la plupart, à l'élite politique, et une population qui ressent de plus en plus lourdement les effets d'une inflation galopante. En un an, le prix du sucre a triplé, celui de la viande a quadruplé. En revanche, les traitements des fonctionnaires sont payés avec un retard considérable, de même que les bourses d'études et la plupart des dépenses effectuées par l'Etat. On s'étonne que l'empereur ait précisément choisi le moment où beaucoup de parents attendent un hypothétique salaire pour exiger d'eux qu'ils achètent à leurs enfants un uniforme dont il entendait, la semaine dernière encore, imposer le port obligatoire dans les établissements d'enseignement. Cette mesure ne pouvait qu'accroître l'impopularité de l'empereur et mobiliser contre lui une opinion publique de plus en plus mécontente depuis le sacre de décembre 1977, dont l'ensemble des dépenses dépasserait 8 milliards de francs C.F.A.

Faisant allusion à la résidence impériale, les manifestants de vendredi et samedi affirmaient : « *La cour est à Berengo, mais la république est à Bangui* ». Même si le retour à l'Etat républicain n'est pas pour demain, une relance de l'agitation paraît prévisible. En effet, en l'absence de vie politique démocratique, de liberté de réunion ou même d'information, les contestataires centrafricains, irrités de voir que les phantasmes impériaux vouent leur pays à la risée de l'opinion internationale, deviennent à la fois plus nombreux et plus agressifs.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) 1 franc CFA = 0,02 franc.

LE DÉBAT

LE SCRUTIN DE JUIN

(Suite de la première page.)

Dans le débat sur l'élargissement de l'Europe tel qu'il est engagé, il n'y a guère que le parti communiste dont la doctrine recueille une quasi-unanimité. En dépit des oppositions manifestées par des intellectuels comme MM. Jean Elleinstein et Jean Rony (favorables aux thèses des P.C. italien et espagnol), l'hostilité à l'Europe telle qu'elle existe, et à son élargissement tel qu'il est prévu, est pratiquement sans faille. Le centralisme démocratique s'ajoutant à cette cohérence, on comprend que le parti communiste français ait été le premier à faire connaître les noms de ses candidats : la composition de la liste ne donnait pas lieu à des dosages et des négociations politiques particulières.

L'autre parti, en majorité méfiant et, *en tout cas, hostile à la politique* européenne actuelle, est le R.P.R. L'« appel de Cochin », lancé le 6 décembre par M. Jacques Chirac, a sans doute surpris, par sa brutalité, nombre d'élus. Il n'en demeure pas moins que les gaullistes ont toujours été circonspects à l'égard de l'Europe, et que ce sentiment se traduit aujourd'hui par une vigilance accrue exprimée tant par le groupe parlementaire que par le président du mouvement.

Pour autant, le R.P.R. ne publiera pas sa propre liste à bref délai. A l'occasion d'une prochaine réunion du comité central et d'un congrès extraordinaire, au mois de mars, il désignera ceux des siens qui devront figurer dans une équipe de « *sensibilité gaulliste* » qu'animera M. Chirac (*le Monde* du 23 janvier). M. Michel Debré, qui est le plus ombrageux des héritiers du général sur cette question, souhaite que son comité pour l'indépendance et l'unité de la France soit « *présent dans la campagne électorale* », sans que cela implique nécessairement qu'il conduise lui-même une liste.

Au sein du parti socialiste, il y a débat sur l'Europe. Si, en 1973 au congrès de Bagnolet, le P.S. était parvenu à adopter une thèse européenne, c'était un peu parce que M. François Mitterrand menaçait de donner sa démission ; et cette thèse est essentiellement un compromis. Après tout, dans le courant socialiste, la tradition fédéraliste est forte. Et ce sujet reste un point de clivage important, puisque c'est notamment à partir de la dénonciation d'une « *dérive du parti* » sur l'Europe que MM. Mauroy et Rocard se sont séparés du premier secrétaire. C'est également en raison des positions du CERES sur l'Europe que M. Mauroy a précisé qu'il ne souhaitait plus associer les amis de M. Chevènement à la direction du parti.

Ces raisons font que le P.S. ne peut pas arrêter sa liste de candidats avant son congrès du mois d'avril.

Les radicaux de gauche n'ont pas encore tranché la question de savoir s'ils présenteront leur propre liste ou s'ils s'associeront à celle du P.S. Ils attendent non seulement les élections cantonales, mais aussi que leur puissant allié socialiste ait lui-même élaboré sa stratégie.

Les résistances des centristes

A l'U.D.F., la préparation du scrutin de juin suscite actuellement de vives tensions. En particulier en raison du mécontentement de certains centristes.

C'est une fois de plus M. Michel Poniatowski qui sert de catalyseur à la colère des démocrates-sociaux : parce qu'il s'est quelque peu avancé sur la date de la publication de la liste U.D.F. (*le Monde* du 20 janvier), l'ancien ministre d'Etat se fait vertement reprendre, dans un éditorial de *Démocratie moderne*, par M. André Diligent, secrétaire général du C.D.S. Celui-ci affirme que l'union n'a encore arrêté ni la « *définition politique* » de sa liste, ni la date à laquelle elle sera rendue publique, et que l'« *indépendance d'esprit* » de l'ancien ministre est parfois bien gênante.

Sur ce point, M. Diligent rejoint certains dirigeants de l'U.D.F. eux-mêmes, M. Pinton notamment, qui ont jugé pour le moins inopportunes les « *révélations* » de M. Poniatowski devant la presse anglo-américaine, le 18 janvier. Il n'en demeure pas moins que le président d'honneur du P.R., qui est aussi, on le sait, un ami très proche du président de la République, ne s'est peut-être pas engagé tout à fait à la légère. En particulier en parlant de liste « *élargie* », il a confirmé la thèse selon laquelle il n'y aurait pas, le 10 juin, une liste « U.D.F. », mais peut-être bien plutôt une liste des « européens de la majorité » que semble bien devoir conduire Mme Veil, ministre de la santé et de la famille. L'ancien ministre d'Etat a aussi eu le tort de laisser comprendre que ces questions se négocient plus à l'Elysée qu'au conseil de l'U.D.F...

La colère des centristes a, en fait, des motivations profondes et d'autres conjoncturelles. Les raisons de fond sont que les amis de M. Lecanuet reprochent au chef de l'Etat de trop en faire pour rassurer le R.P.R. ; et, en particulier, d'affirmer trop souvent que sa politique européenne actuelle est dans le droit fil de celle du général de Gaulle. Pour un parti d'origine démocrate-chrétienne, dont la cause essentielle de l'opposition au fondateur de la Ve République, fut, justement, le désaccord sur l'Europe, la constatation est, en effet, amère.

Les raisons conjoncturelles tiennent à l'approche de la réunion, le prochain week-end, du conseil politique du C.D.S. et, bien sûr, aux négociations en cours pour la constitution de la liste U.D.F. Il n'est jamais mauvais pour des responsables politiques de donner du poing sur la table et de manifester de la fermeté à quelques jours de la session d'une importante instance interne : cela raffermit les militants et assure une bonne « couverture » journalistique. A cela s'ajoute, pour M. Diligent, la déception de ne pas avoir obtenu de présenter le rapport sur l'Europe lors du congrès de l'U.D.F., les 17 et 18 février (à l'unanimité, le 9 janvier, le conseil politique de l'U.D.F., dont fait partie le secrétaire général du C.D.S., a décidé de confier cette tâche à M. Michel Pinton).

Surtout, une telle attitude de rudesse permet de faire monter les enchères dans la discussion sur le nombre de places attribuées à chacun sur la liste commune. Ainsi laisse-t-on planer, à nouveau, la menace d'une liste C.D.S. « autonome », solution que les responsables du C.D.S. sont loin de tous souhaiter...

Il reste que les dirigeants démocrates-sociaux sont bel et bien dans une position délicate vis-à-vis de leurs troupes. En fait, ce ne sont pas tant les assurances données par M. Giscard d'Estaing aux gaullistes qui les chagrinent que l'obligation dans laquelle ils se trouvent eux-mêmes d'« oublier » que leur parti rassemble — rassemblait ? — bon nombre des véritables défenseurs de la supranationalité et du fédéralisme européen. Face au confédéralisme désormais officiel, ils sont convaincus qu'une part importante de leurs militants se sent aujourd'hui flouée et s'apprête à leur faire grief d'avoir payé l'entrée dans la majorité par l'abandon d'une de leurs originalités doctrinales.

Fédération/confédération : c'est le débat fondamental qu'évitent avec soin les formations non gaullistes de la majorité, de même que le parti socialiste, depuis qu'il s'agit de donner à l'Europe des structures nouvelles.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

● *M. Pierre Poujade*, secrétaire général de l'Union pour la défense des libertés (U.D.L.) s'est déclaré convaincu, dimanche 21 janvier, à Lyon, que la liste que présentera ce nouveau mouvement aux élections européennes obtiendra « *autant de voix que l'Union de défense des commerçants et artisans en 1956* ».

[Aux élections législatives du 2 janvier 1956, le mouvement de M. Poujade avait recueilli 1 million 292 675 voix, soit 10,9 % des suffrages exprimés.]

AMÉRIQUES

Nicaragua

UN NOUVEAU FRONT PATRIOTIQUE REGROUPERAIT LES SANDINISTES ET DES FORMATIONS DE L'OPPOSITION

Caracas *(A.F.P.)*. — La violence « *est l'unique moyen de parvenir à la paix au Nicaragua, étant donné que Somoza ne propose aucune autre solution* », ont déclaré lundi 22 janvier à Caracas au cours d'une conférence de presse des représentants du « groupe des douze », composé de personnalités opposées au régime.

Ces derniers se trouvent au Venezuela afin de mettre sur pied avec d'autres opposants un front patriotique se proposant de renverser le général Somoza. Le front regroupera les « douze », mais aussi les guérilleros du Front sandiniste, le parti social-chrétien, le Mouvement du peuple uni (composé de différents mouvements de gauche), des associations féminines, estudiantines, professionnelles, des syndicats et la Centrale des travailleurs du Nicaragua.

Les représentants du « groupe des douze » ont indiqué que trois principes fondamentaux inspireront le front patriotique : le nationalisme, la démocratie et la justice. Ils ont critiqué le manque de fermeté du président Carter vis-à-vis du président Somoza, et ils ont demandé à l'Organisation des Etats américains de prendre des sanctions contre le régime.

● *Le département d'Etat* a laissé entendre le lundi 22 janvier que le gouvernement américain pourrait prendre des mesures de représailles contre le président Somoza à la suite du rejet des nouvelles propositions pour un référendum national. Vendredi, le président Somoza a déclaré : « *Si l'on veut que je quitte le Nicaragua, ce ne sera que par la force.* » — *(A.F.P.)*

El Salvador

Mgr ROMERO EXCOMMUNIE LES RESPONSABLES DE LA TUERIE DANS UN LOCAL PAROISSIAL DE LA CAPITALE

Lançant un défi au gouvernement, l'archevêque Mgr Arnulfo Romero a excommunié les instigateurs et les auteurs du meurtre de quatre jeunes gens et d'un prêtre, samedi, dans la banlieue de San-Salvador (*le Monde* du 23 janvier).

Selon l'archevêque, les jeunes gens et le prêtre ont été tués lors de l'attaque d'un local paroissial où ils étaient réunis pour le catéchisme. Selon la garde nationale, ils sont morts lorsque des soldats, voulant interrompre une réunion subversive, sont intervenus. L'archevêque a également, dans une homélie dont le texte a été publié lundi, qualifié de « mensonges » les propos du président Carlos Humberto Romero, assurant qu'il n'y a aucun prisonnier politique au Salvador.

En voyage officiel au Mexique, le président Carlos Humberto Romero a affirmé, d'autre part, que la conférence des évêques d'Amérique latine, qui doit se réunir samedi à Puebla, pourrait contribuer à réorienter une Eglise en crise. Il a démenti que l'Eglise soit persécutée dans son pays, mais a reproché à certains membres du clergé salvadorien d'avoir pris position contre lui. Il a affirmé qu'un prélat, qu'il a simplement désigné comme « *l'archevêque, dont la candidature a été présentée pour un prix Nobel* », s'est souvent servi de sa fonction pour faire de la propogande antigouvernementale. Il s'agit bien entendu de Mgr Romero.

De son côté, la garde nationale salvadorienne a fait traduire, lundi, devant la justice quarante personnes arrêtées à la suite de la fusillade de samedi. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

CRÉATION D'UN INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES

M. Thierry de Montbrial a été nommé vendredi 19 janvier secrétaire général de l'Institut français des relations internationales (IFRI). Il en sera prochainement nommé directeur. L'IFRI est né d'un changement de statut de l'actuel Centre d'études de politique étrangère, qui va étendre ses activités et qui absorbera divers organismes. L'IFRI sera présidé par M. Louis Joxe, ambassadeur de France, et aura pour vice-président M. Jean Laloy, ancien directeur général des relations culturelles du ministère des affaires étrangères, qui occupaient tous deux des fonctions analogues au Centre de politique étrangère. L'IFRI sera un centre de recherches et de communications indépendant et « *pluripartisan* » (M. Jean-Pierre Cot, du parti socialiste, fait parti de son conseil d'administration).

M. de Montbrial, qui dirigeait le Centre d'analyses et de prévision du ministère des affaires étrangères, sera remplacé par M. Jean-Louis Gergorin. Ce centre, créé par M. Jobert en 1973, est directement rattaché au ministre des affaires étrangères. M. François-Poncet l'a chargé d'une mission de rapprochement avec le monde intellectuel et d'une mission de réflexion sur les conséquences des changements d'équilibres mondiaux politiques, stratégiques et économiques.

[M. de Montbrial, né en 1943, ancien élève de Polytechnique, ingénieur des mines, a été maître de conférences à Polytechnique et chargé de mission au commissariat au Plan. Il dirigeait le Centre d'analyses depuis sa création.]

[M. Gergorin, né en 1946, ancien élève de Polytechnique et de l'ENA, maître des requêtes au Conseil d'Etat et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, était l'adjoint de M. de Montbrial, également depuis la création du Centre d'analyses et de prévision.]

LE DIFFÉREND ENTRE BONN ET PARIS

Les ministres de l'agriculture des Neuf pourraient se réunir le 29 janvier à Bruxelles

Bruxelles (Communautés européennes). — *Une nouvelle réunion secrète franco-allemande s'est tenue, lundi 22 janvier, à Bruxelles, afin d'essayer de trouver un terrain d'entente sur l'affaire des montants compensatoires monétaires (M.C.M.), laquelle fait obstacle à l'entrée en vigueur du système monétaire européen (S.M.E.). Y ont participé, comme ce fut le cas lors de la précédente réunion de ce type le 15 décembre, MM. François-Poncet, Guenscher, Ertl et Méhaignerie, respectivement ministres des affaires étrangères et ministres de l'agriculture des deux pays. En outre, M. Gundelach, le vice-président de la Commission européenne, chargé des affaires agricoles, était cette fois présent.*

Dans l'hypothèse où la réunion aura permis d'esquisser un compromis, celui-ci pourrait être soumis par MM. Ertl et Méhaignerie à leurs sept collègues, le 25 janvier, à Berlin, où tous les ministres de l'agriculture se retrouvent pour la « Semaine verte ». S'ils réagissent favorablement, un conseil des ministres de l'agriculture pourrait être convoqué pour le 29 janvier à Bruxelles, afin de voir les choses plus en détail. Toujours selon ce scénario, les ultimes arbitrages seraient ensuite rendus lors d'une réunion conjointe que les ministres des affaires étrangères, des finances et de l'agriculture tiendraient le 6 février.

De notre correspondant

Les Français considèrent que les dispositions agri-monétaires actuelles créent des distorsions de concurrence au profit des pays à monnaie forte, surtout de l'Allemagne fédérale : les exploitants allemands et, dans une moindre mesure, bénéluxiens bénéficient tout à la fois de surprix à l'intérieur et de subventions (les M.C.M.) pour exporter. Ces distorsions de concurrence, expliquent-ils, deviennent de moins en moins supportables pour l'agriculture française et il faut donc au moins empêcher qu'elles ne s'accentuent. Pour ce faire, Paris veut obtenir l'engagement ferme que les modifications de parité, qui surviendront éventuellement au sein du S.M.E., seront répercutées sur les prix agricoles dans un délai maximum d'un an et, par là même, qu'au bout de ce délai d'un an, tout nouveau M.C.M. sera obligatoirement supprimé.

Les Allemands ne sont pas hostiles à l'idée, mais ils veulent éviter qu'un tel engagement puisse avoir comme conséquence chez eux une baisses nette des prix payés à leurs agriculteurs.

Aussi l'un des objets des conversations est-il d'essayer de s'entendre sur la manière de coordonner la mise en œuvre des décisions concernant les prix de campagne et de celles ayant trait à la résorption des M.C.M. Les discussions portent aussi sur les modalités de l'élimination progressive des M.C.M. existants. En outre, il est vraisemblable que les ministres explorent d'autres voies qui auraient comme caractéristique de dissocier l'aspect prix intérieurs et l'aspect subventions à l'exportation (1).

La participation de M. Gundelach à la réunion de lundi s'explique d'autant plus que c'est en principe mercredi 25 janvier que la Commission doit adopter ses propositions sur les prix de campagne. Il est clair que la perspective d'un « gel » des prix communs établis en unités de compte n'est pas de nature à faciliter un règlement de l'affaire des M.C.M. Car alors le gouvernement allemand — du moins si l'on entend commencer tout de suite à réduire les M.C.M. existants — devra affronter une baisse nette des prix payés à ses agriculteurs.

C'est pourtant sur cette hypothèse du « gel » que la Commission continuait à travailler au moins jusqu'à lundi. Toutefois il s'agirait d'une position tactique : elle proposerait le « gel » des prix en unités de compte, car elle l'estime économiquement justifié ; mais, en cours de négociations, pour rendre possible une première démobilisation des M.C.M. allemands, elle se résignerait à un relèvement moyen des prix en unités de compte de l'ordre de 2 %.

De surcroît, M. Gundelach a l'intention de soumettre aux gouvernements membres deux importantes mesures de gestion destinées à limiter la tendance aux excédents qui caractérise les marchés des produits laitiers et du sucre.

● La taxe de coresponsabilité, à laquelle sont assujettis les producteurs de lait et qui est actuellement égale à 0,5 % du prix indicatif, serait portée à 2 %. Cependant les petits producteurs en seraient dispensés, à condition de livrer moins de 50 000 litres de lait par an, de disposer d'une exploitation de moins de 20 hectares et de ne pas élever plus d'une vache par hectare. La situation sur le marché serait revue trois fois par an ; en cas de variation des livraisons de lait de plus de 0,5 %, la taxe serait modifiée, mais alors de plus ou moins 1 %.

● La production de sucre, bénéficiant dans chaque Etat membre de la garantie financière de la C.E.E., serait réduite : le quota « B » passerait de 27,5 % du quota « A » actuellement à 20 %.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Pour un producteur allemand de porcs, par exemple, réduire la base de calcul des M.C.M. a pour conséquence de réduire la subvention à l'exportation dont il bénéficie, sans pour autant entraîner une baisse des prix qui lui seront payés sur le marché intérieur.

EUROPÉEN

M. Georges Marchais conduit la liste du P.C.F.

« L'Humanité » du 23 janvier a publié la liste des quatre-vingt-un candidats du P.C.F. à l'élection européenne du 10 juin. Comme prévu, c'est le secrétaire général du parti, M. Georges Marchais, qui conduit cette liste. Il est, avec M. René Piquet, le seul membre du secrétariat du P.C.F. à figurer parmi les candidats. Deux membres du bureau politique, MM. Gremetz, chargé des relations internationales, et Ansart, porte-parole du P.C.F. à l'assemblée de Strasbourg, sont également présents et à un rang leur assurant d'être élus.

Parmi les vingt premiers de la liste figurent un représentant des quatre régions du sud du pays où le P.C.F. mène une campagne, particulièrement active, contre l'élargissement de la C.E.E. Font également partie de cette « tranche », et là encore à un rang assurant leur élection, deux candidats qui ne sont pas membres du P.C.F. M. Paul Vergès est secrétaire général du P.C. de la Réunion, où les fédérations communistes locales sont devenues autonomes et se sont érigées en parti, comme dans les autres départements d'outre-mer. M. Chambeiron est secrétaire général de l'Union progressiste, qui fut naguère une importante organisation de « compagnons de route » du P.C.F. mais dont l'influence est aujourd'hui fort limitée.

En élaborant leur liste les dirigeants communistes se sont efforcés de favoriser la représentation féminine. Mme Hoffman, trente-cinq ans, membre du comité central, figure à la seconde place. On dénombre sept femmes parmi les vingt-six premiers candidats et elles représentent au total le quart des candidats choisis.

Le P.C.F. précise que ses élus à l'Assemblée de Strasbourg auront « pour tâche prioritaire de défendre résolument l'indépendance de la France, la souveraineté de son peuple, la sauvegarde de leurs intérêts », et « d'agir pour une Europe démocratique, une Europe du progrès social, de la coopération, de l'indépendance des nations et de la paix ».

La liste, élaborée par le comité central, est encore susceptible de modifications puisqu'elle est soumise à la discussion des instances de base du parti. C'est à l'occasion d'une nouvelle session, fin février, que le comité central fera son choix définitif.

La composition de la liste du P.C.F. est la suivante :

M. Georges Marchais, député du Val-de-Marne, secrétaire général du P.C.F.

Mme Jacquie Hoffman, membre du comité central (Yvelines).

MM. Gustave Ansart, député du Nord, membre du boureau politique ; Paul Verges, secrétaire du parti communiste réunionnais, ancien député de la Réunion ; Pierre Pranchere, membre du comité central, ancien député de la Corrèze ; Félix Damette, membre du comité central (Paris) ; René Piquet, membre du secrétariat (Haute-Garonne).

Mme Danielle Demarch, membre du comité central, secrétaire fédérale du Var.

MM. Maxime Gremetz, député de la Somme, membre du bureau politique ; Georges Frischman, membre du comité central (Paris) ; Robert Chambeiron, ancien député des Vosges, secrétaire général adjoint du Conseil national de la Résistance, secrétaire général de l'Union progressiste.

Mme Sylvie Leroux, adjointe au maire de Brest (Finistère).

MM. Maurice Martin, conseiller général de l'Aude, adjoint au maire de Carcassonne, membre du comité central ; Francis Wurtz, membre du comité fédéral du Bas-Rhin ; Louis Baillot, ancien député, conseiller de Paris, membre du comité central.

Mme Henriette Poirier, membre du comité central, secrétaire fédérale de la Gironde.

MM. Guy Fernandez, membre du comité central, secrétaire fédéral de l'Yonne ; Jacques Denis, membre du comité central (Val-de-Marne) ; Francis Combes, secrétaire national de l'Union des étudiants communistes (Val-d'Oise).

Mme Catherine Margate, secrétaire fédérale des Hauts-de-Seine, conseillère municipale de premier adjoint au maire du Châtillon-sous-Bagneux.

M. Dominique Buchini, maire de Sartène (Corse-Sud).

Mme Marguerite Renaudat, premiesr adjoint au maire de Bourges, conseiller général du Cher.

MM. Georges Lazzarino, député des Bouches-du-Rhône, membre du comité central, secrétaire fédéral ; Marcel Bluwal, réalisateur de télévision (Paris).

Mme Jacqueline Chonavel, député de la Seine-Saint-Denis, maire de Bagnolet.

MM. Antoine Porcu, député de Meurthe-et-Moselle ; Serge Paganelli, maire d'Audincourt, conseiller général du Doubs ; Camille Vallin, sénateur du Rhône, maire de Givors ; Paul Balmigère, député de l'Hérault, maire de Béziers.

Mme Colette Privat, député de Seine-Maritime, maire de Maromme.

MM. Georges Kioulou, maire d'Echirolles, conseiller général de l'Isère ; Maurice Andrieux, député du Pas-de-Calais, maire de Hersin-Coupigny ; Claude Lamblin, maire de Reims, conseiller général de la Marne ; Jean Baus, adjoint au maire de Thionville (Moselle).

Mme Aline Marty, adjointe au maire de Corbeil, conseillère générale de l'Essonne.

MM. Emile Jourdan, député du Gard, maire de Nîmes ; Marcel Rigout, député de la Haute-Vienne, membre du comité central.

Mme Nelly Foissac, adjointe au maire d'Albi, secrétaire fédérale du Tarn.

M. Gérard Bordu, député de Seine-et-Marne, maire de Chelles.

Mme Simone Parrot, maire d'Alenya, conseillère générale des Pyrénées-Orientales.

MM. Joseph Sangueldoce, maire de Saint-Etienne (Loire), membre du comité central ; Jean-Pierre Kahane, ancien président de d'université de Paris-Sud (Essonne) ; Daniel Lemeur, député de l'Aisne, maire de Saint-Quentin, membre du comité central ; Robert Jarry, maire du Mans, conseiller général de la Sarthe ; Vincent Labeyrie, professeur d'écologie à l'université François-Rabelais de Tours (Indre-et-Loire) ; Pierre Goldberg, député de l'Allier, maire de Montluçon.

Mme Yvonne Allegret, adjointe au maire de Valence (Drôme), membre du comité central.

MM. Paul Chastellain, maire de Tarbes (Hautes-Pyrénées), membre du comité central.

Virgile Pasquetti, conseiller municipal de Nice (Alpes-Maritimes).

Fernand Chatelain, sénateur du Val-d'Oise, maire de Persan.

Frank Marcadé, maire de Mouscardes, conseiller général des Landes.

Jean-Louis Le Corre, maire de Trignac, conseiller général de la Loire-Atlantique.

Mme Monique Perrier, adjointe au maire de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

MM. Auguste Bechler, membre du comité central, secrétaire fédéral du Haut-Rhin.

André Soury, député de Charente, maire de Pressignac.

André Faivre, conseiller général de Saône-et-Loire.

Roland Plaisance, maire d'Evreux, conseiller général de l'Eure, ancien député.

Mmes Jacqueline Gouesiard, conseiller général du Calvados ; Michelle Guillebault, membre du bureau fédéral de Maine-et-Loire.

MM. Lucien Dutard, député de la Dordogne, maire de Boulazac ; André Chène, maire de Fleury-lès-Aubrais, conseiller général du Loiret ; Jacques Garcia, conseiller général de la Côte-d'Or, maire de Montbard.

Mme Josiane Voyant, dirigeante nationale du Mouvement de la jeunesse communiste (Rhône).

M. Marcel Lemoine, ancien député, conseiller général de l'Indre.

Mme Jacqueline Boyer, secrétaire fédérale de la Haute-Marne.

MM. Marcel Drouillet, dirigeant d'organisations paysannes (Lot-et-Garonne).

M. Armand Guillemot, adjoint au maire de Lorient (Morbihan), membre du comité central.

Mme Michèle Girard, adjointe au maire de Garchizy, secrétaire fédérale de la Nièvre.

MM. Christian Benoist, adjoint au maire de Rennes (Ille-et-Vilaine) ; Henri Chaze, ancien député, maire de Cruas, conseiller général de l'Ardèche ; Raymond Philippe, maire de Mées, conseiller général, secrétaire fédéral des Alpes-de-Haute-Provence ; Alain Léger, député des Ardennes, adjoint au maire de Charleville-Mézières.

Mme Jacqueline Jallais, adjointe au maire de Poitiers (Vienne).

M. Camille Fare, conseiller général, maire de Baumes-de-Venise, membre du bureau de la chambre d'agriculture (Vaucluse).

Mme Raymonde Renard, adjointe au maire d'Alençon, secrétaire fédérale de l'Orne.

M. Edouard Quemper, conseiller général des Côtes-du-Nord, membre du bureau fédéral.

Mmes Annie Salomon, secrétaire fédérale (Oise) ; Arlette Clerc, adjointe au maire de Belfort.

MM. Guy Chavanne, maire d'Oyonnax, conseiller général de l'Ain ; Jean Papeau, conseiller général de Charente-Maritime ; Floréal Dablanc, conseiller général de Haute-Savoie.

LA RENCONTRE MARCHAIS-BERLINGUER A PORTÉ SUR « DES INITIATIVES COMMUNES »

A l'issue du passage à Rome, lundi 22 janvier, de M. Georges Marchais, le parti communiste italien a publié un communiqué qui déclare que la rencontre avec M. Enrico Berlinguer, « *dans le cadre des contacts périodiques au plus haut niveau* » entre les deux partis, a été notamment « *consacrée à la question de la préparation des élections au Parlement européen et aux initiatives communes* ».

Reparti de Rome en fin de journée, M. Georges Marchais, en arrivant à Orly, a ainsi répondu à la question d'un journaliste qui estimait que « *les partis communistes vont désunis aux élections européennes* » :

« *Je ne pense pas que le fait que les partis communistes, dans cette question européenne, tiennent compte de situations nationales concrètes et portent aussi des appréciations différentes sur la façon de résoudre cette question réponde à ce que nous appelez de la désunion. D'autant plus que l'élection européenne, ce n'est pas la lutte finale. Nous sommes convenus, avec mon ami Berlinguer, que c'était un aspect très important, évidemment, du combat et qu'il convenait de tout faire pour qu'il y ait le plus grand nombre de communistes à l'Assemblée européenne. Mais, l'élection terminée, la lutte devra se poursuivre avec les travailleurs...* »

M. Claude Cheysson mis en cause par M. Krieg, député R.P.R.

M. Pierre-Charles Krieg, député R.P.R. de Paris, demande au premier ministre, dans une question écrite, « *s'il juge admissible et convenable qu'un citoyen français, membre de la Commission des communautés européennes, prenne officiellement la parole au cours d'un congrès politique d'un parti de l'opposition* ».

M. Krieg fait allusion, sans le nommer, à M. Claude Cheysson, membre de la Commission des communautés européennes, proche du P.S., qui avait notamment participé au colloque socialiste de Lille sur l'Europe (*le Monde* du 9 novembre 1978). Le député de Paris « *voudrait savoir quelles mesures seront prises afin que de pareils faits ne se reproduisent pas, rappelant qu'à l'occasion de la dernière campagne pour les élections législatives de mars 1978, un incident analogue avait déjà été relevé et n'a donné lieu à aucune réaction de la part du gouvernement* ».

M. Krieg vise des déclarations faites par M. Cheysson le 6 mars 1978 à France-Inter, selon lesquelles la gauche, en cas de victoire aux élections législatives, ne mènerait pas une politique anti-européenne (*le Monde* du 8 mars 1978).

Dimanche encore, M. Cheysson s'était prononcé sur les problèmes européens au cours d'une interview diffusée par FR 3 (*le Monde* du 23 janvier).

Le traité instituant un conseil unique et une commission unique des Communautés européennes, publié au Journal officiel *des Communautés européennes du 13 juillet 1967, stipule dans son article 10 que « les membres de la Commission exercent leurs fonctions en pleine indépendance dans l'intérêt général des Communautés. Dans l'accomplissement de leur devoir, ils ne sollicitent ni n'acceptent d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucun organisme. Ils s'abstiennent de tout acte incompatible avec le caractère de leur fonction. Chaque Etat-membre s'engage à respecter ce caractère et à ne pas chercher à influencer les membres de la Commission dans l'exécution de leur tâche ».*

Dans l'esprit des rédacteurs du traité de Rome, l'indépendance des membres de la Commission a toujours été entendue comme celle qui devait s'affirmer face aux propositions des gouvernements. En revanche, il n'a jamais été prévu qu'il faille abandonner ses fonctions au parti dans lequel la personnalité choisie militait avant d'être nommée à la Commission.

La pratique de la vie communautaire a confirmé depuis l'origine cette tolérance. Mieux, les Anglais choisissent les membres britanniques de la Commission en fonction de leur appartenance à un parti politique, *et il a été convenu que les deux membres anglais de la Commission ne devaient pas adhérer au même parti.*

De plus, il faut se rappeler les prises de position de M. Mansholt alors président de la Commission comme socialiste néerlandais, qui n'hésitait pas à participer à des colloques où il exprimait vigoureusement son opinion. Enfin, rappelons que M. Robert Marjolin, vice-président de la Commission de 1958 à 1967, s'est présenté aux élections en 1962 comme candidat S.F.I.O. dans la 1re circonscription (Moulins) du département de l'Allier.

M. PONTILLON RÉPOND A M. DEFFERRE

M. Robert Pontillon, membre du secrétariat du P.S., a réagi à la lettre de M. Gaston Defferre précisant que les critiques figurant dans la « contribution » qu'il a signée s'adressent au sénateur des Hauts-de-Seine (*le Monde* du 23 janvier). M. Pontillon note qu'il « *a l'habitude de réserver au P.S. et à ses militants son opinion et ses appréciations sur le fonctionnement du parti, y compris celui du groupe parlementaire, qui n'est pas toujours conforme aux engagements de nos congrès, en particulier sur l'Europe* », et qu'il « *n'entend pas confier à la presse les réactions que lui suggère la dernière en date des déclarations intempestives de Gaston Defferre* ».

Le Monde

politique

Les deux ordres

(Suite de la première page.)

Et les bavures, et les injustices de la police ? Assurément — mais les dénoncera-t-on pour réclamer la loi de la jungle ou pour que l'ordre libéral soit mieux respecté ? Respecté dans son essence même qui à nom défense du pluralisme, procédures pacifiques pour le combat politique, interdiction, impossibilité pour les détenteurs du pouvoir institutionnel de se faire proclamateurs d'une Vérité imposable à tous.

Qui donc refuse aujourd'hui de préserver un tel ordre dans son *principe*, *au moment* où presque tout le monde finit par admettre que nulle part un régime né au nom du socialisme révolutionnaire n'a voulu ou n'a su le conserver, ou bien le rétablir après l'avoir aboli ?

∴

L'une des raisons en est que ce socialisme-là *s'est* réclamé partout d'une Vérité à majuscule. Il a prétendu donner, du haut du *Pouvoir, un sens* global à la vie des hommes — et un sens auquel ils devaient tous se soumettre. L'ordre politique libéral interdit au gouvernement et à l'Etat de se faire proclamateurs de sens : la laïcité est exactement cela.

Mais la volonté légitime de la gauche, c'est d'utiliser l'Etat pour changer l'ordre social au nom de la seconde valeur qui fait théoriquement l'unanimité : préserver les libertés, mais établir la justice — ou du moins plus de justice, car qui distinguera aisément et clairement entre les droits et les privilèges ?

∴

La dénonciation des injustices n'est pas un privilège des hommes qui se disent de gauche. L'aveu*glement devant* la *dimension* réelle de l'injustice n'est pas le seul fait des hommes qu'on appelle *de droite* : quelle *insouciance* à gauche pour des millions d'exclus de notre société politiquement libérale, d'exclus par rapport auxquels les *ouvriers* sont des privilégiés (1) !

∴

La caractéristique de la gauche, du moins en France, c'est plutôt *la croyance que la transformation* de la société doit et peut être effectuée, non plus en manipulant légèrement les mécanismes de l'économie libérale, mais en changeant les structures de pouvoir et de fonctionnement de l'économie, donc en donnant au politique plus de noblesse, d'en faire vraiment ce qui permet à une collectivité de maîtriser son avenir. Une collectivité dans laquelle le libéralisme politique ne serait plus faussé par la domination sociale de catégories héréditairement privilégiées. Dans laquelle aussi les gouvernants, en attendant d'éliminer le chômage, seraient les représentants de l'angoisse des chômeurs, au lieu de se pencher avec quelque froideur sur le problèmes de l'emploi.

Mais peut-on changer l'ordre économique pour changer l'ordre social sans abolir pour autant l'ordre politique libéral ? La vraie caractéristique de la droite, aujourd'hui, c'est de répondre par un non absolu. La caractéristique de la gauche, c'est de répondre oui sans avoir franchement évoqué le problème très réel que la question implique.

∴

La réponse exacte est peut-être : « Oui, *jusqu*'à un *certain point* ». Dans ce cas, il y aurait effectivement lieu de reprocher aux sociaux-démocrates des autres pays d'Europe occidentale de se comporter en hommes de droite par leur réponse négative. Mais, dans ce cas aussi, le changement de l'ordre économique serait seulement partiel et limité, ne serait-ce que pour empêcher que la naissance d'une concentration étatique du pouvoir économique n'entraîne la fin de l'ordre politique libéral.

Le débat politique français gagnerait sans doute en clarté et en sincérité si ses protagonistes acceptaient davantage de raisonner sur de telles difficultés plutôt que d'exprimer des certitudes que de moins en moins de gens partagent et donc de moins en moins de gens croient qu'ils les ont réellement.

ALFRED GROSSER.

(1) *Sur le « quart monde » en* France, on lira la récente présentation vivante de Francine de La Gorce, *la Gaffe de Dieu*, éditions Science et Service, Pierrelaye.

● RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu des travaux du congrès du M.R.G., le nom de l'un des orateurs a été mal orthographié. Il s'agissait de M. Gérard Samet, et non de M. Sallé.

M. KONOPNICKI RÉINTÈGRE LE P.C.F.

M. Guy Konopnicki, ancien membre du bureau national de l'Union des étudiants communistes et ancien président de l'UNEF (ex-Renouveau), qui avait donné sa démission du P.C.F. en octobre dernier pour protester contre le « silence de la direction de son parti vis-à-vis de la campagne antisémite des progromistes du Kremlin » a décidé de revenir sur cette décision.

C'est à la demande de militants communistes et notamment de militants de son ancienne cellule (1) que, selon son expression, il « *interrompt sa grève de parti* ». Il précise cependant qu'il continuera de s'exprimer « *dans les organes de presse de son choix* » et qu'il se fixe quatre objectifs : « *Déstalinisation réelle du parti communiste, rupture définitive du suivisme vis-à-vis de l'U.R.S.S., ouverture d'un véritable débat sur l'Europe, analyse critique du comportement du parti dans l'union de la gauche* ».

(1) Cellule Auguste-Blanqui, dans le XXe arrondissement de Paris.

La mort de Mme Vincent Auriol

Mme Vincent Auriol, veuve du premier président de la IVe République, est décédée dimanche 21 janvier dans la soirée, à son domicile parisien, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Ses obsèques ont lieu ce mardi, à 16 heures, à Muret (Haute-Garonne), où repose l'ancien chef de l'Etat.

M. Chérif Mécheri, préfet, ancien secrétaire général de l'Union française à l'Elysée, évoque son souvenir :

La mort a saisi Mme Vincent Auriol avec la discrétion qu'elle-même souhaitait.

Depuis la disparition du président, en 1966, elle menait une vie retirée, silencieuse, illuminée par l'affection des siens et des anciens collaborateurs de son mari, et aussi par la tâche à laquelle elle s'était tout entière consacrée : la publication de l'immense documentation accumulée par Vincent Auriol, et qui constitue pour les historiens de la IVe République, une source exceptionnelle.

Grâce au dévouement, à l'énergie et à l'intelligence que Mme Vincent Auriol a apporté à cette entreprise, l'édition intégrale du journal du septennat, en sept volumes, sera achevée à la fin de l'année 1979. Chacun pourra alors prendre la mesure exacte de l'influence considérable exercée par le président de la République sur les affaires du pays, entre 1947 et 1954, et rendre justice à sa mémoire.

C'était là le désir profond de son épouse, qui a accompagné le président dans toute sa vie publique et qui avait su donner à la présidence de la République, un rayonnement particulier, une image à la fois populaire et respectée.

[Née en 1896 à Carmaux (Tarn), Michèle Aucouturier, fille d'une des fondateurs de la verrerie ouvrière de Carmaux, avait *épousé à seize* ans Vincent Auriol, le 1er juin 1912, et devait lui donner, un fils, Paul, *le 15 septembre 1918. Vincent Auriol*, président de la République de janvier 1947 à janvier 1954, était décédé le 1er janvier 1966.]

EN BREF...

● *La revue socialiste « Faire »* organise samedi 27 et dimanche 28 janvier un colloque qui a pour objectif de « *contribuer à la clarification et au développement du débat politique dans une conjoncture où les militants socialistes participent à une vaste confrontation* » et d'« *examiner les problèmes les plus brûlants dont dépend l'avenir même du socialisme en France* ». Quatre thèmes sont retenus :

1) Connaître l'adversaire : la restructuration du capitalisme dans la crise ;

2) Donner sa véritable dimension à la stratégie : les enjeux internationaux ;

3) Choisir son camp : l'union de la gauche et l'union des forces populaires ;

4) Jouer un rôle moteur : la fonction du P.S. dans la société française.

Le colloque est ouvert à tous les socialistes et, plus largement, à tous ceux qui « *pensent que l'existence d'un puissant parti socialiste est fondamentale pour la transformation de la société française* ». (Renseignements à *Faire*, 48, rue Saint-Anne, 75 002 Paris. Tél. : 296-89-52 ; 296-43-28.)

● *M. Georges Donnez*, vice-président du Mouvement démocrate socialiste de France, a été désigné lundi 22 janvier par le comité national de son parti pour l'U.D.F où le M.D.S.F. est déjà représenté par son président, M. Max Lejeune. Cette nomination fait suite à celles de MM. Poniatowski (P.R.), Stasi (C.D.S.) et Durafour (parti radical).

● *M. Alain Tête*, maître-assistant de psychologie à l'université de Provence, président du groupe communiste du conseil municipal de Simiane-Collongue, adjoint au maire, a décidé de quitter ses fonctions d'adjoint et de donner sa démission du P.C.F., dont il était membre depuis 1965. « *La direction du parti ignore dans sa pratique les résolutions du dernier congrès, dont elle se réclame en permanence*, estime-t-il. *Les initiatives de l'appareil du parti témoignent d'une volonté de récupération qui reste sourde aux observations de la base, d'un refus délibéré d'autocritique, d'un recours permanent au triomphalisme. Argument décisif, l'unanimité sert d'alibi aux responsables en même temps qu'elle les dispense de prendre en compte l'expression des critiques. Le stalinisme du P.C.F. donne encore trop de signes de vitalité pour que le XXIIIe congrès modifie sensiblement dans les faits l'état des choses.* » M. Tête était l'un des signataires de la pétition dite « des trois cents » dénonçant les retards du P.C.F.

● *Une délégation du bureau de la commission des finances de l'Assemblée nationale*, conduite par son président, M. Robert-André Vivien (R.P.R.), et composée de MM. Louis Sallé (R.P.R.), Maurice Tissandier (U.D.F.), Pierre Cornet (U.D.F.), Pierre Ribes (R.P.R.) et André-Georges Voisin (app. R.P.R.), se rendra en Chine du 13 au 27 février prochain.

● *M. Maurice Pourchon*, député socialiste du Puy-de-Dôme, a été réélu, lundi 22 janvier, président du conseil régional d'Auvergne, par 24 voix (16 P.S., 7 P.C. et 1 M.R.G.) contre 23 à M. Louis Porte, C.D.S., adjoint au maire du Puy (Haute-Loire). Trois vice-présidents du bureau sortant, MM. Jean Nicolas (P.C.), Augustin Chauvet (R.P.R.), député du Cantal, et Louis Porte (C.D.S.), ont été réélus. M. René Chazelle (P.S.), sénateur, accède à la vice-présidence en remplacement de M. Pierre Corniou (M.R.G.), qui a été désigné comme premier secrétaire.

● *Mme Gisèle Charzat*, membre du comité directeur du P.S. au titre du CERES, a affirmé, lundi 22 janvier, que le CERES conservera la majorité au sein de la fédération socialiste de Paris, en dépit de la défection des amis de M. Christian Pierret, député des Vosges (*le Monde* daté 21-22 janvier). Elle assure que les amis de M. Pierret — qui fut le premier secrétaire de la fédération de Paris — ne peuvent espérer rassembler plus de 6 % des mandats, et en obtiendront certainement moins de 5 % sur le plan national. Après avoir rappelé que la fédération parisienne du P.S. compte six mille adhérents, Mme Charzat souligne que « *le CERES — en plein renouveau — donne le ton dans les luttes quotidiennes menées dans la capitale* ».

● *Le comité départemental du R.P.R.* de Paris s'est réuni, la semaine dernière, pour la première fois à la convocation de son nouveau secrétaire fédéral, M. Jacques Toubon, par ailleurs secrétaire général adjoint du R.P.R., et sous la présidence de M. François Collet, adjoint au maire de Paris. Sur cent soixante membres élus par les militants qui composent ce comité, cent quarante-trois étaient présents dont dix-huit députés et cinq sénateurs. Le comité a adopté à l'unanimité une motion de « *soutien total* » à M. Jacques Chirac et d'approbation de son appel du 6 décembre. La fédération R.P.R. de Paris qui regroupe trente et une assemblées de circonscriptions compte, selon ses responsables, vingt mille inscrits.

● *Dans les cabinets ministériels* : M. Pierre Henry Wätine, administrateur civil, est nommé chef de cabinet du ministre du budget, M. Maurice Papon. M. Dominique de Gramont, *administrateur civil*, est *nommé* conseiller technique au cabinet de M. Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, où M. Lucien Vidal, chargé de mission abandonne ses fonctions sur sa demande. M. Jean-Louis Lecard, chef de cabinet de M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, est remplacé par M. Rémy Chardon.

Le Monde

TÉMOIGNAGES

Des négatio

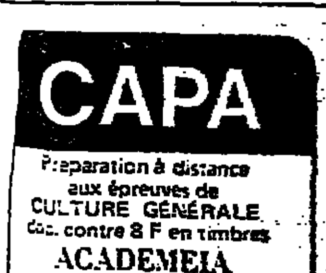

Le souffle des

Le Monde

société

TÉMOIGNAGES D'INCROYANTS

Des négations catégoriques dans la sérénité

par FRANCIS PERRIN (*)

Nous continuons la publication de notre série de *témoignages d'incroyants*.

Les précédents textes ont été publiés dans « le Monde » des 3 et 12 janvier.

Mes convictions spirituelles sont marquées par un athéisme total. Cet athéisme, je l'ai résumé par une sorte de profession de foi négative : je ne crois en aucun Dieu créateur, en aucun Dieu personnel *s'intéressant ou non* au sort des hommes, en aucun *Dieu cruel ou miséricordieux* qu'il faille craindre ou aimer. Je ne crois non plus en aucune forme de *survie* après la mort corporelle, en aucune forme d'immortalité des « âmes » individuelles.

Mes parents étaient athées ainsi que toute *ma famille*, les meilleurs amis de ma jeunesse et plus tard ma femme, mes enfants et mes petits-enfants. Mais pour beaucoup d'athées, l'isolement *spirituel est une dure réalité.*

Mes grands-parents paternels, que je n'ai pas connus, étaient catholiques, et mon père, Jean Perrin, avait été élevé religieusement. Ce n'est que vers vingt ans, après une nuit de réflexion *sur ce qu'était pour* lui la religion acceptée jusque-là, qu'il s'était aperçu ne pouvoir donner aucun sens au mot Dieu. Il perdit ainsi brusquement la *foi*, sans que cela soit une crise spirituelle grave, car il avait déjà fondé sa morale, ses *raisons de vivre et* d'aimer la vie, sur tout autre chose que la religion dogmatique qu'on lui avait enseignée. Refusant d'accepter l'asservissement de l'intelligence et du cœur à un ensemble de dogmes étouffant ce qu'il *sentait* de meilleur *en lui* : sa passion pour les fruits de l'intelligence et la vérité objective, son enthousiasme pour toutes les beautés de la nature ou de l'art.

Son éthique, jointe à sa grande bonté, suffisait pour fonder une morale plus noble même que la morale chrétienne dominée par l'amour de Dieu, mais aussi par *l'idée de récompense ou de châtiment* après la mort. Ma mère, elle, était issue d'une famille de libres penseurs ; *son père était un* anticlérical militant.

Il est donc naturel que j'aie abordé la vie dans l'incroyance, ayant appris à connaître les religions *chrétiennes en même temps* que les religions disparues de l'antiquité, particulièrement la religion égyptienne, avec son panthéon peuplé de dieux - animaux et ses rites funéraires faisant dépendre l'immortalité de l'âme de *la conservation des corps momifiés,* — et la religion grecque, centrée sur *une mythologie étrangement* anthropomorphe.

Parmi les religions anciennes, *le judaïsme*, devenu complètement monothéiste depuis Moïse, apparaît comme un grand progrès philosophique, mais, réservé au peuple élu des Hébreux, il n'a pas *attiré de nombreux fidèles parmi* les autres peuples, peut-être parce que le *Dieu créateur de l'Ancien* Testament apparaît comme devant être craint plutôt qu'aimé.

Des réponses illusoires et puériles

Le christianisme, au contraire, première grande religion d'amour, fondé sur les paroles de Jésus-Christ, rapportées dans les Evangiles, a attiré à lui, en quelques *siècles*, des peuples entiers, malgré les persécutions dont il fut l'objet. A cette attirance d'ordre moral et affectif s'ajoutait, il est vrai, la promesse d'une vie éternelle, dans la félicité du royaume de Dieu, pour tous ceux *qui croiraient en lui.*

Cette attirance du christianisme, ou du catholicisme dans lequel *il s'est précisé*, n'a *jamais* agi sur moi. Je voyais bien qu'il avait dominé notre histoire, formant l'âme même de notre civilisation pendant une quinzaine de *siècles, qu'il avait suscité l'extra*ordinaire construction de nos cathédrales et des vieilles églises de nos villages, et stimulé l'ardeur spirituelle des meilleurs de nos ancêtres. Mais je n'ai jamais pu dissocier le catholicisme des crimes atroces *qu'il a fait commettre* tant qu'il a dominé le pouvoir temporel : la répression sanglante des hérésies, les bûchers de l'Inquisition, le massacre de la Saint-Barthélemy, les dragonnades suivant la révocation de l'édit de Nantes.

Bien plus que la religion triomphante, j'ai peu à peu admiré et suivi le lent travail de libération de la pensée humaine fait par de grands penseurs rejetant l'étouffante chape de plomb des religions dogmatiques, jusqu'à Ernest Renan qui a le plus séduit ma jeunesse, et je reste profondément sensible à l'expression de l'athéisme que j'ai trouvée chez quelques poètes tels Vigny et sur*tout* Paul Valéry.

Je n'ai jamais éprouvé le besoin de croire en un Dieu créateur, et j'ai toujours trouvé illusoires ou puériles les réponses que les reli*gions prétendent* apporter aux questions qui assaillent l'homme quand il *réfléchit* à *son destin*. Je préfère plutôt une absence de réponse que de telles réponses. Parmi les problèmes non résolus par la science, malgré des progrès *déjà considérables*, le plus fondamental est celui de l'évolution, particulièrement celui de l'apparition et du développement de la conscience, certainement lié au développement d'un système nerveux central chez les animaux. *« Le hasard et la nécessité »,* ni la téléonomie de Jacques Monod, ne peuvent l'expliquer. Cette spiritualité latente de la matière qui s'est révélée au cours de l'évolu*tion conduit* beaucoup de penseurs, ayant pourtant rejeté toute religion, à se *dire déiste. Mais* employer, pour qualifier cette reconnaissance d'une question fondamentale non résolue, un mot dérivé du mot Dieu avec une *signification si différente* de celle que lui donnent les religions me paraît inacceptable parce que prêtant à trop de confusions et de malentendus.

Le pari inepte de Pascal

Je n'ai non plus jamais partagé, ni même compris, le désir d'une immortalité que je ne puis concevoir, pas plus dans un paradis que dans un enfer éter*nels. Je sais bien que*, même sans parler du purgatoire ni de la résurrection des corps pour le jugement dernier, la conception chrétienne de l'immortalité a beaucoup évolué depuis le Moyen Age et la terreur qu'inspirait alors *l'enfer et ses tortures* physiques, et que pour bien des chrétiens il ne reste que la croyance en une survie imprécise où l'on retrouverait les êtres disparus *qui nous furent* chers. Cette croyance est même pour beaucoup l'attrait principal d'une religion qui leur apporte une *consolation dans* les deuils les plus cruels. Quant à moi, il me paraît *impossible de croire* à aucune forme d'immortalité de la conscience individuelle, qui me paraît trop intrinsèquement liée au corps périssable, à son cerveau si complexe et fragile, pour pouvoir survivre à sa désintégration.

Je rejette pour moi les qualifications de déiste, d'agnostique ou même, comme insuffisant, le terme de libre penseur, qui peut *s'appliquer à certains protestants* et aux agnostiques qui préfèrent ne pas *donner de réponse à la* question de l'existence de Dieu. N'ayant *jamais* eu la moindre tendance vers aucune religion, je suis sûr de rester athée jusqu'à ma mort, même *si elle* est précédée d'une période d'angoisse et *d'affaiblissement* mental.

Quant à mes sentiments vis-à-vis des chrétiens, ils vont de la vive répugnance que j'ai pour l'attitude religieuse de Pascal, sa lâcheté devant la mort, son pari inepte et méprisable et son abdication *spirituelle* devant la foi *(« abêtissez-vous »)*, ou pour celle Claudel faisant l'apologie de la guerre et de la mort — à ma sympathie et à mon respect pour *certaines convictions* religieuses dénuées de fanatisme et de bigoterie, qui sont un *élan spirituel* et moral d'une grande noblesse, non un renoncement à la vie. Affirmer son athéisme avec netteté ne doit pas être considéré *comme une agression vis-à-vis* de ceux qui ont de telles convictions religieuses, même si certains d'entre eux ne craignent pas de traiter avec mépris ceux *qui* ne partagent pas leurs croyances.

Enfin, contrairement à ce que pensent souvent les croyants, la conviction qu'il n'existe aucun *Dieu et que la conscience individuelle* ne survit pas à la mort conduit non au *désespoir* ou à l'angoisse, mais à une grande sérénité, à une appréciation profonde de la valeur de la vie et à une haute conception de la *dignité de l'HOMME*, responsable devant lui-même de sa vie et de ses actes. Ces convictions, en apparence purement négatives, sont pour moi la condition *qui permet* de rendre à l'homme sa pleine dignité et à la vie toute sa splendeur.

(*) Membre de l'Institut, président d'honneur de l'Union des athées.

Prochain témoignage :

ALFRED GROSSER

RELIGION

UNE DÉCLARATION DE L'ARCHEVÊQUE DE VIENNE

« Jean Paul II développera ses relations avec les pays de l'Est avec fermeté mais sans agressivité »

De notre correspondante

Vienne. — Comment se caractérisent les cent premiers jours du pontificat de Jean Paul II ? Interrogé à ce sujet par l'Association de la presse étrangère en Autriche, le cardinal Franz Koenig a déclaré, le lundi 22 janvier, qu'à son avis six grands thèmes de réflexion se dégageaient : la collégialité ; *« la foi en tant que fondement d'une vraie humanité »* ; l'attachement de Jean Paul II à *« la liberté de religion et aux droits de l'homme »* — dans cet ordre d'idées, l'archevêque de Vienne a rappelé que le pape a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de respecter *« les droits des peuples à la souveraineté et à l'autodétermination »*, tout comme il a souhaité que les journalistes aient *« la liberté de dire la vérité »*, — la paix dans le monde ; l'œcuménisme ainsi que le rappel des valeurs chrétiennes dans le mariage et la famille.

Interrogé sur les récentes déclarations du pape à propos du divorce et de l'avortement, et notamment sur l'appel qu'il a lancé aux médecins italiens sur ce dernier point, le cardinal Koenig a rejeté l'éventualité d'un retour à la tradition du catholicisme politique. Cela, a-t-il expliqué, ne peut être l'aspiration d'un pape qui vient de Pologne, où la séparation entre l'Eglise et l'Etat va de soi.

Insistant sur *« l'humanité, l'assurance, la confiance et l'espoir »* qui émanent de Jean Paul II, le cardinal Koenig a fait ressortir le changement de style que le pape a *apporté* au Vatican et l'intérêt particulier que ce dernier porte à *l'ostpolitik*. Celle-ci, a souligné le prélat, stagnait depuis deux *ans, et il ne fait pas* de doute que l'action de Jean Paul II apportera un *« vent nouveau »* en ce domaine. Toutefois, a reconnu le cardinal Koenig, il n'est pas possible de définir encore avec précision ce changement dans la mesure où les pays de l'Europe de l'Est n'ont pas signalé jusqu'à présent de nouvelles orientations et qu'ils n'ont pas manifesté le désir d'avoir des contacts particuliers avec le Vatican. Le pape lui-même est dans l'expectative, a précisé le cardinal Koenig. Mais, selon lui, il ne fait pas de doute que le nouveau souverain pontife exprimera son point de vue avec fermeté — mais sans agressivité pourtant — sur les relations de l'Eglise avec les Etats *communistes*.

Le voyage en Pologne : rien n'est décidé...

A la question de savoir si la signature d'un concordat entre la Pologne et le Vatican est envisagée dans un proche avenir ou si des relations diplomatiques pourraient *s'établir* entre le Saint-Siège et la Hongrie, le cardinal Koenig a répondu que les discussions en ce domaine ne sont pas assez avancées pour pou pouvoir aboutir dans l'immédiat.

Quant au projet de Jean Paul II de se rendre en Pologne pour le neuf-centième anniversaire du martyre de saint Sta*nislas, le cardinal a dit que « rien n'était encore décidé »* et *que*, de toute manière, *la décision « ne dépendra pas des seules autorités polonaises »*. Et de rappeler que M. Gromyko doit être reçu *incessamment par le pape...*

A propos enfin des entretiens qui viennent d'avoir *lieu* entre Jean Paul II et Mgr Lefebvre, le cardinal Kœnig a confié qu'il avait été surpris doublement par *cet événement* : d'abord par ces rencontres elles-mêmes car du vivant de Paul VI on avait conseillé à ce dernier de ne pas recevoir à nouveau le prélat français tant qu'il n'aurait pas fait au moins une déclaration de *« bonne volonté »* ; ensuite parce que rien des conversations qui ont eu lieu n'a transpiré jusqu'à présent à l'extérieur.

ANITA RIND.

DÉFENSE

Le porte-avions nucléaire « Eisenhower » renforcera prochainement la VIe flotte américaine en Méditerranée

La VIe flotte américaine en Méditerranée sera prochainement renforcée avec l'arrivée, en son sein, du porte-avions *Eisenhower* à *propulsion* nucléaire, accompagné de ses deux croiseurs lance-*missiles, Virginia et South-Carolina* à propulsion nucléaire. L'escadre *américaine en Méditerranée* est actuellement organisée autour des deux porte-avions *Saratoga* et *John-F.-Kennedy* à propulsion classique.

Ce n'est pas la première fois que la VIe flotte américaine alignera un porte-avions nucléaire *— l'Enterprise* a déjà séjourné à plusieurs reprises, en Méditerra*née, — mais c'est la première fois* qu'un porte-avions nucléaire de la *classe du Eisenhower, en service* depuis 1978 seulement, devrait *patrouiller dans cette région.*

L'*Eisenhower* est de la catégo*rie des porte-avions Nimitz*, déplaçant 91 000 tonnes à pleine *charge et pouvant transporter une* centaine d'avions et d'hélicoptères servis par un *équipage* — y compris le personnel de l'aéronavale — de cinq mille deux cents hommes environ. Ses deux réac*teurs nucléaires sont prévus pour* durer treize années et lui permettre de parcourir l'équivalent de 2 millions de kilomètres.

Virginia et *South-Carolina*, les deux croiseurs nucléaires lance-missiles qui accompagnent le porte-avions, déplacent environ 11 000 tonnes et sont en service depuis 1975-1976. Le mois dernier, la VIe flotte américaine a reçu le renfort de l'escorteur de *7 600 tonnes Spruance*, qui est, lui aussi, en service depuis 1975 et qui est armé spécialement pour la recherche des sous-marins grâce à ses hélicoptères embarqués.

La Méditerranée devient, du reste, le lieu le patrouille de nombreux porte-avions. En effet, le premier des trois porte-avions construits par l'Union soviétique, le *Kiev*, est entré à Noël en Méditerranée par le détroit de Gibraltar, et les services occidentaux pensent que ce bâtiment de 38 000 tonnes, avec à son bord une dizaine d'avions à décollage et atterrissage verticaux et une quinzaine d'hélicoptères de lutte anti-sous-marine, devrait séjourner deux mois dans cette zone.

De son côté, la marine de guerre française mettra en œuvre en Méditerranée, le vendredi 26 janvier, son porte-avions *Clemenceau*. Ce bâtiment a été rendu capable d'accueillir les nouveaux avions Super-Etendard de l'aéronavale, qui sont progressivement entrés en flottille, et il sera le porte-avions opérationnel de l'escadre de la Méditerranée.

Le *Foch*, dans le même temps, servira essentiellement de porte-hélicoptères. En 1980, il est prévu de l'adapter à son tour à l'accueil des Super-Etendard, après certaines modifications de bord.

Pour leur intervention au Tchad et au Liban

TROIS UNITÉS FRANÇAISES SONT CITÉES A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Trois unités de l'armée française ont été citées à l'ordre de l'armée : deux pour leur intervention au Tchad et la troisième pour sa participation au contingent des « casques bleus » du Liban.

Pour leur intervention au Tchad, il s'agit de la 1re batterie du 35e régiment d'artillerie parachutiste, stationné normalement à Tarbes, et de la 1re batterie du 11e régiment d'artillerie de marine, en garnison à Dinan. Ces deux unités, qui dépendent des forces d'intervention (11e division parachutiste et 9e division d'infanterie de marine), ont été engagées au Tchad, notamment dans les combats d'Ati et de Djedda, en mai et juin 1978.

Le texte de la citation à l'ordre de l'armée ne précise pas le nom du pays où ces unités ont été engagées puisqu'il est seulement fait mention du fait que les deux batteries ont été *« mises, au printemps 1978, à la disposition d'un pays lié à la France par des accords de coopération »*.

Pour sa participation à la Force intérimaire des Nations unies au Liban, la 1re compagnie du 17e régiment de génie aéroporté, basée à Montauban, a été également citée à l'ordre de l'armée.

Engagée au profit de l'ensemble du contingent des « casques bleus », cette unité a procédé, de mars à septembre 1978, au repérage, à la destruction et à la neutralisation de six mille objets au total *J'aurai l'occasion de donner de Service national soit ressenti* (mines, bombes, grenades à dispersion, obus et roquettes).

JUSTICE

La condamnation des quatre manifestants poursuivis après les incidents du 13 janvier

« Vous n'êtes pas seuls, même dans votre autonomie »

Comme le souhaitait M. Raymond Barre, premier ministre, la justice « a passé avec célérité ». La vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris a condamné, mardi 23 janvier, à 1 h. 30 du matin, les quatre jeunes gens arrêtés le 13 janvier, après les incidents du quartier Saint-Lazare, à Paris (9e arrondissement). MM. Lionel Gracindo, dix-huit ans, lycéen, et Vincent Hervoir, vingt-deux ans, étudiant, ont été, à l'issue de leur seconde comparution (« le Monde » du 17 janvier), condamnés à quatre ans d'emprisonnement ; M. Patrick Pennognon, vingt-deux ans, étudiant, a été condamné à trois ans d'emprisonnement ; M. Frédéric Bougnoux, enfin, a été condamné à trois ans, dont un avec sursis, assortis d'une mise à l'épreuve.

Le ministère public, en la personne de M. Jacques Goulesque, procureur de la République adjoint, avait requis « une peine d'emprisonement ferme, très proche du maximum prévu », c'est-à-dire cinq ans. « Votre peine doit être sévère, exemplaire », a-t-il dit.

Désarmants. Naïfs et dérisoires. Tels sont apparus, de bout en bout, lundi 22 janvier, les quatre jeunes gens arrêtés lors des incidents du quartier Saint-Lazare.

M. Lionel Gracindo, dix-huit ans : « *On a déroulé une banderole et scandé des slogans contre la vie chère. On était une centaine. Rien n'a été volé de notre part. Ç'aurait été complètement ridicule, c'était pas du tout le but. En courant dans la rue, j'ai trouvé une barre de fer par terre. Je l'ai ramassée pour me protéger, par peur des policiers. J'ai cassé une vitre de la recette principale des impôts. Tout de suite après, je suis parti vers l'Opéra.* » M. Lionel Gracindo — « *bonne conduite, bonne réputation, intelligent* », affirment les renseignements — n'en dira guère plus. Il nie avoir frappé trois policiers, et le défilé de ces derniers à la barre des témoins n'y changera rien.

M. Vincent Hervoir, vingt-deux ans (sensible, généreux, sociable et certainement pas bagarreur, selon ses parents) : « *J'ai suivi la manifestation, et ça a dégénéré devant le Printemps. Quand j'ai vu ça, je me suis écarté.* »

M. Hervoir a acheté, la veille, deux litres d'acide sulfurique, et en a conservé le récépissé d'achat. M. Christian Jacquet, président, s'interroge. « *Ça sert comme produit d'entretien, à décalaminer les cheminées, les chauffe-eau* », réplique M. Hervoir, qui nie, pour le reste, avoir participé à aucune exaction.

Plus de nuances

M. Patrick Pennognon, vingt-deux ans, est gratifié, comme ses camarades, d'une excellente fiche de renseignements (solitaire, rêveur, idéaliste, poète...). Pour lui, l'autonomie est une « *forme d'opposition radicale au régime* ». Mais, précise-t-il, « *j'ai horreur de la violence. La violence vient de l'Etat. Je suis non-violent. La politique à la Mitterrand et à la Giscard, cela ne m'intéresse pas. Je ne suis pas un politicard, bourgeois de droite ou bourgeois de gauche, quelle est la différence ?* » Ce sera là le « clou » politique, idéologique du procès. Personne n'ira plus loin.

M. Frédéric Bougnoux, vingt et un an, sorti d'une classe préparatoire pour devenir pompiste : « *Je ne suis absolument pas autonome, mais révolté contre la société, surtout quand on voit les dernières augmentations, pas prévues du reste. Le droit au travail, nous l'avons, le droit de vivre, nous ne l'avons plus. Je reconnais avoir suivi la manifestation en observateur, mais jamais d'y avoir participé.* »

Quatre jeunes. Quatre discours assez semblables, ternes finalement. Est-ce bien eux dont on attendait avec impatience — un peu partout, et notamment en haut lieu — le jugement ? Est-ce bien eux dont Me Max Boiteau, avocat avec Me François Polaillon, du Trésor public et des fonctionnaires blessés, a assuré sans crainte que les faits qui leur étaient reprochés relevaient de l'insurrection et pourraient être jugés par une juridiction exceptionnelle ?

Les quatre condamnés avaient lu, la veille des faits, le quotidien *Libération*. Dans la rubrique « Agitprop », ils avaient relevé la petite annonce suivante : « *Y en a qui disent qui y'a une fête new wave* (groupe hard autonome) *contre la hausse des prix, des loyers et autres impôts indirects. A tous les ringards, les zonards, les fêlés, etc... L'important, c'est de participer, ainsi parlait Pierre de Coubertin. Rencart à Jussieu le samedi 13 janvier à 15 heures. Signé : Travail C'ao, dix-huitième, dix-neuvième, Aubervilliers, Saint-Denis. Vers l'autonomie.* »

« *Vous n'êtes pas seuls, même dans votre autonomie. Avez-vous réfléchi à qui vous avez imposé cette violence ?* », a lancé le ministère public aux quatre futurs condamnés. A coup sûr, les quatre n'avaient pas pensé. Pas plus qu'ils n'avaient songé se retrouver, un *certain lundi 22 janvier*, face à un procureur de la République adjoint sentant derrière lui « *la société des millions et des dizaines de millions de Français, travailleurs et étudiants (...)* ». Comme devait le dire Me Jean-Pierre Mignard, défenseur de M. Frédéric Bougnoux, « *un prétoire est un endroit où les nuances n'existent plus. Une audience a quelque chose de dur.* »

LAURENT GREILSAMER.

Un quartier sous haute surveillance

Quelle nouvelle menace pesait, dans l'après-midi du lundi 22 janvier, sur le quartier Latin ? Ce secteur étudiant était-il au bord de l'émeute, la révolte grondait-elle à nouveau sur le Boul Mich ? Non. On jugeait simplement quatre militants autonomes. Alors pourquoi ce déploiement énorme des forces de l'ordre ? On se serait cru revenu aux beaux jours de mai 68. Le « danger autonome » justifiait-il cela ?

Les policiers étaient partout, sur le pont au Change, le pont Saint-Michel, au Châtelet, au carrefour Saint-Germain, place Saint-André-des-Arts. Les cars, gris ou bleus, aux fenêtres grillagées, stationnaient à l'angle des rues. Les hommes, mousqueton en bandoulière, ou matraque et casque au côté, attendaient sur les trottoirs, filtrant les promeneurs, arrêtant les jeunes à cheveux longs, stoppant les cyclomotoristes, embarquant, pour contrôle d'identité, ceux dont ils jugeaient la mine contestataire. Des patrouilles arpentainet d'un pas rapide le quartier Saint-Séverin. D'autres déambulaient lentement le long des rues : « *Circulez, circulez.* » 117 personnes au total furent interpellées. Elles devaient toutes être relâchées après vérification d'identité.

Quai des Orfèvres, les compagnies d'intervention arrêtaient tous ceux qui sortaient du palais de justice avant de les faire monter dans un car. Les brigades motocyclistes de la police sillonnaient le quartier à grand renfort de klaxons. Des hommes en civil alertaient ceux qui étaient en uniforme sur les rassemblements douteux : « *Dispersez et interpellez.* » Les forces de l'ordre, comme à la parade, maîtresses des lieux, entendaient bien le rester.

Mais les autonomes étaient ailleurs. Ils s'étaient donné rendez-vous à Denfert-Rochereau. A 15 heures, une bonne centaine d'entre eux s'élancèrent rue Froidevaux aux cris de « *Libérez nos camarades !* », « *Autonomie et offensive !* ». Au pas de course, le visage dissimulé par des foulards, ils « avalèrent » une partie de l'avenue du Maine, de la rue de la Gaîté jusqu'à proximité de la gare Montparnasse, le bras levé, la main symbolisant une arme (le P-38, emblème des autonomes), et scandant : « *Contre le chômage et la vie chère, vol pillage, sabotage !* », « *Brûlera, brûlera, le palais brûlera !* ». Une voix au mégaphone rappelait qu'il ne fallait rien casser. Une banderole, une seule, signalait aux badauds et aux commerçants les raisons de la course éperdue : « *Contre la hausse des prix, pour la libération de nos camarades.* » Mais déjà une voiture des renseignements généraux était derrière eux. L'ordre de dispersion était rapidement donné rue du Montparnasse. Chacun repartait vers un nouveau lieu de rendez-vous : 17 heures, au Luxembourg.

Là, les choses ne semblaient pas aussi faciles. La police était omniprésente. Le groupe fut vite repéré par deux gardiens de la paix, qui alertaient par talkie-walkie leurs chefs. Ce fut le départ d'une nouvelle fuite à travers les ruelles des hauteurs du cinquième arrondissement. Très vite, la pluie aidant et le souffle manquant, les rangs s'éclaircirent : quelques-uns voulaient terminer cette manif-éclair en beauté, en « *se faisant* », par exemple, un commissariat, une voiture de police, voire un flic. Mais le cœur n'y était plus. De retour au Luxembourg, on fixa un nouveau rassemblement : « *Jussieu, 18 h. 30* » ou alors « *Beaubourg 19 heures* ». Il n'y eut presque personne. Les autonomes s'étaient égrénés tout au long des rues de la capitale, alors qu'au palais de justice d'autres attendaient, assis sagement par terre devant la vingt-troisième chambre correctionnelle, que l'audience s'achève. — M. B.-R.

Le meurtrier d'une fillette devant les assises de la Somme

« C'était un homme impeccable quand il ne buvait pas »

De notre envoyée spéciale

Amiens. — Condamné à mort le 8 novembre 1977 par la cour d'assises du Nord pour le meurtre, en 1976, d'une fillette de neuf ans, Michel Rousseau, trente-neuf ans, comparait — après la cassation de l'arrêt de cette cour, le 27 avril 1978 — depuis lundi 22 janvier devant la cour d'assises de la Somme que préside M. Georges Pougheon. Après Mohammed Yahiaoui, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité le 9 décembre dernier, Michel Rousseau est le deuxième des trois condamnés à mort — ayant bénéficié d'une cassation en 1978 — à être rejugé.

Noria Meddahi, neuf ans, connaissait Michel Rousseau : ils habitaient à Roubaix le même immeuble, elle, avec ses parents, lui, avec sa compagne Arlette et les enfants de celle-ci. Arlette ayant quitté Michel le 13 mars 1978, Noria accepta de faire quelques courses pour lui, le soir, quand il revenait du travail. Le 1er avril, elle alla lui acheter du pain vers 18 h. 30 et, au retour, s'installa devant la télévision de Michel Rousseau. Soudain, celui-ci lui donna un violent coup de poing, qui la projeta à plusieurs mètres contre la porte de la salle de bains. L'autopsie révéla qu'elle fut tuée sur le coup. Pourtant, Michel Rousseau a frappé le corps de multiples coups de poing et de marteau avant de le jeter par la fenêtre puis de le dissimuler dans un terrain vague.

Le frère de Noria, Aïssa, après avoir longuement cherché sa sœur, y compris chez Rousseau, prévint la police. Michel Rousseau, interpellé dans la rue, dit ne rien savoir et invita le commissaire à venir vérifier « *que Noria n'était pas chez lui* ». En pénétrant dans l'appartement, celui-ci remarqua des taches de sang, des vêtements et des chaussures d'enfant. Le corps était découvert peu après. Michel Rousseau avoua sans jamais pouvoir expliquer les mobiles de son acte. On n'a trouvé aucune trace de lutte ni de violences sexuelles bien que la fillette ait été déshabillée. Le crime de Michel Rousseau, c'est le « crime nu » qu'on ne peut enfermer dans des explications rationnelles.

Michel Rousseau est un homme malingre, au visage et à l'élocution marqués par l'alcoolisme, un homme encore jeune — d'après l'état-civil — mais déjà « sans âge », qui ponctue le récit des faits de : « *Je ne sais rien* », « *Je ne me souviens de rien* ». L'accusation voit dans cette attitude une habileté. Un fait n'est contesté par personne : quelques heures après le meurtre de Noria, Michel Rousseau avait un taux d'alcoolémie de 3,4 grammes. A cet homme-là, le docteur Gustave Houillon, seul expert à avoir témoigné au premier procès, ne trouve « *aucune atténuation de responsabilité* » puisqu'il est « *tout à fait normal* ». Cependant, le psychiatre le décrit comme un homme « *qui exprimait un état d'échec, de peine intérieure* ». « *Progressivement*, ajoute-t-il, *il a vu sa vie se rétrécir devant lui. Il s'est senti abandonné, rejeté. Dès l'âge de cinq ans, toute son énergie a été mobilisée pour faire face aux mutilations successives.* »

Si l'on en juge par le bref interrogatoire de personnalité fait à l'audience, Michel Rousseau a eu une enfance triste, pauvre sans être misérable. Son père, bûcheron, est mort lorsqu'il avait huit ans. Sa mère fut ouvrière, puis femme de ménage. C'est pendant son service militaire — il fut parachutiste en Algérie — qu'il commença à boire. A son retour, devenu chauffeur routier, il donnait satisfaction à son employeur. Mais après un grave accident, qui fit quatre morts, en 1967, on lui retira son permis de conduire. Il se remit alors à boire et, en 1968, était arrêté pour quatre incendies volontaires.

Le docteur Gabriel Fail, psychiatre désigné comme expert à cette époque, est venu cette fois comme simple témoin. « *Cet homme est un alcoolique chronique*, affirme-t-il, *et on ne fait rien pour ces gens-là alors qu'ils sont dangereux pour la société et pour eux-mêmes.* » Dans son rapport de 1968, le docteur Fail écrivait : « *Il est regrettable qu'à la suite de sa condamnation pour accident de la circulation, Michel Rousseau n'ait pas subi une cure de désintoxication, ce qui lui aurait évité de commettre ses crimes* (les incendies volontaires). » Condamné à quatre ans d'emprisonnement, en 1970, par la cour d'assises de l'Aisne, Michel Rousseau avait bénéficié d'une libération conditionnelle au bout de trois ans et demi. Son dossier indiquait au titre des obligations : « *fréquentation d'un dispensaire anti-alcoolique* ». Or, constate son défenseur, Me Robert Badinter, « *jamais on ne s'est soucié de savoir s'il fréquentait effectivement un dispensaire. On ne lui a rien indiqué, rien demandé* ».

Pourtant, tous le disent, c'est « *quand il buvait* » que ses rapports avec les autres se détérioraient. Pour sa compagne Arlette qu'il frappait, dit-elle, lorsqu'il était ivre, « *c'était un homme impeccable quand il ne buvait pas, il n'est pas dangereux* », enfants ». « *Tant qu'il ne boit pas, il n'est pas dangereux* », précise le docteur Yves Roumajon, expert psychiatre. Mais, lorsqu'il a bu, *comme chez tous* les grands alcooliques, le motif le plus futile peut provoquer une explosion totalement disproportionnée avec sa cause. Le docteur Roumajon conclut : « *On ne peut séparer cet homme de son alcoolisme. Il existe une loi de 1954 pour faire soigner les alcooliques dangereux. Ici, un devoir social n'a pas été rempli.* »

On a attendu que Michel Rousseau commette ce crime et soit incarcéré pour l'empêcher de boire. Maintenant, les experts constatent chez lui « *un effondrement de la personnalité comme chez tous les grands buveurs sevrés après une longue période d'imprégnation* ». Est-il cet « homme malade » que décrivent les médecins ou ce criminel peut-être obsédé sexuel que présente l'accusation ? C'est à cela que devront répondre les neuf jurés, six hommes et trois femmes, après le réquisitoire et les plaidoiries.

JOSYANE SAVIGNEAU.

A LA COUR D'ASSISES DES YVELINES

Un acquittement

Les jurés de la cour d'assises des Yvelines ont acquitté, le 19 janvier, un homme accusé d'avoir roué de coups son épouse ce qui devait entraîner la mort de celle-ci. La cour a, semble-t-il, approuvé l'argumentation de l'avocat du prévenu fondée sur le fait qu'un même acte peut être jugé différemment suivant les conséquences qu'il entraîne.

Ainsi, pour un coup de poing qui occasionne moins de huit jour d'immobilisation, c'est le tribunal de simple police et une peine d'amende de principe. Si le même coup de poing provoque un arrêt de plus de huit jours, il s'agit alors d'un délit et le tribunal correctionnel est saisi. Enfin, si le coup de poing provoque la mort ou l'infirmité de la victime, il s'agit d'un crime puni par un maximum de vingt années de réclusion par la cour d'assises.

M. Raymond Leber, agent des ponts et chaussées, âgé de cinquante-huit ans, était accusé d'avoir, en février 1977, à Sartrouville (Yvelines), dans un moment d'ivresse, roué de coups sa femme, Gisèle, cinquante-deux ans. Frappée pour lui avoir reproché son intempérance, Mme Leber était restée sans secours toute une nuit, allongée nue sur le carrelage de la cuisine. Elle était morte au matin. L'acusé, qui était en détention provisoire depuis vingt-deux mois, a reconnu tous les faits. L'avocat général, M. Louis Le Flem, avait demandé cinq ans de réclusion criminelle.

« Les textes concernant les coups et blessures volontaires, *a dit l'avocat de M. Leber, Me Jean-Yves Liénard*, sont contraires à l'esprit du droit français. La cour d'assises, qui a tous pouvoirs, a aussi celui de désapprouver de tels textes et d'en permettre ainsi la révision. »

« Même si Leber est coupable, *a-t-il dit aux jurés*, vous ne pouvez pas le condamner. Vous ne pouvez le sanctionner en vertu d'une loi qui doit être revue. Le droit français réprouve les intentions coupables, c'est-à-dire la volonté de nuire et la conscience qu'un individu a de nuire. C'est pour cela que notre code pénal sanctionne la tentative come l'infraction principale. Mais il y a exception en ce qui concerne les coups et blessures volontaires car, dans ce cas, les conséquences des coups déterminent seules la répression. »

Faits et jugements

Cailloux miraculeux.

Le tribunal de grande instance de Tarbes a condamné, vendredi 19 janvier, à une amende de 15 000 F pour publicité mensongère, un publiciste de Nice, M. Jacques Beux, âgé de quarante-sept ans. Sur plaintes du Syndicat des commerçants en articles religieux de Lourdes et du recteur des sanctuaires de la cité mariale, le parquet de Tarbes avait ouvert une information contre M. Beux. Celui-ci vendait depuis deux ans, par correspondance, des « pierres miraculeuses » de Lourdes, en s'appuyant sur une publicité très importante paraissant dans certains journaux.

Les « pierres miraculeuses » provenaient d'une carrière située à plus de 10 kilomètres des sanctuaires de Lourdes, à Osmex. Leur prix variait, selon la grosseur, de 95 à 165 F. Ces vulgaires cailloux avaient déjà été commercialisés entre 1975 et 1977 par d'habiles commerçants qui n'ont pas été retrouvés. Le jugement devra figurer dans les sept journaux qui avaient publié des publicités, où on lisait notamment : « *Cette pierre issue des entrailles de Lourdes, la terre des miracles* », « *Cette pierre qui vous rendra bonheur, chance, bien-être et virilité.* ». — (Corresp.)

● *Un voleur de voiture blessé.* — Un ancien champion alsacien de tir, M. René Delfosse, trente-quatre ans, a légèrement blessé par balle, vendredi 19 janvier, vers 2 heures du matin, à Strasbourg, un mineur de dix-sept ans qui tentait de lui voler sa voiture. M. Delfosse avait été réveillé par le bruit fait par deux garçons en train de forcer les portes de son véhicule. Se voyant découverts, les jeunes s'enfuirent à pied et M. Delfosse les poursuivit à bord de son automobile. Selon ses déclarations, il a fait feu dans leur direction en visant au sol à l'aide d'une carabine de calibre 22 long rifle. L'un des fuyards a été atteint derrière l'oreille par un fragment de balle ou par un éclat de pierre. Légèrement blessé, il a été appréhendé par la police qui l'a remis en liberté ainsi que son complice. Tous deux feront l'objet d'une information pour tentative de vol. M. Delfosse a été inculpé pour coups et blessures volontaires et également laissé en liberté.

Un médecin et sa secrétaire inculpés après la mort d'une jeune fille.

Le docteur Yves Juredieu, médecin généraliste à Tomblaine, près de Nancy (Meurthe-et-Moselle), au domicile duquel une jeune fille de dix-neuf ans, Mlle Corinne Burst, avait été trouvée morte samedi 20 janvier (*le Monde* du 23 janvier), a été inculpé, ainsi que sa secrétaire, Mlle Danièle Chevet, d' « *homicide involontaire et avortement, sans l'agrément des autorités médicales* ».

Après avoir pratiqué l'interruption de grossesse, le docteur Juredieu avait proposé à Mlle Burst de passer la nuit à son domicile. L'autopsie du corps a révélé que Mlle Burst n'était pas morte des suites de l'opération, mais de l'émanation de gaz toxiques dégagés par la literie qui avait pris feu.

● *La police judiciaire de Versailles* a arrêté les trois meurtriers présumés de Jean-Baptiste Walraet, soixante-huit ans, marchand de porcs à Saint-Yon (Essonne), et de son commis, Erwin Pantke, cinquante-sept ans, assassinés le 24 décembre dernier (*le Monde* du 27 décembre 1978). Les trois hommes, Monir Albic, trente-cinq ans, patron de bar à Boulogne-Billancourt ; Rojiko Todorovic, vingt-six ans, chauffeur, et Vasi Rodulovic, trente-sept ans, patron de bar à Bagneux, ont été inculpés, lundi 22 janvier, d'assassinats pour le premier et de complicité d'assassinats pour les deux autres. Tous trois ont été écroués. Ils avaient dérobé dans le coffre de M. Walraet une somme estimée à 350 000 francs, qui n'a pas été retrouvée.

● *Attentat contre le palais de justice de Pau.* — Deux faibles explosions se sont produites vers trois heures du matin, dans la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 janvier, au palais de justice de Pau (Pyrénées-Atlantiques). Le feu a été rapidement éteint, et les dégâts sont légers. L'attentat, qui a été commis au moyen de deux bouteilles de camping-gaz (deux autres ont été retrouvées intactes), a été revendiqué vendredi après-midi dans un coup de téléphone au journal *la République des Pyrénées* par un correspondant anonyme qui s'est présenté comme un membre des « Brigades ouvrières internationales ».

MÉDECINE

LES TARIFS DES CLINIQUES PRIVÉES SERONT MAJORÉS DE 9,40 %

Les tarifs appliqués dans les établissements d'hospitalisation privée seront augmentés de 9,40 % pour tous les établissements le 1er février, cette majoration s'appliquant aux prix de journée, aux forfaits de salle et aux médicaments. A ce pourcentage s'ajoutera une valeur de 3 F sur le prix de journée pour les catégories maternité, chirurgie, médecine et psychiatrie, de 1,50 F pour les établissements de repos et de convalescence, et un pourcentage de 1,50 % sur les forfaits de salle. Des rajustements de tarifs pourront être accordés pour la chirurgie et la médecine lourdes.

La Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (F.I.E.H.P.), qui avait demandé une majoration de 13,25 % au 1er janvier, estime que ces augmentations sont insuffisantes, tout en reconnaissant l'effort qui a été fait dans une période difficile. L'Union hospitalière privée (U.H.P.) estime, pour sa part, que cette majoration ne correspond pas aux 12,50 %, taux de base qu'elle réclamait, qui représente la hausse des coûts subie par l'hospitalisation privée depuis un an.

POLICE

LE SYNDICAT INDÉPENDANT MANIFESTE

Nouvelle manifestation de policiers dans les rues de Paris, lundi 22 janvier : à l'appel du Syndicat indépendant de la police nationale (le second en importance dans la région parisienne), quelque deux cent cinquante gardiens de la paix, en civil, se sont rendus en cortège jusqu'à la préfecture de police, où une délégation, dirigée par M. Paul Guigue, secrétaire général, a été reçue pendant trois quarts d'heure par M. Pierre Somveille, préfet de police.

Auparavant, les manifestants avaient entendu leurs responsables syndicaux dénoncer les insuffisances de matériel et d'armement, et stigmatiser les déclarations de M. Christian Bonnet au Club de la presse (*le Monde* du 23 janvier). Tout en défendant de vouloir faire pression sur la justice, on ne manqua pas de réclamer un « *verdict sévère* » pour les agresseurs de policiers, faute de quoi on risquerait bien d'assister, selon M. Guigue, à « *des réflexes d'autodéfense de la part des policiers* ».

Après la dispersion de la manifestation, sept policiers se dirigèrent vers le Palais de justice et, franchissant sans encombre les cordons de gendarmes mobiles disposés autour de l'édifice, parvinrent jusqu'à la salle des pas perdus, devant la 23e chambre correctionnelle où étaient jugés quatre « autonomes » poursuivis après les incidents du quartier Saint-Lazare. Surpris par une nombreuse affluence en ce lieu, ils devaient toutefois se retirer aussitôt.

● *Mme Giscard d'Estaing*, accompagnée de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, et de M. Claude Vieillescazes, préfet de la Seine-Saint-Denis, a rendu visite, lundi 22 janvier, à l'hôpital de Montfermeil, au gardien de la paix Jacques Cailleau, blessé par balle jeudi 18 janvier devant le commissariat de Livry-Gargan. Mme Giscard d'Estaing s'est entretenue quelques instants avec le blessé et les membres de la famille. L'état de santé de M. Jacques Cailleau s'améliore sensiblement : la balle qui l'avait atteint au poumon a pu être extraite.

● *Dans une lettre à M. Jean Foyer*, M. Maxime Kalinsky, député du Val-de-Marne (P.C.), demande une réunion d'urgence de la commission des lois de l'Assemblée nationale, dont il est le président, afin d' « *auditionner M. le ministre de l'intérieur ainsi que les syndicats de policiers* ». « *Les récents événements confirment l'opinion que nous avons déjà émise lors du débat budgétaire*, écrit M. Kalinsky, *et ces auditions au cours desquelles nous pourrions poser un certain nombre de questions permettraient à notre commission de faire des propositions pour que soient prises les mesures nécessaires afin que la police assure dans de bonnes conditions la sécurité de la population de notre pays.* »

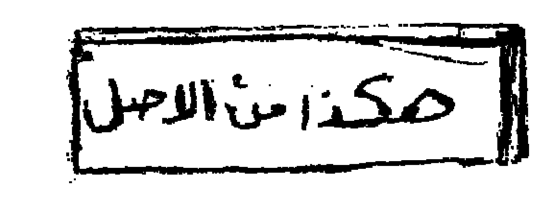

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

SPACELAB : Un laboratoire européen pour la navette spatiale américaine

par MAURICE ARVONNY

A deux reprises au cours des douze derniers mois, l'Union soviétique a envoyé des équipages de cosmonautes passer plusieurs mois dans l'espace. Leurs tâches furent multiples, mais une part importante de leur temps a été consacrée à des expériences de cristallisation de matériaux, de fabrication d'alliages, de croissance de cultures cellulaires, dont l'objectif lointain est le même : utiliser les conditions exceptionnelles de vide, d'apesanteur — et, dans le cas de la biologie, de rayonnement cosmique — pour mettre au point des techniques nouvelles et préparer l'industrie spatiale du prochain siècle. Bien que cette technologie spatiale n'ait pas encore eu de retombées concrètes, elle a fourni de nombreux résultats nouveaux, parfois inattendus : il y a peu de doute que certains d'entre eux trouveront des applications pratiques.

Certaines expériences de technologie spatiale peuvent être complètement programmées au sol, puis lancées dans un satellite inhabité ; mais, en général, la présence d'hommes en orbite facilite beaucoup les choses. Les Etats-Unis ont exploré ce domaine de recherches avec les trois missions Skylab de 1973-1974. Depuis, tous ses efforts ayant été concentrés sur la mise au point de la navette spatiale, la NASA n'a plus lancé d'astronautes — à l'exception de ceux du vol conjoint Apollo-Soyouz — et la technologie spatiale est en sommeil, pour le bloc occidental s'entend.

Cette pause prendra fin en 1981, quand la navette emportera pour la première fois le Spacelab que construit l'Europe.

Depuis 1973, l'Agence spatiale européenne (ESA) a en effet entrepris la réalisation d'un laboratoire spatial, Spacelab, qui sera installé dans la soute de la navette ; à chaque mission, il offrira pendant une semaine la possibilité de nombreuses expériences. A partir de 1981 donc, les Etats-Unis et l'Europe pourront, comme actuellement l'U.R.S.S., créer dans l'espace de nouveaux semi-conducteurs, ou y fabriquer des verres spéciaux. Ils pourront allier des métaux immiscibles sur Terre — on espère créer des alliages supraconducteurs meilleurs ou plus aisément utilisables que ceux qu'on connaît actuellement.

Et ils pourront sans doute fabriquer de nouveaux médicaments : une expérience a déjà prouvé la possibilité de séparer dans l'espace les cellules rénales fabricant l'urokinase, et d'obtenir ainsi à l'état pur cette enzyme qui paraît être un outil de choix dans le traitement des embolies.

LABORATOIRE spatial devant offrir un large éventail de possibilités, le Spacelab a une construction modulaire. L'ensemble que l'Agence livrera à la NASA sera constitué d'un module habitable, où pourront travailler des expérimentateurs, et de cinq palettes porte-instruments destinées à recevoir des appareillages travaillant dans le vide et ne demandant pas d'intervention humaine. Le mobile, relié par un sas à l'intérieur de la navette, peut être assemblé en deux configurations, offrant un volume utile de 8 ou 22 mètres cubes. La configuration longue du module peut être accompagnée de deux palettes, la courte de trois. On peut aussi monter les cinq palettes, sans module ; on leur adjoint alors un petit container pressurisé — les techniciens l'ont appelé igloo — où placer les appareils électroniques sensibles qui contrôlent le fonctionnement des expériences. La masse totale des expériences que peut emporter le Spacelab varie de 5,5 à 9 tonnes, suivant les configurations choisies.

Le programme est officiellement né en août 1973 lors de la signature d'un accord entre les Etats-Unis et neuf pays membres de l'Agence spatiale européenne. Simultanément, un mémorandum définissait les rôles respectifs de l'ESA et de la NASA. La date retenue pour la première mise en orbite du Spacelab était juillet 1980, mais les difficultés de mise au point de la navette spatiale américaine l'ont fait sensiblement reculer : au mieux, le Spacelab volera dans les premiers jours de juin 1981 ; plus probablement, il faudra attendre août ou septembre de la même année. Encore faut-il que la NASA tienne son planning actuel qui prévoit un premier vol de la navette spatiale en novembre 1980 : tout retard de ce premier vol se répercutant sur les vols ultérieurs, en particulier le onzième où, pour la première fois, la navette emportera le Spacelab.

Ce report d'au moins un an a incontestablement facilité la tâche de développement technique et de construction d'un prototype destiné aux essais, puis du modèle de vol. La plus grave difficulté rencontrée touche le logiciel, ou plutôt deux logiciels : celui qui est implanté dans les ordinateurs de bord du Spacelab, et celui qui pilote les équipements de contrôle au sol. La difficulté de ces programmations avait été sous-évaluée. Les problèmes sont maintenant résolus pour le logiciel de bord ; ils ne le sont pas encore complètement pour celui du sol — mais le retard pris dans ce domaine n'aura finalement pas d'impact sur le planning puisque la NASA a repoussé d'un an le premier vol.

Plus cher que prévu

S'agissant du coût du programme, le retard d'un an est par contre défavorable, puisque les salaires en sont la part principale : il faudra payer un an de plus les équipes qui gèrent, construisent, contrôlent et mettent en œuvre le Spacelab. L'accord de 1973 liait les pays membres pour un certain plafond financier (1), et prévoyait un dépassement pouvant atteindre 20 %. Au-delà, n'importe quel pays participant peut refuser d'augmenter sa contribution, et donc faire avorter le projet — si d'autres pays ne se substituent pas à lui. Or, il est probable qu'à terminaison du programme, les 20 % seront atteints, et sans doute légèrement dépassés. Bien qu'un abandon du programme alors qu'on toucherait au but soit invraisemblable, la possibilité théorique en existe, et met l'exécutif de l'ESA dans une situation diplomatiquement désagréable.

Les choses devraient pourtant s'arranger, et le modèle de vol, dont le montage est déjà commencé, pourra être livré en temps utile à la NASA. Les trois astronautes européens parmi lesquels sera choisi celui qui participera au premier vol reçoivent actuellement l'entraînement nécessaire. Les soixante-seize expériences retenues pour ce premier vol ont été choisies depuis déjà plusieurs mois, et leur préparation est en cours. Reste à définir ce qui viendra ensuite.

En effet, après ce vol inaugural, où la charge utile est mi-américaine, mi-européenne, et dont les coûts sont entièrement à la charge de la NASA, le Spacelab sera propriété américaine, et pour l'utiliser de nouveau, les expérimentateurs devront louer des vols sur la navette. Il faut donc définir et financer un programme d'utilisation ultérieure du Spacelab : l'ESA étudie actuellement deux missions pour 1982 ou 1983. La première serait tournée vers la science des matériaux et la biologie ; la seconde aurait pour thème l'observation de la Terre et de son atmosphère. Chaque vol pourrait emporter vingt ou trente expériences différentes ; en juin prochain, la définition de ces deux missions sera suffisamment avancée pour que des décisions financières deviennent possibles.

L'Allemagne fédérale fut le principal promoteur du Spacelab, et finance la plus grosse part du programme de développement (53,54 %) ; puis viennent l'Italie avec 18 %, et la France avec 10 %. Le gouvernement allemand envisage aussi de financer deux missions d'utilisation du Spacelab.

La plus grosse difficulté que pose cette utilisation est sans doute de nature psychologique. Les laboratoires et les entreprises qui travaillent dans le domaine spatial ont l'habitude de prendre d'énormes et coûteuses marges de sécurité. Elles sont justifiées quand on lance un appareil à bord d'un satellite ; il devra en général fonctionner plusieurs années, et nulle intervention ne sera possible après le lancement. La moindre panne signifie donc un échec total, ce qui conduit à des exigences extrêmes sur la qualité des composants et à une redondance de certains équipements vitaux pour pallier une défaillance toujours possible.

Or la situation à bord du Spacelab est toute différente : la mission sera courte — une semaine pour les premières, douze jours au maximum par la suite. Il y aura à bord des astronautes choisis en fonction de leur connaissance des expériences embarquées — pour la première mission, l'opinion des expérimentateurs sera un critère très important dans le choix de l'astronaute finalement retenu — et qui pourront intervenir sur l'appareil défaillant. Même si la panne est trop sérieuse pour que les astronautes puissent la réparer, l'appareil reviendra au sol et pourra être utilisé pour une mission suivante.

Le luxe de précautions habituel n'est donc pas justifié, et toute la philosophie qui sous-tend le programme Spacelab est la conception d'un laboratoire presque semblable à un laboratoire terrestre, et où l'on pourrait travailler dans des conditions similaires ; donc à des prix comparables. Tant pis si la fiabilité est moins bonne. A supposer que 30 % des expériences ne fonctionnent pas, l'échec ne sera pas définitif, et la mission sera quand même un succès à 70 %.

Mais les expérimentateurs se laissent mal convaincre par ce raisonnement. Pour eux, c'est le succès de leur expérience qui compte, et ils ne se consoleront pas d'un échec en considérant le succès des autres. D'où leur tendance à prendre un maximum de précautions, et à proposer des expériences hors de prix. Comme les ressources financières des laboratoires sont restreintes, un prix unitaire élevé entraînera une réduction du nombre des propositions d'expériences, et pourrait conduire dans l'avenir à un sous-emploi du Spacelab. Cela inquiète les responsables du programme, qui souhaitent une demande forte, parce que le Spacelab est conçu pour voler souvent — quelques semaines d'intervalle entre deux vols suffisent à la maintenance, au démontage des anciennes expériences et au montage des nouvelles, — et parce qu'une forte demande pourrait conduire la NASA à commander à l'industrie européenne d'autres exemplaires du module habitable et des palettes porte-instruments.

Fournisseur de la NASA

L'accord entre la NASA et l'ESA prévoit d'ailleurs que la NASA achètera à l'industrie européenne, « à des prix raisonnables », des éléments supplémentaires qui représentent globalement, un deuxième Spacelab. Comme le coût de ce second Spacelab équivaut au prix de location de la navette pour les quatre vols actuellement envisagés après le premier, la NASA avait proposé un accord de troc qui lui évitait des problèmes budgétaires. Bien que les conditions précises de cet accord aient été assez favorables à l'Europe, les Etats membres de l'ESA l'ont refusé ; il les conduisait à financer la plus grosse part de la construction dès 1979, alors que les locations de la navette pour les vols Spacelab ne seront imputées sur les budgets spatiaux qu'à partir de 1981.

La remise des offres pour ce deuxième Spacelab a été faite en octobre dernier. Elles sont actuellement contrôlées par l'ESA, et les commandes fermes de la NASA devraient intervenir dans le courant de l'année 1979.

Les industriels européens qui construisent le Spacelab attendent avec impatience ces commandes ; elles leur donneront un label de « fournisseur de la NASA » qui n'est pas sans intérêt commercial. Il est d'ailleurs probable que l'importance politique d'un achat direct de matériel spatial européen par les Etats-Unis n'a pas échappé aux membres de l'ESA, et a joué dans leur refus du troc « Spacelab contre quatre vols » proposé par la NASA. Celle-ci a jusqu'ici passé ses commandes à l'industrie américaine, l'industrie européenne ne recueillant au mieux que des sous-traitances. La construction du Spacelab a déjà quelque peu changé cet état de choses : la firme française Matra vient de livrer à la société McDonnel Douglas un simulateur destiné à l'entraînement des astronautes qui utiliseront le Spacelab. C'est, semble-t-il, la première fois qu'un système fonctionnel complet est acheté en Europe. Mais il reste que, dans le domaine spatial, l'Europe est encore très loin derrière les Etats-Unis. L'objectif politique du programme Spacelab, qui implique une coopération poussée avec les Etats-Unis, était d'accéder au niveau technologique de l'industrie spatiale américaine. C'est un objectif très différent, mais parfaitement complémentaire, de celui qui sous-tend l'autre grand programme européen : la construction du lanceur Ariane vise au contraire à poser l'industrie européenne des satellites en concurrente de celle d'outre-Atlantique, en lui permettant de proposer aux utilisateurs le satellite et son lancement, et en la rendant donc indépendante des Etats-Unis.

(1) Au prix de 1973, ce plafond était de 308 millions d'unités de compte, soit en gros 1,7 milliard de francs.

L'avenir : une station autonome ?

Avant même que le premier exemplaire du Spacelab soit entièrement construit, les développements et améliorations ultérieurs doivent être envisagés. Le Spacelab est un prototype, et l'effort important qu'a demandé sa réalisation se justifiera dans l'avenir par la construction de dérivés, plus souples ou mieux adaptés à des besoins spécifiques. L'étape ultime de ces développements pourrait être une station spatiale, autonome et habitée en permanence.

On n'en est pas encore là. L'ESA étudie un programme de développement en trois étapes.

Dans un premier temps, on corrigerait les déficiences actuelles du Spacelab. Son dessin a été figé au début du programme, alors que celui de la navette spatiale, qui transporte et alimente en énergie le Spacelab, n'était pas encore bien défini. L'étude des propositions d'expérience a ensuite montré qu'avec la navette dans son état actuel des améliorations étaient possibles qui accroîtraient grandement l'utilité du laboratoire pour les expérimentateurs. Ainsi, la puissance électrique disponible pour les expériences est actuellement limitée à 3 kilowatts — du moins pour les configurations qui comportent le module habitable et des astronautes. On peut porter cette puissance à 5 kilowatts en réduisant la consommation propre du Spacelab, et en l'équipant d'une pile à combustible ou de panneaux de photopiles solaires.

Il est d'ailleurs probable que la navette ne restera pas figée à son dessin actuel, et que des améliorations lui permettront de fournir plus d'électricité au Spacelab. Une augmentation de la puissance électrique entraîne l'obligation de dissiper plus de chaleur ; on peut la satisfaire en munissant le Spacelab de radiateurs supplémentaires.

Autre amélioration qui permettrait de mieux « rentabiliser » les expériences : allonger la durée des missions. La navette peut faire des vols de trois semaines ; le Spacelab n'est qualifié que pour une durée maximale de douze jours. Il n'est pas très difficile de porter cette durée à vingt jours, surtout pour les vols où la navette n'embarque que des palettes porte-instruments. Ce sera le cas de certaines missions, à vocation astronomique par exemple, pour lesquelles la durée du vol conditionne directement la quantité et la qualité des résultats.

Cette première étape d'amélioration est déjà bien étudiée, et une décision — qui demande un nouvel accord entre les pays participant au programme — sera techniquement possible dans le courant de cette année. Pour aller plus loin, il faudra par contre attendre la fin de 1980 ou même de 1981, quand on en saura plus sur l'avenir de la navette américaine.

Un « module d'énergie »

La NASA prévoit évidemment cet avenir, mais plusieurs directions sont possibles. La voie actuellement la plus probable est la mise en orbite d'un « module d'énergie ». C'est un satellite équipé de grands panneaux solaires et de radiateurs dissipateurs de chaleur. Quand ce serait compatible avec la mission, ce qui sera en général le cas pour les vols du Spacelab, la navette viendrait s'amarrer à ce module, qui fournirait une puissance de 25 kilowatts — alors que les générateurs internes de lanavette n'en donnent que 21, et encore pendant une durée limitée. Comme la navette n'aurait plus à emporter les ergols actuellement nécessaires à ces générateurs, sa charge utile serait augmentée ; la seconde étape d'amélioration du Spacelab devrait donc comporter son adaptation à cette charge utile et cette fourniture d'électricité accrues. Le module d'énergie permettra d'allonger la durée des vols de la navette, peut-être jusqu'à trois mois. Il conviendrait donc d'allonger de façon similaire le temps pendant lequel le Spacelab peut rester en orbite.

Cela conduit à l'idée d'un Spacelab autonome qui ne resterait pas dans la soute de la navette, mais serait laissé par elle accroché au module d'énergie, ou même libre dans l'espace ; elle reviendrait le chercher au cours d'une mission ultérieure. C'est la troisième étape d'amélioration, celle de l'autonomie. Elle devrait commencer — vers 1985 ? — par l'autonomie des palettes porte-instruments. Puis on pourra « libérer » le module habitable. Se pose alors la question de la survie des astronautes en cas d'incident survenant entre deux vols de la navette. Une solution est d'adjoindre au module une petite capsule permettant aux astronautes de revenir sur Terre « en catastrophe ».

A plus long terme, le Spacelab — ou ses dérivés — pourrait devenir un élément d'une station orbitale permanente. Mais ici la prédiction se dilue, et l'on touche à la science-fiction. Il est certes très possible que de telles stations existent avant la fin du siècle, mais que seront-elles, qu'y fera-t-on, comment y vivra-t-on ? C'est encore un mystère.

GRACE AUX NAVIRES MARCHANDS

La naissance d'une océanographie de routine

MILLE CINQ CENTS échantillons d'eau de mer à analyser par mois. Telle est, depuis le 1er janvier 1977, la cadence moyenne du spécialiste qui travaille à l'antenne havraise de l'Office de recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM). L'antenne est logée par la Météorologie marine, branche de la Météorologie nationale, à laquelle l'ORSTOM est lié par une convention. Ces 300 litres d'eau sont prélevés à la surface de la mer, toutes les six heures, par vingt ou vingt-cinq navires marchands français (déjà sélectionnés pour faire des observations météorologiques régulières), au cours de leurs trajets aller et retour du Havre aux Antilles, en Amérique du Sud (côte ouest, via Panama, et côte est), en Guyane, au cap de Bonne-Espérance, au golfe Persique, à Madagascar (via Suez), et parfois en Extrême-Orient, chaque prélèvement étant accompagné de mesures de la température de l'eau de surface.

Notons que tous ces prélèvements sont faits bénévolement, et que les officiers qui s'en chargent s'intéressent tous très vivement à ces relevés qui, sans eux, seraient impossibles à réaliser.

Bientôt, un chercheur de l'ORSTOM pourrait aller au Centre océanologique de Bretagne (Brest), où l'ORSTOM a déjà une antenne, pour exploiter toutes ces données grâce au centre de calcul qui y est installé.

Ces prélèvements permettent de mesurer, assez régulièrement, la salinité superficielle de la mer — essentiellement dans la zone intertropicale, qui joue le rôle *capital de moteur de la machine* thermique atmosphérique. Selon la saison et la localisation, la salinité de l'océan interpropical varie de 32 à 37 pour 1 000. Des différences de 5 pour 1 000 au maximum peuvent sembler minimes. Mais la salinité est pourtant un des paramètres océaniques primordiaux, surtout dans la partie occidentale des océans intertropicaux, où la température superficielle change peu. Elle reflète, en effet, les variations météorologiques : la surface des mers tropicales est moins salée pendant la saison des pluies, mais plus salée dans les régions à forte évaporation, donc de beau temps. La connaissance de la salinité pourrait ainsi aider à mieux comprendre les variations climatiques annuelles. Elle révèle aussi les *upwellings*, c'est-à-dire les remontées d'eaux relativement profondes, chargées en sels minéraux nutritifs et potentiellement riches en matière vivante. Un tel travail devrait donc pouvoir servir à guider les pêcheurs.

Les navires oceanographiques font tous, certes, de telles mesures — entre beaucoup d'autres. Mais leurs campagnes sont forcément limitées dans le temps et dans l'espace alors que les navires marchands suivent, à intervalles de temps plus ou moins rapprochés, des itinéraires à peu près semblables. On peut donc assimiler les données obtenues grâce aux navires marchands à des mesures de routine assez comparables — toutes proportions gardées — aux mesures répétitives faites par les satellites. Notons, en outre, que les données obtenues par les navires marchands peuvent aussi servir à contrôler « *sur le terrain* » les mesures océanographiques envoyées par les satellites (températures superficielles et, à titre *expérimental, teneur en chlorophylle*).

Lidée d'une océanographie de routine n'est pas tout à fait nouvelle. Dès 1958-1959, M. Georges-Roger Berrit (de l'ORSTOM) en a fait faire par des navires marchands le long des côtes d'Afrique. Depuis 1969, deux chercheurs du centre de l'ORSTOM à Nouméa, MM. Jean-René Donguy et Christian Hénin, le font faire dans le Pacifique, toujours bénévolement, par des navires français, japonais, américains, britanniques et australiens.

Un Niño capricieux

En *neuf* ans, les données ainsi recueillies ont permis de remarquer — sans pouvoir encore les expliquer — des séquences d'événements curieuses. On savait que la convergence intertropicale, c'est-à-dire la zone des calmes équatoriaux vers laquelle convergent les alizés du nord-est (de l'hémisphère nord) et les alizés du sud-est (de l'hémisphère sud) se déplace en latitude selon les saisons, vers le nord pendant l'été boréal, vers le sud pendant l'été austral. On savait aussi que, dans le Pacifique intertropical oriental, depuis les côtes péruviennes et équatoriennes jusqu'au-delà des Galapagos, existe un *upwelling* quasi permanent. Cet *upwelling* s'atténue pendant l'été austral. Mais il lui arrive de disparaître pendant quelques mois et comme ce phénomène se produit le plus souvent peu après Noël, on lui a donné le nom d'El Niño *(l'Enfant)*. Le Niño est toujours une catastrophe pour les pêcheurs péruviens et équatoriens : les anchovetas (des petits poissons herbivores) disparaissent ; *dans le même temps*, les oiseaux de mer, mangeurs d'anchovetas — et « fabricants » de guano, — meurent de faim par dizaine de milliers.

Les causes du Niño sont encore très mal comprises. On voit, certes, la zone de convergence intertropicale descendre anormalement jusqu'au 10e parallèle sud et y rester. Mais on ne sait pas pourquoi et on ne sait pas prévoir ce phénomène catastrophique.

Les mesures faites dans le Pacifique par des navires marchands ont montré que six mois après un Niño (fort en 1972 et faible en 1976), la convergence, dans le Pacifique occidental, à l'ouest du 180e méridien, se bloque sur l'équateur et y reste un an environ. Pendant la saison des pluies de cette année-là — c'est-à-dire un an environ après le Niño — les précipitations sont très faibles et les cyclones tropicaux peu nombreux dans toute la zone située au sud du 10e parallèle sud et à l'ouest du 180e méridien (en Nouvelle-Calédonie notamment). En revanche, quelques cyclones passent à l'est du 180e méridien (sur Tahiti, par exemple), alors que, en année « normale », il n'y en a presque jamais dans cette région. Tout semble se passer comme si le « réservoir de chaleur » que constituent les eaux du Pacifique intertropical situé à l'ouest du 180e méridien et qui est probablement à la source des cyclones se déplaçait vers l'est avec, *dans le même coup*, les trajectoires des cyclones.

Le « radiateur » de la planète

Depuis le milieu de 1977, certains navires marchands font, en plus des mesures de température et de prélèvements d'eau, des prélèvements de zooplancton par une méthode très simple de filtration. Il s'agit de porte-containers modernes dotés d'une piscine dont l'eau est changée tous les jours : chaque jour, un même volume d'eau est donc filtré à son arrivée dans la piscine. De petits caboteurs naviguant entre la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande font, eux aussi, des prélèvements de zooplancton, mais en laissant traîner des sortes de petits filets de gaze. En outre, des prélèvements de phytoplancton (des algues *minuscules*, beaucoup plus petites que les animalcules du zooplancton) sont faits à partir d'une petite quantité d'eau ramassée directement à la *surface* de la mer. Tous les dosages, comptages et identifications de plancton sont faits dans les laboratoires de l'ORSTOM à Nouméa.

Les résultats obtenus par les chercheurs de l'ORSTOM intéressent beaucoup la Scripps Institution of Oceanography (San Diego, Californie), un des principaux centres *américains d'études* des océans. Le Pacifique — qui s'étire à l'équateur sur presque 180° de longitude — est le « radiateur » principal de la planète en général et des Etats-Unis en particulier, dont il conditionne en grande partie le climat. En novembre dernier, un accord a donc été passé entre l'ORSTOM et la Scripps.

Grâce à des crédits donnés par le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), l'ORSTOM va acheter dix enregistreurs sur cassette. De son côté, la Scripps achètera des sondes thermiques. Celles-ci seront jetées à l'eau depuis un bateau muni d'un enregistreur et faisant route de Nouméa vers l'hémisphère nord. De 0 à 400 mètres de profondeur, ces sondes mesureront en continu la température de l'eau et la transmettront immédiatement à l'enregistreur grâce au fil qui les reliera au navire. Puis elles couleront et seront définitivement perdues...

Les mesures devraient commencer effectivement dans quelques mois et celles prises pendant les douze premiers mois iront prendre place parmi les données rassemblées à l'occasion de la première expérience météorologique de la Global Atmospheric Research Programme *(le Monde* du 29 novembre 1978).

YVONNE REBEYROL.

Libres opinions

RECRUTEMENT ET INTÉGRATION AU C.N.R.S.

L'abus de droit

par STÉPHAN MÉRA (*)

QUE l'administration puisse recruter un ingénieur à un poste de balayeur, soit : c'est la dure loi du marché du travail. Mais *qu'elle puisse qualifier de balayeur*, et rémunérer comme tel, un agent qu'elle emploie comme ingénieur, il y a là une pratique que l'on ne peut admettre.

Tel est en substance le problème qui se pose aux ingénieurs du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) nouvelle*ment recrutés ou « intégrés » (c'est-à-dire appelés à bénéficier du* statut de l'établissement) : depuis un an, ils sont systématiquement classés — et donc rémunérés — à une catégorie inférieure à celle à laquelle ils peuvent prétendre non seulement en vertu de leurs titres mais aussi en *raison* de leur emploi effectif.

Selon le statut du C.N.R.S., *« nul ne peut se prévaloir de ses diplômes pour prétendre à une rémunération autre que celle correspondant à la catégorie où le classe l'emploi qu'il occupe ».*

Se fondant avec raison sur ce texte, l'administration fait valoir qu'elle peut attribuer à un agent *une* catégorie sans rapport avec ses *titres*. Mais où apparaît-il qu'elle puisse lui attribuer une catégorie sans rapport avec son emploi effectif ? Ce serait lui demander d'accomplir, sans contrepartie, des fonctions supérieures *à celles prévues pour la catégorie qu'il possède.*

Or c'est ainsi que les choses se passent : désireuse de recruter un agent à un certain emploi, l'administration ne lui propose qu'une catégorie et un *traitement plus faibles, sachant pertinemment* que l'agent *acceptera* les *responsabilités* de sa fonction. Insistant sur un point, l'administration en dissimule un autre : selon le statut il est également clair que c'est l'emploi, le travail effectivement accompli, qui classe à une certaine catégorie, qui permet donc de *prétendre à une certaine rémunération.*

Le Conseil d'Etat a certes estimé — mais dans une affaire fondée sur des textes sensiblement différents — et contrairement aux conclusions du commissaire du gouvernement, qu'un agent public ne pouvait exiger une indemnité pour avoir été employé à des tâches supérieures à celles prévues pour son grade et sa rémunération (CE dame Paule Loyer, 25 février 1977).

Mais rien n'empêche en *revanche, si* cette jurisprudence se révélait applicable en l'espèce malgré un statut plus précis, que les agents du C.N.R.S. employés sans contrepartie à des fonctions supérieures refusent de prendre les responsabilités correspondantes. Cela semble malheureusement être le seul moyen de faire revenir l'administration du C.N.R.S. sur une pratique détestable, dont, il est vrai, elle n'a pas le monopole.

(*) Agent contractuel au C.N.R.S.

A LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE GRENOBLE

Thermodata, banque et base de données sur la thermodynamique

Depuis le début de 1975 fonctionne à Grenoble, dans les locaux de la bibliothèque universitaire des sciences, une banque de données spécialisée dans le domaine de la thermodynamique des composés non organiques, et particulièrement des composés métallurgiques. Thermodata, que dirige M. Yves Deniel, compte aujourd'hui une centaine de clients et a un budget annuel d'environ 700 000 francs. A sa seule activité de banque de données, fournissant des données scientifiques brutes, l'équipe grenobloise a ajouté une base de données bibliographiques, et développe maintenant une activité de bureau d'études.

L'idée de Thermodata est née, en 1965, dans le laboratoire de thermodynamique et de physicochimie métallurgiques de l'Institut national polytechnique de Grenoble ; les chercheurs y avaient, en effet, constaté qu'ils perdaient beaucoup de temps à rechercher des données thermodynamiques précises sur tel ou tel corps : capacités calorifiques, températures ou autres constantes thermodynamiques. Le directeur du laboratoire, M. Etienne Bonnier, demanda donc à M. Deniel de mettre au point un fichier informatisé permettant de retrouver rapidement ces données ; on mit aussi au point un petit programme pour *réaliser, à partir de ces données* de base, des calculs classiques, mais le plus souvent fastidieux.

L'objectif initial ne fut que partiellement atteint. En effet, explique M. Deniel, on s'aperçut qu'il était nécessaire de sélectionner très rigoureusement les données, en fonction, notamment, des derniers travaux connus, ce qui impliquait l'appel pour cette sélection à un certain nombre d'experts dans divers domaines dont tous n'étaient pas disponibles dans la région grenobloise, tant s'en faut. Avec l'aide du Centre national de la recherche scientifique fut mise alors en place une collaboration internationale associant des chercheurs français, britanniques, belges et allemands : les différentes équipes concernées décidèrent, suivant leurs compétences, de se répartir le travail d'expertise et de mettre dans un « pot commun » les résultats obtenus.

A la fin de 1974 fut constituée l'association, selon la loi de 1901, Thermodata, et le service fut opé*rationnel au tout début de l'an*née suivante. L'équipe reçut un soutien de la région Rhône-Alpes, qui lui attribua une subvention d'équipement de 165 000 francs, et de la Datar (150 000 francs). Pour aider à son démarrage, Thermodata, actuellement implantée sur les ordinateurs du centre interuniversitaire de Grenoble, est liée, par une convention annuelle, au Bureau national d'information scientifique et technique (B.N.I.S.T.).

Une quinzaine d'experts

L'objectif, justifié au départ, *de ne fournir aux utilisateurs* (ils sont aujourd'hui une centaine, Français et étrangers, dont deux tiers d'industriels) que des données *« validées »* par l'expertise internationale apparut bientôt comme une gêne possible : les composés non encore étudiés par le réseau d'une quinzaine d'experts de Thermodata étaient, en effet, absents de la banque de données. L'équipe décide donc, pour supprimer cet écueil, de mettre sur pied une base de données bibliographiques permettant tout au moins à l'utilisateur de *savoir à quels articles de la littérature* scientifique il peut se rapporter : ainsi naquit Thermdoc.

Thermodata et Thermdoc sont accessibles soit par courrier, soit directement par interrogation de l'ordinateur de Grenoble par l'intermédiaire du réseau informatique français expérimental Cyclades : il permet au client une *interrogation en « conversationnel »* (dialogue avec l'ordinateur, qui lui fournit les données qu'il désire, et éventuellement réalise des calculs pour lui) : à titre d'exemple, partant de la composition du gaz de Groningue, le programme donnera au client tous les composés chimiques qui apparaissent quand on porte ce mélange à des *conditions* de température et de pression déterminées.

L'appel à ces données se fait suivant une procédure des plus simples. Pour éviter l'obstacle qu'est souvent, dans les banques et bases de données, la mise au point, la mise à jour et l'appel à une liste de mots-clés (le « thésaurus »), l'équipe de Thermodata utilise tout simplement le tableau des éléments simples et leurs symboles (tableau de Mendeleiev) : pour avoir des *données sur les alliages de fer*, chrome et nickel, le message qu'envoie l'utilisateur à l'ordinateur est :

Fe - Cr - Ni ; Al - 0

pour les oxydes d'aluminium..., etc., etc.

Le développement de leurs programmes de calculs (qui permettent, par exemple, de connaître les conditions thermodynamiques d'une réaction chimique comme la réduction des oxydes de chrome par l'aluminium) conduit, aujourd'hui, la petite équipe de Thermodata à développer une activité de services, où elle agit comme un bureau d'études réalisant des travaux à façon.

Pour l'heure, les ressources commerciales couvrent 60 % du budget annuel de Thermodata. L'objectif avancé par M. Deniel est d'arriver à un équilibre financier en *1981* ou *1982* : dès cette année, le service devrait pouvoir, espère-t-il, être accessible aux réseaux de téléinformatique Transpac (pour la France) et *Euronet (pour l'Europe).*

XAVIER WEEGER.

EN TOUTE LOGIQUE

Vers l'unité

PROBLEME N° 139

0,8461538461538...

et

0,1538461538461...

sont des nombres décimaux où les mêmes groupes de chiffres se suivent indéfiniment.

Si l'on réalise les sommes des décimales qui se correspondent, on obtient des 9. Peut-on déduire que la somme des deux nombres est exactement l'unité?

(Solution dans le *prochain « Monde des sciences et des techniques »).*

SOLUTION DU PROBLEME N° 138

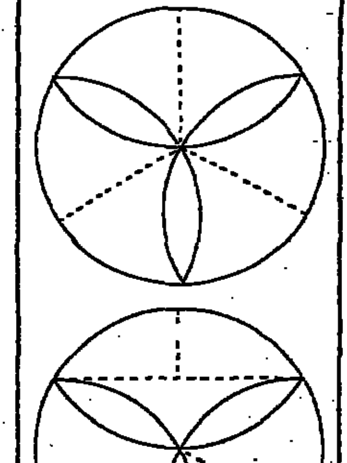

Le premier découpage donne un hexagone régulier, dont les côtés sont les six segments *droits.*

Le second découpage donne un rectangle.

PIERRE BERLOQUIN.

Deux volcans américains sous surveillance

Le mont Saint-Helens est le volcan potentiellement le plus *dangereux des Etats-Unis. Situé* dans l'Etat de Washington, à 75 kilomètres au nord-est de Portland (372 000 habitants, ville principale de l'Etat de l'Oregon), le mont Saint-Helens est, en effet, le volcan américain qui a été le plus actif et le plus explosif pendant les quatre mille cinq cents dernières années. Son calme n'est donc qu'apparent. Selon une étude qui vient d'être faite par United States *Geological* Survey (U.S.G.S.), des éruptions explosives, analogues à celles du passé, pourraient se produire à un moment quelconque.

Ces manifestations, directes ou induites (coulées de lave ou de boue, projections de débris de roches), risquent de provoquer des pertes en vies humaines et des *dégâts matériels* ; elles pourraient aussi faire déborder le lac de Swift Dam ou faire craquer le barrage. Elles pourraient aussi projeter une couche de cendres, plus ou moins épaisse, sur toute la région située à l'est du volcan (les vents dominants soufflent de l'ouest).

Pendant les six derniers siècles, sept éruptions au moins ont eu lieu, dont les plus récentes entre *1830 et 1860 ont créé un dôme de* lave très raide, connu actuellement sous le nom de Goat Rocks (les rochers de la chèvre). D'après les travaux d'U.S.G.S., « *une éruption surviendra vraisemblablement dans les cent prochaines années, et peut-être même avant la fin de ce siècle* ».

Les spécialistes de l'U.S.G.S. surveillent aussi un autre volcan de l'Etat de Washington, le mont Baker, situé, lui, près de la frontière canadienne, et qui domine la ville de Bellingham (35 000 habitants), dont il n'est éloigné que de 30 kilomètres. En 1975, on a remarqué une recrudescence de l'activité *hydrothermale* liée au volcan, et depuis *lors* cette activité accrue réapparaît par intermittence.

Le danger que représente le mont Baker consiste en avalanches de débris rocheux ou en coulées de boue pouvant survenir sans préavis, sans être même consécutives à une éruption volcanique. Mais, bien entendu, le réveil du volcan augmenterait les risques.

L'accouchement : de la technologie à l'humanisme

Au mépris, voire à l'ignorance dans laquelle fut tenue l'obstétrique, parent pauvre de la médecine, durant de trop longues années, a succédé un renouveau d'intérêt, de recherches et de moyens dont les effets bénéfiques se sont fait sentir sans retard par une diminution très importante des accidents de la grossesse et de l'accouchement, et par un abaissement spectaculaire de la mortalité et des infirmités cérébrales des nourrissons.

L'engouement pour les sciences et les technologies nouvelles a *été tel qu'il a sans* nul doute entraîné certaines équipes médicales, dans certains pays, à de déplorables et coûteux excès.

La plupart des grossesses se déroulent sans incidents et la plupart des accouchements se produisent dans la plus grande simplicité, comme l'un des événements les plus naturels et les plus heureux de la vie d'un couple.

Les excès *technologiques* ont entraîné, comme il était prévisible, un rejet de l'opinion publique et des attitudes tout aussi regrettables — car elles aussi excessives et dangereuses — de « retour à la nature », à l'obscurantisme et à un passéisme dont toutes les archives historiques, et notamment le terrible livre de *François Mauriceau, montrent l'immensité des souffrances* subies durant des siècles par les mères et par les enfants (1).

Il fallut attendre la fin du dix-septième siècle pour que la médecine commence à se préoccuper du bien-être et même de la survie des mères, au besoin en dilacérant l'enfant, l'opération césarienne ne se pratiquant que sur des femmes « mortes ou à l'agonie ».

Plus de deux siècles furent encore nécessaires avant que *le sort de l'enfant soit à son* tour pris en considération. Et ce n'est que depuis ces vingt-cinq dernières années que l'intérêt des pédiatres s'est étendu à cette phase essentielle pour l'avenir de l'enfant, celle qui précède ou accompagne la mise au monde.

L'enquête conduite aux Etats-Unis, et qui montre les effets nocifs qu'exercent certains médicaments ou certains modes d'analgésie administrés aux futures mères sur le compor*tement et les aptitudes intellectuelles ulté*rieures de leurs enfants, ne fait que confirmer ce que l'on savait déjà à propos des dangers des administrations hormonales.

C'est dès la conception que l'enfant doit être l'objet de soins vigilants, et c'est lors de cette phase secrète de vie prénatale que sa vulnérabilité est la plus grande.

Plus que du « phénomène sociologique » évoqué par le docteur Vellay, c'est de cet ensemble de connaissances nouvelles que relève l'évolution d'une pédiatrie et d'une obstétrique centrées enfin et à la fois sur la mère et l'enfant.

Dr E.-L.

(1) Le premier, François Mauriceau, maître chirurgien à Paris, se pencha sur la condition affreuse des accouchées de l'époque et publia, en 1668, *le premier* traité d'obstétrique.

Les deux extrêmes américains

par le docteur
PIERRE VELLAY (*)

De retour d'une tournée de conférences de cinq semaines aux Etats-Unis, il m'a été permis de me faire une certaine opinion concernant la pratique obstétricale dans ce grand pays.

J'ai été frappé par l'opposition qui existe entre deux attitudes : l'une purement mécaniciste, où la technologie est *utilisée au maximum*, créant un climat très spécial parmi les usagers. L'autre, beaucoup plus raisonnée et raisonnable, tenant compte de l'aspect humain.

La première position entraîne un abandon *presque* total de la responsabilité, du sens clinique, pour ne *laisser* place qu'à *une utilisation* systématique de la technologie de pointe. Cette position peut paraître défendable dans la mesure où l'accoucheur, par crainte de poursuites *judiciaires, hélas fréquentes, et très* bien organisées, préfère « se couvrir » au maximum. C'est ainsi que j'ai été stupéfait d'apprendre, de source digne de foi, que, dans une ville *comme Los Angeles*, le taux de césariennes pouvait atteindre 30 %, que toute présentation du siège impliquait systématiquement une césarienne, que toute interven*tion de ce type, quelle qu'en* soit l'indication, imposait lors d'une nouvelle grossesse une césarienne itérative (1). De même, les échographies se multiplient, et les amniocentèses *sont p r a t i q u é e s* avec générosité. J'ai eu l'occasion de rencontrer des jeunes *femmes qui* en avaient fait pratiquer cinq au cours de leur grossesse...

La maternité *dite « à haut risque »* est en quelque sorte glorifiée dans certains hôpitaux, au point que l'on peut se *demander s'il* existe encore des grossesses normales et des accouchements simples.

L'*épisiotomie* est la règle absolue, avec une routine qui frappe un accoucheur *soucieux de l'intégrité* du corps de ses patientes, car elle présente certains inconvénients pour la sexualité ultérieure de la femme. Toutes ces interventions ne sont évidemment *pas gratuites*...

Un retour au naturel...

Mais un tel comportement permet de saisir la réaction qui *se* manifeste de *plus* en plus contre une telle systématisation, surtout de la part des jeunes qui, pour éviter l'hôpital, veulent et exigent d'accoucher à *domicile*, en *présence de* leur mari, ce qui n'est généralement pas toléré dans les salles d'accouchement.

C'est ainsi que 8 % des accouchements ont lieu à *domicile* dans une ville comme Chicago. Le phénomène a tendance à s'étendre dans *d'autres grandes* villes. Je dois c e p e n d a n t remarquer que j'ai constaté *une modification significative* de l'utilisation des drogues. Il y a une baisse notable dans les doses utilisées. Lors de p r é c é d e n t s voyages, j'avais été effrayé par les *cocktails offerts* aux patientes pour les soulager. En réalité, on les mettait allègrement *dans un état second* qui touchait souvent à l'inconscience. Dans le secteur obstétrical, l'analgésie péridurale, le *« pudendal block »*, le *« cervical block »*, sont *largement utilisés*, le plus souvent sans que la parturiente en soit informée au préalable. *Elle est littéralement* manipulée, ce qui explique le succès de l'autre aspect de l'obstétrique aux Etats-Unis.

Il s'agit de la psycho-prophylaxie obstétricale basée sur l'éducation, l'apprentissage, la communication, et qui connaît un développement très *important outre*-Atlantique.

L'influence française dans ce domaine mérite d'être soulignée. De *nombreux centres*, plus de cinq cents actuellement, préparent les *femmes. Les monitrices ont une* formation de deux ans en moyenne, durant lesquelles elles sont rodées à la méthode. Les pères participent à la préparation et assistent à *l'accouchement. Il faut noter qu'un* grand nombre d'hôpitaux installent maintenant ce qu'ils appellent une *« birthing room »*, qui est une chambre d'accouchement installée comme *une chambre à coucher classique où* le couple vit parfaitement la naissance de son enfant, dans une atmosphère f a m i l i a l e. Mais on trouve aussi, quoique très discrè*tement masqués, une prise d'oxy*gène, un *« monitoring »*, indiquant que la sécurité peut coexister avec le confort.

C'est une situation que nous connaissons pour l'avoir créée ici *depuis de nombreuses années*. Lors de la naissance, suivant nos propres techniques, la femme peut caresser son enfant (le père également), et établir ainsi une excel*lente r e l a t i o n triangulaire. Dans* cette forme d'obstétrique qui tient compte de la femme et du couple, qui établit avec l'ensemble du personnel d'excellents rapports, les *résultats sont similaires à ceux que* nous obtenons en France avec la psycho-prophylaxie. Le pourcentage de césariennes est peu élevé : 6 à 8 %, l'épisiotomie n'est pas systématique, l'accouchement par le siège s'effectue par les voies naturelles chaque fois qu'*il* est possible après avoir pris toutes les précautions d'usage. Car les accoucheurs se servent de la technologie, mais la maîtrisent fort bien, avec *une compréhension des intéressés*, ce qui explique un élément qui mérite réflexion : les polices d'assurances des accoucheurs qui font de la psycho-prophylaxie sont aux Etats-Unis beaucoup *moins* élevées que celles des accoucheurs qui ne pratiquent pas cette méthode. Un confrère m'a donné à ce sujet l'explication que je partage : *« Nos patients, par la relation que nous établissons avec le couple, sont plus compréhensives, plus aptes à saisir les difficultés auxquelles nous pouvons être confrontés. »*

Enfin une toute petite minorité de femmes, prenant de grands risques, tiennent à accoucher *seules*, chez elles. Mais quelques accidents ont *toutefois freiné l'ardeur de ces pro*pagandistes. Si nous comparons ce qui se p a s s e actuellement en France et qui est quelque peu similaire, nous pourrons penser qu'il *s'agit d'un phénomène sociologi*que. Nous estimons, personnellement, que la voie idéale de l'obstétrique moderne, celle que réclame le public, et qu'il faudrait suivre, *est une obstétrique* à la fois humaine et sûre, qui respecte l'individu dans sa t o t a l i t é physique, psychique, affective. Il est indispensable de modifier l'environne*ment de la femme enceinte*, dans tous les comportements et dans tous les milieux. Il y a de gros efforts à fournir pour modifier le milieu hospitalier et lui faire per*dre sa routine, sa froideur*. Il faut donner à la femme, au couple, le désir de mettre un enfant au monde dans une atmosphère joyeuse et de sécurité. La société évolue, l'administration, les obtétriciens, doivent aussi évoluer, sinon ne risquent-ils *pas d'être un jour en difficulté* ?

(*) Secrétaire général de la Société internationale de psycho-prophylaxie *obstétricale*.

(1) En France, un accouchement sur dix se termine actuellement par une césarienne.

Anesthésie et médicaments : une enquête américaine dénonce les risques pour l'enfant

En 1974, et selon une étude conduite dans dix-huit services de gynécologie et obstétrique des plus grands hôpitaux américains, un mode d'analgésie ou d'anesthésie médicamenteuse, par inhalation ou par i n f i l t r a t i o n épidurale, a été utilisé pour 95 % des accouchements.

L'ensemble des femmes enceintes de la ville de Houston (Texas) recevait, à la même époque, une moyenne de dix médicaments différents durant leur grossesse ou leur accouchement, moyenne passée à quinze en 1977.

De tels comportements ne sont pas dénués d'inconvénients pour les enfants à naître qui, de même qu'ils sont intoxiqués par le tabac fumé par les futures mères, peuvent pâtir de chimiothérapies intempestives.

Les bilans dressés, avec sept ans de recul, par un groupe de neurologistes, de pédiatres et d'épidémiologistes appartenant à l'Institut national américain des maladies du système nerveux sont à ce titre préoccupants. Ils indiquent que les enfants nés de femmes ayant accouché sous anesthésie souffrent en nombre significativement plus élevé que les autres de troubles du comportement et du langage, de dyslexie (ou troubles de la lecture et de l'écriture), et de difficultés d'apprentissage motivant, vers l'âge de sept ans, des consultations médicales. Le quotient intellectuel de ces enfants serait inférieur de quatre points à celui des groupes témoins.

Selon ce rapport, rendu public par le docteur Broman, sous la *pression des grandes associations* de consommateurs, ce sont les anesthésies par *i n h a l a t i o n* (éther, protoxyde d'azote notam*ment*) qui *ont* sur le *développe*ment des enfants l'effet le plus *marqué* ; en revanche, les analgésiques utilisés en injection pour a t t é n u e r la douleur n'ont, semble-t-il, que les effets insi*gnifiants*.

L'Académie américaine de pédiatrie a, de son côté, rendu publiques ses conclusions sur ce même thème. *« Jusqu'à plus ample informé, il est souhaitable d'éviter chez les femmes enceintes, ou la parturiente, l'usage de substances à même de produire des modifications significatives du comportement n e r v e u x de l'enfant. »*

« Cela ne signifie pas, ajoute l'Académie, *que les femmes qui accouchent doivent être privées de tout agent procurant une analgésie, ou une anesthésie raisonnable, mais plutôt que les doses les plus minimes efficaces de ces agents doivent être administrées lorsqu'elles sont indiquées. »*

ÉDUCATION

Presse à l'école et impartialité

M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, vient de rappeler en présentant ses vœux aux journalistes l'intérêt qu'il porte à l'introduction de la presse à l'école. En même temps, il a confirmé son refus de créer une institution à vocation nationale dans ce but (« le Monde » du 18 novembre 1978). Le ministre a, en effet, déclaré le 16 janvier : « Cessons de vouloir tout réglementer, tout encadrer dans des structures, nous risquerions de tout figer ! Je préfère que les rapprochements se fassent sur place, individuellement, entre les hommes du terrain, c'est-à-dire, les journalistes et les enseignants. »

« Si vous constatiez des anomalies sérieuses et vérifiées », a-t-il précisé à l'intention des journalistes présents, « dans l'organisation ou le déroulement de ces activités de presse à l'école, j'interviendrais pour que l'impartialité due aux élèves soit respectée ainsi que le pluralisme dans le choix des journaux. »

Les « anomalies » que redoute M. Beullac *sont la partialité des enseignants et leur défaut « d'objectivité »*. *Lorsqu'il* envisage d'intervenir, c'est *naturellement* pour faire respecter « l'impartialité due aux élèves et le pluralisme ».

Les mythes ont la vie dure et les propos du *ministre témoignent d'une grande défiance* à l'égard des enseignants. Pourtant l'enquête sur la politique au lycée publiée par « le Monde de l'éducation » de janvier 1978 a montré que, de l'aveu même de l'administration et des responsables des associations de parents d'élèves, les cas de propagande avérée, de prosélytisme ou de pressions abusives sur les élèves étaient extrêmement rares et généralement anciens. Les excès redoutés par M. Beullac seraient-ils devenus fréquents pour qu'il ne cesse d'adresser aux enseignants rappels et mises en garde ? Dans ce cas il lui appartient de le prouver. Si d'aventure ceux-ci étaient rares, mieux vaudrait cesser d'en évoquer le spectre.

Quant au rôle que M. Beullac semble vouloir *faire jouer aux journalistes, disons nettement* qu'il se méprend : *ceux-ci*, qu'il invite à collaborer directement avec les enseignants, n'en seront pas les censeurs.

JEAN-MICHEL CROISSANDEAU.

POINT DE VUE

Un pas en avant, un pas en arrière

par

CHRISTIAN HERMELIN (*)

Un pas en avant, un pas en arrière. Telle semble être la tactique de M. Beullac en matière de presse à l'école. Ses dernières déclarations en sont un nouveau témoignage.

Pas en avant : oui, la presse doit figurer dans les programmes d'enseignement, parce que, dans une démocratie, la connaissance des systèmes d'information est le plus sûr garant de sa *liberté*. Il est possible, sur ce thème, de *remplir* la totalité d'un discours à l'intention d'un aréopage d'inspecteurs généraux, lequel se termine par un vibrant *« je compte sur vous »*.

Pas en arrière : *mais, bien entendu*, l'étude de la presse suppose que toutes les conditions de l'objectivité soient réunies... et chacun de dire : *« Bien entendu, monsieur le ministre, cela va de soi... »* Et chacun de ceux qui réfléchissent un peu de *penser in petto : « Comme lesdites conditions ne seront jamais réunies, le risque est écarté. On pourra même, au nom des principes, rappeler à l'ordre et peut-être sanctionner quiconque oserait traiter de la presse en classe, s'il n'a réuni l'ensemble des conditions. »*

Parlons de l'objectivité

Le tour est joué et, pendant ce temps, le monde tourne ! Depuis la moitié du dix-neuvième siècle est apparue et s'est développée la presse de masse. Un siècle plus tard, on se *demande encore si par hasard, mais* sous conditions, il ne serait pas utile de s'en soucier, alors que la radio, la télévision, le disque, bientôt la vidéo, exercent leur pouvoir de diffusion sans que s'émette à leur sujet la moindre pensée éducative officielle.

N'est-il pas temps — enfin — de parler objectivement de l'objectivité ?

1) D'abord connaître, recenser, analyser ce qui s'est déjà fait, ici ou là, en matière d'études de presse *et souvent en dehors de l'école* (mettons à part l'enseignement agricole, qui fait en la matière figure de pionnier) ; prendre connaissance objectivement des méthodes employées. Que l'on sache exactement où se trouve ce danger, s'il existe, de « non-objectivité ». Cela vaut mieux que de brandir les mythes !

2) Si « être objectif » consiste à *rendre compte de l'ensemble des* publications — tout journaliste ou tout scientifique sait bien que le problème *de* l'objectivité *se pose* dès lors qu'il faut choisir, trier, ordonner la masse des faits, — peut-on expliquer aux enseignants comment ils pourront traiter objectivement des quelque quatorze mille titres paraissant aujourd'hui en France ? Faut-il *ne garder que les plus connus ? Est-ce objectif ? Faut-il ne traiter que* des quotidiens pour diminuer le nombre ? Est-il objectif d'ignorer les hebdomadaires où se rencontre la plus grande diversité d'idéologies, de confessions, de valeurs marchandes ? Ne fuyons pas cette question, elle est sérieuse. Quel budget sera mis à disposition de l'enseignant pour qu'il se procure un ensemble de *publications représentatif et en nombre* suffisant pour constituer un échantillon recevable et pédagogiquement maniable ?

Après tout, le dégagement d'un tel budget reviendrait à la constitution d'une aide de l'Etat à la presse qui en vaudrait beaucoup d'autres, étant entendu que l'étude doit pouvoir porter sur l'ensemble des titres.

Au fait, n'est-ce pas par abonnements d'administration que fonctionne l'aide de l'Etat à l'Agence France Presse ? Le précédent mériterait d'être étudié.

3) L'objectivité suppose la connaissance *des faits et la rigueur de leur* approche. Autrement dit, il faut être bien informé sur l'information et posséder des *instruments d'analyse*. Voilà pourquoi les discours sur l'objectivité devraient cesser pour faire place à deux questions majeures.

D'une part, comment avoir une bonne connaissance de l'information, tant que ce secteur restera celui sur lequel on est peut-être le moins informé ? Puisque les journaux s'intéressent, de plus en plus nombreux, à *l'entrée de la presse à l'école* en tant qu'objet d'étude, que ne font-ils, à part quelques exceptions, un effort sérieux et régulier d'information sur l'information ? Faudra-t-il toujours attendre que la presse soit menacée pour qu'elle informe sur elle-même ?

D'autre part, comment sera encouragée la recherche en pédagogie de l'information ? Et, soyons clairs, *comment acceptera-t-on le tâtonnement* et l'erreur ? Croyez-vous que la méfiance entretenue autour de cet acte si *simple de prendre un journal*, de se demander de quoi il est fait, comment il est fait, pour qui il est fait, soit favorable aux essais, aux recherches ?

4) Traiter objectivement de la presse, c'est encore être capable de *rendre compte de tout ce qui est* subjectif dans une communication. Le rapport à la presse est aussi un rapport affectif. Il est une presse qui le sait trop bien. Le rapport à l'information est encore un rapport partisan : recevoir une information n'a pas de sens si elle n'engage pas à prendre parti. Cela justifie d'ailleurs que l'ensemble des partis pris *soient offerts à la connaissance des* lecteurs, ou plus précisément qu'ils aient connaissance des principales grilles de choix et de lecture des événements.

Le but final de l'étude de la presse n'est pas l'objectivité, il est la formation d'un citoyen capable de se rendre compte objectivement des rapports subjectifs, affectifs et *partisans qu'il lui faut entretenir* avec le monde, les événements, les valeurs, les modèles, les idéologies.

Cela suppose d'être d'accord sur un préalable : le souhait qu'une société vivante soit composée de citoyens actifs. Sinon, pourquoi les informer ? D'accord, enfin, pour admettre que l'acte éducatif, disons son utopie, conduise à la transformation des partis pris en prise de parti.

(*) Maître-assistant à l'Institut national de promotion supérieure agricole de Dijon.

● RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans le commentaire intitulé *« Une marge de manœuvre étroite »* (*le Monde* du 23 janvier), à propos de l'intervention de M. Beullac au colloque du C.D.S. Nous aurions dû écrire : *« Car, dans un ministère dont le budget de 80 milliards de francs est affecté pour 87,6 % aux dépenses de personnels, la marge de manœuvre est étroite. »*

● *Plusieurs centaines de parents d'élèves* ont bloqué pendant une heure, lundi 22 janvier, la voie ferrée Marseille-Paris, près de Saint-Martin-en-Crau (Bouches-du-Rhône). Les manifestants, membres des Fédérations de parents Cornec et Lagarde, réclamaient la construction d'un collège à Saint-Martin-en-Crau. Sur les mille deux cents élèves du collège Van Gogh d'Arles, on compte plus de quatre cents élèves de Saint-Martin-en-Crau.

Le rôle de l'enseignement supérieur dans la formation permanente

Les universitaires « ont du mal à retrousser leurs manches »

Les entreprises ne versent que 3 % de leurs crédits d'éducation aux universités

Grenoble. — Sept ans après la mise en place des premiers services de formation continue — précisément à Grenoble — et au moment où les modalités du congé formation viennent d'être assez profondément modifiées par la loi du 16 juillet 1978, le colloque organisé à Grenoble du 16 au 19 janvier sur le thème « Le rôle social de l'enseignement supérieur dans l'éducation permanente » se proposait d'esquisser un bilan des actions menées dans ce domaine par les universités.

Les responsables et les animateurs de formation continue des universités, qui s'étaient autrefois réunis entre eux, ont bénéficié, cette année, de la présence de nombreux présidents d'université, des représentants des organismes publics et para-publics concernés par les problèmes de formation permanente, des membres d'associations culturelles et socio-culturelles, enfin des représentants des organisations syndicales ouvrières et patronales. Soit près de cinq cents personnes. Seul le C.N.P.F. et son comité local (Association patronale des Alpes françaises) n'ont par participé au colloque, craignant de ne pouvoir pleinement s'y exprimer.

De notre correspondant

Depuis 1971, les universités n'ont assuré qu'une faible partie des tâches de formation continue. Environ 3 % du « 1 % » patronal destiné à la formation permanente ont été versés en 1977 par les entreprises aux universités. *Pendant la même année*, sur les 1 700 000 salariés ayant participé aux stages dans le cadre des formations financées par les entreprises, 10 % seulement auraient suivi des cours dispensés par les 80 établissements publics (universités, centres universitaires, grandes écoles) pourvus d'un service de formation continue.

Cette maigre moisson serait due, selon la C.F.D.T., à la méfiance du patronat vis-à-vis de l'indépendance des universités et de leur formation critique ; à la priorité donnée aux formations strictement professionnelles, ce qui favorise les écoles techniques et les écoles d'ingénieurs ; au développement considérable et concurrentiel des structures patronales ou privées de formation. En définitive, constate la C.F.D.T. *« l'université est mal placée sur le marché de la formation, le pouvoir actuel ne lui faisant pas de cadeau, au contraire »*.

D'un autre côté, le « 1 % » est rarement considéré comme une « activité noble » de l'université. Les rapports qu'il implique, la concurrence avec les organismes privés, le contact avec le monde de la production et du travail, *ont souvent des effets repoussoirs* pour bon nombre d'universitaires, qui, selon un président d'université, *« ont du mal à retrousser leurs manches »*.

Toutefois, précise M. Paul Leroy, président de l'université de Grenoble-II, exprimant un point de vue largement partagé par ses collègues présents à Grenoble, *« les universités, dans le cadre de la formation continue, ne doivent pas faire n'importe quoi. L'université doit dispenser un enseignement d'un certain niveau »*.

L'Université souffre enfin, ont constaté les congressistes, de l'inadaptation de ses méthodes et du contenu de son enseignement. Pour de nombreux salariés qui ont suivi des actions de formation à l'Université, les enseignants n'acceptent pas *« d'être à l'écoute »*. *« Ils prétendent savoir dispenser avec compétence des vérités intangibles »*. Grâce à la formation permanente, les universités ont, semble-t-il, désormais la possibilité de sortir du ghetto dans lequel elles se sentent enfermées. Mais cela suppose un effort d'innovation et de recherche sur les contenus comme sur la pédagogie.

Pour la C.G.T., les diplômes délivrés par les universités doivent être identiques, qu'ils aient été obtenus en formation continue ou en *formation initiale*. *« Les enseignements supérieurs en faveur des adultes peuvent différer au niveau de certains contenus, des rythmes et des méthodes pédagogiques par rapport aux enseignements dispensés aux étudiants, mais les objectifs, les acquisitions et le niveau de ces acquisitions doivent être identiques dans les deux cas. Si une formation débouche pour l'adulte en Université sur un diplôme (ce qui est la vocation assez naturelle de la promotion sociale), ce doit être le plus généralement le diplôme classique délivré aux étudiants. Sinon l'on parquerait les salariés dans une filière particulière de l'université »*, conclut la C.G.T.

Parallèlement, les enseignants de la formation continue ne doivent pas former un corps distinct des enseignements initiaux.

Les présidents d'université ont, pour leur part, reconnu qu'au sein de leurs établissements la formation continue était trop souvent *« une justification d'initiatives individuelles »*, et cela en raison de la politique incertaine menée *dans ce domaine* par l'Etat. Chaque année, des actions dites « prioritaires » sont lancées. Ce fut d'abord le cas en faveur des immigrés, puis des femmes et des jeunes, en liaison avec les problèmes liés à l'emploi. M. Michel Migeon, président de l'université de Lille-I, faisait observer qu'*« à quelques exceptions près la formation continue apparaît comme la juxtaposition d'une série d'actions sans cohérence véritable, les publics de la formation continue étant extrêmement divers »*.

Pendant toute la durée du colloque, les universitaires ont, avec beaucoup de lucidité et sans complaisance, défini le rôle et la place de la formation continue dans les établissements d'enseignement supérieur. Signe encourageant : il semble que, par le biais de la formation continue, les université s'ouvrent au monde extérieur et s'habituent peu à peu à se mettre à l'écoute du *monde du travail*.

CLAUDE FRANCILLON.

La formation continue des professeurs de collège en dehors des heures de service

Je pensais exclusivement au volontariat

précise M. Beullac

En dévoilant un peu plus ses intentions sur la formation des maîtres — et notamment l'idée de stages hors service pour les professeurs de collège (*le Monde* du 23 janvier) — M. Beullac, ministre de l'éducation, a aussitôt déclenché de vives réactions de la part de ses partenaires sociaux. Le chef de l'entreprise éducation commencerait-il à *faire* connaissance avec la spécificité du milieu enseignant ? Il a en tout cas éprouvé le besoin d'expliciter sa pensée, ayant conscience, ainsi qu'on l'indique au ministère, d'en avoir à la fois dit trop et trop peu.

M. Beullac fait remarquer qu'il pensait exclusivement au *« volontariat »* qu'il souhaite faciliter. *« Le temps de service des enseignants*, indique un communiqué du ministère, *est court justement pour leu permettre de se perfectionner, ils le font effectivement mais individuellement. C'est dans un souci d'aider ceux qui le désirent dans ce travail d'autoperfectionnement qu'il faudrait trouver une formule originale et décentralisée d'organisation des stages. Il ne s'agirait que de fournir des moyens à ceux qui en ressentent le besoin. »*

On ne peut guère parler dans ces conditions de formation continue, et c'est en ce sens que les explications de M. Beullac risquent de ne pas satisfaire davantage les syndicats dont les réactions ont été dans l'ensemble très vives. Tout au plus pourra-t-il les apaiser momentanément.

Le Syndicat national des collèges (S.N.C. autonome) parle de *« véritable provocation »*, rappelant d'une part que les professeurs *de* collège (P.E.G.C.) sont ceux *« qui reçoivent le salaire le plus faible pour l'horaire de service le plus lourd »* et, d'autre part, que l'on envisage de diminuer les congés de deux semaines.

D'autres ont surtout réagi à l'idée émise par le ministre de *« professeurs généralistes »*. C'est, selon le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) *« confondre interdisciplinarité et polyvalence »*. Ce syndicat ajoute : *« Situation démographique, restructuration de la sidérurgie, arguments pédagogiques... le tout dans la plus grande confusion : tous les arguments sont bons pour M. Beullac pour justifier sa politique de redéploiement conforme à la politique gouvernementale de restructuration capitaliste. »*

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) comme la Société des agrégés s'opposent de la même façon à la notion de professeurs « généralistes ».

Le parti communiste est aussi intervenu dans le débat. M. Michel Duffour, membre du comité central, relève que les *« attaques »* de M. Beullac *« traduisent le profond mépris dans lequel il tient les revendications des enseignants »*.

Le dossier de la formation des enseignants, pour être prioritaire, n'en est pas moins l'un des plus délicats à traiter et aucun ministre n'y est encore parvenu. Il est vrai que de lui dépendent, d'une part, le rôle même du système éducatif dans notre société, d'autre part, la situation des enseignants. Aujourd'hui, en effet, la diversité des statuts est telle qu'elle entraîne injustices pour les uns, privilèges pour les autres. Du côté du ministère, comme des syndicats les idées ne manquent pas. On peut simplement s'interroger sur la stratégie : tout en sachant que des décisions autoritaires ne manqueraient pas d'entraîner des réactions de blocage, il ne faut pas oublier que négocier signifie aussi faire des concessions de part et d'autre.

CATHERINE ARDITTI.

SPORTS

VOILE

AU SALON DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE

Les grands chantiers marquent des points

Le dix-huitième Salon international de la navigation de plaisance a fermé ses portes lundi 22 janvier, au palais de la Défense. Pour les constructeurs, c'est l'heure du bilan. Les chantiers français n'ont pas lieu de se plaindre.

Un chantier français emploiera-t-il bientôt mille personnes, effectif jamais atteint ni même imaginé dans la plaisance ? Le numéro un européen, Jeanneau, établi aux Herbiers (Vendée), a déjà franchi le cap des huit cents ouvriers et il se développe régulièrement. Son directeur, M. Michel Richard, compte produire cette année 350 Brio, voilier habitable de 6,60 mètres, et 100 Symphonie de 9,80 mètres.

Le numéro deux de l'Hexagone, Beneteau, Vendéen lui aussi, progresse sous l'impulsion de Mme Annette Roux. Le nouveau First 18, à quatre couchettes — un *Micro dû à Jean-Marie* Finot — devrait être construit au rythme peu commun de quarante par mois. Chacun des trois autres First — 22, 27 et 30 — sort des ateliers de Saint-Gilles-Croix-de-Vie à la cadence mensuelle de trente unités. Le First 39, dessiné par André Mauric, compte maintenant 500 exemplaires.

Cap sur la R.F.A.

S'appuyant sur un réseau français très dense, ces deux sociétés ont assez peu développé leurs exportations, notamment vers la République fédérale d'Allemagne. Mais le vent pourrait tourner. A Londres, au début de ce mois, nous avons entendu M. Tim Webb, qui dirige la Fédération britannique des industries nautiques, déclarer : *« Nous avons deux ans d'avance sur de grands marchés comme l'Allemagne, mais les chantiers de France et de Scandinavie sont en train de nous rattraper. »*

Il est vrai que des entreprises comme Yachting France et surtout Dufour réalisent déjà des *ventes appréciables outre-Rhin*. Dufour construira cette année 135 exemplaires de son nouveau 1800 de 7,65 m de long (douze *sont déjà vendus*) et *430* de son 2800 de 8,27 m. Il prépare un original 6,70 m à quatre couchettes, conçu par Jean-Louis Noir, afin de permettre *une mise à l'eau* très facile. Par l'intermédiaire de sa filiale Tabur Marine, le même chantier commercialise une planche à voile inédite, étudiée par Georges Auzepy Brenner et vendue 2 500 F, alors que ses innombrables rivales coûtent de 3 000 à 5 000 francs. Sur un marché annuel de 25 000 planches à voile, Dufour compte en vendre 12 000. La moitié de cet objectif a déjà été atteint au Salon. Une nouvelle planche Dufour, qui coûtera moins de 2 000 francs, est en préparation.

Chez Yachting-France, M. Claude Jaillon, directeur commercial, affiche un bel optimisme, qui *s'appuie sur l'accueil réservé à* ses nouveaux modèles, le 1300, le 920 et le 680, en attendant le 600, et un Micro de 5,50 m. Tous les petits voiliers de cette catégorie ont attiré les acheteurs au palais du CNIT.

YVES ANDRÉ.

AUTOMOBILISME

LE RALLYE DE MONTE-CARLO

Premier avantage aux Ford Escort

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — Pas beaucoup de neige, de la pluie : le redoux a bien changé les routes en quelques jours. Les concurrents du Rallye de Monte-Carlo n'ont pas encore vraiment rencontré l'hiver, et c'est la raison pour laquelle la *première* partie de l'épreuve s'est achevée à l'avantage des voitures puissantes.

Le Rallye de Monte-Carlo ne fait cependant que commencer et les *caprices du temps sont toujours* possibles d'ici l'arrivée, qui aura lieu vendredi après le parcours commun — 23 et 24 janvier — et l'épreuve complémentaire de classement disputée dans la nuit du 25 au 26.

Pour l'heure, *Ford* a pris l'avantage. Les deux Escort de Hannu Mikkola et de Bjorn Waldegaard précèdent les trois Fiat 131 Abarth de Markku Alen (à 1 min. 24 sec.), Walter Rohrl (à 1 min. 27 sec.) et de Jean-Claude Andruet (à 2 min. 28 sec.), Bernard Darniche (Lancia-Stratos, à 3 min. 7 sec.) et le vainqueur de l'année dernière, Jean-Pierre Nicolas (Porsche, à 3 min. 40 sec.). *Les « planches à roulettes »*, surnom donné aux voitures de petites dimensions, sont de toute évidence victimes du radoucissement : Guy Fréquelin (Renault-5) est huitième à 5 min. 8 sec. ; Jean-Luc Therier (Golf G.T.I.), neuvième à 6 min. 9 sec. et Peer Eklund (Fiat-Ritmo), onzième à 7 min. 5 sec.

Le bon choix dans la gamme des pneumatiques et le cramponnage est à l'origine de la performance de Mikkola et de Waldegaard.

Le premier round est à porter, en *partie*, au crédit de Dunlop qui équipe les Ford, alors que chez Pirelli — fournisseur de Fiat — comme chez Michelin — fournisseur de Renault, de la Lancia de Darniche et de la Porsche de Nicolas — on a commis, semble-t-il, quelques erreurs dans l'appréciation des pneus *qu'il convenait de monter ici ou là*, selon les indications fournies par les « ouvreurs ». Waldegaard, déjà vainqueur de rallyes 1969 et 1970 (sur Porsche) et Mikkola, dont l'habileté n'est plus à prouver, ont naturellement tiré le meilleur parti de la situation.

Lundi soir 22 janvier, en Principauté, le plus préoccupé était Jean-Pierre Nicolas. Le *moteur de sa* Porsche lui cause bien du souci et il n'a pas été possible aux trois mécaniciens allemands qui le suivent de procéder à la mise au point avant que les voitures ne soient enfermées dans le parc fermé sur le port de Monte-Carlo. Allumage ? Distribution décalée ? De la célérité qu'apportera ce *mardi* son assistance à trouver l'origine *de ses ennuis et à y remédier* dépendra la possibilité de se mêler à la bagarre qui, en tête du classement, opposait les deux Ford Escort, les trois Fiat 131 et la Lancia Stratos de Darniche.

FRANÇOIS JANIN.

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Les témoins de leur temps au Luxembourg.

Pour leur vingt-neuvième exposition, les « Peintres témoins de leur temps » ont quitté Galliéra occupé par le Musée du costume pour le musée du Luxembourg, qui s'est fait une spécialité d'abriter les petits salons délogés de la rive droite. Le thème imposé de cette année — les vacances — a donné l'occasion d'innombrables variations sur la mer bleue, les scènes de plage, les corps entassés, les régates, avec toujours aussi peu de prise sur la réalité des temps qui courent ; avec toujours les mêmes têtes d'affiche : Yves Brayer ou Michel Ciry. 19, rue de Vaugirard (jusqu'au 18 février).

Ivry et l'aide à la création.

La ville d'Ivry-sur-Seine vient de créer une bourse d'art monumental ouverte à tous les peintres, graveurs, sculpteurs, de tous âges et de toutes nationalités, qui se traduira par une somme de 10 000 F et la réalisation d'une œuvre monumentale dans la ville (dont le montant sera indépendant des 10 000 F). Le boursier sera choisi parmi six artistes sélectionnés sur dossier lors de l'exposition de leurs œuvres organisée par la ville. La commission d'attribution comprendra pour cette année les peintres C. Jaccard et P. Klasen, les sculpteurs L. Delfino et G. Singer, le metteur en scène A. Vitez, l'architecte Renaudie. Pour la constitution du dossier, qui doit être remis avant le 30 janvier, renseignements au service municipal des affaires culturelles, 1, rue Jean-Baptiste-Clément, 94200 Ivry-sur-Seine, téléph. 670-15-71, poste 262.

Sculpture romane et gothique à Lille.

Une exposition de sculpture romane et gothique du nord de la France réunit, au Musée des beaux-arts de Lille, une centaine de pièces des douzième, treizième, quatorzième et quinzième siècles. Chapiteaux, fragments de frise, de statues-colonnes, de tympans de cariatides, de monuments funéraires, statues de rois, de saints, de vierges, en pierre et en bois, illustrent l'art roman et gothique de cette région frontière, d'échanges et de rencontres, où beaucoup fut détruit, mais où ce qui subsiste témoigne d'un passé qui a sa richesse artistique et son originalité. (Jusqu'au 26 février.)

Dans les galeries parisiennes.

● Mimo Rotella, *à la Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse. Pour les quinze ans du Mec'Art de Pierre Restany, la première exposition (jusqu'au 18 février) organisée par Jean-Pierre Lavignes d'un cycle de trois. Suivront : Yenuda Neiman (20 février-20 mars) et Nikos (20 mars-22 avril).*

● Jurg Kreienbuhl, *Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-Le-Boucher. Un peintre réaliste et le paysage industriel, de gros bateaux à quai, la marée noire (jusqu'au 15 février).*

● Fassianos, *Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard. Les peintures de 1978 et la même iconographie poétique et rêveuse, dont la tournure rappelle, de loin, les vases grecs (jusqu'au 3 mars).*

● Corneille, *galerie l'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix. Lithographies récentes d'un imagier fantaisiste, cofondateur du groupe Cobra, à Paris, en 1948 (jusqu'au 9 février).*

● American Prints, *galerie Gillespie-Laage, 24, rue Beaubourg. Deuxième partie : avec Dan Flavin, Jasper Johns, Don Judd, Sol Lewitt, Robert Mangold (jusqu'au 15 février).*

● Giuseppe Penone, *galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency. Un sculpteur italien d'aujourd'hui, qui a commencé à travailler avec le paysage, puis s'est occupé de son propre corps en se glissant dans le creux des volumes positifs (jusqu'au 23 février).*

Expositions

Messieurs, il fait froid ici...

Il va sans dire que le désespoir a sa place ici, a-t-on envie de dire, *en reprenant à l'envers le titre* d'une des toiles sombres de Sabine Monirys, noires comme dans un film réaliste d'après-guerre. L'homme en pardessus et chapeau, tête baissée, mains dans les poches, avance, arqué contre le vent ; la *femme*, poussée en sens contraire, est de dos : un gros vêtement moule ses reins lourds. Ils se croisent, mais les bords de leur manteau *ne se touchent pas, ils ne se* connaissent pas, ils ne se rencontreront pas. Déracinés, quelque part entre *ciel et terre — il n'y a jamais de sol* marqué dans les toiles, — bouclés, camouflés sous leurs habits, anonymes, ils sont pris dans la tempête, qui *accumule les nuages autour d'eux*. Un vrai « temps de chien », dit Alain Jouffroy, préfacier de l'exposition, pour qualifier au propre et au *figuré* le climat des œuvres.

Mais « *Achète-toi un chapeau, ça console* », dit un autre titre de toile, un portrait, *celui de l'homme du tableau* précédent, ou de son semblable. C'est vrai qu'il paraît nu sans chapeau, avec ce regard livré à notre regard, un regard oblique, de détresse, qui ne demande rien d'autre que de ne pas être vu. « *Il fut pris soudain de la peur de devenir fou de solitude* » : cette fois, l'imperméable a été mis sur la tête, qui enveloppe toute la silhouette comme un fantôme.

« *La personne s'est enfuie* » : peut-être sur une chaussée mouillée qui reflète une lumière électrique, la masse blanche recroquevillée d'un tissu *dans la nuit*. « *La personne ne répond pas aux questions* » : elle repose, belle, au creux de draps métalliques, ou de tôles froissées, tombée de quel étage de l'immeuble ? Raccourci, lambeaux de tissus coupants, lumière crue, effets « maniéristes », pour « grande peinture d'autel », *pour une femme au front* lisse, qui n'a pas pu faire front.

« *Quel silence après tout ce tintamarre* », « *Comment décrire le clair de lune...* ». On peut mettre bout à bout les phrases-titres des tableaux de Sabine Monirys, et en changer l'ordre comme on veut, il y a du sens, et le *sens demeure, qui apporte à l'image* une parole — c'est important dans tout ce silence, une chaleur, — c'est important dans tout ce *froid*. Même si les mots ont quelque chose de dérisoire face à l'image, ils déchirent un peu de la carapace de peau, de rides, de *paupières serrées, de chiffons*, de vêtements, et de rideaux dans la nuit, dans la pluie, le vent, ici ou ailleurs, aujourd'hui, quand l'homme oublié, émigré de nulle *part*, *ne peut pas*, *ne sait pas* dire, est impuissant à communiquer. Et si l'espoir avait tout de même une petite place ici, *dans ces peintures dures* d'hommes et de femmes marqués par la vie ?

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Sabine Monirys, toiles récentes, Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud. Jusqu'au 10 février.

Musique

« ANNA BOLENA » à Rouen

On dit volontiers, mais cela reste à prouver, que les animaux *s'ennuient au théâtre*. Préoccupés par la question, certains metteurs en scène se livrent à d'intéressantes expériences dont *profitent généralement* les chevaux, les ânes et les chiens. Autrefois on parlait d'attraction, avec tout ce que *cela* comporte de basse curiosité de la part du public ; à présent, c'est « animation » qu'il faudrait dire, et dans le meilleur sens du mot : alors qu'on n'hésite pas à présenter sous ce nom des concerts au rabais, voire des répétitions, à *huit ou douze cents enfants*, aussi bien encadrés que mal préparés, le Théâtre des Arts de Rouen a permis à un lévrier à longs poils de participer plusieurs fois de suite à un tableau entier d'*Anna Polena*, de Donizetti, dont c'était, après plus d'un siècle d'oubli, la première reprise française.

L'opinion qu'a pu s'en faire ce lévrier mélomane, même à *la seconde audition*, restera toujours une énigme : mais comme il y prenait un plaisir évident, se couchant, s'étirant, *ouvrant tout grand* la gueule pendant que le ténor lançait ses dernières notes, il était presque *possible de lire ce qui se* cachait derrière son air bonhomme et son museau noir. « *Voilà des gens* (pensait-il) *assez patients pour prêter attention à une histoire, qui n'en finit pas, de reine trahie, de page amoureux, de serments, de cris et de menaces, d'arrêts de mort avec scène de folie obligée. Quant à moi, qui ne suis qu'un pauvre chien, cette action ne m'intéresse guère que comme prétexte à ces aboiements si mélodieux que je n'avais jamais entendus jusqu'ici. Je passe sur les moments bruyants ; mais les autres, au bord du silence, quand le temps se fige ou semble s'étirer à l'infini, que chaque note détachée à l'orchestre est comme une goutte d'eau qui tomberait du haut d'un rocher ! Rien de plus banal à première vue que ces mélodies sans surprise, avec la doublure à la tierce ou à la sixte, que ces enchaînements harmoniques convenus ; pourtant, c'est cette « nudité » même qui fascine, qui émeut : on dirait que la musique, sous l'effet d'un drame irréparable, n'est plus rien que cela, que ces pauvres sons frileux, ces ritournelles dérisoires sur le mode majeur ; elles feraient danser n'importe où, mais glissées dans un drame, elles sont comme le souvenir du bonheur perdu...* »

Ainsi songeait le lévrier ; il avait deviné que cette *musique presque transparente n'est pas* seulement dépouillement esthétique, c'est le canevas d'une tapisserie dont on doit oublier *la trame dès que la voix des* chanteurs vient s'y superposer : le timbre, les inflexions, l'art du rubato, y prendront d'autant plus *de relief que l'attention ne sera* détournée par rien.

Aussi pour rendre sa dimension véritable à une œuvre *comme Anna Bolena faut-il* des interprètes hors pair dont les prouesses vocales donnent au spectateur le sentiment d'un miracle *éphémère et de sa fragilité*. De là cette émotion réelle qui peut irriguer, par un suprême paradoxe, le plus artificiel des mélodrames.

Le seul défaut de la distribution rouennaise serait de n'être pas à *proprement parler exceptionnelle, puisqu'on n'a pas* réuni pour la circonstance les trois ou quatre vedettes internationales *qu'il aurait fallu*, mais *on a fait au mieux* : Françoise Garner (Anna), Christina Anghelakova (Jeanne Seymour), Dimitri Petkov (*Henri VIII*), Antonio Bevacqua (Percy) avec à leurs côtés Gabriella Carturan, Frederic Vassar, Piero de Palma, ont *non seulement toujours donné* le meilleur d'eux-mêmes — et cela ne peut pas laisser indifférent, — mais constituaient un plateau véritablement *homogène. C'était* sensible dans la succession des airs, mais aussi dans les ensembles, *parfaitement équilibrés*.

*De la mise en scène de Gian*paolo Zendro comme des décors de Roger Gaujoin on appréciait la discrétion, tandis que les *chœurs* et l'orchestre du Théâtre des Arts ont une fois de plus, sous la direction de Paul Ethnin, *fait preuve d'excellence*, avec cette précision dans la douceur sans laquelle les récitatifs ne seraient qu'une occupation *ennuyeuse*.

GÉRARD CONDÉ.

LES MACHINISTES DE L'OPÉRA TOUJOURS EN GRÈVE

Les machinistes de l'Opéra de Paris, en grève depuis le 22 décembre, poursuivent leur action pour obtenir la réintégration de leurs cinquante camarades licenciés. Les rencontres entre la direction et les *syndicats n'ont* pas encore permis d'envisager un début de solution au conflit. La représentation de ce mardi 23 janvier de *l'Enlèvement au sérail*, de Mozart, sera donc donnée en version de concert. Les spectateurs qui le désireront pourront *se faire* rembourser.

■ **L'Atelier 8 et le collectif Création Recherche Image (C.R.I.) invitent à une série de débats à l'occasion de la sortie de « Trop tard pour mourir », réalisé autour du film de Jean Schmidt, « *Comme les anges* déchus de la planète Saint-Michel ». Félix Guattari et David Cooper interviennent ce mardi 23 janvier, à 22 heures, au cinéma *la Clef*, sur le thème « De la récupération des marges aux alternatives collectives ».**

■ **Le chef d'orchestre, compositeur *et pianiste de jazz Federico Elizalde* est mort à Manille à l'âge de soixante-dix ans vient-on d'apprendre aux Philippines.**

Théâtre

« Rêves et erreurs du manœuvre Paul Bauch » de Volker Braun

Volker Braun, qui a écrit la pièce que présente le Théâtre de Gennevilliers, *Rêves et erreurs du manœuvre Paul Bauch aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines*, est un écrivain de la République démocratique allemande. Il a aujourd'hui quarante et un ans. Avant de travailler au Berliner Ensemble, puis au Deutsches Theater, il a été ouvrier d'imprimerie, mineur *dans des mines de lignite*, mécanicien et étudiant en philosophie à Leipzig.

L'action de *Rêves et erreurs...* est située dans une mine de lignite à la fin des années 50. Paul Bauch *fait* partie d'une équipe de manœuvres qui ont pour *tâche de décharger le sable* de la pelle d'une dragueuse dans les wagonnets d'un train, puis des wagonnets sur des talus. Travail répétitif, exténuant. Ces manœuvres *n'ont* pas droit à une vie entière, consciente, personnelle. Cette vie leur est volée par leur travail qui *ne veut connaître* que l'énergie de leurs muscles.

L'intérêt de la pièce est, bien sûr, que Volker Braun, écrivain de l'Est, pose, à travers son *manœuvre*, Paul Bauch, la question : le socialisme est-il un vrai progrès, la vie en régime socia*liste est-elle une vraie vie*, si des millions d'ouvriers perdent leurs jours à répéter les gestes aussi inhumains et astreignants que ceux des ouvriers des pays non *socialistes* ?

La critique de Volker Braum est poussée, car le travail de son *équipe de manœuvres* pourrait être rendu moins dégradant par une automatisation, que le directeur *de l'usine et le secrétaire du* parti sont *à même de commander*, de mettre en place. Mais, afin d'accroître les normes, ils préfèrent utiliser l'argent dont ils disposent à commander un train supplémentaire de wagonnets, ce qui, au contraire, va rendre le *travail* encore plus abrutissant. Et Volker Braun leur fait reconnaître, entre eux, qu'ils font cela *en vue de leur promotion* personnelle à eux deux, au détriment des ouvriers : comme si la discipline et l'arrivisme à l'intérieur du parti avaient pris le relais de la recherche des bénéfices et des autres obligations du patronat « classique », pour en venir, en fin de compte, au même asservissement du « matériel » humain.

Il y a, dans la pièce, une certaine *confusion* des idées, *mais* elle est sans doute voulue par l'auteur, et inévitable : le manœuvre Paul Bauch est un *homme* seul, aucun syndicat ne l'étaie, ni aucune action collective spontanée. *Il ne dispose que de sa* conscience, qui vacille dans le vide. On ne lui a pas donné les mêmes armes de réflexion, et de dissuasion, qu'au directeur de l'usine et au secrétaire du parti. Dans son désarroi, Paul Bauch en arrive même à entraîner ses camarades d'équipe à travailler encore plus, à devenir une équipe-champion, parce qu'au moins ce but aberrant est un but, et qu'un but, quel qu'il soit, c'est mieux que rien. Il faut dire qu'il est incité à ça par un personnage bizarre, *une sorte d'écrivain « établi »* à l'usine, complice du pouvoir malgré des airs de hardiesse, — personnage par lequel Volker Braun semble avoir voulu faire une autocritique de l'intellectuel, de son rôle.

En termes de théâtre, de dramaturgie *pure*, la pièce est faible. Elle n'échappe à aucun défaut des pièces de démonstration : les discussions de fond, variées, que j'ai simplifiées trop, ne cessent pas, *distribuées en monologues* ou dialogues qui ont l'air déplacés et excessifs. Nous assistons à une *imagerie naïve, à des effets de* scène trop gros, à des suspenses trop préparés, à des exaltations trop fausses suivies de silences lourds. C'est du toc. Mais *les Mains sales* de Sartre, *les Bouches inutiles* de Simone de Beauvoir, *l'Etat de siège* de Camus, *c'était du toc aussi*, et nous avons suivi ces pièces sans trop de résistance parce que leurs « idées », en leur temps, nous paraissaient justes.

Et puis *Max* Denes, dont la mise en scène souligne, plus qu'elle ne les atténue, les maladresses de la pièce, a bien choisi et orienté les acteurs : Feodor Atkine (Paul Bauch), François Chattot, Jean O'Cottrell, Patrick Felgelson, Malek Eddine Kateb, Martine Laisne, Georges Mavros, Philippe Nahon (les ouvriers), Yves Reynaud (l'écrivain), Jean Soustre (le directeur d'usine), Martine Bardol et David Gabison (*les secrétaires du parti*). Tous ces acteurs ont une présence forte, ils sont franchement à leur *affaire*. Rien que leur visage habité et attachant permet de toucher clairement, à travers la pièce imparfaite, les choses fondamentales que cette pièce essaie de nous faire partager, par-delà la longue frontière.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Gennevilliers, 20 h. 30 ; dimanche, 17 heures ; relâche lundi.

Variétés

Nouvelles revues au Moulin-Rouge et au Paradis Latin

Le Moulin-Rouge présente son nouveau festival fastueux de gestes, de couleurs et de lumières, dans une revue qui, comme les précédentes, sera à l'affiche pendant trois ans et devra recueillir du succès auprès d'un public composé surtout de *Français de province* et de touristes européens, américains et japonais, venus chercher là un divertissement tout en mouvements, *conçu avec soin pour dispenser dans* l'instant comme une sorte de bonheur naïf.

Le Moulin-Rouge ne lésine jamais *sur les moyens, multiplie les parades*, les décors, les costumes et les panaches de plume, joue sur le rythme, sur la danse, propose comme toujours une *série de voyages dans le temps et* l'espace avec quarante jolies femmes — les Doriss Girls, — qui évoluent dans *des tableaux souvent nostalgiques* d'une forme de la comédie musicale et de l'opérette des années 50.

Naturellement, les numéros visuels (*équilibristes, prestidigitateurs et dau*phins pensionnaires de la maison depuis neuf ans) qui s'intègrent au spectacle sont de qualité, et la tradition du French Cancan *n'est pas perdue* et évoque l'autre Moulin-Rouge, la salle de la fin du siècle dernier où dansait le quadrille naturaliste dont Toulouse-Lautrec fit des dessins et où défilèrent Valentin le Désossé, Max Dearly et Yvette Guilbert.

∴

Rue du Cardinal-Lemoine, au Paradis Latin, Jean-Marie Rivière, bateleur au bagout toujours aussi étonnant et homme de spectacle aux idées sans cesse *renouvelées, modifie progressivement* sa revue, avec son goût pour l'épate, l'illusion, le baroque, l'énorme, son sens du burlesque marxien, sa *folie constante, son* intelligence des gens et de la vie, peu commune dans ce métier.

Il reste encore quelques anciennes séquences extravagantes, comme ce combat aérien au-dessus des tables, quelques trouvailles du début comme la boule vivante chantant le tango pour un sosie de Rodolph Valentino. Mais l'ensemble de la revue a pris une nouvelle forme, avec une précision de plus en plus grande dans les gestes, *dans les mouvements, dans* la manière d'utiliser une grande machinerie, avec des moments de poésie brusques, [illegible] de la beauté plastique, *des séquences rapides au découpage* cinématographique, et bien sûr ce mélange d'humour, de dérision et de convention sublimée, qui est l'une des marques de Jean-Marie Rivière.

Parmi les nouveaux tableaux, on notera une nouvelle version à la fois drôle et grandiose du bal des vampires. Et on regrettera l'absence de Catherine Rivière, qui savait, par sa présence et son jeu, créer du mystère dans les tableaux auxquels elle participait.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Moulin-Rouge et Paradis Latin, 21 h. 30.

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

CONCERTS

Radio France

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Mercredi 24 janvier à 20 h 30

Dir. : Rolf Reuter. Sol. : H. Doese, J. Chamonin, S. Nigoghossian, H. Schaer, B. Finnilä, M. Egel, M. Hill, L. Miller, M. Smith, G. Wewel, L. Hagen-William. CHŒURS DE LA RADIO DE BERLIN (D.D.R.). Maîtrise de RADIO FRANCE. SCHUMANN. SCENES DE FAUST

MUSIQUE DE CHAMBRE

GRAND AUDITORIUM, Jeudi 25 janvier à 20 h 30

QUATUOR KODALY. Kodaly - Ravel. Bartok

MUSIQUE AU PRÉSENT

AUDITORIUM 105 RADIO FRANCE, Samedi 27 janvier à 17 heures

Concert Earle BROWN. Ensemble instrumental du Nouvel Orch. Philharmonique. Direction : Earle BROWN

CYCLE ACOUSMATIQUE

GRAND AUDITORIUM RADIO FRANCE, Lundi 29 janvier à 20 h 30

Musiques mises en relief sonore par l'ACCOUSMONIUM. Œuvres de : E. RUDNIK et B. PARMEGIANI. Production et régie électro-acoustique I.N.A. - G.R.M.

MUSIQUES SACRÉES

EGLISE SAINT-LOUIS en l'ISLE, Mardi 30 janvier à 20 h 30

J.-S. BACH. MESSE EN SI. J. Chamonin, D. Jones, B. Finnilä, E. Buchner, M. Egel, J. Tomlinson. CHŒURS DE LA RADIO DE BERLIN (D.D.R.). Nouvel Orch. Philharmonique. Dir. : Rolf Reuter

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

EGLISE SAINT-LOUIS des INVALIDES, Mercredi 31 janvier à 20 h 30

Cristobal Halffter. CONCERTO POUR VIOLONCELLE. OFFICIUM DEFUNCTORUM (création). Soliste : Alain MEUNIER. Chœurs de Radio France. Dir. : Cristobal HALFFTER

Location RADIO FRANCE, DURAND et Agences

SPECTACLES

théâtres

Mardi 23 janvier

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : l'Enlèvement au sérail.
Salle Favart, 19 h. 30 : Véronique.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : le Belvédère. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Odéon, 19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Le jour où Marie Shelley rencontra Charlotte Brontë ; 21 h. 30 : les Incertains.
TEP, 20 h. 30 : Jules César.
Petit TEP, 20 h. 30 : M'appelle Isabelle Langrenier.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Beaux-Arts Trio ; 20 h. 30 : la Maison des cœurs brisés.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 . le Pont japonais.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, salle C.-Bérard, 20 h. 30 : le Grand Feu.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare.
Cité internationale, Resserre, 20 h. 30 : Iakov Bogomolov. — Galerie, 20 h. 30 : le Silence des oubliés.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Guy Bedos.
Daunou, 21 h. : Ulysse au pays des merveilles.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Petits pas et Crac, danse.
Essaïon, I, 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel ; 22 h. : la Maison dans les murs. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : le Gros Oiseau ; 22 h. : les Etoiles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Chair chaude ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 15 : la Shaga. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : J. Di Giacomo ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Mathurins, 20 h. 45 : Changement à vue.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires.
Montparnasse, 21 h. : les Peine de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : la Petite Hutte.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
La Péniche, 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Ranelagh, 20 h. 15 : Feuilles de route.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Hypnos ou les Bâtisseurs d'empire.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : Finnegans Wake.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 15 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesles ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : L. Rocheman ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Ricet Barrier ; 22 h. 15 : France Léa.
Fanal, 19 h. 30 : Anette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Le Manuscrit, 20 h. 30 : Partez du pied gauche.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Le Plateau, 20 h. 30 : Tout simplement ; 22 h. : Good Day.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Alors, heureuse ?
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.

Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les théâtres de banlieue

Arcueil, Salle J.-Vilar, 21 h. : Erik Satie.
Asnières, Grand Théâtre, 20 h. 30 : Los Jaivas.
Bagnolet, Tours Mercuriales, 20 h. 30 : Joupimperc, percussions.
Bondy, Salle A.-Malraux, 21 h. : Sol.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 30 : Rêves et erreurs du manœuvre P. Bauch aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : l'Enfance de Vladimir Kobalt.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 30 : Pauvre B...
Sceaux, Salle des fêtes, 21 h. : Guy Béart.
Versailles, Théâtre Montansier, 17 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Mozart).

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : G. Pancracio, guitare (Fleury, Villa-Lobos, Sor, Gasser).
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Bach).
Radio-France, grand auditorium, 19 h. : Orchestre national de France, dir. J.-C. Pennetier (Malec).
Cité internationale, Grand Théâtre, 21 h. : M. Le Dizes-Richard, violon ; S. Mercier, piano (Leclair, Mozart, Franck, Webern, Weber).
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : Chorale de Pentemont, dir. E. Oelschlager (Bach, Haendel, Bourgeois, Vuataz).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire (Charpentier).
Eglise danoise, 21 h. : Récital G. Iglesia, guitare (Weiss, Apostel, Wolff).
Eglise allemande, 20 h. 30 : E. Roloff, orgue (Bach, Buxtehude, Alain, Distler...).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : M. de Villers, Dany Doriz.
Campagne-Première, 20 h. : Potemkine.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : D. Levaillant, P. Rigaux ; 22 h. 30 : la Valle.
Riverbop, 22 h. 30 : M. Ali, C. Barthélemy, J.-J. Avenel.
Théâtre Oblique, 21 h. : H. Bourde, P. Lhoiry.
Petit Opportun, 22 h. : G. Arvanitas, P. Michelot, M. Roques.
Troglodyte, 20 h. : Varik.
Stadium, 21 h. : Peter Hammil, solo.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : F. et J. Keenan.

La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet du vingtième siècle Maurice Béjart (Gaieté parisienne, Boléro, le Spectre de la rose).

A la suite d'une erreur d'horaire parue dans certains journaux, le Studio SAINT-SEVERIN nous prie de communiquer qu'un débat aura lieu mardi 23 janvier à 20 h. 55, en présence de . Henri BULAVKO (journaliste) à propos du film « AU NOM DU FURHER ».

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 24 au 31 janvier)

Carré Silvia Monfort, Jardin d'acclimatation (745-31-43), les 24 et 31, à 15 h. : les 27 et 28, à 15 h. et 18 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; les 25 et 26, à 14 h. 30 : Initiation à la danse (Théâtre du Jardin) ; les 24, 28 et 31, à 15 h., 15 h. 30 et 16 h. : Film Calder (Théâtre du Jardin) ; le 27, à 14 h. 30 : Atelier Gérard Le Breton (Théâtre du Jardin).
Centre Pompidou (277-12-33), Mini-cinéma tous les mer., 15 h., le 24 : Frankenstein ; le 31 : Une nuit à Casablanca, d'A. Mayo.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), tous les mer. et dim., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; le sam., à 15 h. 30 : les Dernières Aventures de Pinocchio.
Théâtre d'animation, Vincennes (365-44-41), marionnettes, tous les mer., sam. et dim., à 15 h. : le Marquis de Carabas.
Café d'Edgar (320-85-11), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Les voyages forment la jeunesse.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), mer., 14 h. 30 ; sam., 15 h. : le Pays des galipettes.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), tous les mer., à 14 h. 30 et 16 h. ; le sam., à 15 h. : Robespierre le petit lapin magique ; tous les sam., à 16 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), les 24 et 31, à 15 h. : Juha et son âne.
Théâtre 13 (627-36-20), mer. et sam., 14 h. 30 : les Sept Enigmes du dragon.
Palais des glaces (878-33-47), les 24, 25, 26, 29, 30, 31, à 14 h. 30, et le 30, à 20 h. 30 : le Petit Gargantua.
Théâtre des Blancs-Manteaux (261-35-36), les mer., à 14 h. 15 et 15 h. 45 ; les sam., à 16 h., et dim., à 16 h. 30 : M. Gabiolo et la Petite Sirène.
Théâtre Adyar (878-33-47), le 24, à 14 h. 30 : la Retraite du cerf-volant.
Salle Pleyel (033-10-34), le 24, à 14 h. 30 et 16 h. : La marquise est une belle conteuse.
Théâtre de la Renaissance (209-89-78), tous les jours, sauf sam. et dim., à 14 h. 20 : le Barbier de Séville.
Théâtre Fontaine (535-57-64), tous les jours, sauf sam. et dim. : le Roman de Renart.
Théâtre de la Tanière (749-83-13), tous les mer., à 14 h. 30 et 16 h. ; sam. et dim., à 15 h. : Mascarade.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse (enfants) : Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton, Molière, l'Incompris, la Guerre des étoiles, Il était une fois dans l'Ouest, Jonathan Livingstone le goéland, Le shérif est en prison, le Troisième Homme, Sarah, Cendrillon, la Belle et le Clochard, Kounak le lynx fidèle, Koko le gorille qui parle, le Tour du monde en quatre-vingts jours, Sous le plus grand chapiteau du monde ; (adolescents) : Mort sur le Nil, FIST, le Paradis des riches, Alambrista, l'Homme de marbre, Girlfriends, l'Arbre aux sabots, Fedora, Dossier 51, Driver, Last Waltz, Une femme libre, Retour, les Nouveaux Monstres, la Fièvre du samedi soir, le Bois de bouleaux, Julia, les Contes de la lune vague après la pluie, le Crabe-Tambour, 2001 Odyssée de l'espace, Frankenstein Junior, les Hauts de Hurlevent, Harold et Maude, Monty Python sacré graal, Pain et Chocolat, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, la Malédiction de la panthère rose, Tu ne m'oublieras pas, Wizards, l'Argent de la vieille, Sonate d'automne, Intérieurs, Alertez les bébés, Michel Strogoff, l'Argent des autres, le Grand Sommeil, Confidences pour confidences, Cap Horn, le Cycle, Bako ou l'autre rive, Nosferatu, Fantôme de la nuit, Comme chez nous.

هكذا من الاصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. : l'Epée Bijo Maru, de K. Mizoguchi ; 18 h. : Chasse tragique, de G. de Santis ; 20 h. : Autoportraits : P. Rapaport, M. Gorki ; 22 h. : la Punition, de P.-A. Jolivet.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

L'ADOPTION (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'ANGE GARDIEN (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
AVALANCHE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f : Paramount-Marivaux, 2e (742-90-90).
BAKO L'AUTRE RIVE (Fr.) : Styx, 5e (333-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR, LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Ternes, 17e (380-10-41).
CAP HORN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Espace-Gaîté, 14e (326-99-34).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
C'EST DINGUE, MAIS ON Y VA (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v.a.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CRI DU SORCIER (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CYCLE (Iran., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). Olympic, 14e (542-67-42), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES DENTS DE LA MER (A., v.o.) (2e partie) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). — V.f. : Calypso, 17e (754-10-68)
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) (sauf merc., sam., dim. apr.-midi).
L'ETE DE MES QUINZE ANS (Suéd., v.f.) (*) : Omnia, 2e (233-39-36), Balzac, 8e (359-53-70).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nation, 12e (343-04-67), Parnassien, 14e (329-83-11), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE AMERICAINE (It., v.f.) : Paramount City Triomphe, 8e (225-45-76), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (246-66-44), Images, 18e (522-47-94).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA GRANDE MENACE (Angl., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
GREASE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
INSIANG (Phil., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), h. sp.
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), h. sp. ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MOLIERE (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
ON EFFACE TOUT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). - V.f : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, 18e (387-50-70).
PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e 508-11-69) ; Mercury, 8e 225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Les Tourelles, 20e 636-51-98), h. sp.
PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
POT DE VIN (It., v.o.) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Calypso, 17e (754-10-68).
LE ROUGE DE CHINE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp. ; Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
RUE DE LA JOIE (Jap., v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
SANS FAMILLE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
SCENIC ROUTE (A., v. o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SIMONE DE BEAUVOIR (France) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SONATE D'AUTOMNE (Suède, v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11)
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suède, v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UG.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES CONTES IMMORAUX (Pol., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (Allem., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Danfert, 14e (033-00-11).
FAMILY LIFE (Angl., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
FEMMES (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN Jr (Amér., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mardi.).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 3e (272-61-44).
IF (Angl., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (Am., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mardi).
MONTY PYTHON (Angl., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
NOSFERATU (All.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Pagode, 7e (705-12-15).
NUIT ET BROUILLARD (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
REGLEMENTS DE COMPTES A OK CORRAL (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
TEX AVERY FOLLIES (D. A.) (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp.
LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS (A., v.f.) (70 mn) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62).

Les festivals

GRETA GARBO (v. o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : Anna Christie.
FEMMES A L'ECRAN (v.o.), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) : Touche pas la femme blanche.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.) : La Seine, 5e (325-95-99) : 14 h. 30, Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h., la Flûte enchantée.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS : Action République, 11e (805-51-33) : la Duchesse de Langeais.
TROIS PAS DE COTE : Le Seine, 5e (325-95-99). 19 h. : l'An 01 ; 20 h. : la Vie, t'en as qu'une ; 22 h. 15 : Bof.
HAS (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99). 14 h. 15 : Le manuscrit trouvé à Saragosse ; 16 h. 45 : la Clepsydre
THRILLER (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), en alternance : Gum Shoe ; le Crime de l'Orient-Express ; Seule dans la nuit.
COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Entrons dans la danse.
ANTHOLOGIE DU WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Prisonnière du désert.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.). I. : 13 h. 15 : la Fureur de vivre ; 15 h. 10 : Jérémiah Johnson ; 17 h. 15 : Nos plus belles années ; 19 h. 45 : Mort à Venise ; 21 h. 55 : Phantom of the Paradise ; The Song Remain's the Same. — II, 12 h. 50 : Let-it be ; 14 h. 20 : Frankenstein Junior ; 16 h. 40 : le Lauréat ; 18 h. : A l'est d'Eden ; 20 h. : Love ; 22 h. 15 : Délivrance.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 20 : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 30 : The Rocky Horror Picture Show ; 20 h. : Salo ; 22 h. 10 : Chiens de paille.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) I. : 14 h. : Lawrence d'Arabie ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 30 : Cria Cuervos ; 20 h. 10 : Cabaret ; 22 h. 15 : l'Epouvantail. — II, 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. 10 : A bout de souffle ; 18 h. : Taxi Driver.
CINQ FILMS A VOIR OU A REVOIR (v. o.), Acacias, 17e (754-97-83). 14 h. : The Missouri Breaks ; 16 h. : Nous sommes tous des voleurs ; 18 h. : Un dimanche comme les autres ; 20 h. : Portier de nuit ; 22 h. : The Rocky Horror Picture Show.
STUDIO 28 (v. o.), 18e (606-36-07) : les Dents de la mer.

Les films nouveaux

AU NOM DU FUHRER, film belge de Lydia Chagoll : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT, film allemand de Werner Herzog (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
COMME DES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL, film français de Jean Schmidt : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
LES HEROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES, film français de Charles Nemes : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LE CAVALEUR, film fr de P. de Broca : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U G.C-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e 539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FRISEE AUX LARDONS, film français d'Alain Jaspard : Capri, 2e (508-11-69) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LA JUNGLE PLATE, film hollandais de Johan Van der Keuken (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Action République, 11e (805-51-33).
GALACTICA, LA BATAILLE DE L'ESPACE, film américain de Richard A. Colla (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v f) : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

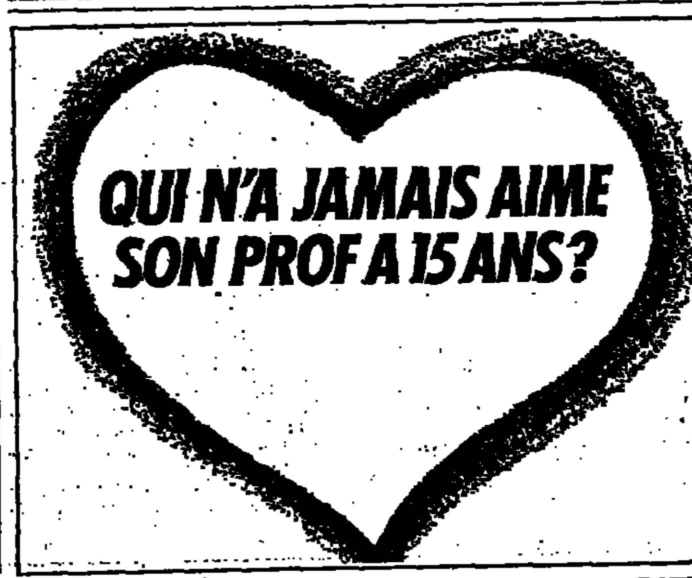

ARTS ET SPECTACLES

Notes

Cinéma

« Au nom du Führer » de Lydia Chagoll

Le sort fait par les nazis, en Europe occupée, aux enfants juifs, tziganes, polonais, tous ceux qui étaient considérés « de race impure » au nom de théories aberrantes.

On croyait avoir tout vu sur les camps de concentration. Ce film dépasse en horreur tout ce qui a été montré depuis trente ans. Comme il vient à un moment où se *produisent, bien orchestrées, d'étranges* falsifications de l'histoire tendant à banaliser Hitler, son système, ses poisons, il faut avoir pour lui les yeux grands ouverts. La vérité historique est là. Et 1979 est l'Année de l'enfance.

Avec des photographies et des extraits de films d'origine allemande, des textes empruntés à des décrets, à des lois, à des déclarations officielles, à des journaux de guerre de même *origine*, la réalisatrice belge Lydia Chagoll a construit, sans dramatisation, sans « mise en scène », un documentaire irréfutable, reflet de l'Allemagne nazie. D'un côté, la belle et saine jeunesse allemande élevée avec tous les soins possibles dans la religion du Führer; de l'autre, *les enfants des « sous-hommes »*, ou séparés de leurs familles pour être germanisés, ou internés, ou obligés à un travail épuisant, ou voués aux expériences médicales et à l'extermination.

Pour accompagner la sortie du film, la revue « Impact » (66, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris) publie un numéro spécial qui lui est consacré, avec un dossier sur l'antisémitisme.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

■ M. Daniel Gélin a été élu président de l'Association culturelle et artistique des amis d'Israël. Cette association, dont les buts principaux sont de *faire* connaître *le visage* d'Israël, de développer les échanges culturels avec ce pays et de lutter pour la sauvegarde de la culture juive, vient de tenir son assemblée générale à l'hôtel George-V à Paris. Son siège social est 135, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

■ La manufacture nationale de Sèvres organise un concours sur le thème d'un objet donnant la mesure du temps : horloge, pendule, etc. Les candidats doivent présenter une série de dessins à partir desquels une nouvelle porcelaine pourra être éditée. Premier prix : 15 000 francs; deuxième prix : 9 000 francs; troisième prix : 6 000 francs. Les projets devront être déposés avant le 28 septembre 1979. Renseignements à la manufacture de Sèvres, concours des projets, 4, Grande-Rue, 92310 Sèvres, tél. 534-34-00.

Photo

Joan Fontcuberta chez Agathe Gaillard

Joan Fontcuberta est un photographe espagnol de vingt-trois ans, qui a de l'imagination, quelques terreurs et quelques *fantasmes* qu'il met en images, méticuleusement. Obsession de matières : *le lierre*, par *exemple*, qui ne se contente pas de grimper sur les murs, mais pousse les fenêtres pour entrer dans les chambres et dévore les femmes sur leurs lits.

Matières sournoises, encore, quand ce sont des écailles de reptile qui glissent entre le marbre et le verre d'un hall d'immeuble. Dans une chambre au papier peint fleuri, une femme a eu l'imprudence de feuilleter un album de Topor, elle s'est assoupie, le livre lui est tombé des mains, et voici qu'il en sort un escargot géant qui rampe sur elle.

Fontcuberta est intéressant parce qu'il truque l'image : *il projette* sur elle, dans les lieux apparemment anodins, ses fantasmes par des collages, des surimpressions, des ombres, des personnages flous qui passent au travers et disparaissent. Dans un jardin où courent des enfants, se profile le filigrane obscène de deux amants; dans une salle d'équarrissage, des bouchers jouent à cache-cache entre les carcasses; de gros poissons volants se mettent à mordre le nez des femmes dans la rue.

Les projections perdent parfois en surréalisme pour accroître l'inquiétude de la banalité. Fontcuberta s'amuse en « gommant » les jambes du coureur cycliste, qui se retrouve un peu stupide sur son vélo. Et il perd le visiteur en intercalant, entre des paysages hantés, des paysages réellement vides, dont on cherche les fantômes sans les trouver.

HERVÉ GUIBERT.

★ 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. Jusqu'au 17 février.

Lou Lanzano à Beaubourg

Dans les rues de New-York, par des après-midi froids et *ensoleillés*, Lou Lanzano traque un style de femme particulier : elles portent des fourrures, et parfois des casquettes assorties; leur chemisier est ouvert sur des bijoux en or et sur une peau brunie artificiellement; elles *sont* certainement trop parfumées; elles ont mis des heures à se maquiller, crispées sur leur vieillissement, et elles vont *faire* des achats; elles ouvrent leur sac pour vérifier que l'homme qui les a frôlées dans le magasin ne leur a pas aussi volé leur portefeuille; elles allument une cigarette *de* leurs doigts faits, et le petit bout de papier où elles ont inscrit le numéro de téléphone de leur nouvel amant tombe du sac. Ce type de femme qu'on ne peut voir que dans les films américains : Vera Miles dans « Macadam cow-boy » ou dans « *Heat* ».

Se prononcer sur le degré ou l'absence de misogynie chez ce Lou Lanzano, qui enseigne la photographie à New-York, n'a pas d'intérêt : comme si l'intérêt, dans la photographie, n'était pas le sujet, mais la *seule* impression visuelle. Lou Lanzano a aussi sa particularité : les femmes visées se détournent de leur agresseur, et parfois il n'y a plus dans l'image, découpés d'une masse d'ombre par une tache de soleil, que des cheveux laqués décolorés, un bas qui plisse, ou une main crispée sur une canne, et une voilette, comme un emmaillotage funèbre. Lou Lanzano est reconnaissable : il a fait trente fois la même photo. On peut les voir dans l'atelier photos du Centre Georges-Pompidou jusqu'au 11 février.

H. G.

« ANGOULÊME VI »

La bande dessinée, expression et liberté

Le sixième Salon international de la bande dessinée, qui s'est tenu à Angoulême les 19, 20 et 21 janvier, fut d'abord celui de la prospérité : visiteurs et professionnels plus nombreux, équipements collectifs considérablement améliorés, programmes plus variés, multiplication des documents rares, tout faisait de la manifestation une réussite exemplaire.

Mais sur le thème de la « liberté d'expression », Angoulême VI fut aussi le festival de l'effervescence. Le scandale de la commission paritaire est trop récent (1), les blessures trop fraîches. Les éditeurs menacés firent salle comble en dénonçant, au cours d'une conférence de presse, la « censure hypocrite ». Certes, un progrès vient d'être fait : un nouveau texte officiel admet que « la bande dessinée est un mode d'expression » (on s'en doutait un peu), et il est permis d'espérer que les journaux qui les publient ne se verront plus contester la qualité d'organe de presse.

Malheureusement, le ministre de l'Intérieur conserve ce pouvoir d'interdire auquel vient de renoncer le ministre de la culture. Censure « hypocrite » ? Assurément : l'interdiction à l'affichage, mesure apparemment anodine, entraîne l'interdiction faite aux N.M.P.P. de distribuer l'organe frappé. L'éditeur garde le droit abstrait de publier son journal, mais... sans pouvoir le sortir de l'imprimerie. C'est ce qui vient d'arriver à *Détective* et — en matière de B.D. — à *Ah ! Nana*. C'est ce qui aurait pu arriver aux nombreux journaux qui ont publié des photos du massacre de Guyana.

Les *éditeurs* menacés ont donc fait front et publié un manifeste commun (2) pour rappeler qu'aux termes d'une loi de 1949 il existe une commission de surveillance des publications qui *« apparaissent comme principalement destinées aux enfants et adolescents »*. Dans les années 50, cette commission signalait les publications jugées répréhensibles au ministre de la justice, qui engageait des poursuites judiciaires. Ce n'est que depuis 1958 qu'elle envoie ses rapports au ministre de l'Intérieur, qui prononce des interdictions par décret; en outre sa compétence a été étendue à toute la presse, et non plus seulement à la presse pour enfants. Mesure d'exception, édictée sous forme d'ordonnance par un gouvernement investi des pleins pouvoirs et affrontant une crise intérieure grave : mesure qui, apparemment, ne se justifie plus aujourd'hui. Les journaux menacés réclament le retour pur et simple au régime institué en 1949, et qui, rappelons-le, avait recueilli l'accord du P.C. et du M.R.P. réunis.

La B.D. « éducative »

Seront-ils entendus seulement s'ils dissipent le « quiproquo » (Cavanna *dixit*) qui veut que toute B.D. soit considérée comme une marchandise destinée aux enfants. Tâche délicate : la B.D. pour la jeunesse reste un secteur prospère, et beaucoup d'éducateurs mettent à profit le goût évident des enfants pour le genre. Les discussions d'Angoulême ont fait ressortir la diversité des expériences en cours : il y a ceux qui enseignent l'histoire ou la philosophie par la B.D.; ceux qui étudient Tintin parallèlement à Corneille et Racine; ceux enfin qui *font réaliser des B.D. par leurs élèves*. Une pédagogie de pointe ? Même cela a été contesté : certains pensent que stimuler la créativité est *aussi* un moyen de tuer le rêve.

En attendant, les éditeurs se lancent dans la B.D. éducative. *Aurore*, aux Editions des femmes, raconte la vie de George Sand aux petites filles en faisant passer le message féministe avec beaucoup d'intelligence et de sens des nuances. *La découverte du monde en bandes dessinées* (Larousse) reprend la formule de la médiocre *Histoire de France en bandes dessinées*. Elle sera certainement vouée aux mêmes contestations chez les spécialistes et... au même succès commercial. Deux exemples parmi bien d'autres : il semble que la B.D. soit parfois considérée, dans la crise actuelle de l'éducation, comme un remède-miracle.

Pourtant, elle reste avant tout un moyen d'expression, et c'est en cela aussi qu'elle séduit les jeunes : il y a aujourd'hui des gens de quinze ans qui s'essaient à la B.D. comme leurs pères ou leurs grands-pères à la poésie ou au roman. Ce n'est plus seulement une révolte qui s'exprime aujourd'hui, mais une volonté de créer. La production de l'année, exposée dans les stands, a fait éclater la montée des jeunes dessinateurs, à qui sont allés la plupart des prix du Salon : meilleur dessinateur, Daniel Ceppi pour *A l'est de Karakulak*; meilleur scénariste, Benoît pour *Hôpital*, mordante satire d'une certaine médecine. On aurait pu citer encore Franck Margerin pour *Tranches de brie*, vision poétique d'un autre univers concentrationnaire : la banlieue. Tous ces albums sont publiés aux Humanoïdes associés — l'éditeur le plus ouvert aux jeunes dessinateurs et actuellement le plus menacé par la censure : simple coïncidence?

JACQUES GOIMARD.

(1) Voir *le Monde* du 23 décembre 1978.
(2) Voir *le Monde* du 19 janvier.

UNE ENCYCLOPÉDIE

La culture commence au dictionnaire. Si la B.D. a eu tant de mal à s'imposer comme fait de culture dans notre pays, c'est aussi parce *qu'on ne lui a jamais consacré* d'encyclopédie digne de ce nom. L'oubli est réparé, et bien réparé, avec *l'Encyclopédie des bandes dessinées*, œuvre d'une équipe dirigée par Marjorie Alessandrini (Albin Michel). Un maximum d'informations et de références présentées sous une forme claire et pratique : voilà un livre qu'on citera longtemps.

Pour les spécialistes, le *Guide de la bande dessinée 1979* (éditions Horus, diffusion Futuropolis) recense deux mille sept cents albums parus en France depuis 1934. Les éditeurs espèrent rééditer tous les ans ce livre de base, et aussi, dans les éditions ultérieures, donner la cote des livres : une information capitale pour les collectionneurs.

Pour l'étude de la B.D. à l'école, le meilleur support reste le coffret de diapositives accompagné d'un livret explicatif. Citons dans ce domaine *la Bande dessinée* de Jacques Zimmer, publiée par la Ligue de l'enseignement : surtout consacré à l'histoire du genre, cet ensemble complète heureusement celui de Guy Gauthier, *les Codes de la bande dessinée*, publié chez le même éditeur et d'orientation plus sémiologique.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 23 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure; 19 h. 10, Une minute pour les femmes; 19 h. 40, C'est arrivé un jour; 20 h., Journal;

20 h. 35, Série : Commissaire Moulin (Fausses notes), réal. Jean Kerchbron, avec Y. Renier, O. Georges-Picot, F. Maistre, Y. Le Poulain.

Suicide ou crime ? Alerté par la fille de la victime, le commissaire Moulin enquête. Le suspect meurt à son tour : crime ou suicide ?

22 h., Documentaire : Le fer de lance, de F. Warin.

Quel serait le rôle des blindés en cas de conflit, à l'heure du nucléaire ?

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Top-club (Daniel Guichard); 20 h., Journal;

20 h. 40, Les dossiers de l'écran. Document : La question royale, de C. Mesnil (1975).

Après la défaite de l'armée belge, en mai 1940, et l'invasion allemande, le roi Léopold III refuse de quitter le pays. En 1945, les socialistes et les libéraux obtiendront son départ, puis, en 1951, son abdication.

Vers 22 h., Débat : L'affaire Léopold III divise la Belgique.

Avec MM. J. Willequet, R. Devleeshouwer, professeurs à l'université de Bruxelles; L. Schepens, historien, spécialiste flamand de la « question royale »; G.-H. Dumont, professeur d'économie politique, J. Gérard-Libois, directeur général du Centre de recherche et d'information socio-politique; J. Gotovitch, assistant à l'université de Bruxelles.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes; 18 h. 55, Tribune libre : l'Eglise catholique; 19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 55, Dessin animé; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LES TROIS MOUSQUETAIRES, de G. Sidney (1948), avec G. Kelly, L. Turner, J. Allyson, Van Heflin, A. Lansbury, F. Margan, V. Price.

D'Artagnan et ses amis mousquetaires sauvent la reine de France du déshonneur, déjouent les plans du cardinal de Richelieu et de son espionne Milady.

Le roman de Dumas revu par Hollywood. Un entrain endiablé dans les scènes de duels et de combats, Gene Kelly digne de Douglas Fairbanks.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Les aventures de Tchitchikov », d'après Gogol; 19 h. 25, Sciences : La télématique;

20 h., Dialogues avec... P. Debray-Ritzen et S. Lang-Willar : Des enfants et des hommes; 21 h. 15, Musiques de notre temps; 22 h. 30, Nuits magnétiques : banlieues.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque; 20 h., Royaume de la musique;

20 h. 30, Concert donné au Grand Auditorium de la Maison de Radio-France : « Sapho » (Gounod), par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. S. Cambreling, avec V. Cortez, E. Lublin, A. Vanzo, F. Vassar; 23 h., Ouvert la nuit : « Claudio Abbado »; 1 h., Jazz-pastel : Keith Jarrett.

MERCREDI 24 JANVIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout; 12 h. 30, Midi première; 13 h., Journal; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi; 17 h. 55, Sur deux roues; 18 h. 10, A la bonne heure; 18 h. 25, Un, rue Sésame; *18 h. 55*, Feuilleton : L'étang de la Breure; 19 h. 10, Une minute pour les femmes; 19 h. 40, C'est arrivé un jour; 19 h. 50, Tirage du Loto; 20 h., Journal;

20 h. 35, Dramatique : Rolande ou la chronique d'une passion, de R. Verhavert, avec J. Decleir, E. Teissier, L. Vincent, R. de Manez.

1918. Un jeune homme rentre, presque aveugle, du front. On lui destine comme épouse Emily, sœur de sa défunte femme, mais il ne cesse de penser à Rolande... Une pesante histoire.

22 h., Magazine scientifique : Clés pour demain (« Un avenir à trois dimensions »), de R. Clarke et N. Skrotzky.

Trois sujets au sommaire de cette nouvelle émission sur la recherche : la fusion thermonucléaire, l'hérédité transformée, les robots.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Sports : Ski (en direct de Schruns, slalom spécial dames); 12 h., Quoi de neuf ?; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction; 12 h. 45, Journal; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale; 13 h. 35, Télévision régionale; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage; 14 h., Aujourd'hui madame; 15 h. 15, Série : Les Robinsons suisses; *16 h. 10, Récré A 2*; 18 h. 35, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Top-club (N. Peyrac); 20 h., Journal;

20 h. 35, Les Muppet.

Avec Chris Christofferson.

21 h. 10, Mi-fugue, mi-raison (L'information et les jeunes).

La préparation et la diffusion d'un journal télévisé réalisé par des jeunes au collège Tivoli, de Bordeaux.

22 h. 25, Fenêtre sur... Fernand Ledoux (red.).

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Travail manuel; 18 h. 30, Pour les jeunes; 18 h. 55, Tribune libre : Ligue nationale contre le crime et pour l'application de la peine de mort; 19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 55, Dessin animé; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : F... COMME FAIRBANKS, de M. Dugowson (1975), avec P. Dewaere, Miou-Miou, J. Berry, M. Piccoli, J.-M. Folon, C. Tissot, D. Kurys.

Un jeune homme, que son père considère comme un héros de cinéma hollywoodien, voit ses projets, ses désirs et ses rêves se briser contre une réalité de plus en plus hostile.

Une approche réussie de la vie contemporaine (avec le problème du chômage), à travers un drame poétique.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-M. Michalena (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50); 7 h. 5, Matinales; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'homme préhistorique n'est pas un béotien : la paléométallurgie; à 8 h. 32, Le mouvement Cobra : Corneille, Constant, Appel; 8 h. 50, Echec au hasard; 9 h. 7, Matinée des sciences et des *techniques; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur* la vie : « les Oiseaux de feu », de W. Camus; 11 h. 2, Richard Wagner au miroir de ses héros (et à 17 h. 32); 12 h. 5, Agora; 12 h. 45, Panorama;

13 h. 30, Soliste : J. Chailley-Bert, clavecin (Albeniz); 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Eventée », de V. Feyder; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : carrière et éducation; 15 h. 2, Points d'interrogation : la psychanalyse; 16 h. 50, Libre appel : la banque des yeux;

18 h. 30, Feuilleton : « les Aventures de Tchitchikov », d'après Gogol; 19 h. 25, La science en marche : ondes gravitationnelles, gravitons, supergravité;

20 h., La musique et les hommes : « Alfonso et Estrella », de Schubert;

22 h. 30, Nuits magnétiques : banlieues.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique; 9 h. 2, Eveil à la musique; 9 h. 17, Le matin des musiciens : Mendelssohn; 12 h., Musique de table; 12 h. 35, Jazz classique : les fous chantants; 13 h., Les anniversaires du jour; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole;

14 h., Eveil à la musique; 14 h. 15, Musique en plume : Porte, Bizet, Hahn; 14 h. 35, « Concerto pour piano en ut » (Clementi); 15 h., Musique-France-Plus : Boely, Fauré, Ton That Tiet, Tchaïkovski; 16 h. 30, La pause tartine; 17 h., Connections et confrontations;

18 h. 2, Kiosque; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque; *18 h. 50, Toboggan; 19 h. 5, Jazz* pour un kiosque;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris... « Scènes de Faust » (Schumann), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, chœurs de la Radio de Berlin-Est, dir. R. Reuter, avec H. Doese, J. Chamonin, S. Nigoghossian, H. Schaer...; 23 h., Ouvert la nuit : Claudio Abbado; 1 h., Douces musiques : « Epigraphes ».

Le Monde

une semaine avec RHÔNE-ALPES

Une région impose sa politique de recherche

Tenir tête à Paris

« *FACE à l'agressivité parisienne, les milieux de la recherche dans la région Rhône-Alpes ont développé, depuis cinq ou six ans, une certaine conscience commune* » : tel est le constat de M. Michel Soutif, physicien, qui fut, de 1971 à 1976, président de l'université scientifique et médicale de Grenoble et qui préside, depuis ses débuts, les travaux du comité de recherche et de développement des assemblées régionales. « *Si, devant la masse parisienne, on se présente en ordre dispersé on n'obtient rien.* »

Huit pour cent des chercheurs français travaillent dans la région : c'est peu face aux 60 % qui exercent leur activité dans la région parisienne. C'est tout de même loin d'être négligeable, puisque cela représente 17 000 personnes et fait de Rhône-Alpes la première région française, et notamment dans le domaine de la recherche privée : 50 % de la recherche privée dans le textile, 42 % pour les métaux non ferreux, 27 % pour la chimie (Rhône-Poulenc y a concentré 40 % de son potentiel national).

Région riche en potentialités aussi, bien sûr, dans le secteur public ou parapublic : neuf universités, six I.U.T., vingt-cinq grandes écoles et un certain nombre de centres du Centre national de la recherche scientifique, de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, sans parler du centre d'études de Grenoble du Commissariat à l'énergie atomique (qui emploie à lui seul environ 2 400 personnes). On trouve aussi en région Rhône-Alpes plusieurs centres de recherches internationaux (centre international de recherches sur le cancer à Lyon, institut Laue-Langevin et laboratoire des champs intenses à Grenoble, un « morceau » du CERN de Genève), et dix-huit centres techniques professionnels.

La prise de conscience régionale en matière de recherche est peut-être relativement récente ; elle s'appuie en fait sur une longue tradition historique, que l'on retrouve par exemple dans le « *pôle chimique* » de la région lyonnaise et le « *pôle mécanique* » de Grenoble, autour des activités de l'industrie papetière et de l'exploitation de la « *houille blanche* ». Et, autour de chacun de ces deux pôles, on n'a certes pas attendu que viennent à la mode des expressions comme « *pilotage de la recherche par l'industrie* », « *fertilisation croisée* », pour pratiquer cette collaboration entre recherche publique et industrie privée aujourd'hui reconnue indispensable par tous : le développement de lieux de formation autour des centres industriels (écoles de chimie dans la région lyonnaise, institut national polytechnique de Grenoble) en est une illustration. Une autre est donnée par le nombre de stagiaires de l'université ou de grandes écoles qui font des stages dans les grandes entreprises de la région, ou celui de leurs professeurs qui travaillent pour elles à titre de conseillers.

Depuis une demi-douzaine d'années, l'existence d'une réalité régionale de la recherche a pris corps. En 1972, en effet, dans une optique de décentralisation, et compte tenu de l'importance de son potentiel scientifique et technique, la région Rhône-Alpes était choisie comme lieu d'expériences : la délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) nomme un correspondant auprès du préfet de région, en la personne de M. François Juillet, qui devient aussi correspondant de la DATAR.

Ce chercheur lyonnais de quarante-six ans, handicapé, semble incarner une certaine réalité de la région, qu'il a considérablement aidée à prendre corps. Avec lui, autour de lui serait-on tenté de dire, les instances régionales ont pu administrer la preuve qu'il n'y avait pas que Paris qui compte en matière de recherche, et que, d'autre part, certaines décisions dans ce domaine pouvaient et devaient être prises au niveau local.

Depuis 1974, la volonté d'une politique régionale de la recherche s'est traduite par une participation financière croissante de l'établissement public régional : 515 000 F en 1974, mais 3,5 millions dès l'année suivante, 6 millions en 1977 et 6,42 millions en 1978. Des sommes non négligeables ont ainsi été apportées par la région ; elles ont ainsi permis la décentralisation, à partir de la région parisienne, d'un certain nombre d'équipes de recherche (création du laboratoire de physique des particules à Annecy, par exemple, ou d'un centre de paléontologie stratigraphique) ; ou le lancement d'actions de soutien dans certains secteurs où la région peut être considérée comme « en pointe » : laboratoire de lutte contre la rage, construction d'un hall de génie papetier.

Ces opérations ne relèvent pas du coup par coup : la région a, en effet, dans le cadre d'un « VIIe Plan recherche », identifié un certain nombre de secteurs où elle estime pouvoir et devoir tenir en place : « *Il ne s'agit pas de vouloir tout faire*, explique M. Juillet, *mais de valoriser le potentiel de la région dans le cadre d'une politique nationale de recherche.* »

XAVIER WEEGER.

(Lire la suite page 23.)

Un homme nouveau pour Manufrance

« *Manufrance : le coup de grâce ou le sursis* » titrait, en première page, *la Tribune - le Progrès, de Saint-Etienne*, daté du mardi 23 janvier, jour de la tenue d'un conseil d'administration historique pour la Manufacture d'armes et cycles de *Saint-Etienne puisque, sauf coup de théâtre, devait en sortir* démissionnaire ou démissionné l'actuel président-directeur général, M. Gadot-Clet.

Son successeur trouvera sur son bureau une étude *mise en* chantier depuis quelques semaines par plusieurs cadres de l'entreprise et qui, selon les syndicats, constitue « *un élément de base sur des réalités du moment* ».

Le T.G.V. aura sa gare à la Part-Dieu

La S.N.C.F. ne paiera que le tiers de l'addition

C'EST à une forte majorité, devant un public nombreux et attentif, que les cinquante-cinq communes regroupées dans la Communauté urbaine de Lyon (Co.Ur.Ly.) ont, le lundi soir 22 janvier, dit « *oui* » à la construction d'une nouvelle gare à la Part-Dieu, pour accueillir à partir de 1981 les trains à grande vitesse (T.G.V.). Le groupe socialiste et les radicaux de gauche conduits par M. Charles Hernu (P.S.), maire de Villeurbanne (qui bénéficiera directement des retombées de la gare) ont joint leurs voix à celles de la majorité mais celle-ci ne fut pas une et entière puisqu'on releva plusieurs abstentions dont celle du député R.P.R. du Rhône M. Michel Noir qui, disent les observateurs de la vie lyonnaise, n'est pas disposé à laisser passer les occasions d'embarrasser M. Francisque Collomb, maire de Lyon et président de la Courly. Quant aux communistes, après avoir proclamé « *qu'ils étaient totalement favorables au T.G.V. et à cette technique qui doit être mise au service de la nation* », ils ont motivé leur refus par l'effort trop disproportionné qui est demandé aux contribuables lyonnais et à l'usager de la S.N.C.F. alors que l'État dans cette affaire ne s'engage que pour 6 %.

La construction de la nouvelle gare de la Part-Dieu au cœur d'un quartier en pleine rénovation, qui a déjà pris pied dans le vingt-et-unième siècle, soulève deux débats de taille : l'un financier, l'autre sur l'urbanisme.

Toute l'opération (gare, aménagement des abords et des accès) exige une dépense de quelque 384 millions de francs étalée sur cinq ans. L'État paierait 23 millions, le département du Rhône 42 millions, la région 15 millions, la Courly, 48 millions, la S.N.C.F. 127 millions. *Le solde provenant de divers financements notamment des cessions de terrains.* Est-ce un projet trop grandiose, comme l'a dit M. Michel Noir qui souhaiterait que les études d'impact sur l'environnement prévues par la loi soient conduites ici avec une minutie particulière ?

La Courly qui, quelques heures auparavant, avait voté son budget 1979 soit 470 millions pour les investissements et 1 milliard pour le fonctionnement, ce qui est considérable, doit-elle s'engager si loin ? La S.N.C.F. surtout, si elle retrouve demain une marge de manœuvre plus conforme à la philosophie néo-libérale qu'aux exigences du service public ne pourrait-elle pas relever sa participation ? En vérité c'est un débat sur la politique générale de la S.N.C.F. et la nécessaire cohérence d'actions à long terme sur les transports entre les métropoles et à l'intérieur des métropoles qui s'est engagé entre les conseillers de la communauté urbaine.

Mais *quid* de l'ancienne gare des Brotteaux et de Perrache ? Pour Perrache qui verra d'ici à 1985 diminuer de 50 % ses passagers grandes lignes il est fondamental que le trafic de banlieue garde un certain niveau. Faute de quoi les trente-cinq hôtels des alentours qui bénéficient tous, pour une large part, du trafic ferroviaire n'auraient plus qu'à mettre la clé sous la porte, ou du moins risquent-ils de voir disparaître une partie de leur clientèle.

Les jours de la gare des Brotteaux, située à quelques centaines de mètres de la Part-Dieu, sont plus sombres ; une gare qui a toujours été mal aimée de la S.N.C.F. L'animation commerciale de ce quartier de l'Est lyonnais, déjà vigoureusement concurrencée par le centre d'affaires de la Part-Dieu, sera donc à réinventer. Une enquête va être lancée auprès des trois mille usagers qui chaque jour empruntent la gare, en provenance notamment de la plaine de l'Ain.

Les Lyonnais se disant sentimentalement attachés à leur gare des Brotteaux, M. Hernu, le voisin mitoyen de Villeurbanne, leur a lancé une idée : « *La gare de la Part-Dieu est une entreprise pour l'an 2000 d'intérêt national et européen. Il faut la faire (...). Mais pourquoi ne pas installer dans la gare des Brotteaux le siège de l'établissement public régional de Rhône-Alpes ?* »

Le cœur et le cerveau de la plus grande région provinciale de France serait à deux pas d'une gare prestigieuse, plus proche en tout cas que l'Élysée et Matignon ne le sont de la gare de Paris-Lyon. La décentralisation et la redistribution des responsabilités — mais c'est un nouveau débat qui s'ouvre — auraient ainsi marqué symboliquement un point décisif.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

AUJOURD'HUI

Les écologistes des huit départements en appellent au président de la République

Lobby vert

SUR les rives du Rhône, les protecteurs de la nature se fâchent. M. Daniel Ariagno, vice-président de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) (1) qui groupe toutes les associations des huit départements de la région, vient d'expédier une lettre au président de la République. Ce n'est pas la première fois depuis sa création, il y a neuf ans, que cette puissante organisation fait une pareille démarche, mais elle la réserve pour les situations « critiques ». En cinq pages bien tassées, M. Ariagno énumère les motifs de mécontentement de ses camarades.

L'amalgame au sein du nouveau ministère de l'environnement et du cadre de vie des services de protection de la nature (une pincée) et des agents de l'ex-équipement (les gros bataillons) ne leur dit rien qui vaille. La prochaine suppression des directeurs régionaux de l'environnement, jadis indépendants, au profit de services départementaux placés sous l'autorité des préfets ne leur plaît pas du tout. La concertation ? Ils veulent la rendre effective et menacent, par exemple, de quitter le Conseil national de protection de la nature « si ses avis restent des vœux pieux ». Ils protestent contre « les pratiques cynégétiques scandaleuses » et illégales qui se perpétuent spécialement sur le littoral du Sud-Ouest. Bref, ils accusent « la politique gouvernementale d'abreuver l'opinion publique de mots alors que ce sont des actes que nous attendons ».

L'expression de cette grogne est d'autant plus remarquable que la FRAPNA, dont les animateurs sont en bonne partie des scientifiques et des universitaires, a coutume de mesurer ses propos. En somme si les « écolos » paraissent au creux de la vague, les amis de la nature ancienne manière relèvent la tête. Quand les jeunes troupes lâchent pied, la vieille garde monte en ligne.

Vingt ans sur la brèche

Il est vrai qu'elle s'est aguerrie au feu de nombreuses batailles. La FRAPNA est née d'un échec. En 1960, les naturalistes rhodaniens avaient créé le centre ornithologique Rhône-Alpes. Un de leurs terrains d'observation privilégiés se trouvait aux portes mêmes de Lyon : le marais des Echets. Plusieurs centaines d'hectares de nature sauvage où les oiseaux se donnaient du bon temps. Les aménageurs ne pouvaient supporter cela. Se moquant de l'indignation des ornithologistes, ils asséchèrent le marécage et y plantèrent du maïs.

Puis, en 1968, on apprit que les promoteurs voulaient mettre la main sur une partie du parc national de la Vanoise à peine sorti des limbes. C'en était trop. Echaudés par l'affaire des Echets, les naturalistes lyonnais mobilisèrent leurs amis des huit départements de la région.

La FRAPNA ainsi constituée contribua plus que tout autre à la préservation de l'intégrité de la Vanoise.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 24.)

(1) FRAPNA (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie) : université Claude-Bernard, Lyon I, 43, boulevard du 11-Novembre, 69621 Villeurbanne - La Doua.

L'évêque de Grenoble et l'objection de conscience

Il faut envisager une application plus libérale des lois

déclare Mgr Matagrin

DANS une lettre qu'il vient de rendre publique, *Mgr Gabriel Matagrin, évêque* de Grenoble, rappelle la position de l'Eglise catholique qui, tout en reconnaissant la légalité de l'objection de conscience, ne souhaite pas l'imposer à tous ses membres au nom de l'Evangile.

L'occasion de ce texte a été fournie à Mgr Matagrin par la comparution, le 18 janvier, *devant la neuvième chambre* de la cour d'appel de Versailles d'un insoumis. M. Jean-Marc Vettier, demeurant à Saint-Egrève (Isère), condamné en première instance, le 29 septembre 1978, à six mois de prison par le tribunal correctionnel de Nanterre. Le jeune homme avait obtenu, en avril 1975, le statut d'objecteur de conscience, mais *il avait refusé son affectation* à l'Office national des forêts. Il estimait que l'O.N.F. était « *un moyen de mettre les objecteurs de conscience à l'écart et ne répondait pas à leur désir de servir la communauté humaine* ».

M. Vettier avait donc rejoint, en juillet 1975, l'aumônerie de Saint-Egrève afin, déclarait-il, de « servir les jeunes ». Il y demeura pendant les deux années de son service civil.

A la veille de son procès en appel, l'évêque de Grenoble devait lui adresser, pour lecture *à l'audience, cette lettre dans* laquelle il écrit notamment : « *L'Eglise reconnaît une convenance entre la non-violence, l'objection de conscience et l'idéal évangélique. Elle y voit une attitude prophétique d'annonce d'une société d'où la guerre aurait été bannie, mais elle ne saurait l'imposer à tous ses membres au nom de sa mission spirituelle, qui se doit de prendre en considération d'autres aspects trop réels de la vie nationale et internationale.* »

Mgr Matagrin poursuit : « *L'affectation obligatoire des jeunes ayant obtenu le statut des objecteurs de conscience à l'Office national des forêts s'explique sans doute par la volonté d'isoler les objecteurs de conscience, afin d'éviter la propagande (...). Je ne prétends pas que toutes les objections faites à cette affectation à l'Office national des forêts soient également fondées. Je considère pour ma part qu'on ne tient pas compte, de cette manière, de la diversité des vocations et des capacités de chacun, sauf pour l'affectation de deuxième année.* »

Et l'évêque de Grenoble conclut : « *Ce serait faire preuve de sagesse politique et d'équité que d'envisager une application plus libérale des lois de 1963 et de 1971, en autorisant les objecteurs de conscience à choisir, dès la première année, des services de caractère social ou d'organiser un service civil pour remplir des tâches utiles qui ne manquent pas dans des secteurs où manquent des animateurs (action sanitaire et sociale, entraides de tous ordres, préservation des sites, animation des jeunes dans les quartiers, les Maisons de jeunes et de la culture ou les mouvements de jeunesse). Ce service civil pourrait être heureusement complété par l'institution d'un service civil international qui pourrait dépendre de l'ONU et prendrait en charge des tâches de coopération multilatérale (F.A.O., O.M.S., UNESCO), ou par la création d'un « corps mondial de secours.* »

Les dirigeants syndicaux s'interrogent sur les moyens de mobiliser leurs militants

Le calme avant la tempête ?

APPAREMMENT calme, la région Rhône-Alpes est à l'image de la France : ici des zones bruissantes d'activité, imprégnées d'une relative euphorie, là des vallées où règnent la torpeur et l'angoisse et où soudain des craquements sourds, *parfois des explosions de violence* se font entendre. Qu'ils appartiennent à la C.G.T., à la C.F.D.T. ou à F.O., les responsables syndicaux sont inquiets : « *Ça va craquer. Les gens sont au bout du rouleau* », nous a-t-on confié à Saint-Etienne comme à Lyon, en nous citant parfois en confidence les dramatiques situations qu'ont vécues des chômeurs, des ouvriers et des P.-D. G., tous embarqués sur un navire qui prend l'eau.

Chez beaucoup de salariés, le chômage provoque la colère ; chez d'autres, la crainte du chômage conduit à la résignation. Les dirigeants syndicaux hésitent sur l'action à entreprendre.

« *C'est vrai, vue de Paris, la région peut paraître calme et encore prospère, mais si l'on vient sur le tas...* » Cheveux poivre et sel, le sourire timide mais l'œil pétillant derrière de fines lunettes, Pierre Héritier, secrétaire général de l'Union régionale C.F.D.T., nous tient le même discours que l'imposant secrétaire général adjoint de l'union régionale C.G.T., M. Bernard Chateron, qui, sans jamais hausser le ton, livre, avec un calme imperturbable, de sévères accusations. « *A l'extérieur, on vit encore sur l'idée que Rhônes-Alpes est en plein développement économique, alors que ce n'est plus vrai. Ici, la crise n'a fait sentir ses effets qu'avec deux ans de retard mais, maintenant, ça y est. Tous les piliers de l'industrie régionale donnent des signes de faiblesse.* »

Au troisième étage de la majestueuse Bourse du travail, à Saint-Etienne, où le slogan « Liberté, égalité, solidarité, justice » est inscrit en lettres de pierre au-dessus de la porte d'entrée, le dirigeant C.F.D.T. quitte sa chaise pour nous montrer la carte de la région. « *Rhône-Alpes, c'est l'Hexagone réduit au dixième : à l'est des industries assez récentes, comme à Grenoble, où la crise économique n'a pas trop frappé, et à l'ouest des usines traditionnelles secouées par la tempête, et puis un peu partout, même à l'est, des endroits sinistrés ou sur le point de l'être.* » Du doigt, P. Héritier parcourt la carte régionale et les points noirs : la Loire avec les vallées de l'Ondaine et du Giers mais aussi, dans les autres départements, Romans, la Maurienne et puis « les déserts » de la Drôme et de l'Ardèche.

Un constat aussi sombre et parfois passionné est dressé à F.O. par cinq délégués venus de diverses entreprises. Avec fougue ils multiplient les exemples de mauvaise gestion et clament leur indignation au côté du secrétaire général de l'union départementale du Rhône, M. Jacques Kiner, un cadre du secteur tertiaire, plus posé, mais aussi pessimiste. Globalement, le taux de chômage est en Rhône-Alpes plus faible que dans l'ensemble de la France : 7,7 % par rapport à la population salariée inscrite aux Assedic, au lieu de 10,2 % pour toute la France, mais le chancre du chômage atteint le taux de 9 % dans la Drôme, 11 % dans la Loire, avec des pointes à 15 % dans certaines vallées, et 15 % aussi dans l'Ardèche. « *Même dans le Rhône*, indique M. Kiner (F.O), *sonnera l'heure de vérité, le nombre des demandeurs d'emploi qui était de dix-neuf mille en octobre dernier atteint aujourd'hui vingt-cinq mille.* »

Dans les trois syndicats, les mêmes responsables de la crise sont cités : les « *grands groupes* » pour les uns, « *les monopoles ou multinationales* » pour les autres, ceux-là mêmes qui ont façonné l'image industrielle de la région sont en train de la lacérer. Et de citer : Berliet, aujourd'hui R.V.I., Creusot-Loire, Rhône-Poulenc, Manufrance. « *Rhône-Alpes*, affirme M. Chateron, *est la région française la plus monopolistique : 40 % des effectifs de l'industrie dépendent de ces monopoles, or toutes ces grandes entreprises sont entrées dans une phase de redéploiement industriel. En dix ans, le textile a perdu la moitié de ses effectifs. Rhône-Poulenc, le principal responsable, abandonne même la recherche pour faire de l'assistance technique et confier ses travaux aux universités allemandes ; Pechiney va fermer à Pierre-Bénite une usine ultra-moderne.* »

La C.F.D.T. cite aussi le cas de Rhône-Poulenc qui va abandonner les petites entreprises de moulinage, soit une suppression de mille cinq cents à deux mille emplois dans l'Ardèche, pour concentrer cette activité à Valence où elle appliquera un nouveau procédé de fabrication du fil par torsion.

Les délégués F.O. de Rhône-Poulenc et de Berliet crient littéralement leur indignation « *Berliet*, dit l'un, *continue à gaspiller de l'argent.* » Le syndicaliste jette sur la table de multiples revues aux riches couleurs. « *Pis, Berliet achète des départs volontaires en promettant des primes de 5 à 15 millions de centimes selon l'ancienneté. Et si ça ne colle pas, s'il n'y a pas mille cinq cents départs, la direction à la fin du mois annoncera sans doute des licenciements.* »

Explosion verbale ?

Même colère chez le délégué de Rhône-Poulenc. « *Depuis 1969*, affirme-t-il, *l'entreprise paye le train et offre des chambres dans des hôtels trois étoiles pour inciter à la mobilité. Des sommes folles, si on les additionne, sont accordées à des salariés de cinquante-cinq ans pour prendre des congés spéciaux et ensuite la pré-retraite. Certains saisissent l'occasion et en profitent pour doubler ou augmenter de 30 à 50 % leur revenu en travaillant au noir deux, trois jours par semaine. Quel gaspillage ! Au lieu d'investir. Et puis on nous annonce des reclassements, mais un professionnel ne veut pas devenir balayeur...* »

Et le délégué F.O explose : « *Barre nous a promis de venir voir sur le tas. On attend toujours, on nous a fait de belles déclarations. Mais la base en a marre. Si on ne veut pas nous entendre, on descendra dans la rue.* »

Simple explosion verbale ? Propos de délégué ? Une série d'exemples vécus démontrent l'existence d'une situation paradoxale mais grave. « *C'est vrai, les directions achètent des démissions. Elles veulent nous endormir* ». La peur du licenciement incite beaucoup de salariés à un calme trompeur. « *Tout le monde vit sous la menace. Personne n'est à l'abri* », indique le secrétaire général C.F.D.T. de l'U.D de la Loire, M. Roger Bonnevialle. « *Pendant toute une période, les gars acceptaient de partir : il y avait les primes, les 90 % et l'espoir de retrouver un emploi. Maintenant, c'est terminé ? Dans l'Ondaine, un professionnel vient de s'engager comme brancardier dans un hôpital, et ceux qui ne trouvent rien s'inquiètent des réformes annoncées sur l'indemnisation du chômage. Avant il était difficile d'organiser les chômeurs, maintenant les gars sont allolés : ils viennent nous voir et participent aux manifestations.* »

L'affolement débouche parfois sur la violence : l'opinion a été informée des incidents de Saint-Chamond où des vigiles recrutés par le patronat se sont presque fait lyncher par la population *à l'usine de J.B. Martin.* Mais d'autres incidents aussi graves sont passés sous silence. A Manufrance, des ouvriers en colère ont, à plusieurs reprises, malmené leur président M. Gadot-Clet : un jour, lorsque le P.-D.G. circulait entre deux bâtiments, sur un terrain à découvert, « *le terrain de la mine* », des salariés l'ont entouré, lui ont tiré les cheveux, donné des coups de pieds dans les jambes, et les délégués ont dû le dégager ; une autre fois, des ouvriers pris d'hystérie ont gagné le bureau directorial, heureusement vide, et un manifestant, soigné pour crise nerveuse à l'infirmerie a déclaré : « *S'il était là, je l'aurais étranglé.* »

36 ou 68

Faut-il parler de cas isolés ? Pas tout à fait, si l'on en croit plusieurs syndicalistes. « *Un jour*, déclare un délégué F.O., *les gars vont descendre dans la cour de l'usine, et, comme en 1968, ils vont dire :* « Il faut y aller. » « *De plus en plus des salariés nous parlent de grève générale comme en 1936 et 1968, et certains veulent carrément la violence* », constate le responsable C.F.D.T. Mais ce même syndicaliste reconnaît que le versement des timbres de cotisation se ralentit. La C.G.T. admet qu'il y a un palier. En revanche, M. Kiner, secrétaire général de l'union départementale F.O. du Rhône parle d'afflux. « *Les inorganisés ont peur, et ils viennent chez nous parce qu'on est sérieux et réaliste.* » Le leader de F.O. ajoute cependant qu'il existe un fort courant pour relancer le combat ainsi que l'unité d'action syndicale.

Contrairement à ce qui se passe au niveau national, la C.G.T. et la C.F.D.T. serrent les coudes dans les divers départements de la région. Le 14 décembre, le 21 décembre, des grèves et manifestations communes ont eu lieu, et d'autres initiatives sont en *préparation* : états généraux de l'emploi, ici ; organisation possible d'une grande semaine d'action en février, avec peut-être la décision de pratiquer unilatéralement la semaine de trente-cinq heures, ailleurs. Tous les syndicats demandent comme en Lorraine ou dans le Nord un plan de relance des investissements : les uns réclament le développement de la machine-outil, d'autres celui du secteur tertiaire, tous parlent de la diminution de la durée du travail mais certains avec prudence ou inquiétude. La C.F.D.T. cite le cas de B.S.N. à Veauche (Loire) où un accord sur la semaine de trente-huit heures avec compensation du salaire n'a pas permis d'éviter la réduction des effectifs. A F.O. on déclare qu'« *il faut tout revoir* », en ajoutant : « *le protectionnisme ? Les Anglais et les Allemands se gênent-ils ? Il faut adopter un protectionnisme intelligent.* »

En fait, les dirigeants syndicaux sont un peu coincés. Ils mesurent la gravité de la crise et le malaise de la population, mais ils se heurtent à l'intransigeance du patronat et du pouvoir politique. Ils sont surtout gênés par l'hétérogénéité de la base : d'un côté des salariés qui se taisent par crainte du chômage, de l'autre des travailleurs menacés et des chômeurs au bord de la colère. Et pour le moment, dans les organisations syndicales, on parle de généralisation de l'action ou d'initiatives frappant l'opinion plutôt que de grève générale.

« *Certains observateurs peuvent sans doute parler de calme social, mais, moi, le calme m'effraie toujours* », confie de délégué de F.O.

JEAN-PIERRE DUMONT.

TRIBUNE

Le spectre de l'anarcho-syndicalisme

L'ESSENTIEL pour un syndicat est de faire face à la diversité des conséquences de la crise, dans une stratégie commune qui permette d'unifier les travailleurs dans l'action. Les licenciements et les fermetures d'entreprises ne frappent pas de la même manière tous les départements de notre région : on ne peut pas assimiler la situation de l'Ardèche (peu industrialisée) et celle de la Loire (fortement industrialisée), et pourtant il s'agit de deux départements frappés de plein fouet par la crise. De même, les atteintes aux statuts des travailleurs, dans le public comme dans le privé, ne sensibilisent pas les travailleurs de la même façon ni au même moment.

La crise marginalise des fractions multiples de travailleurs : chômeurs, jeunes, femmes. Elle marginalise aussi des régions et des départements qui sont sacrifiés et désertifiés par le redéploiement capitaliste. C'est le cas de l'ouest de la région Rhône-Alpes.

∴

Il n'y a pas une réponse unique mais des réponses à trouver en fonction des situations : le rôle de l'organisation syndicale est déterminant pour assurer la cohérence de nos initiatives en partant des situations concrètes tenant compte de la diversité des réalités.

Il nous faut trouver des propositions revendicatives et des formes d'action adaptées à chaque situation tout en montrant la solidarité entre tous les travailleurs de notre région, tous confrontés à la crise — restructuration, mais dans des conditions différentes. Par exemple : les actions de masse répétées qui sont engagées dans la Loire sont très différentes des initiatives prises dans le Rhône autour des « Etats généraux » de l'emploi. Elles s'inscrivent pourtant dans une même lutte... Elles correspondent les unes et les autres à la stratégie d'action que nous essayons d'impulser en recherchant l'unité d'action avec la C.G.T. au niveau régional.

∴

Après l'échec de la gauche en mars 1978, on peut se demander si cet échec ne conforte pas une résurgence de l'anarcho-syndicalisme.

C'est effectivement un risque sérieux que nous prenons en affirmant aujourd'hui que les propositions de la gauche politique conduisent à l'impasse.

Les partis de gauche P.C. et P.S., tous courants et sous-courants confondus, sont incapables de proposer des perspectives crédibles, unifiantes et conformes à la volonté des travailleurs qui veulent en finir avec le capitalisme.

La grande masse des travailleurs ne retrouvent pas leurs aspirations dans les débats internes du P.S., qui opposent « modernistes » et « archaïques » pour la conquête du pouvoir.

Le P.C. donne l'image d'un bateau sans boussole. L'union du peuple de France qu'il préconise a des relents d'union nationale. Il propose une alliance avec les éléments nationalistes du patronat. Cette voie est sans issue. Le patronat « national » n'est pas le moins intransigeant ni le moins répressif dans les luttes sociales.

Le caractère dogmatique ou technocratique pris par le semblant de débat à gauche exclut les travailleurs parce que leurs conditions de vie et de travail ne sont pas prises en compte. Mais l'anarcho-syndicalisme risque de conduire à un repliement stérile : les travailleurs se cantonneraient dans la lutte syndicale, les couches sociales mieux loties s'occuperaient de politique. C'est inacceptable pour nous, c'est en dehors de nos perspectives de socialisme autogestionnaire et de pouvoir des travailleurs. Nous pensons au contraire que la question du débouché politique, sans envahir tout l'horizon de l'action, doit être débattue par les travailleurs à partir des nouvelles conditions nationales et internationales d'action.

PIERRE HERITIER,
secrétaire général de l'union régionale interprofessionnelle C.F.D.T. Rhône-Alpes.

Grenoble est en train de devenir la capitale des circuits intégrés

Dans la vallée de l'électronique

LA capitale du Dauphiné sera-t-elle à la France ce que la célèbre Silicon Valley (1) de Californie a été aux Etats-Unis ? A Grenoble comme à Paris, on espère que la concentration dans un périmètre restreint d'universitaires, de chercheurs, d'industriels fabricants ou utilisateurs de circuits intégrés, permettra à l'industrie française de la micro-électronique de combler une partie de son retard technologique sur les groupes américains et japonais.

Le choix de Grenoble n'est pas le fait du hasard. La ville et son université jouissent depuis longtemps d'une bonne renommée dans le monde scientifique et, au fil des ans, elle a peu à peu affirmé sa vocation électronique.

Les groupes américains et japonais ont pris une avance technologique dans les secteurs de la micro-électronique. Peuvent-ils être rattrapés ? On s'y essaie dans la capitale du Dauphiné.

La proximité des champs de neige n'était pas le moindre de ses attraits pour attirer chercheurs, ingénieurs et techniciens.

C'est la C.S.F. qui installa, dans le milieu des années 50, à Saint-Egrève, dans la banlieue grenobloise, la première usine de ce qui n'était alors que de grossiers et volumineux composants. Aujourd'hui, rares sont les ingénieurs d'un certain âge qui ne sont pas passés un jour ou l'autre par cette usine. En 1963, le Commissariat à l'énergie atomique choisit à son tour Grenoble pour son laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique. C'est l'époque du premier plan-calcul, des grands programmes scientifiques et industriels. Le LETI est chargé, entre autres, de travailler sur les technologies alors balbutiantes des circuits intégrés (MOS (métal oxyde semi-conducteur). En 1972, une filiale EFCIS est créée. Profitant des recherches du LETI (2), du centre d'études nucléaires, de la proximité du C.N.R.S., des labos universitaires, EFCIS se spécialise dans la fabrication de circuits complexes. En quelques années, la société devient l'un des fournisseurs attitrés des circuits dit « à la demande » de l'industrie électronique française. Ses relations seront particulièrement étroites avec les industries régionales, grandes (Crouzet, Merlin-Gerin, Télémécanique, usine C.S.F. de Saint-Egrève, usine de Hewlett-Packard), ou petites comme Tacussel à Lyon, spécialisée dans l'instrumentation pour la chimie.

Dans le cadre du « plan composants », le potentiel grenoblois en mécanique électronique va être sensiblement renforcé. Dans trois directions : la production en grande série de circuits MOS ; l'augmentation du potentiel de recherche pour préparer les futures générations de circuits : le développement du tissu industriel en amont pour la production de matériaux de base, en aval pour l'utilisation de microprocesseurs dans l'industrie.

● La Thomson-C.S.F. et EFCIS (3) vont se répartir les tâches de production. Au premier la fabrication à Saint-Egrève de circuits bipolaires (utilisés en informatique) et de certains éléments communs à tous les circuits (les masques). Au second, celle des MOS. Pour ce faire, EFCIS a conclu un accord technique avec le groupe américain Motorola. « *Nous allons chercher aux Etats-Unis ce que nous n'avons pas*, explique un dirigeant : *les dessins des circuits standards et les techniques de production en grande série à bas prix. Car, dans l'immédiat, il nous faut avoir le plus vite possible un catalogue complet* ». Celui d'EFCIS sera donc, pour moitié au moins, d'origine Motorola.

La société continuera par ailleurs son activité de circuits à la demande. Les 430 millions de francs investis par l'Etat, le C.E.A. et Thomson serviront, dans un premier temps, à l'extension des locaux d'EFCIS puis, d'ici un an, à l'installation d'une autre usine de production de circuits MOS, dont le site n'est pas encore choisi.

● *Le Centre national d'études des télécommunications* (C.N.E.T.) va installer à Meylan, dans la banlieue grenobloise, un centre de recherche sur les circuits intégrés et leur application dans les télécommunications (postes à clavier, vidéotextes, télé-copieurs rapides, etc.). Une première équipe d'une quarantaine de personnes est déjà sur place. Le futur bâtiment — dont la maquette est remontée jusqu'à l'Elysée — abritera trois cents personnes. Symbole : une passerelle enjambant l'Isère reliera le C.N.E.T. à l'université. Une répartition des tâches entre ce centre et le LETI devrait éviter les duplications. Le potentiel de recherche sur les futures générations de circuits devrait être également renforcé, grâce à un accord passé entre le LETI et le C.N.R.S. dont quatre à cinq équipes grenobloises travailleront sur ces thèmes.

● Une société commune constituée à parité entre le C.E.A. et Rhône-Poulenc, Crismatec employant une centaine de personnes, va produire en série certains des matériaux de base nécessaires aux circuits intégrés (*le Monde* daté 14-15 janvier).

Le LETI coopère également avec Pechiney-Ugine-Kuhlmann pour la mise au point de substrats pour les futurs circuits à très haute intégration.

D'envergure nationale par les buts poursuivis et les moyens mis en œuvre, la création d'une « *vallée grenobloise du silicium* » n'aura pourtant qu'un faible impact sur l'emploi dans la région. Les élus locaux ne se font pas — ou plus — d'illusions. Dans le cadre de l'usine de Saint-Egrève, qui a déjà perdu sept cents emplois en cinq ans, la production devrait croître à effectifs constants. *Les opérations manuelles* de montage seront de plus en plus sous-traitées au Maroc, voire à Singapour. « *Compétitivité oblige* », explique-t-on chez Thomson.

Les emplois de la sous-traitance

Quant aux nouvelles installations de production, elles seront de plus en plus robotisées. « *Il y aura transformation des emplois mais non création nette.* » Entre les mutations du LETI et de Thomson-C.S.F. vers EFCIS, ou à l'intérieur du C.N.E.T. et l'embauche de quelques « cerveaux » français et étrangers pour le centre de Meylan, il n'y aura finalement que peu de place pour la main-d'œuvre locale. Restent les deux futures usines de production de Crismatec et surtout d'EFCIS. On rêve même d'attirer « l'autre » usine de fabrication de circuits MOS qui doit naître de l'accord entre Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et le groupe américain National Semiconductors. Mais là, le choix paraît déjà fait en faveur de la région marseillaise.

« *Si le gouvernement n'y prend pas garde, il y aura là un risque de faire capoter toute l'opération* », explique le député et maire de Grenoble, M. Dubedout. « *Dans un domaine où la technologie évolue si rapidement, séparer l'usine de production d'EFCIS de la maison mère constituerait un lourd handicap.* » Ce raisonnement, beaucoup d'intéressés le partagent. On est donc prêt, à Grenoble, à échanger l'usine Saint-Gobain — une opération qui d'ailleurs n'est pas vue d'un très bon œil au C.E.A. et à Saint-Egrève — contre l'assurance que l'usine d'EFCIS, voire celle de Crismatec, seront bien implantées dans la région. Le site de Voiron, à vingt-cinq kilomètres de Grenoble, a les faveurs de M. Dubedout. Mais au mieux pourtant ces deux *unités ne créeront que quelques* centaines d'emplois, étalée sur plusieurs années.

Il faudra donc trouver les emplois ailleurs. Dans la création d'ateliers ruraux de montage qui travailleraient en sous-traitance pour la « vallée grenobloise du silicium »; dans la prolifération de petites entreprises *de service* spécialisées dans les applications des microprocesseurs. Déjà, la zone industrielle de Meylan accueille de nombreuses P.M.E. de ce type. Mais aussi et surtout on compte sur l'implantation de fabricants de robots, de machines-outils électroniques. Un domaine où la France est presque totalement absente.

Le moindre des paradoxes est en effet que les usines de circuits intégrés qui vont être construites seront équipées de machines automatiques presque exclusivement *américaines. Il y en a pour* des centaines de millions de francs, le prix de ces matériels dépassant souvent le million de dollars par unité.

« *Si le plan composants, destiné notamment à réduire le déficit commercial en circuits intégrés, aboutit à terme à gonfler les achats de matériels d'équipement étrangers, nous aurons fait un marché de dupes* », estime-t-on à Grenoble. Du coup, on redécouvre les vertus de la notion de filières industrielles. Autant en aval, pour les *matériaux de base*, on pense, au C.E.A. réussir « à remonter le terrain », autant, pour les équipements, on est plus inquiet. « *Nous sommes en train de rater le coche des machines-outils électroniques. Or, c'est là que se fera à l'avenir l'essentiel de la valeur ajoutée de l'industrie des circuits intégrés. Déjà, en dix ans, le coût des équipements pour une usine de production de circuits a été multiplié par dix.* »

Certes, le LETI et Thomson C.S.F. ont été amenés à développer des robots pour leurs besoins propres, mais cela reste marginal. Aussi, un des objectifs assignés aux futurs laboratoires du C.N.E.T., tout comme au LETI, est-il de travailler sur ces questions de robotique, en liaison avec le C.N.R.S., l'Université et surtout l'industrie. Encore faut-il trouver des partenaires industriels intéressés par la conception assistée par ordinateur et la fabrication de machines-outils électroniques, et qui acceptent d'investir dans ce secteur. Faute de quoi il faudra attendre 1985, voire 1990 pour que les pouvoirs publics lancent à grands frais un « plan robotique »...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Le silicium est le matériau de base qui sert de support aux circuits intégrés.

(2) Dès 1969, le LETI avait réussi à maîtriser, un des premiers dans le monde, la technologie des circuits MOS à la demande. Il a alors proposé à des industriels français de se lancer dans la production. Tous, ou presque, ont répondu par la négative, les fabricants de composants, les utilisateurs, sans parler des banquiers. Arguments : « *Les MOS n'ont aucun avenir.* » En 1978, ce type de circuits représente 50 % du marché mondial des semi-conducteurs. Sa production est dominée par les groupes américains ou japonais. Il n'est pas bon en France d'avoir raison trop tôt.

(3) Thomson a pris 50 % du capital d'EFCIS aux côtés du C.E.A.

SCIENCES

Une politique de la recherche

(Suite de la page 21.)

C'est ainsi qu'est actuellement établi, à Solaize, en commun avec le C.N.R.S. et l'Institut français du pétrole, un centre d'analyse chimique qui sera à la disposition de tous les chercheurs de la région intéressés, du secteur public ou privé. Ou qu'un effort particulier est lancé dans le domaine du génie biomédical, autour de la double compétence médicale en région lyonnaise et électronique et informatique autour de Grenoble.

Selon M. Soutif, l'unité d'action entre Lyonnais et Grenoblois, qui représentent l'essentiel du potentiel technologique régional, a permis, avec la complicité de « symboles » comme la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau, à égale distance des deux centres de gravité, un certain nombre de réussites significatives : chercheurs lyonnais et grenoblois s'étaient mis vite d'accord pour faire candidature commune pour l'implantation du grand accélérateur national ions lourds (GANIL). Le gouvernement ayant finalement décidé de construire celui-ci à Caen, l'appui financier important (2 millions de francs) du conseil régional permet aujourd'hui aux physiciens de la région, grâce à la modification d'un cyclotron grenoblois, d'escompter commencer de sérieuses expériences sur les *ions lourds* deux à trois ans avant GANIL.

De la même manière, l'encouragement financier de la région va-t-il aujourd'hui largement contribuer à l'installation d'un grand appareil franco-allemand d'astrophysique (le grand interféromètre millimétrique) sur le plateau de Bure, au-dessus de *Gap*.

Autre exemple de l'intérêt d'une politique régionale de la recherche, l'impulsion donnée à un secteur nettement insuffisant, en l'occurrence celui de la recherche en sciences humaines : en trois ans, ce sont 3 millions de francs qui ont ainsi été dégagés par l'établissement public régional, dans le cadre d'un programme pluri-annuel conclu avec le C.N.R.S., permettant de lancer des recherches en archéologie (notamment en archéologie sublacustre) et en technologie régionales.

Même si l'exemple de cette région est difficilement transposable à d'autres parties du territoire national, il est certain qu'il est à méditer. Les premiers industriels à avoir entretenu des liens étroits avec les milieux de la recherche publique sont, bien sûr, comme toujours, les « grands » (Rhône-Poulenc, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Merlin-Gerin...). Il reste que, depuis quelques années, la naissance d'une conscience régionale en matière de recherche et de développement a donné lieu au renforcement, ou à la création, de « lieux de rencontre » entre chercheurs et industriels. Sans doute d'autres efforts sont-ils à accomplir pour que les entreprises, et notamment les *P.M.E.*, apprennent à se servir aux rayons de ces « supermarchés » de la recherche et du développement que peuvent représenter les établissements publics ou privés de recherche (pour reprendre le mot du directeur du Centre d'études nucléaires de Grenoble). Mais la région Rhône-Alpes illustre bien l'atout que peut représenter, de ce point de vue, un certain éloignement des centres de décision parisiens : combien de dirigeants de P.M.E. gagneraient ainsi à connaître, à pouvoir aborder librement, des présidents d'université, des directeurs de laboratoires de recherche publics ou privés, en un mot, à pouvoir se frotter à la recherche !

XAVIER WEEGER.

Entre Lyon et Givors, la chimie produit beaucoup d'emplois mais aussi beaucoup de matières toxiques

L'acroléine de la peur

L'EXTREMITE de l'entonnoir dans lequel se fond l'agglomération lyonnaise vers le sud est émaillée de la concentration chimique la plus polluante installée sur les rives du Rhône. C'est aussi la concentration la plus spectaculaire — à la vue et au nez, — « véritable couloir de la chimie » entre Lyon

30.000 tonnes d'acroléine seront produites cette année dans la vallée du Rhône. Économiquement, une mine d'or. Pour les riverains, un danger permanent.

et Givors, qui étale une vingtaine d'établissements placés entre fleuve, autoroute et voies ferrées, sur une vingtaine de kilomètres seulement.

Economiquement, ce couloir est pratique et logique : la raffinerie de Feyzin fournit ses matières premières ou transformées aux chimistes d'Ugine-Kuhlmann et de Rhône-Poulenc. Ecologiquement, une telle concentration aux portes d'une agglomération d'un million deux cent mille habitants traversée par l'autoroute la plus fréquentée de France est inquiétante. Il est vrai que la proximité de Lyon rassurerait : la communauté urbaine dispose d'un équipement hospitalier et de solides moyens d'intervention, surtout depuis la catastrophe de Feyzin en 1966...

Si l'importance économique et sociale de ce complexe chimique n'est niée par personne, les dangers qu'il représente commencent, depuis quelques mois, à sensibiliser fortement les populations voisines, particulièrement depuis la fuite d'acroléine qui s'est produite le 12 octobre 1978 à l'usine de Produits chimiques Ugine-Kuhlmann (P.C.U.K.) de Pierre-Bénite. Cette fuite, qualifiée de peu importante, a incommodé plusieurs dizaines de personnes. Cette fois, la population du quartier de la Saulaie, à Oullins, à réagi, réalisant ce que signifierait pour elle une fuite qui serait qualifiée d'« importante ». Plusieurs plaintes ont été déposées, et le personnel s'est mis en grève pendant plusieurs semaines pour réclamer des conditions de sécurité plus rigoureuses. Un « comité de lutte pour l'emploi, la santé et la sécurité » s'est constitué à Oullins et à Pierre-Bénite. Ce comité prépare actuellement un « Livre noir » sur l'acroléine. Un groupe santé-pollution, créé fin 1976, après l'explosion d'un conteneur de 3 tonnes d'acroléine, par des médecins et des syndicalistes, mène depuis deux ans une enquête approfondie. Un questionnaire détaillé a été remis à trois cents personnes à Pierre-Bénite, ville marquée par la pollution, et à Decines, ville de la banlieue moins industrielle. Les résultats sont surprenants : c'est à Decines que la population semble le plus sensible à la toux, aux nausées et aux irritations des yeux.

Produite à partir du propylène reçu directement par pipe-line de la raffinerie de Feyzin, l'acroléine est éminemment explosive et inflammable en mélange avec l'air, et mortelle à très faible dose (entre 3 et 5 grammes). Cette substance, qui polymérise facilement sur elle-même et risque alors de s'enflammer ou d'exploser, est particulièrement irritante pour les voies respiratoires. Ses effets immédiats sont bien connus, mais ceux à long terme le sont beaucoup moins. Des ingénieurs soviétiques, lors d'une visite récente à Lyon, avaient fait allusion à des problèmes génétiques sans que l'on en sache plus.

En cas de grosse fuite dans l'usine ou sur un wagon ou un camion-citerne, ou encore de polymérisation suivie d'une explosion, les moyens mis en œuvre pour protéger la population seraient infimes. Les pompiers sont d'abord équipés pour l'intervention et la sécurité civile doit se charger d'assurer la protection. Une centaine de personnes pourraient être placées sous appareil respiratoire. Au-delà, tout devient hypothétique et lié à l'improvisation qui suit généralement le déclenchement des plans Orsec.

Economiquement, l'acroléine est un gâteau formidable. En moins de trois ans, les investissements de l'unité lyonnaise construite en 1977 ont été amortis. La production actuelle n'a pas de commune mesure avec celle des premières années : 20 000 à 25 000 tonnes en moyenne par an, peut-être 30 000 tonnes en 1979. L'acroléine quitte par le rail P.C.U.K. pour Rhône-Poulenc, qui la transforme à Commentry (Allier) et à Roussillon (Isère), toujours sur la rive du Rhône, en méthionine. La méthionine, fabriquée à base d'acroléine, née également de méthyl-mercaptan et de cyanure de sodium, est une provitamine incorporée aux aliments (tourteaux de soja) dépourvus d'acides aminés et destinés essentiellement à l'élevage industriel des volailles.

Actuellement, l'usine P.C.U.K. de Pierre-Bénite est la première unité au monde d'acroléine, avec 60 à 70 % de la production du globe. Les seuls concurrents sont américains, japonais et soviétiques. La Chine vient d'acquérir la licence du procédé P.C.U.K. et Rhône-Poulenc ne cache pas ses intentions de se lancer dans l'aventure grâce à son propre procédé dès 1981 à l'usine de Roussillon, où elle produit déjà la méthionine. En pointe dans ce domaine d'avenir, l'industrie des protéines, Rhône-Poulenc aurait même le projet d'une unité conjuguée méthionine - acroléine au Brésil.

Produit « vedette », surtout depuis la pollution du Rhône en juillet 1976 (360 tonnes de poissons tués dans le fleuve), l'acroléine n'est pas seule en cause. La liste des incidents dans le couloir chimique lyonnais est longue. 1978 chez P.C.U.K. : nuage de bioxyde de chlore en avril, nuage de chaux sur un stade en mars, fuite à la sortie de gaz foranes en mai. 1977 chez Rhône-Poulenc à Saint-Fons, de l'autre côté du Rhône : nuage d'oléum, explosion d'acide perchlorique, fuite de chlore, déversement d'arsenic dans le Rhône, ou encore nuage d'anhydride sulfurique en juillet 1978. Reste la pollution chronique de l'atmosphère et du fleuve, malgré la mise en service d'installations appropriées, en particulier une station d'épuration depuis décembre 1977, à Saint-Fons.

Face à ce danger permanent, les directions des usines répètent que toutes les précautions sont prises. Mais, en attendant que l'on réfléchisse à la finalité d'un tel produit, la première précaution consisterait sans doute à regrouper sur un seul site acroléine et méthionine pour éviter des transferts. Un choc relativement faible sur un wagon d'acroléine pourrait en effet avoir des conséquences insoupçonnables.

YVES LEERS.

Lobby vert

(Suite de la page 21.)

Ses membres purent tester presque simultanément leur capacité de résistance en s'opposant au projet de construction d'une raffinerie. Ce fut la fameuse affaire de la « raffinerie baladeuse », qui, partout refusée, resta finalement dans les cartons des pétroliers. « *A l'époque*, dit aujourd'hui Philippe Lebreton, professeur à l'université de Lyon, fondateur et animateur de la FRAPNA, *on nous accusait de saboter l'économie régionale. La suite a prouvé que cette raffinerie n'avait aucune raison d'être. Contrairement à ce que l'on affirmait, les réalistes se trouvaient dans notre camp ; les « rigolos » dans celui d'en face.* »

Dans la controverse nucléaire la fédération Rhône-Alpes s'est beaucoup moins engagée en tant que telle. Pourtant, c'est ici que se trouve la plus forte concentration mondiale d'installations atomiques. Sont en fonctionnement, en construction ou en projet : cinq réacteurs à Bugey (Ain), un surrégénérateur à Malville (Isère), un centre de recherche à Grenoble, deux réacteurs à Saint-Alban (Isère), une usine de traitement de l'uranium à Romans (Isère), quatre réacteurs à Cruas (Ardèche). La FRAPNA n'a pas manqué, bien sûr, de condamner une telle accumulation de risques pour les hommes et leur environnement. Mais elle a préféré approvisionner les militants en dossiers techniques (sur le réchauffement des eaux du Rhône par exemple) plutôt que les appeler à descendre dans la rue. Elle laisse cette tâche soit à ses sections départementales soit à des associations nouvelles qu'elle contribue à créer.

C'est ainsi qu'a surgi, en 1975, le Mouvement écologique Rhône-Alpes (MERA), qui a donné une dimension plus politique à l'action des défenseurs de l'environnement. « *Il n'est pas bon de mélanger les genres*, explique Philippe Lebreton. *La FRAPNA agit comme un syndicat et sa nature de vaste fédération lui interdit de prendre des positions politiques. En revanche si certains de ses membres veulent élargir le débat ou s'engager dans les compétitions électorales, alors ils créent une formation* ad hoc. »

Cette tactique des associations gigognes a donné d'abord le MERA, qui présenta des candidats aux élections municipales de 1977, puis Ecologie 78 pour la compétition législative de l'année suivante, enfin Europe écologie, qui participera aux élections européennes.

La FRAPNA a également joué un rôle important dans l'évolution de formations nationales comme la Fédération française des sociétés de protection de la nature (F.F.S.P.N.). Il y a quelques années, cette respectable coalition de naturalistes se cantonnait dans la défense des petits oiseaux. En démontrant inlassablement que la protection de la nature débouchait nécessairement sur la remise en cause de la politique énergétique et de la croissance « à tout va », les délégués de la région Rhône-Alpes ont un peu bousculé leurs collègues. Aujourd'hui tout le monde est à l'unisson et la F.F.S.P.N. place le débat là où il doit se situer.

Mais revenus chez eux les gens de la FRAPNA rèendossent leur bleu de « syndicalistes » de la nature. Ils savent que pour être écoutés des pouvoirs publics ils doivent fournir des dossiers soigneusement argumentés. D'où une série de documents sur les carrières, sur la propagation de la rage, sur le remembrement, sur la chasse, sur les plantations de résineux, etc., qui s'appuient sur les connaissances scientifiques les plus récentes. Les équipes de la FRAPNA ont participé à l'étude d'impact de l'autoroute Saint-Etienne-Clermont-Ferrand, par exemple. Leur travail était si convaincant que lorsqu'ils furent consultés les services de l'environnement émirent un avis défavorable au projet de tracé de cette voie rapide. Le gouvernement a finalement décidé de ne pas en tenir compte, et les écologistes qui avaient travaillé ce dossier ont pu s'en indigner. Ils ne renoncent pourtant pas à dialoguer avec les aménageurs. « *Si nous voulons être efficaces*, explique M. Albert Roux, professeur de zoologie à l'université de Lyon et secrétaire général de la FRAPNA, *il vaut mieux travailler à l'intérieur des structures en place qu'à l'extérieur.* »

M. Roux représente sa fédération au comité économique et social de la région Rhône-Alpes. Ses camarades siègent dans de nombreuses commissions officielles, s'occupant des sites, du tourisme, des affaires immobilières, des plans d'occupation des sols, des carrières. « *Si on ne nous suit pas souvent du moins on nous écoute*, disent-ils. *A force d'argumenter, nous finirons par introduire le doute dans l'esprit de nos interlocuteurs et peut-être par les convaincre. Les mentalités ont déjà beaucoup évolué.* »

Deux exemples récents en fournissent un commencement de preuve. L'ouest de l'agglomération lyonnaise est le poumon vert de la ville. Les militants de la nature ont convaincu le syndicat intercommunal des monts du Lyonnais qu'il fallait préserver cette zone. Les maires sont d'accord pour n'y développer qu'un tourisme léger à base de sentiers d'initiation à la nature.

Autre cas : celui du haut Rhône. La Compagnie nationale du Rhône veut y édifier cinq nouveaux barrages au fil de l'eau. Or, une étude toute récente vient de démontrer que déjà la vidange tous les trois ans des grands ouvrages de Verbois et de Génissiat était en train d'asphyxier le fleuve sous les boues qu'il charrie. Impressionnés, les ingénieurs de la C.N.R. sont prêts à cofinancer l'installation de plusieurs réserves naturelles sur le haut Rhône et à réétudier le problème des vidanges.

« *Ce ne sont que de modestes résultats*, concèdent les animateurs de la FRAPNA, *mais il ne faut laisser passer aucune occasion.* » L'établissement public régional ne vient-il pas d'inscrire à son budget 1,5 million de francs destinés à créer des réserves naturelles ? Au reste, la FRAPNA avance ses propres pions. Dans l'Isère elle a acheté une zone plantée de roseaux pour la sauver de toute atteinte ; audessus de la station d'Avoriaz; elle loue les crêtes pour bloquer le développement de la station; dans le Rhône, elle s'apprête à acquérir d'autres parcelles pour sauvegarder un marais. On n'est jamais si bien servi que par soi-même.

MARC AMBROISE-RENDU.

TRIBUNE

La fin de l'élu-providence

LE parti socialiste vient de déposer une importante proposition de loi sur la vie associative, fruit du travail d'une commission animée par la regrettée Marie-Thérèse Eyquem ; simultanément, après quatorze ans de vie municipale grenobloise, nous sommes portés à confronter l'objectif à l'expérience vécue et à analyser les étapes qui s'imposent dans l'évolution des comportements vers l'autogestion.

D'aucuns ont remarqué que les Grenoblois se retiraient quelque peu du devant de la scène et cherchaient à poursuivre la route sans avoir à supporter le poids d'une mythologie qui porte aux excès ou aux dévoiements. Soucieuse de maintenir la vie associative à un niveau compatible avec son épanouissement, l'équipe municipale devait faire face, comme dans toutes les autres villes, aux effets d'une crise des finances locales, dont le Parlement ne cesse de débattre ; les choix n'en furent que plus difficiles à définir.

∴

Les résultats positifs enregistrés par les équipes des « maisons pour tous », dans les quartiers difficiles, par les associations sportives qui ont intelligemment appliqué une politique tournée vers les jeunes, par les animateurs des bibliothèques, débordés par le succès de la lecture publique, etc., ont entraîné une pression des besoins dont les associations ont fait leurs objectifs de lutte. Mais au-delà des quelques priorités que nous avons pu maintenir dans les secteurs du logement social, de la réhabilitation de la ville ancienne, des transports en commun, au prix d'un effort financier notable, force nous est de constater que l'inadaptation des recettes aux dépenses, cruellement renforcée par les mesures contraignantes du gouvernement Barre, nous a entraîné vers une récession qui a touché les multiples activités de la vie associative. Que cette récession se soit accompagnée de conflits, quoi de plus naturel !

Sans entrer dans l'examen forcément subjectif de l'acquis de ces quatorze ans, retenons-en quelques enseignements politiques. Tout d'abord cette constatation d'évidence qu'il ne peut y avoir d'îlot de socialisme dans un pays aux mains des forces conservatrices. Les contraintes financières imposées aux collectivités locales ne traduisent que la méfiance profonde du pouvoir à l'égard des initiatives des citoyens.

Les discours de M. Barre dans le département de l'Yonne et à Annecy ont souligné le peu de cas fait à Matignon de l'organisation sociale dont les hommes et femmes de tous âges entendent se doter dans leurs villes ou leurs campagnes. La réalité politique est bien plus dans les propos du premier ministre que dans les velléités réformatrices du projet de loi-cadre présenté au Parlement.

Les Grenoblois n'en ont pas moins expérimenté quelques pratiques de vie associative, soulevant au passage autant de problèmes qu'ils en résolvaient. Des problèmes de pouvoirs au premier chef. Ainsi, l'autogestion implique le débat préalable : l'administré ne saisit pas toujours l'opportunité d'intervenir au stade du projet, laissant aux initiés le soin d'émettre l'avis de l'usager : quitte à les dédire lorsque les choses sont engagées. Pouvoir de l'initié, pouvoir du technicien municipal ou de l'élu qui peut prendre pour acquis un consensus éphémère ou mal formulé. Pouvoir surtout du professionnel de l'administration sociale, sportive, culturelle ou éducative qui, plongé dans les difficultés vécues par les habitants du quartier, finit par vouloir exprimer leur sensibilité politique au risque de leur imposer sa propre vision des choses.

∴

La position du politique, responsable devant l'électeur, est, bien sûr, délicate. Il affronte l'opposant politique qui utilise les leviers de la vie associative, assure la cohérence des décisions finales malgré les divergences de ces divers « pouvoirs », se porte garant du respect de la ligne politique définie lors de son élection, explique, rend compte, s'informe, participe à la discussion et cherche à résoudre la quadrature du cercle à chaque vote du budget.

Le rôle d'animation politique bien sûr : mais aussi responsabilité de l'employeur, du patron. Car si le professionnel ou l'usager revendique l'autogestion à son profit, il n'en reste pas moins dans cette phase intermédiaire, contestataire, et soucieux de trouver face à lui une autorité qui assume les aspects négatifs de la situation. Contradiction sans doute : mais n'est-elle pas inéluctable ? Dans un pays centralisé depuis des siècles, l'apprentissage de la démocratie concrète, de l'autogestion, ne peut que prendre du temps, beaucoup de temps.

Notre équipe municipale d'union de la gauche l'a bien compris ; les élus se relayent sans cesse sur le terrain, pour expliquer, chercher à faire surgir les vrais problèmes derrière l'expression diffuse d'aspirations dont le côté corporatif peut voisiner avec les meilleures intentions.

La vraie décentralisation implique qu'à l'Etat-providence ne succède pas l'élu local providence. Encore faut-il que cet élu local ou départemental dispose réellement de pouvoirs très décentralisés accompagnés des moyens financiers correspondants. Alors seulement usagers et élus inventeront, au fil des ans, ville par ville, département par département, région par région, les structures de dialogue, d'échange, de décision, ouvrant la voie à l'autogestion.

HUBERT DUBEDOUT,
député (P.S.), maire de Grenoble.

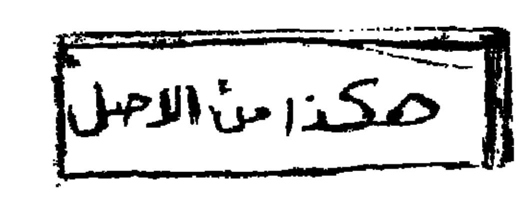

Les citadins en mal de vivre dans un de leurs départements-refuges de prédilection

La fuite en Ardèche

« LORSQUE *avec ses enfants vêtus de peaux de bêtes...* » C'est ainsi depuis la nuit des temps : la progéniture doit suivre... et se taire. Au fond d'une vallée perdue, d'un chemin qui disparaît sous les bogues, calés près d'un torrent ardéchois ou accrochés à un versant cévenol, les aventuriers du retour à la terre ont emporté leurs petits dans les cahots de l'exode. Comme tous les parents, ils désirent faire partager à leur descendance — même au vent d'hiver — leur vie rêvée, la « vraie vie ». Comme tous les parents, ils trouvent dans le visage rayonnant des enfants la justification de leur choix d'existence, et, comme tous, ils sont incertains d'avoir eu raison. Mais, ici, dans ces hameaux en ruine et ces pauvres maisons, désolés, isolés, le pari des pères idéalistes semble plus risqué. Au moins les feront-ils pousser mieux que les framboisiers de leur jardin !

Ils arrivent avec leurs rêves. Des rêves de grandes personnes. Mais leurs enfants se trouvent aussitôt aux prises avec les vraies difficultés de cet enracinement volontaire. Comment vivent les « néo-ruraux ».

Des dizaines d'enfants de *« néo-ruraux »* — *ils préfèrent ce* terme administratif à ceux de marginaux, hippies, youppies ou zippies, — des petits déracinés des villes, vivent aujourd'hui en Ardèche. Ces fils de citadins ont rallumé un peu de vie aux villages les plus reculés, et les vieux célibataires ont rouvert leurs fenêtres de la rue pour regarder passer les têtes blondes, un peu irréelles, dans les venelles qui, lentement, se couvraient de lierres et de pierres *effondrées*. Des souvenirs, des fantômes si anciens qu'ils ne veulent pas y croire. Cela ressemble à du tourisme, à des vacances : *« Sous leurs souliers d'écoliers, comment retrouveront-ils nos traces, nos buissons d'il y a cinquante ans ? »*

Depuis toujours, les gens de Dompnac, de Sablières, de Saint-Mélany se persuadent qu'ils *seront les derniers. « Les jeunes ne doivent pas rester »*, les anciens le leur disaient déjà. *« Je suis trop âgé,* reconnaît le maire de Saint-Mélany, M. Nicolas, *mais si j'avais seulement quarante ans je quitterais, moi aussi, comme mes fils. »*

Ces ultimes occupants, nostalgiques, *ont manqué l'occasion* de descendre à la vallée, de lâcher ces *« maudits arpents qu'on aime et qui ne vous aiment pas »* ; ils n'ont pas eu la force de s'arracher à l'acier froid du piège, au charme rude de l'Ardèche et, maintenant, les plus amers souhaitent, en la marmonnant du fond du cœur, la mort de ce pays. Les « néo-ruraux » qui, à leurs portes, se nourrissent de châtaignes et de miel contrarient leurs plans, retardent l'échéance. Des enfants à nouveau grandissent et rient. De quoi être déçu, méfiant à l'égard de ces empêcheurs de mourir en rond.

Les deux populations

Combien de temps les « barbus » resteront-ils ? Ne suivent-ils pas une mode ? Est-ce bien vrai que le village renaîtra avec ses danses et ses veillées ? *« Ce serait bien,* admet un ramasseur de châtaignes, *mais comment ce qui n'est plus revivrait-il ? »*

Les derniers des Ardéchois, les pieds sur terre, ne croient guère à la ténacité des « nouveaux » qui revendiquent le droit à la *différence* tout en ignorant, trop souvent, les particularismes locaux. Ce manque de confiance rejaillit sur les *enfants*, qui ne sont pas adoptés par la communauté villageoise tout entière. *« Ils ne sont pas mieux élevés que leurs parents »*, disent les autochtones, volontiers négatifs. Pourtant, grâce à leur venue, l'école de la Roche, dans le canton de Joyeuse, n'a pas été fermée. Aujourd'hui, le maître fait la classe à sept élèves — *cinq enfants de « néo »*, un « recueilli » de l'Assistance, et une petite fille du pays qui jamais *ne joue* après les cours avec les « estrangers ». *« Ici, la vie était rude pour les enfants,* explique Mme Nicolet, institutrice à Joannas ; *on comprend mal la façon très libre dont les « néo-ruraux » éduquent leurs gosses. »* De son côté, le maire de Saint-Mélany se souvient : *« Quand nous étions gamins, si nous descendions à la rivière, l'été, il fallait vite remonter pour garder le troupeau ; eux, ils y vont en famille, avec des pique-niques, et ils y passent l'après-midi ! »*

Des principes qui se heurtent. Pour un même motif, on sévit ici, là on récompense. Des priorités qui diffèrent. Si, pour les gens du pays, l'école reste un moyen irremplaçable de promotion sociale, la condition d'un départ libérateur, pour les « réimplantés », elle n'a guère ce caractère obligatoire. *« Ils sont souvent absents,* fait remarquer un instituteur ; *il y en a même un qui n'a jamais envoyé son fils en classe ; c'est un adolescent maintenant : il aime les bois, la solitude... »*

« Nous avions pensé organiser une école parallèle, raconte M. Girard, installé depuis trois ans sur la commune de Beaumont, *mais ça nous aurait pris trop de temps... »* Sa fille, Julie, récitait, à l'occasion des fêtes, un conte de Noël en occitan. Pour les uns, l'école enracine ; pour les autres, elle donne des ailes. Les *« marginaux »* demandent l'ouverture d'une classe à Saint-Mélany, mais M. Nicolas rechigne : *« Ils vont me faire dépenser une part importante du budget municipal, et qui me dit qu'il seront encore là l'an prochain ? »* Une mère, immigrée, s'indigne : *« Si c'était pour leurs enfants, ils auraient ouvert cette classe depuis longtemps ! »* Rien de moins sûr. La fermeture d'une école bouscule les projets champêtres des « néo-ruraux », mais les gens nés dans l'isolement s'en accommodent : leurs enfants n'en sortiront que plus tôt du village...

« Nous n'appelons pas le médecin pour un simple rhume, dit non sans fierté une mère installée au « Charnier », un hameau du bout du monde. Pour les natifs, au contraire, *« c'est angoissant d'habiter loin de tout en cas d'urgence. »* Là encore, les deux populations se croisent sans se voir. Tandis que les paysans font accoucher leurs femmes en ville, les néo-rurales mettent au monde bravement leurs bébés à la ferme. Des quatre coins des Cévennes, aux premières douleurs, elles appellent Mlle Bat, une sage-femme de Privas spécialisée dans l'accouchement à domicile des femmes « zippies ». *« Moi, je ne l'ai fait qu'avec le second,* avoue la compagne d'un dentiste converti en menuisier, *certaines ont osé dès le premier ; c'est dangereux, c'est la vie. »*

Mais, dans un hameau en contrebas, une maman qui porte son bébé emmitouflé dans des couvertures s'affole un peu : *« Je suis venue ici, j'en avais assez de l'usine ; j'ai d'abord vécu en communauté, c'est là que j'ai eu ma fille, maintenant je suis seule... Quand je vois dans le ciel l'hélicoptère venir en aide aux villageois, tous ces kilomètres à faire pour se rendre à Aubenas, ces routes en lacet qui n'en finissent plus, je panique, c'est dur... »*

Les enfants des « néo » souffrent de l'isolement : *« Tu ne t'ennuies pas trop ici ? — Non,* répond Marie, *je joue dans les ruines. — La ville, tu connais ? — Oui, j'ai même été à Paris. J'y ai vu un cracheur de feu, j'ai pris des ascenseurs... — Tu préfères ici ? — Bof, oui »*, dit-elle du bout des lèvres, en tournant son regard vers ses parents, un peu trop originaux à son goût peut-être.

La solitude et l'indifférence

Leur structure familiale n'est pas comparable à l'organisation qui permit aux ancêtres de résister. Les familles nombreuses sont rares : frères et sœurs ne peuvent s'aider à supporter leur solitude. Les grands-parents ne vivent pas à la ferme et ne remplacent pas les pères ou les mères quand ils vont aux chèvres ou à l'A.N.P.E. *« C'est une difficulté,* reconnaît une mère, *mais nous nous débrouillons, je prends les mômes des amies et les miens vont chez elles passer quelques jours. »*

Ces jeunes solitaires ne rencontrent souvent que l'indifférence des autochtones. *« Qu'ils vivent entre eux avec leurs défenses et leurs armes ! »*, semblent penser les Ardéchois. Ces gamins aux « genoux verts », qui rêvent leur « bergerie » et courent leurs années dans les champs ne seront jamais vraiment des enfants du pays. *« Je les reconnais rien qu'à les voir »*, dit un habitant de Saint-Mélany. *« Ils sont plus inventifs, plus gais, volontiers ils se déguisent »*, remarque une mère. Les petits Ardéchois n'ont jamais connu cette enfance merveilleuse. Les originaires avec leurs souvenirs cuisants : les travaux au-dessus de leurs forces, la table de famille et les idées sous le boisseau ne se revivent pas dans cette jeunesse enrubannée, si joyeuse en bande et rêveuse en liberté. *« Chez eux, ils peuvent parler, ils lisent, on les fait voyager... C'est étonnant de voir comme les enfants des « néo-ruraux » sont dégourdis »*, constate Mme Ney, qui a ouvert à Rochet un atelier bénévole pour les enfants de la région. *« Ils sont plus mûrs »*, disent leurs parents, qui ne sont pas les derniers à souligner l'écart, et les instituteurs affirment que les meilleurs élèves appartiennent souvent à des familles de marginaux.

Comment alors ne pas comprendre la prudence, la petite jalousie parfois, des « Cévenols de souche » ? *« Ils vivent d'allocations, de prime de chèvres, et leurs enfants sont heureux »*, convient le maire de Saint-Mélany ; c'est un peu trop pour qui a peiné sous un toit de lauzes. Loin de rapprocher, comme on pouvait l'espérer, les Ardéchois de leurs parents, les enfants des « néo-ruraux » affirment au contraire la différence des cultures. Par leurs jeux, leurs cris, leur liberté provocante, ils dressent la barrière d'une autre éducation. Parfois même, ils sont nés là où rien ne devait plus germer : les bras ne se sont donc pas ouvert à leurs sourires narquois. *« Nous avons nos racines ici, à présent »*, disent volontiers, pour se donner du courage, les « néo-ruraux ». Suffiront-elles à leurs rejetons ?

CHRISTIAN COLOMBANI.

DANS L'ISÈRE

Maghrébin à Pont-de-Chéruy

AVEC 30 % d'immigrés, les communes de Pont-de-Chéruy, Charvieu-Chavagneux, Tignieu-Jameyzieu et Chavanoz, à quelques kilomètres de l'aéroport de Satolas, dans l'Isère, offrent un étonnant kaléidoscope de races, de cultures et de religions. Avoir seize ans à Pont-de-Chéruy, être Algérien ou Turc, c'est ressentir le déchirement d'un jeune immigré entre deux cultures, la sienne et la française. C'était aussi, jusqu'à la crise, bénéficier d'une tradition de tolérance et d'hospitalité forgée par un demi-siècle d'immigration.

Le maire (P.S.) de Pont-de-Chéruy s'appelle Paul Chenguelia. Son père, arrivé en France dans les années 20, était Géorgien. Il règne sur une des populations les plus cosmopolites du département, reflet de cinquante ans d'histoire : Russes blancs fuyant la révolution de 1917 ; Arméniens rescapés des massacres de 1915, Grecs hostiles à la dictature de Metaxàs, Italiens, Polonais, Maghrébins...

Avec ses usines Tréfimétaux, Phœnix (caoutchouc manufacturé) et Gindre (tréfilerie), l'agglomération offrait jusqu'à ces dernières années davantage d'emplois qu'il n'y avait de bras disponibles. Au fur et à mesure que sortaient de terre les centrales nucléaires du Bugey et de Creys-Malville, à quelques kilomètres de là, des agences d'intérim ont éclos, redonnant un peu d'espoir à l'agglomération suffoquée par la crise. Mais cette source d'emplois est, elle aussi, tarie. Pour la population immigrée, c'est l'écroulement d'un mythe.

Le poids de la tradition

Au pied des tours lépreuses du centre de Charvieu, de jeunes Maghrébins jouent au ballon. Attentif à ne pas paraître s'intéresser à ce jeu de « mioches », Rachid, dix-sept ans, mèche rebelle et regard noir, tente comme il peut de tuer le temps. Titulaire d'un B.E.P.C., il est allé frapper à la porte d'une dizaine d'entreprises de la banlieue lyonnaise. En vain. Arrivés directement de leur bled, ne sachant ni lire ni écrire, ses parents ne lui avaient-ils pas répété pourtant que avec un diplôme en poche on pouvait tout ? Désemparé, il était résolu à rentrer au pays. Tentée l'été dernier, l'expérience a été un échec. Né en France, possédant mal sa langue natale, imprégné de culture occidentale, il se sentait étranger. Exactement comme à Charvieu, où il continue de passer pour un Arabe.

Rejetés, écartelés, les immigrés de la « seconde génération » supportent mal le poids des traditions. Surtout les jeunes Maghrébines que leurs parents retirent de l'école à seize ans, pour les soustraire au regards des hommes. Il n'est pas rare de voir certaines d'entre elles mariées contre leur gré ou demeurer cloîtrées au domicile familial, jusqu'à ce que leur père leur choisisse un époux. Cette emprise de la tradition s'explique par l'origine rurale des familles de Pont-de-Chéruy et leur souci de préserver leur identité. Mais elle accroît le décalage avec les jeunes Maghrébines restées au pays, généralement beaucoup plus « libérées ».

Le souci de se différencier pousse chaque communauté à célébrer son propre culte et à organiser ses propres fêtes. Le quartier du Réveil, dans les hauts de Charvieu, abrite, dans des maisons ouvrières du dix-neuvième siècle, une centaine de Grecs et leur chapelle, où brillent, dans la pénombre, des icônes enluminées. Dans une des salles, tendue de bleu et blanc (les couleurs helléniques), un instituteur venu d'Athènes donne plusieurs heures de cours par semaine.

D'autres cours ont lieu pour les jeunes Italiens, Arméniens, Turcs, etc., le mercredi et le samedi après l'école, le plus souvent sous la direction de professeurs envoyés par le consulat, malgré les réticences des instituteurs français, qui y voient une surcharge de travail et une source de difficultés pour l'apprentissage de notre langue.

Naissance de rancœurs

En dépit, ou peut-être à cause de cette mosaïque de races et de religions, la population de Pont-de-Chéruy vit en bonne intelligence. Ou plutôt vivait, car la situation économique commence à susciter quelques rancœurs contre « ces étrangers qui nous prennent le travail ». Il n'a pas fallu plus de quelques larcins dans les magasins de l'agglomération pour que les soupçons se tournent vers les jeunes Maghrébins désœuvrés des quartiers neufs de Chavanoz et de Charvieu.

Devant cette détérioration minime mais réelle du climat, la municipalité de Charvieu a engagé deux policiers, qui multiplient les contrôles d'identité, surtout auprès des jeunes. Pris en auto-stop sur la route de Lyon, l'un d'entre eux nous a raconté comment il venait de subir l'interrogatoire en règle de ces policiers, à la recherche d'une voiture volée.

Cet accroissement de la petite délinquance suscite la crainte des autorités. Mais certains se demandent si on n'aurait pas dû recruter plutôt des éducateurs. Avec son unique permanent, la M.J.C. ne peut répondre aux besoins d'une population à la fois jeune et déracinée. Les adolescents, pour la plupart, lui échappent.

La M.J.C. était parvenue à décider quelques-uns de ces adolescents à participer au championnat régional de ping-pong, en dépit du règlement qui prévoit qu'une équipe de six joueurs ne peut compter plus de deux étrangers. Dénoncé à la Fédération française de tennis de table par une équipe adverse, l'animateur a dû mettre fin à l'expérience. Subtilement, subrepticement, les jeunes immigrés sont ainsi rejetés. Ce n'est pas le moindre souci des municipalités de l'agglomération que de voir le chômage accélérer cette marginalisation.

BERTRAND LE GENDRE.

Dans le Forez, Goutelas est devenu un rendez-vous pour l'amitié

Château de rencontres

PAUL BOUCHET, qui en a été l'âme, dit : *« Goutelas est né d'une conjonction de désirs. »* Il veut dire l'esprit de Goutelas, évidemment. Parce que Goutelas ne *peut ni ne doit se comparer à rien*. Il n'a été copié sur rien. Il n'est à copier en rien.

Pour les cartes c'est un château, c'est redevenu un château, alors qu'il allait devenir une ruine. *Pour le pays, son pays,* c'est une aventure, mélange de rêve et de bon sens. Ce pays c'est le Forez. Mais qui se souvient de *l'Astrée* : *« Auprès de l'ancienne ville de Lyon, du côté du soleil couchant, il y a un pays nommé Forez qui, en sa petitesse, contient ce qui est de plus rare au reste des Gaules. »*

Dans le Forez, Goutelas est sur cette partie qu'on appelle la « côte », c'est-à-dire juste au-dessus des terres plates où passe la Loire et très en dessous des monts qui culminent à plus de 1 600 mètres. Goutelas regarde la Loire. Il sent sa Renaissance mais une Renaissance rustique, assez robuste, pas mièvre pour un liard.

Il y a des lieux qui portent. Goutelas n'était qu'un château en ruine. C'est devenu un point de passage obligé pour les hommes de cœur.

En 1960 Goutelas était dans les ronces jusqu'aux charpentes. C'était le résultat d'un bon siècle d'abandon. *Corps et biens* le bâtiment sombrait, doucement, car ces pierres, ces poutres du XVIe siècle, ont la vie dure.

Paul Bouchet, natif de Marcilly, à trois jets de pierre de Goutelas, était à Lyon un jeune avocat *« à la recherche de quelque chose qui ne soit pas purement individualiste »*. Déjà il avait réalisé dans l'exercice de sa profession un peu de sa vocation communautaire. Alors que d'autres, là ou ailleurs, se groupaient — associations, plus tard sociétés civiles professionnelles — pour réduire leurs frais de cabinet, il avait, lui, trouvé quelques compagnons qui, eux aussi, étaient à la recherche d'une manière d'exercer le métier « autrement ». Ces pionniers s'appelaient Jean Bonnard, Jean Delay, Yves Berger. C'était un peu l'esprit d'*Esprit* avec un peu de souffle J.E.C., J.O.C., J.A.C.

Cent mille heures de travail

Paul Bouchet, Forézien à l'écoute de son terroir, avide de dépasser les frontières du droit traditionnel, venait en même temps de rencontrer le monde ouvrier. Sans doute de façon un peu abstraite. Les dossiers de prud'hommes sont une chose. On entrait dans une civilisation de loisirs. Le tourisme rural s'en mêlait. C'était à voir de près. L'amateur d'expérience sentait que quelque chose valait d'être mené.

La « côte » forézienne, sa « côte », paraissait terrain idéal. On n'y était ni trop riche ni trop pauvre. On y gardait le goût de l'indépendance hérité d'un petit paysannat qui échappa au servage. Il restait à se connaître. Et il y avait Goutelas, dans ses ronces, à peine visible de la route.

En 1961, Paul Bouchet n'était encore jamais entré dans ce domaine. *Le cher et triste* Goutelas restait encore un mot, un mot à part, *comme un paradis d'enfance*. Son frère un jour en revint essoufflé : *« J'ai pu rentrer, j'ai vu la chapelle ! »* Le plein été de ce mois de juillet chauffait les vieux pins rouges de la côte, noueux comme des oliviers. Paul Bouchet eut le « coup au cœur ».

Tout s'enchaîna. Le destin faisait des clins d'œil favorables. Goutelas était propriété d'un paysan de Marcoux, Noël Durand. A Montbrison, le père Dumas, un prêtre, ancien déporté, *« qui avait précédé le concile de plusieurs longueurs »*, se rallia. Sur la côte on disait : *« Folie ! »*, mais on ajoutait : *« Si quelque chose se fait on en sera. »* Le mouvement était lancé. A Lyon Bouchet mobilisa ses pionniers, ravis, y ajouta quelques amis : Marcel Colin, le psychiatre, Bernard Cathelin, le peintre.

Tout le monde, un beau jour, « monta », les placides et les inquiets. On sauverait Goutelas Noël Durand avait dit : *« Je suis bien content. »* Tout le monde s'y mit. Goutelas muré, fermé, déshonoré, fut étayé. En quinze ans on y donna cent mille heures de travail. Pour le service du pays, sinon ça *n'aurait pas eu de sens.* Aux paysans vinrent se joindre les ouvriers, les artisans. La section bâtiment des prud'hommes de Lyon fit merveille. *Et il y eut de nouveau des fenêtres* et des toits, des plafonds et des planchers. Mais, pour la première fois il y eut l'esprit, l'osmose, une *collectivité, un lieu où l'on pouvait* discuter. On y vit Jean-Marie Domenach et des immigrés espagnols. Louis Joinet, *magistrat à Lyon*, en prit le chemin avant qu'existe le Syndicat de la magistrature, qui ne pouvait que s'y plaire, aux retrouvailles *de l'Ascension*. Et Duke Ellington y vint donner concert. Et le mime Marceau vint y mimer.

Paysans, ouvriers et intellectuels

Maintenant c'est dans les mœurs. Paysans, ouvriers, intellectuels — ça *fait un fameux* cocktail. Ça phosphore sur tout, sur l'agro-alimentaire comme sur l'astrophysique, sur la facétie au temps de la Renaissance comme sur le droit de la consommation. Goutelas prend sa dimension internationale. *« Le lieu porte »*, disent ceux qui y sont passés.

Paul Bouchet et ses pères fondateurs ont lancé un pavé dans la mare. Le pavé a fait des ronds de plus en plus larges. *« On essaime, on éclate comme les grandes abbayes. »*

De Goutelas sont partis les GIRAF ou Groupement d'innovation rurale pour l'avenir du Forez. Les *opérations touchent les monts du* Forez jusqu'à Saint-Jean-Soleymieux, les monts de la Madeleine.

De Goutelas sont parties les idées de coopérative pour des vins du Forez améliorés, pour un rachat des *sources proches* de Couzan, dont les eaux d'Evian ne veulent plus.

Voilà la « moussette du pays d'Astrée ». *Voilà trente auberges* paysannes nées à la suite de « La Cézarde », qui fut la première. Voilà les groupements agricoles d'exploitation en commun. *Voilà des échanges* avec le Roannais, avec le Pilat. Voilà les SEMAFOR ou Sociétés d'économie mixte d'aménagement *des monts du Forez.*

Goutelas n'est pas une structure, c'est un réseau d'amis, une façon de vaincre le désespoir. Ce n'est pas du localisme. Ce n'est pas de la *colonisation. Ni recette, ni secret.* Au visiteur un peu ahuri dans cette thébaïde où l'accueil est assuré maintenant hiver comme été, les fondateurs proposent des images qui disent l'aventure et cette confidence :

« La résurrection de Goutelas a été entreprise comme un défi, puis comme un exemple, grâce aux efforts d'hommes en apparence les plus divers mais qu'unit une commune espérance en un monde plus juste. »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

GASTRONOMIE

Lyon et ses deux cuisines

L'école des chefs

ON a trop répété que Lyon est la capitale gourmande de la *France pour que ce ne soit* pas vrai.

Au demeurant, et depuis bel appétit, Lyon a tous les atouts dans ses casseroles ! Carrefour où viennent s'offrir les bœufs du Charolais, les volailles bressanes, les habitants des étangs de la Dombe, les richesses *de la Bourgogne* et du Dauphiné, que sais-je... L'ail remontant la vallée du Rhône s'est heurté ici à l'oignon triomphant et nordiste, ne laissant passer, du sud, que le meilleur et le plus délicat.

Seulement, ne nous y trompons pas, Lyon est aussi une ville *prolétaire*, et, *si l'appétit* de chacun est grand, les produits dont on fait ripaille, pour être de bonne qualité (il est fine gueule dans toutes les classes), ne sont pas uniquement la truffre endeuillant les volailles de la Mère Fillioux, le foie gras ennoblissant les fonds d'artichauds de la Mère Brazier et la moelle enrichissant *les cardons* de la Mère Guy.

Et ces « saintes » Mères qui furent symbole de la cuisine lyonnaise ne doivent pas faire oublier celles, anonymes, qui, *hier comme aujourd'hui*, mitonnent le tablier de sapeur et le gras-double, ficellent les paquets de couenne, assaisonnent la salade de pieds de mouton et la cervelle de canut...

L'amitié de l'appétit

Il y a toujours eu, à Lyon, deux cuisines. Les Morateur, les Vettard, les Vignard, les Nandron ainsi que quelques « Mères » célèbres, cuisinaient — merveilleusement, certes — pour les Livres d'or, tandis qu'au seuil des traboules, dans les bouchons où les joueurs de boules, partie terminée, venaient vider des pots de beaujolais fruité qu'ils *payaient « au mètre » (cette grille* entre les barreaux verts de laquelle « ils échangeaient des poignées de main, des serments d'amitié et des propos remplis de sagesse », disait Henri Béraud) une autre cuisine plus benoîte, plus fruste, plus sincère peut-être, se livrait à l'amitié de l'appétit.

Et, aujourd'hui encore, on peut distinguer deux cuisines. Pas tout à fait les mêmes. Les grands (l'école de Bocuse) abandonnent quelque peu la tradition, surtout celle d'une cuisine lourde, crémée, figée dans la symbolique des chefs. Et cela est bien. Tandis que les bouchons *font d'autre part moins recette.* Parce que la tradition du mâchon se perd (Rome n'est plus dans Rome, et « marran » Barbet chez Barbet !) et la pizza prétend faire la nique aux saladiers lyonnais !

Certes, il y a plus de deux lustres, lorsque nous créâmes, avec Henry *Clos-Jouve, les « Francs-Mâchons »*, nous n'espérions pas mettre le tout-Lyon au casse-croûte obligatoire. Mais il y a encore, entre 7 et 9 heures du matin selon les classes, les métiers (même les bureaucrates se lèvent tôt à Lyon), des amateurs pour sabler l'os de china, la daube ou le civet, pour finir par un saint-*marcellin « qui n'est plus ce qu'il* était, monsieur ! ».

Bonnes adresses

Les initiés savent encore le chemin de Dussaud *(ex-Barbet), rue* Pizay, du Café des Fédérations (rue du Major-Martin), de Chez Georges (rue du Garet). Le cher et brave Georges Drebet, à la bonne tête *coruscante de vigneron*, halte inévitable dans les souvenirs des « chemins de croix » d'autrefois, où les bons vivants naviguaient de bouchon en bouchon, de soupe au fromage en cochonnailes, de montagnieu en beaujolais. Il en est d'autres. André Mure, dans son *Lyon gourmand*, en énumère une quarantaine, du *Vivarais (place Gailleton) à Mathilde* et André (rue du Rozier), du Pied de Cochon (rue Saint-Polycarpe) au Café du Jura (rue Tupin).

On n'apprendra pas aux vrais Lyonnais le chemin du bien vivre. Contrairement aux Parisiens qui ignorent quelquefois, dans leur rue même, la bonne adresse, une sorte de tam-tam amical les renseigne ici rapidement. Prend-il sa source aux Nouvelles Halles et dans les bistrots d'alentour où le roi Bocuse retrouve ses copains et ses fournisseurs, le merveilleux Bobosse (M. Besson, charcutier de Saint-Jean-d'Ardières) entre autres ? *Peut-être. En tout cas, Lyon, ville* des sociétés secrètes, n'a pas de secret pour les Lyonnais.

Mais les touristes, les oiseaux de passage, comment pourraient-ils *savoir que Lyon est la ville la plus* académique (de celle du Merle Blanc à celle du Lapin, de celle de Vaise à l'Académie Ségusiave en passant par l'Institut clavologique et même si celle des cénobites tranquilles disparut en 1925 !) ; la ville la plus riche en sociétés secrètes et en Eglises (de l'Eglise orthodoxe occi*tane à la petite Eglise anticoncor*dataire, sans oublier les Mystagogues du Sâr Péladan) ; en couloirs, ces « traboules » (du latin *trans ambulare*) qui ont donné le verbe « trabouler » et dont les *itinéraires mystérieux* et passionnants vous seront fournis par le S.I. ou par « Renaissance du Vieux-*Lyon » (place de la Baleine)* ?

Alors les initiés vous glisseront peut-être les bonnes adresses, anciennes et nouvelles, la prodigieuse percée de Philippe Chavent en sa Tour Rose (rue Bœuf), les charcutailles de Chorliet *(rue du* Plat), de Bonnard (rue Grenette), mais aussi de Gast (rue Ferrandière), où les rosettes du Bon Pâté (cours Roosevelt), sans oublier les andouillettes de Reynon (rue des Archers) expédiées dans le monde entier. Les chocolats de Bernachon (dont le fils est gendre de Bocuse) sont également universellement connus, mais on parle aussi des *palets d'or de Louis Janon* (rue Childebert) et des marrons glacés de Norbert Ferber (rue Romarin).

C'est incontestable, Lyon reste *dans le domaine gourmand la capi*tale où l'on trouve, proportionnellement, le plus de valeurs sûres que partout ailleurs. Peut-être parce que Gnafron est toujours là, batte en bras, pour « taper » ceux qui faillissent. Peut-être parce qu'on y respecte le folklore. Peut-être parce que l'on y est plus gourmand qu'ailleurs.

La faute à Chaptal

Le folklore, c'est Léa allant au marché en poussant sa petite voiture à provisions, grognante et acide, mais chez qui l'on passe par la cuisine pour aller déguster le plus succulent gratin de macaroni, le tablier de sapeur et la cervelle de... Léa ! Le folklore, ce sont les canulars de Bocuse, mais aussi la friture et la matelote de Larivoire (à Crépieux-la-Pape), c'est Edouard Brise, le gon Auvergnat se faisant appeler Eddie pour servir, en kilt, les plus nobles whiskies en son bar du quai Gailleton. C'est *aussi ce poulet Célestine, né ici* d'une histoire d'amour. C'était en 1860. La belle patronne du restaurant du Cercle, Célestine Blanchard, était aimée en secret de son chef. Un jour celui-ci prit sa poêle et son courage à deux mains et mitonna pour sa patronne cette fricassée de Bresse. Elle en fut séduite. Ils se *marièrent. A lui, à eux, levons notre* verre.

Mais un verre de quoi ? Lyon et ses *trois fleuves* : Rhône, Saône et Beaujolais... Ce n'était pas qu'une boutade au beau temps du beaujolais non chaptalisé, titrant ses *9 degrés comme un sage.* Et cela n'empêchait point *les amateurs de* tâter du montagnieu. C'est le vin de la vallée du haut Rhône, blanc, naturellement pétillant, chéri de Brillat-Savarin. Il semble ne s'en *produire que pour désaltérer les* clients des bouchons lyonnais, et cela suffit. Pour le rouge, on en vient de plus en plus aux *côtes-du-rhône, plus légers, moins chers* et surtout plus francs. Si le troisième fleuve de Lyon n'est plus le *beaujolais, c'est la faute à Chaptal !*

Mais s'il vous reste une envie de bons vins, allez demander à l'ami Borgeot, en sa « Tassée » de la rue de la Charité. Ce maître sommelier (le fils est en cuisine et cuisine bien) vous régalera.

LA REYNIÈRE.

LA RECETTE DU POULET CÉLESTINE

● **Découper à cru un jeune poulet bien tendre. Faire colorer** *les morceaux au beurre noisette.* **Ajouter 125 g de têtes de champignons (sauvages si possible), une grosse tomate bien mûre en dés (pelée et épépinée au préalable). Faire sauter 5 minutes à bon feu. Mouiller d'un verre de montagnieu, d'un demi-verre de jus de viande, d'un petit verre de cognac. Saler et poivrer. Ajouter une prise de cayenne et cuire un quart d'heure.**

● **Retirer sur un plat chaud. Dégraisser la sauce. Faire réduire.**

● ***Ajouter du persil ciselé et une*** **pointe d'ail hachée. Napper les morceaux de poulet.**

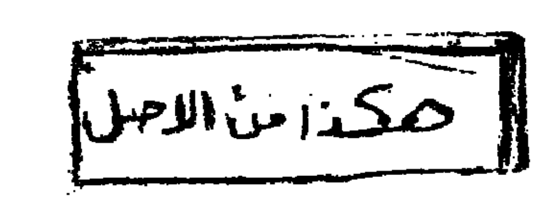

Un entretien avec M. Georges Lavaudant, codirecteur de la maison de la culture de Grenoble

Qu'est-ce qu'un artiste d'État ?

GRENOBLE a vu naître la décentralisation grâce à des associations de spectateurs extrêmement actives, qui ont permis l'implantation d'une troupe permanente (la Comédie des Alpes devenue centre dramatique) et celle de la maison de la culture, inaugurée en 1968. La ville possède également un théâtre municipal pour les tournées, les concerts et le lyrique, et distribue quelques subsides à de jeunes compagnies qui travaillent hors institution pour des publics adultes et jeunes, et sont parfois invitées à la maison de la culture. « Mais, dit son actuel directeur Henri Lhong, il ne m'est pas possible de leur assurer des représentations régulières, la place manque, l'argent, les occasions. »

La maison de la culture a ses activités propres et doit tenir compte de celles du centre dramatique qu'elle abrite. Il est dirigé par Gabriel Monnet et Georges Lavaudant, le seul exemple d'association réussie entre deux hommes que tout séparait : Gabriel Monnet, pionnier de la décentralisation, a été formé à la dure école des tournées dans les petites villes mal équipées pour suivre le slogan de Malraux : « Porter les plus grandes œuvres au plus grand nombre. »

Que représente un artiste d'État ? Que veut dire : « avoir des comptes à rendre à une collectivité » ? Georges Lavaudant, principal responsable d'une des expériences de décentralisation artistique les mieux réussies en France, s'interroge librement devant nous.

Il a dirigé la maison de la culture de Bourges jusqu'en 1968, date à laquelle il a été déplacé à Nice. Ses conflits d'ordre politique et esthétique avec une municipalité pour le moins conservatrice l'ont amené à accepter la direction du centre dramatique de Grenoble, avec Georges Lavaudant, trente-deux ans, né dans la ville et y ayant toujours travaillé, représentatif de sa génération, intellectuel et poète iconoclaste dont les spectacles grandioses jouent sur l'impression du luxe et sont difficiles à transporter. Deux conceptions du théâtre public se sont réunies, c'était le but avoué du système de codirection tenté par Michel Guy alors secrétaire d'Etat à la culture.

Les débuts de Georges Lavaudant datent de 1968. Il se joint à l'équipe dissidente de la troupe universitaire, le Théâtre Partisan, et en prend bientôt la direction.

La création collective semblait alors devoir offrir une alternative aux formes traditionnelles. L'écriture faisait appel à l'invention de chacun, les spectacles se composaient de collages de textes d'interviews « mêlés, précise Lavaudant, à de la musique pop', du rock, du jazz : les hiérarchies culturelles n'ont aucun sens pour moi. »

« L'équipe était semi-professionnelle. On ne se payait pas, on se débrouillait. Je faisais le pion, des petits boulots à la maison de la culture. Cette première période a été brève, nous sommes arrivés à un moment d'ouverture. La municipalité était sensibilisée, elle nous a aidés en nous prêtant des locaux, en nous achetant représentations. Elle nous a permis une activité régulière, et nous nous sommes constitués un public.

» En 1972, l'Etat nous subventionnait un peu et la ville davantage. Nous lui avons demandé un lieu et elle nous a proposé un cinéma : le Rio, qu'elle a équipé en éclairage. Nous avons aménagé le reste nous-mêmes. Nous étions quatre ou cinq, payés au SMIC, et avions l'impression de faire ce que nous voulions. Comme la salle est petite, nous donnions des séries de vingt représentations en refusant du monde. La sensation du succès était là. Nous faisions des tournées, sans impact national, la « grande » presse nous ignorait, mais à Grenoble, le bouche à oreille nous était favorable. Tout roulait, sauf que nous achoppions sur l'écriture. Nous n'étions ni Le Clézio ni Guyotat, et nous avons changé de cap. Nous avons monté Lorenzaccio en séparant les fonctions. J'étais le metteur en scène, il y avait un décorateur... Jusque-là, tout le monde était responsable de tout. Je ne nie pas nos intentions publicitaires, mais il y avait aussi cette question posée par le texte et qui reste la nôtre : « Qu'est-ce qu'un intellectuel proche du pouvoir ? »

« René Lesage, directeur du centre dramatique, nous avait plusieurs fois proposé de jouer chez lui. Entrer en biais dans l'institution ne nous intéressait pas. Nous étions depuis deux ans au Rio lorsqu'il est mort et nous avons posé notre candidature. Il ne s'agissait pas pour moi de le remplacer, mais de faire attribuer le statut de centre au Théâtre Partisan. Il y avait des demandes venues de l'extérieur, évidemment, et de troupes grenobloises, le Théâtre Action, la Potence... Il a été question d'un panachage, mais c'était clair : nous voulions le pouvoir, nous ne voulions pas le partager avec des gens dont la pratique, dont les buts seraient trop différents des nôtres. A plusieurs reprises, on avait essayé de se réunir, mais... ce n'est pas pratique, chacun travaille de son côté.

» Notre ligne s'est toujours située — en gros — entre Marx et Freud. Nous refusions de nous réduire à des analyses historiques, de nous amputer des dimensions de l'inconscient, de l'imaginaire. Déjà, on nous traitait d'esthètes. Il faut dire que, dans l'équipe, nous venons tous d'un milieu populaire. Personne n'a de compte à régler avec la bourgeoisie, personne ne fantasme sur le prolétariat. Nous savons, pour l'avoir vécu, à quel point il se trouve désarmé devant l'idéologie au pouvoir. Nous avions des supporters à la maison de la culture, au centre même, dans la municipalité. Certains auraient pourtant aimé favoriser une troupe comme le Théâtre Action, qui travaille dans les quartiers avec les adolescents, les immigrés, qui a une pratique sociale. Une polémique s'est engagée, elle dure encore, je n'y participe pas.

» Le Théâtre Action existe, c'est bien, je n'ai rien à y voir, nous répondons à des demandes différentes. Mais le conflit pose le problème du « service public », des missions et des charges de la décentralisation. Le clivage à mon sens ne se fait pas tant sur le militantisme que sur une manière d'employer les comédiens, sur la volonté de faire servir le théâtre à quelque chose. Pour moi, il est support d'idées. Nous n'avons plus aujourd'hui à défricher, à irriguer des déserts, à éduquer des publics. Les données historiques ont changé. Le développement des médias, de la télévision, des 45 tours ont bouleversé le terrain. Le théâtre doit définir et affirmer ses caractères propres sans négliger l'apport des philosophies contemporaines, des sciences humaines, s'il entend rester dans le mouvement de la vie.

» Je n'ai jamais cru à la naïveté, je ne suis pas doué pour. Nous aussi, nous avons fait des animations dans les foyers des entreprises à l'heure du déjeuner, en présentant avec des masques et des pancartes des histoires de méchants patrons, ça ne marchait pas du tout...

» Nous aurions pu demeurer au Rio, mais ne pas essayer d'en sortir aurait inévitablement abouti à l'échec. Quand on joue devant deux cents personnes à des prix de places populaires, les recettes comptent pour peu dans le budget. On ne peut pas étoffer la troupe ni se payer au-delà du SMIC. On doit renoncer aux décors, aux costumes : on se sclérose, les meilleurs comédiens s'en vont, tout est sans cesse à recommencer à zéro. Entrer dans l'institution implique des renoncements, c'est vrai. On renonce à une souplesse d'organisation que l'on confond avec la liberté. On est libre de transformer son petit espace, de le mettre en question, mais on n'a aucune possibilité de l'agrandir, de l'ouvrir. On n'est pas libre de jeter un pont entre soi et les autres. Nous sommes des poussières éparpillées dans nos coins, incapables d'intervenir sur le monde, j'ai peur de l'émiettement et de ses pièges, du « confort » de la marginalité. L'alternative est : ça ou devenir « artiste d'Etat », surtout à Grenoble où, hors institution, il n'y a rien. Aussi avons-nous très peu hésité, d'ailleurs nous n'avions rien à perdre.

» Le ministère se montrait réticent, en particulier à l'égard de nos capacités d'administrateurs. Gabriel Monnet a été nommé avec nous, c'est-à-dire avec le Théâtre Partisan. D'abord, nous nous sommes méfiés et nous avons imposé une convention complètement folle, censée préserver notre indépendance, jamais appliquée, ce n'était pas la peine. Gabriel Monnet a été, je crois, frappé par le sérieux de notre travail, et non seulement il est avec nous, mais il nous stimule, nous questionne, nous aide de sa mémoire théâtrale et historique. Nous avons vite oublié nos différences d'âge, d'origine, de parcours.

» En arrivant, nous avons hérité d'un comédien, d'une équipe technique et administrative, et chacun avait ses habitudes. Il fallait apprendre le travail à l'intérieur d'une maison de la culture qui a ses charges propres, ses programmes. Quand on s'insère à l'intérieur d'une institution, il faut prendre la mesure de ses partenaires. Nous sommes entre deux pouvoirs : les syndicats et les organismes de tutelle. Le staff artistique est le plus fragile, il est le premier à être licencié. Les techniciens sont plus unis, plus cohérents, ils restent.

Fin de la désespérance

» Nous avons commencé par donner Lorenzaccio avec une mise en scène renouvelée, dans la petite salle. Nous pensions ainsi, sans nous renier, rassembler le public (1). Il y a eu un clash, des enseignants qui nous boycottaient. Dans notre contrat avec la maison de la culture existe une clause selon laquelle elle peut se désintéresser de nos productions si elle les juge inadéquates, mais elle ne l'a jamais appliquée. La municipalité, présente au conseil d'administration, n'a pas joué les pères fouettards, elle nous laisse nos responsabilités. Peu à peu, les questions se dégagent : Que représente un « artiste d'Etat » ? Que veut dire : « Avoir des comptes à rendre à une collectivité » ? Quelles peuvent être nos relations avec la population ? Nous travaillons beaucoup à partir et autour des spectacles : expositions, films, lectures, dialogues... Je n'ai pas de théorie unique sur ce sujet, et les modèles anciens sont périmés. On tâtonne, l'essentiel est de se sentir honnête vis-à-vis de l'endroit que l'on a choisi.

» Il se trouve que l'équipe s'est formée à Grenoble, que nous sommes pour la plupart Grenoblois. C'est un hasard, reste à savoir si on en fait une valeur, et comment on se situe par rapport aux villes où se créent les choses — c'est autant New-York, Berlin, Rome que Paris, — et par rapport à la conservation et au développement des cultures régionales. Qu'est-ce qui nous vient de notre vie, vers où regardons-nous ?

» L'histoire de l'art s'est achevée dans les années 20 avec Mallarmé et les dadaïstes. Depuis, on a l'impression du déjà connu, du remake. Comme s'il nous restait à dire soit « je veux peindre mieux que Michel-Ange », soit « la peinture est morte, je fais de la politique ». L'art n'est plus révolutionnaire. Il y a toujours le plaisir de produire de belles choses, de reproduire les belles choses déjà faites avec en plus l'humour et la conscience historique. Je pense, comme les situationnistes, que le seul chef-d'œuvre est la réussite violente de sa vie et sa transformation. Mais j'en ai assez de la culpabilité de l'artiste, de la grande désespérance, des « c'est la faute à Marx, à Lénine, à Hegel »... J'en ai assez des exégèses de la crise. L'argent manque, c'est vrai, il ne suffit pas de le dire. Ainsi, nous devions produire la Tempête ; c'est trop cher, nous produisons Cent ans de solitude... Nous sommes des professionnels, nous vivons de notre « art », nous continuons comme si nous ne marchions pas au-dessus du vide, et je n'ai jamais été aussi révolté, aussi prêt à saisir toute chance.

» La situation faite aux jeunes compagnies est catastrophique parce que leur voix est étouffée tout de suite. A Grenoble, la polémique P.C.-P.S. à l'intérieur de la municipalité se répercute sur la vie culturelle et la freine au lieu de la stimuler. Quoi qu'il en soit, les réponses, je ne les attends pas des « politiques », elles sont dans les spectacles. Avec le public, ça marche de mieux en mieux. Ici même, nous avons joué Maître Puntila et son valet Matti devant vingt mille personnes. Ce n'est pas un argument, mais ça encourage.

» Je ne pose pas notre situation en exemple. Je sais seulement que je suis là, que je ne veux pas partir, qu'aller ailleurs reviendrait à porter ailleurs le même type de problèmes. »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

(1) Dans une atmosphère équivoque dans des roses fanés, dans les ornementations pastiches des fastes de la Renaissance, c'était le portrait vénéneux d'un monde usé.

LYON SANS SONO

Du spleen dans le rock

« Le rock à Lyon : la grande frustration », titre le Progrès. Et la revue Résonance affiche en couverture : « Lyon, mort au rock ? » L'affaire remonte au 28 mars. Un concert de Patti Smith, organisé par K.C.P. à la Bourse du travail, provoque bagarres et dégâts. Il paraît que les billets vendus étaient plus nombreux que les places disponibles. La salle en tout cas est désormais interdite de musique « à la demande des syndicats qui en sont les premiers bénéficiaires » s'acharne à répéter Mᵉ Joannès Ambre, adjoint au maire. Il rejette fermement l'idée de construire un palais du rock, la ville ne peut pas supporter cette charge supplémentaire, et propose — sans succès — quelques lieux périphériques dont l'acoustique est déplorable et l'équipement nul, au dire des intéressés.

Toujours est-il qu'il manque à Lyon un local moins grand que le Palais des Sports — il avait, lui aussi, été fermé au rock et pop en 1974 après une soirée houleuse de Led Zeppelin. Seules les superstars attirent quinze mille personnes, les autres ne savent pas où aller et louent très cher des chapiteaux insonorisés. « La municipalité ne peut pas écarter la question, déclarent les supporters. Les quelque deux cent cinquante groupes locaux qui grattent dans les caves, les foules de jeunes qui vont les écouter, prouvent que cette musique n'est pas un phénomène marginal pour délinquants potentiels. »

Une équipe réunie sous le sigle « Rock and Roll Mops » a ouvert au printemps dernier une salle privée, inaugurée par Jacques Higelin. En un mois et demi, elle y a programmé quarante concerts alternant avec des soirées disco, mais la commission de sécurité a exigé la fermeture. Mᵉ Ambre a invité l'équipe au Théâtre de Fourvière, où elle a organisé une nuit non-stop triomphale et calme.

Encouragés, les Roll Mops cherchent un local, trouvent un entrepôt pouvant recevoir mille cinq cents personnes, se constituent en S.A.R.L. et commencent les travaux. Ils n'oublient qu'une chose : demander le permis de construire. Le dossier se trouve actuellement à la direction départementale de l'équipement avec trois avis défavorables : absence de parking, projet d'alignement, immeuble à usage de loisirs non prévu au P.O.S., précise Robert Belleret dans le Progrès.

D'autre part, le voisinage s'affole. A propos d'un article, un groupe de copropriétaires envoie à la revue Résonance une lettre protestant contre l'installation dans un quartier résidentiel « d'une boîte à chahut. Avez-vous pensé au genre de clientèle qui va pratiquer ce genre d'établissement ? Des jeunes, des Arabes, des Tunisiens, qui vont circuler avec leurs engins à moteur, d'où les pétarades sans arrêt les soirs de représentation »... D'autres, moins hargneux, manifestent leur sympathie, on en est à la guerre des pétitions.

André Mure, adjoint aux affaires culturelles, souhaiterait se débarrasser de cette épine et conseille de chercher ailleurs ; à Villeurbanne, par exemple, si le maire Charles Hernu accepte. Cependant, il semble que le docteur Wertheimer, adjoint au sixième arrondissement, ait proposé « de dédommager les actionnaires des 150 000 F investis sur le budget des beaux-arts, ce qui leur permettrait de financer l'aménagement d'une salle ». Le conseil municipal n'a pas encore accepté, la salle n'est pas encore trouvée. Il faudrait aussi que le coût des travaux ne dépasse pas les 450 000 F prévus initialement et que le voisinage ne prenne pas peur.

Lyon n'est pas encore Liverpool.

C. G.

SPORTS

Les championnats du monde de cyclisme sur route en 1980

Bons braquets de Sallanches

CHEF-LIEU de canton de la Haute-Savoie, centre touristique et industriel, Sallanches (huit mille cinq cents habitants) sera l'an prochain le théâtre des championnats du monde de cyclisme sur route, qui comporteront deux épreuves réservées, l'une aux féminines, le samedi 30 août, l'autre aux professionnels, le dimanche 31 août. L'Union cycliste internationale (UCI) ayant attribué l'organisation de ces championnats à la France pour 1980, quatre comités avaient fait acte de candidature auprès de la Fédération française de cyclisme (F.F.C.) : la Guyenne, la Lorraine, la Bretagne et le Dauphiné-Savoie.

Branle-bas de combat à Sallanches : la station savoyarde veut faire des championnats du monde de cyclisme une grande fête du sport et un grand spectacle.

C'est ce dernier cité que la fédération a choisi en considérant tout à la fois la position géographique caractérisée par de bonnes facilités d'accès, la qualité du circuit, les ressources hôtelières et l'expérience d'une municipalité qui avait déjà accueilli le « Mondial » de cyclisme, en 1964.

Située au cœur de la région du Mont-Blanc, non loin de l'Italie et de la Suisse, la petite ville de Sallanches est un centre commercial important, qui a largement démontré ses possibilités d'organisation sur le plan sportif. Le fait qu'elle devienne pour quelques jours — et pour la seconde fois — la capitale internationale du cyclisme ajoutera à ses lettres de noblesse. Bien entendu, la « région », qui englobe les stations de Chamonix, Megève, Saint-Gervais, Les Contamines, Les Houches, Combloux, est partie prenante et participera au financement de l'opération. Une opération dont on évalue le budget à deux ou trois fois le montant de l'indemnité forfaitaire de 1,5 million de francs que le comité d'organisation doit verser à l'UCI.

M. Viard, président de ce comité, ainsi que ses collaborateurs, MM. Jobert et Avenel, ont pris en la circonstance des risques à la mesure de la passion qu'ils portent au sport. Quarante mille spectateurs avaient assisté aux championnats du monde 1964, durant lesquels devait se révéler le jeune Eddy Merckx, mais les conditions atmosphériques étaient alors déplorables. On évalue cette fois à deux cent mille entrées la capacité du nouveau circuit de Sallanches-Domancy, qui développe 13,400 kilomètres au lieu de 7,750 kilomètres, et dont la difficulté majeure sera constituée par une côte de 2,700 kilomètres d'une dénivellation moyenne de 8 %. Les professionnels effectueront vingt tours de ce circuit, les féminines en accompliront quatre.

Toutes les installations imposées par les règlements de l'Union cycliste internationale pourront être groupées à proximité de la ligne d'arrivée. Quant aux tribunes démontables et couvertes fournies par les stations voisines, elles seront suffisamment vastes pour contenir douze mille personnes.

Les responsables de la municipalité et du Vélo-club de Sallanches ne veulent pas seulement que l'organisation des championnats cyclistes 1980 soit exemplaire à tous égards. Ils entendent qu'elle marque un progrès décisif dans le domaine de l'environnement et dans la qualité du spectacle offert au public, deux éléments dont on n'a pas toujours suffisamment tenu compte par le passé. Cette volonté leur inspirera un certain nombre d'innovations telle que la retransmission sur écran géant du film de la course à l'intention des spectateurs qui pourront en suivre ainsi les principales séquences.

Parallèlement aux championnats du monde — et cela constitue une initiative originale — le Comité Dauphiné-Savoie et le Vélo-club de Sallanches ont décidé de créer un rassemblement cyclotouriste international du 21 au 31 août 1980, c'est-à-dire pendant la semaine qui précédera les compétitions. « Nous souhaitons placer ces championnats dans le cadre d'une grande fête du vélo » dit, à ce propos, M. Averel. « Notre but est de réunir tous ceux qui, pratiquant le tourisme à bicyclette, ont le désir de découvrir la Savoie grâce à des itinéraires libres. »

On prévoit d'ores et déjà que dix mille « cyclos » français et européens répondront à cet appel. Mais ce chiffre pourrait être dépassé puisque le vélo fait de plus en plus d'adeptes.

JACQUES AUGENDRE.

C'est ici que la civilisation du sapin rencontre celle de l'olivier

Aux marches du Midi

IL ne lui manque qu'un horizon marin, le bruit des vagues et l'odeur des algues, pour être considérée à tous égards comme « *une France en miniature* ». Nulle définition ne sied mieux à la Drôme que celle-là. On s'épuiserait en vain à dégager de ce département insaisissable, qui, entre Rhône et Alpes, mord sur le Dauphiné et empiète sur la Provence, le plus petit dénominateur commun qui soit.

A tout le moins, ce département exprimerait-il une « sensibilité » socialiste, pour partie liée à une présence protestante. Les cinq parlementaires et vingt-cinq des trente-cinq conseillers généraux affichent une même conviction de gauche. Encore qu'il s'agisse souvent d'un socialisme plutôt accommodant, parfois mâtiné de centrisme : un socialisme aux couleurs de la Drôme.

LOIRE
Lapeyrouse-Mornay
Hauterives
ISÈRE
Romans
Font-d'Urle
La Chapelle-en-V.
St-Agnan-en-V.
VALENCE
ARDÈCHE
Livron
Crest
Die
D i o i s
DRÔME
Marsanne
Bourdeaux
Montélimar
Dieulefit
Allan
La Motte-Chalancon
Donzère
Grignan
Tricastin
HAUTES-ALPES
Pierrelatte
Valréas
Nyons
Ste-Jalle
Suze-la-R.
Baronnies
GARD
Séderon
Ferrassières
VAUCLUSE
ALPES-DE-Hte-PROVENCE
0 10 20 km

A vrai dire, la Drôme est seulement un fait administratif, un caprice administratif serait-on tenté d'écrire. Ses habitants n'ont pas une manière d'être ou de vivre propre à nourrir un quelconque particularisme, un quelconque patriotisme. Il y a simplement, nés de l'habitude, le sentiment diffus d'appartenir à une même communauté, une certaine volonté d'appréhender ensemble l'avenir.

Quoi de commun, en effet, entre la ténacité toute dauphinoise du facteur Ferdinand Cheval, « *ce voyageur de l'inconscient* » qui, sans cesser de distribuer son courrier, bâtit, « *en trente-trois ans d'épreuves* », à Hauterives, dans le nord du département, « *la seule architecture naïve du monde* », aux dires d'André Malraux, et la bonhomie toute méridionale du président Emile Loubet, natif de Marsanne, dans le sud de la Drôme, qui, au début du siècle, s'en fut célébrer, en haut-de-forme et en gants blancs, l'alliance franco-russe, à la cour de Saint-Pétersbourg ?

Paysages composites : noyers du Royans et platanes du Tricastin, sapins du Vercors et oliviers du Nyonsais. Activités disparates : chaussures de Romans et nougat de Montélimar, atome de Pierrelatte et clairette de Die. Un département touche-à-tout...

Entre l'extrême nord, Lapeyrouse-Mornay, au bord des Terres froides, et l'extrême sud, Ferrassières, au pied du mont Ventoux, il y a tout un univers. Quelle importance ! Les Drômois savent bien que l'ennui naquit, un jour, de l'uniformité... Jean Giono n'avait-il pas trouvé à Nyons son « *paradis terrestre* » et Jean-Jacques Rousseau découvert à Montélimar « *le plus beau ciel du monde* » ? Quant à Dieulefit, le nom se passe de commentaires...

Qu'importe la diversité si seulement toute la Drôme marchait d'un même pas. Hélas ! le *département claudique : d'un côté*, l'arrière-pays de montagnes, qui couvre 48 % de la superficie, de l'autre le couloir rhodanien et ses environs immédiats qui *rassemblent les quatre cinquièmes* de la population. Le déclin du premier a nourri la croissance du second.

A La Motte-Chalancon, dans les Préalpes du Sud — quatre cent vingt-cinq habitants, — la municipalité vient de distribuer trente-deux colis de Noël à ses octogénaires. Entre 1968 *et 1975*, la commune a perdu 18,7 % de sa population ; la moyenne d'âge y dépasse la soixantaine. Ceux *qui restent* au pays vivent tant bien que mal du mouton, de la lavande et du tourisme. Dans le canton, qui compte 4,2 habitants au kilomètre carré, les écoles ferment les unes après les autres : dix-huit au lendemain de la guerre, cinq aujourd'hui ; les commerçants ne font plus de tournées en campagne ; le car de Die a cessé, le 1er janvier dernier, de circuler... à vide.

Pierrelatte, dans le Tricastin, file des jours heureux. L'installation du commissariat à l'énergie atomique, puis la construction de l'usine Eurodif d'enrichissement de l'uranium et celle de la centrale nucléaire E.D.F. mettent, pour l'heure, la commune à l'abri du besoin. De ces activités, la municipalité perçoit une patente de 700 millions de francs anciens. La cité, qui compte douze mille habitants, ne manque de rien : une piscine olympique, une halle des sports, un collège d'enseignement secondaire modèle, une mairie flambant neuve où chaque employé a son bureau. « *Fleurir la ville* », tel est maintenant le mot d'ordre du maire.

L'atome en chantier

Depuis vingt ans, la Drôme est en chantier : canalisation du Rhône, construction de l'autoroute du Soleil, aménagement du complexe nucléaire. Cette fièvre *de béton n'a pas été* sans conséquences heureuses *sur* l'économie locale, même si, à bien des égards, cette prospérité est mal assurée ; sept mille deux cents ouvriers *travaillent sur le site* du Tricastin, dont l'aménagement devrait être achevé en 1982. Saura-t-on retenir sur place le plus grand nombre ?

D'évidence, il aurait dû se passer ici quelque chose qui ressemble à un développement économique mieux assis sur les réalités drômoises. Le département jouit d'une rente de situation exceptionnelle. Depuis longtemps. « *La vallée du Rhône est probablement l'endroit de France où l'on voit passer le plus de grosses charrettes* », notait déjà Stendhal.

Quels atouts ? Le Rhône, canalisé d'abord, dont on continue de penser, « *malgré la légèreté de Paris, qui manque de suite dans les idées* », qu'il sera un jour relié au Rhin. Valence n'ambitionne-t-elle pas d'être alors le port de Grenoble et, pourquoi pas, celui de Genève ? On peut toujours rêver...

L'autoroute du Soleil ensuite, qui, en moyenne, « débite » vingt-neuf mille véhicules par jour, soixante-dix mille au plus « chaud » de l'été. « *Dans moins de dix ans, elle sera saturée* », assurent, sans risque d'être contredits, les techniciens de l'équipement, qui étudient déjà son doublement entre Lyon et Valence. A tant faire, les Drômois préféreraient que priorité soit donnée à l'autoroute Grenoble-Valence. Un projet différé faute de rentabilité.

Le chemin de fer enfin. Trois cents rames sillonnent chaque jour la Drôme : un train la traverse toutes les *cinq minutes*. Lorsque, à l'automne 1983, sur la voie nouvelle Paris-Lyon, les convois de la S.N.C.F. changeront de régime, Valence sera *alors à 2 heures 55 minutes seulement* de la capitale. Pour le moment, les Caravelle d'Europe-Aéro-Service la mettent, deux fois par jour, à une heure de vol d'Orly.

Tout passe dans la Drôme, même trois oléoducs et un gazoduc, mais, « *curieusement*, constatent avec amertume les habitants, *rien ne s'y passe*. » Pourquoi cette impuissance à attirer ceux qui s'arrêtent à Lyon, à retenir ceux qui descendent vers Marseille ? « *Au temps de la croissance à tout va, Paris a combattu la formation d'une rue industrielle entre la métropole rhodanienne et la cité phocéenne*, expliquent les responsables économiques. *Nous avons été systématiquement brimés, victimes de détournements d'entreprises.* »

En réalité, la Drôme n'a pas de tradition industrielle. Elle fut tout au plus, dans le passé, un département d'ateliers, textiles notamment, qui vivaient au crochet de donneurs d'ouvrage lyonnais. « *Dès 1930, un plan d'industrialisation était prêt. Il ne fut jamais appliqué* », remarquait assez récemment dans une thèse sur le développement de Valence un universitaire parisien. « *La venue d'industries extérieures n'a jamais été ressentie comme une nécessité impérieuse. Bien au contraire, les responsables communaux ont souvent tout fait pour empêcher semblables réalisations.* »

Sur un lieu de passage, dans un « *département courant d'air* », la tentation première n'est-elle pas de commercer ? Et les Valentinois y ont naturellement succombé. Une seule vraie réussite industrielle, d'autant plus remarquable qu'elle a été le fait d'authentiques Drômois : l'entreprise Crouzet, spécialisée dans les automatismes. Avec quelque trois mille salariés — moyenne d'âge, trente-huit ans — elle est le premier employeur du département. La dernière grève remonte à 1968 : *le personnel voulait alors obtenir que le P.-D.G. reste à la tête de la société*...

L'expansion démographique que les villes de la vallée du Rhône ont connue touche à son terme. La venue des « pieds-noirs » l'installation d'immigrés attirés par les grands chantiers et surtout l'afflux de ruraux originaires de l'arrière-pays drômois et des plateaux ardéchois ont alimenté cette croissance.

« *Valence est le lieu où viennent pourrir les rêves des paysans de l'Ardèche* », a écrit le romancier Claude Boncompain. Ils sont descendus vers les « *bons pays* » dans lesquels pousse la vigne et mûrissent les fruits. Beaucoup ont appris, à leurs dépens, que la Drôme n'est pas la terre de *Chanaan*. Elle est un département ordinaire qui, comme tout un chacun, connaît le chômage. Ni plus ni moins.

Résister ? Toujours prêts !

Pour ceux qui s'y accrochent, la terre nourrit encore son homme. La Drôme est le seul département à compter onze spéculations agricoles d'une valeur totale supérieure à 50 millions de francs. Au rayon des fruits, la pêche ; à celui des volailles, le pintadeau ; à celui des viandes, l'agneau ; à celui des produits divers, la lavande, la truffe et le tilleul ; à celui des vins, les côtes-du-rhône et la clairette de Die, que certains autochtones, à peine chauvins, hissent à la *hauteur* d'un « *quasi-champagne* »...

En montagne, l'âge moyen des agriculteurs est de cinquante-six *ans. Pour leur succéder, il y* aurait bien, ici ou là, quelques candidats, mais, dans le Nyonsais, les Baronnies ou le Diois, la terre devient rare et chère. Des étrangers au pays — *parfois* Belges, Hollandais ou Allemands — font monter les enchères : le prix du silence et de la solitude.

Dans l'arrière-pays, Nyons fait exception. A chaque recensement, cette sous-préfecture gagne des habitants. Rien à voir avec un quelconque excédent naturel. Bien au contraire, ce sont les essoufflés de la vie qui associent la bonne fortune de ce « petit Nice » au micro-climat exceptionnel. La terre vaut ici plus cher que partout ailleurs dans la Drôme ; les prix des appartements atteignent des hauteurs azuréennes...

N'y a-t-il donc, pour cette Drôme « rétro », à l'écart des grands courants de circulation, d'autre avenir que l'accueil des Hollandais, des hippies, des personnes du troisième âge et le maintien dans les lieux de quelques autochtones pour sauver la face ?

Certains s'en préoccupent, qui tentent une reconquête du milieu rural. Telles ces « Brigades de la Drôme » qui, dans le Diois, à l'initiative de militants protestants, veulent combattre la résignation et le défaitisme. Telle ces « Femmes de la Montagne » qui, à La Motte-Chalancon, fabriquent des bonbons aux noix, s'initient aux arts manuels, organisent des veillées. Pour exorciser les démons du départ.

L'arrière-pays exige un traitement en douceur. Des idées circulent. Par exemple, cultiver à La Motte-Chalancon, en liaison avec un laboratoire, des plantes médicinales, vérifier si la remise en exploitation de mines de plomb et de zinc dans le Diois serait viable, « réanimer » de petites centrales abandonnées par E.D.F., installer un maroquinier à Saint-Agnan-en-Vercors, monter une fromagerie à Séderon. Ce dernier projet aboutira à la création de cinq emplois et dégagera, en définitive, un pouvoir d'achat supplémentaire de 290 000 francs par an. Ce qui est loin d'être négligeable dans un canton de deux mille habitants.

A-t-on vu juste en créant le parc naturel régional du Vercors ? Voulait-on, là aussi, éviter l'irréparable ? Les montagnards de la Drôme ne sont pas hommes à jeter le manche après la cognée. Ils payèrent très cher le droit de résister à l'occupant nazi. « *A cette époque, les jeunes étaient encore au pays ; dans nos villages, toute une génération, qui avait alors de seize à dix-huit ans, a été massacrée ; elle nous manque cruellement maintenant* », raconte le maire de La Chapelle.

Résister, les gens du Vercors y sont toujours prêts. Le « parc » allait-il leur en donner les moyens ? « *On nous a promis des équipements, des emplois ; nous sommes déçus d'avoir reçu si peu* », disent des maires. « *Les élus locaux n'ont vu dans le parc qu'une machine à sous, capable de leur apporter un surplus de subventions* », rétorque la direction. Mission délicate que de faire cohabiter cinquante communes dispersées sur 135 000 hectares et partagées entre Drôme et Isère.

« *Soucieux de prendre en grande partie le relais de l'Etat défaillant* », le conseil général s'est donné les moyens de sa politique : la Drôme a ainsi le taux d'imposition le plus fort de France. L'assemblée départementale vient en aide aux communes pauvres, aux entreprises en difficulté, met de l'argent sur les routes et — fait plus inhabituel — lance une station de ski à Font-d'Urle, achète une usine de chaussures en déconfiture à Clérieux, acquiert trois châteaux : Grignan, où la « Marquise » mourut de la variole, Suze-la-Rousse, transformé en université du vin, et les Adhémar à Montélimar.

Si tant est que l'on sache où commence vraiment le Midi — à Pont-de-l'Isère, sur le 45e parallèle, à la hauteur de la rivière Drôme, ou au « robinet » de Donzère — la Drôme reste malgré tout une terre de transition qui sépare véritablement la France du Nord de celle du Sud. Peut-être n'a-t-elle pas su saisir à temps les chances qui s'offraient à elle de devenir autre chose qu'un département moyen ? Du moins a-t-elle réussi à rassembler des hommes qui, sans cesser d'être différents, vivent en bonne harmonie. Ce n'est pas le moindre défi qu'elle ait su relever.

JACQUES DE BARRIN.

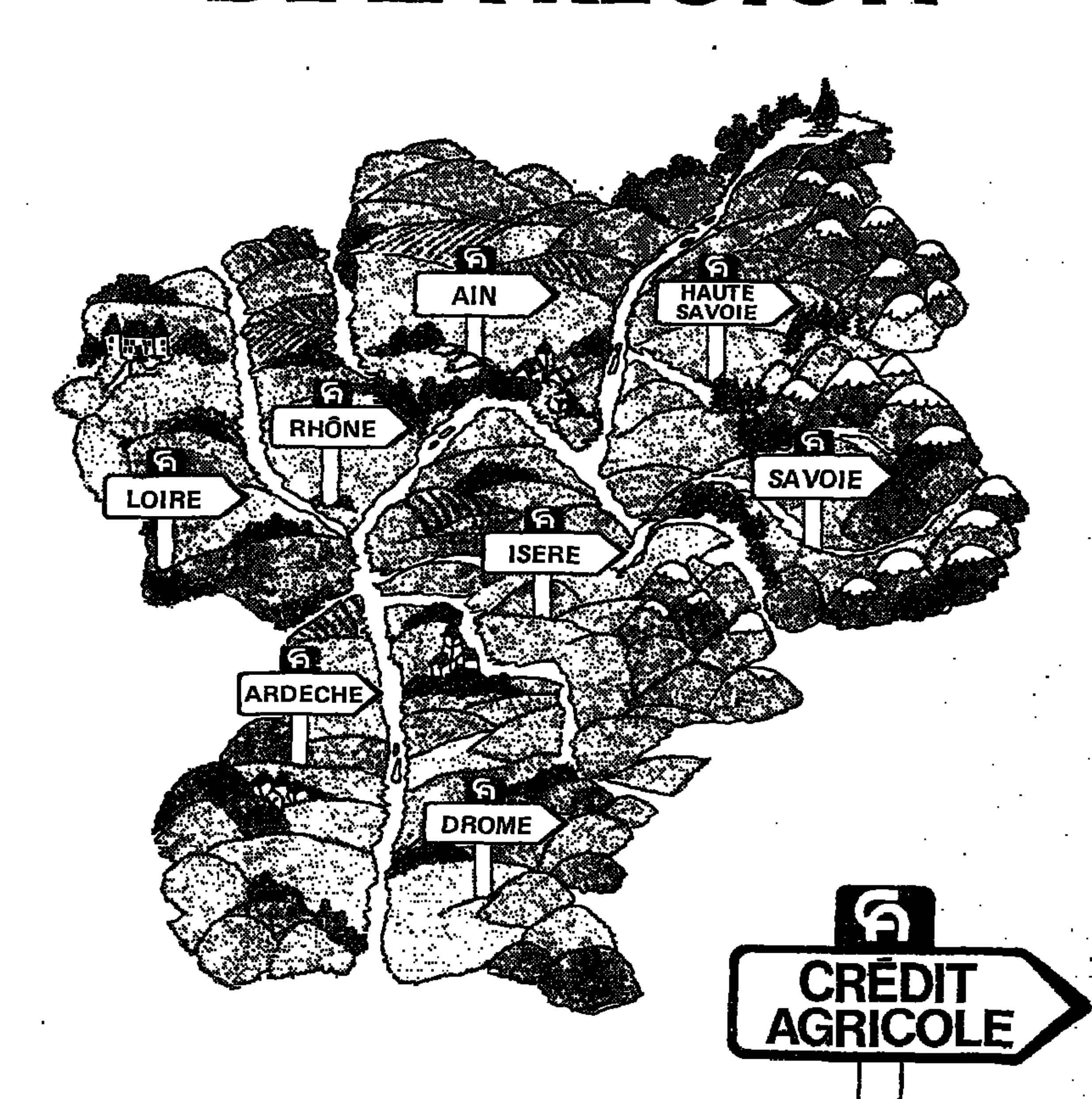

Le Monde

Ile-de-France

AU CONSEI

• Relèvement des res âgées

• Aménagement de l de Notre-Dame

PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE

Travaux d'aménagement ajournés

Le Monde

régions

Ile-de-France

AU CONSEIL DE PARIS

• Relèvement des ressources des personnes âgées
• Aménagement de la crypte archéologique de Notre-Dame

Le Conseil de Paris, réuni le lundi 22 janvier, a notamment décidé à l'unanimité le relèvement du montant des allocations versées aux personnes âgées ayant de faibles ressources. Les conseillers de la capitale ont également approuvé le projet de convention entre la Ville et la Caisse nationale des monuments *historiques pour l'aménagement et l'exploitation de la crypte* de Notre-Dame.

A l'ouverture de la séance présidée par *M. Christian de La* Malène (R.P.R.) premier adjoint au maire, M. Michel Férignac (P.C.) exprime la solidarité de son groupe avec les policiers qui ont manifesté, samedi, et affirme qu'il partage leur émotion devant *les agressions dont ils sont* victimes. M. Edouard Frédéric-Dupont (*Union pour Paris*, apparenté R.P.R.) exprime à son tour sa sympathie aux policiers victimes d'attentats. M. Pierre Bas (R.P.R.) indique que le *groupe Union pour Paris*, que préside M. Chirac, aprouve les propos de M. Frédéric-Dupont. Il assure la police parisienne de la solidarité de la municipalité. Enfin M. Paul Pernin, président du groupe centriste Liberté de Paris *précise au nom de* l'intergroupe U.D.F. qu'il s'associe à l'hommage rendu par M. Bas à la police de la capitale.

M. Henri Meillat (P.C.) attire ensuite l'attention du maire sur les accidents qui surviennent dans les *hôtels d'hébergement* de travailleurs immigrés. Il demande que cesse *« l'activité des marchands de sommeil »*.

M. Bas, adjoint chargé des *affaires culturelles*, présente ensuite le projet d'une nouvelle convention *entre* la Ville et la Caisse nationale des monuments historiques pour l'aménagement et l'exploitation de la crypte du parvis de la cathédrale Notre-Dame. *Ce texte est approuvé*. Il prévoit le doublement de la participation de la Ville *dans cette* opération, soit un crédit de 2,5 millions de francs. M. Bas indique que cinquante mille à quatre-vingt mille visiteurs pour*ront, chaque année*, admirer cet ensemble archéologique dont l'aménagement *est en cours et qui* met en valeur les vestiges gallo-romains et médiévaux découverts entre 1965 et 1978 (*le Monde* daté 21-22 janvier).

Puis les élus de Paris adoptent à l'unanimité le relèvement du plafond des ressources des personnes âgées. Pour les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans et domiciliées dans la capitale depuis au moins trois ans, *bénéficiaires de l'allocation* Ville de Paris, le plafond est porté à 1 775 F par mois, soit une augmentation de l'allocation municipale de 75 F par mois. Dans ce cas le loyer est pris en charge *par la Ville dans la limite de* 350 F par mois. Pour les handicapés *et les personnes âgées de* plus de soixante-cinq ans n'habitant pas Paris depuis au moins trois ans, le plafond est porté à 1 485 F. Dans ce second cas, la *prise en charge du loyer* est de 300 F par mois. Mme Noëlle Ma*riller (P.S.) souhaite que les* prestations soient indexées sur le SMIC et plaide pour une participation plus large à la hausse des loyers. De même Mme Liliane Brozille (P.C.) souhaite que la prise en charge du loyer par la *Ville soit portée à 500 F. Les pro*positions de Mmes Mariller et Brozille sont renvoyées en commission. Le Conseil de Paris décide enfin l'extension du marché de la place des Fêtes et adopte de nouvelles dispositions statu*taires applicables aux emplois* d'égoutiers.

La prochaine séance est fixée au lundi 29 janvier.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Le « treizième » à l'heure des tours

« Il y a vingt-cinq ans, le treizième arrondissement était une sorte de banlieue ; une banlieue d'immeubles modestes, de pavillons et d'usines. Aujourd'hui (...) des *tours ont poussé, des rues* se sont élargies ; des usines ont disparu, ainsi que la plupart des ateliers. » C'est sur cette constatation que l'ADA 13 (Association pour le développement et l'aménagement du treizième) fait dans son dernier bulletin le bilan de la situation de l'arrondissement.

Le 13e est l'un des quartiers parisiens qui a été le plus bouleversé depuis vingt ans. C'est le seul arrondissement dont la population ait augmenté de 1968 à *1975 après avoir diminué* auparavant. Il compte aujourd'hui le même nombre d'habitants qu'en 1954, 163 700, mais ce ne sont plus les mêmes... Les professions libérales représentaient en 1954 5,5 % et en 1978 16,4 % de la population *active. Le pourcentage des cadres* moyens est passé de 11,6 à 18, *celui des ouvriers* de 21 à 12. *« Ces transformations*, affirme l'ADA 13, *s'expliquent par le départ des entreprises industrielles, qui employaient de nombreux ouvriers, et par le prix du logement. »*

Au cours des vingt-cinq dernières années, 32 000 *logements* ont été construits dans l'arrondissement. Les logements sociaux (12 000) représentent 37 % de la construction neuve. Les logements sont plus grands (la surface moyenne est passée de 34 à 58 mètres carrés), mais la majorité d'entre eux ne dépassent pas deux pièces. *Les familles nom*breuses ont donc bien du mal à se loger dans le quartier. D'autre part, le renchérissement du prix des loyers et la disparition d'im*meubles vétustes ont vidé* l'arrondissement d'une partie de ses personnes âgées et de ses habitants aux revenus modestes.

Enfin, le 13e a perdu ses usines au profit des bureaux. *« Entre 1954 et 1974, pour 686 300 mètres carrés de plancher industriel détruit, on en a reconstruit seulement 47 800. »* Résultat de la politique de décentralisation : 40 % des établissements industriels de plus de 10 salariés et 17 000 emplois industriels ont disparu. Entre 1965 et 1978, 290 000 mètres carrés de bureaux ont été construits. En 1962, 55 % *des emplois proposés* dans le quartier l'étaient dans le secteur tertiaire, 44 % dans le secondaire. En 1978, le secteur secondaire n'offre plus que 33 % des emplois, le secteur tertiaire 67 %.

Enfin, un quart seulement des 88 000 actifs de l'arrondissement vont travailler à l'extérieur de Paris. Un quart des résidents travaillent dans l'arrondissement ; la moitié dans la capitale.

Cette évolution s'est faite sans les habitants, constate encore l'ADA 13. Ceux-ci, en effet, n'ont *pas participé à l'élaboration* des décisions qui les concernent. A partir de 1964, l'association a décidé de s'informer des projets et d'en informer les intéressés.

Pour l'avenir, l'ADA 13 rappelle les dix propositions qu'elle a formulées : Une densité plus raisonnable, pas de démolitions inutiles, pas d'élargissement général de la *voirie et définition* d'un plan d'ensemble de transports, conservation et agrandissement des espaces verts et libres, redéfinition des équipements pour tenir compte de la population actuelle et de ses besoins, rétablir un meilleur *équilibre des logements* (moins de studios, plus de logements familiaux et sociaux), définir un calendrier précis des opérations, contrôle public sur les acquisitions *foncières et les relogements*, désignation d'un rénovateur responsable, association *des habitants* anciens et nouveaux aux décisions concernant le quartier.

★ 185, rue du Château-des-Rentiers, 75013 Paris.

● *Paris : nouveaux arbres*. — Trois cent soixante-sept platanes seront plantés par les services de la mairie de Paris, quai Branly, boulevard des *Invalides* et boulevard Saint-Jacques pour remplacer les deux cent cinquante-cinq ormes qui, malades, devront être prochainement abattus dans ces artères.

Air France n'abandonnera pas Orly

Air France n'a pas l'intention d'abandonner Orly au profit de Roissy. Dans une lettre adressée *à M. Charles Fiterman*, député communiste du Val-de-Marne, qui s'inquiétait d'une telle éventualité, M. Pierre Giraudet, président de la compagnie nationale, *confirme* qu'il n'en sera rien.

M. Giraudet indique notamment dans la lettre rendue publique par M. Fiterman au cours d'une conférence de presse : *« Il est exact que c'est sur l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle que se portera la majeure partie de [notre] augmentation d'activité. Je puis cependant vous assurer que sur l'aéroport d'Orly l'activité de la compagnie ne sera pas diminuée pour autant, que ce soit pour le nombre de mouvement d'avions, le nombre de passagers transportés, les activités commissariat ou pour les activités gros entretien. »*

Le président d'Air France précise : *« Si les sièges respectifs de la direction des opérations aériennes et de la direction des transports étaient appelés à quitter Orly pour Roissy-Charles-de-Gaulle, les bureaux d'Orly ne seraient pas abandonnés, mais utilisés pour rassembler d'autres personnels actuellement éparpillés ailleurs. Les populations installées autour de l'aéroport d'Orly n'ont donc pas à craindre une diminution des activités d'Air France, mais peuvent au contraire s'attendre à ce qu'elles marquent une légère augmentation au cours des prochaines années. »*

M. Fiterman s'est, d'autre part, inquiété de la construction de l'avion moyen-courrier A-200 et a demandé qu'Air France et Air Inter passent des commandes fermes. *« Il faut aussi qu'une solution intermédiaire soit mise en place immédiatement pour faire la jonction entre les Caravelle et l'A-200 de façon qu'Air France puisse continuer à tenir sa place. »* — F. G.

Pays de la Loire

Questions...
La centrale du Pellerin à cœur ouvert
...Réponses

La municipalité de Nantes (Union de la gauche à direction socialiste) a décidé de lancer une campagne d'information et de consulter la population nantaise sur la future centrale électronucléaire du Pellerin, dont le premier ministre a signé, à la mi-décembre, le décret d'utilité publique. Deux autobus aménagés en véhicules-exposition vont sillonner les quartiers, proposant *une information sur la politique énergétique nucléaire du gouvernement*. Un cahier sera mis à la disposition des visiteurs pour qu'ils y écrivent leurs observations. Un rapport de synthèse sera établi par la municipalité, qui l'adressera à tous les responsables intéressés par la construction de la centrale. M. Albert Mahé, *premier adjoint (P.S.)*, justifie cette attitude.

« Pourquoi avoir attendu la déclaration d'utilité publique pour faire cette information et cette consultation ?

— La mairie de Nantes est intervenue dès l'enquête publique, *en mai 1977*, pour demander le prolongement de la durée d'enquête — ce qui lui a été *accordé — et l'extension* à 30 kilomètres autour du site du périmètre d'enquête. Cette demande-là a été *refusée* et a motivé une vive protestation.

» Nous avons aussi interrogé le premier ministre sur les mesures de sécurité de l'instal*lation elle-même* et sur celles concernant la population. Nous avons engagé un recours devant *le tribunal administratif pour* non-conformité du projet avec le schéma d'aménagement de l'ag*glomération. Il a été rejeté, sous* prétexte qu'il n'y avait pas de griefs. La déclaration d'utilité publique *nous le fournit* aujourd'hui. Nous allons réintroduire notre recours.

» Nous avons aussi demandé communication de tous les documents qui ont permis au gouvernement de se faire une opinion sur le projet. Les représentants de la population nantaise, premiers concernés, ont le droit d'avoir les mêmes documents *pour se forger un avis*.

» Mais, malgré nos demandes d'information, exprimée de façon *polie, honnête, sans faire appel* à des mouvements de masse, pour seule réponse on nous a *mis devant le fait accompli* de la déclaration d'utilité publique.

— Vous dites « rétention d'information » : que vous a-t-on caché ?

— Nous demandions les avis et documents qui ont permis aux responsables gouvernementaux — ayant en main la totalité du dossier — de prendre leur décision. Or des réserves importantes ont été exprimées, celles notamment du Conseil d'Etat et *de la commission de sécurité* des installations nucléaires. Nous voulons savoir pourquoi le gou*vernement s'est finalement pro*noncé en faveur de l'utilité publique de ce projet ?

» *De deux choses l'une* : ou il n'y a rien à cacher et pourquoi n'avons-nous pas communication des données du problème ? Ou il y a des choses pas claires... *Ce qui expliquerait* qu'on ne nous ait rien transmis. Ou encore que le gouvernement s'est prononcé sans avis motivé... Ce qui serait grave. C'est de cela que nous voulons prendre l'opinion à témoin.

— Cette consultation de la population, n'est-ce pas une manière d'échapper à la « pression » des opposants à la centrale et de vous sortir d'une position politique inconfortable ?

— Vis-à-vis des Nantais, nous pratiquons une politique de concertation qui a fait ses *preuves*, notamment dans le domaine de l'urbanisme pour les enquêtes sur les plans d'occupation des sols. Nous continuons.

» Il est vrai qu'à « gauche » tout le monde est « relativement » contre la centrale, mais avec des « bémols ». La *municipalité* n'a pas à passer au-dessus des organisations politiques *et des associations* en s'arrogeant je ne sais quel pouvoir de réunification ou d'uniformisation. A *chacun son terrain d'action*. Le nôtre, c'est d'assurer la sécurité et le cadre de vie des *Nantais. Et nous prendrons* le moment venu, les initiatives nécessaires sur ce plan. »

Propos recueillis par
JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE : travaux d'aménagement ajournés.

Pour des raisons d'économies budgétaires, le projet d'aménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville pourrait être ajourné « afin de réaliser d'autres travaux plus urgents pour les Parisiens », *précise* le service d'information de la mairie de Paris.

Adopté par le Conseil de Paris au mois de septembre 1978, le projet d'aménagement prévoit une grande place dallée, *agrémentée* de fontaines et complètement libérée de la *circulation automobile* (« le Monde » du 20 septembre). Deux rangées d'arbres seront *plantées* le long des immeubles de l'Assistance publique et de l'annexe de l'Hôtel de Ville. La circulation *sera* maintenue rue de Rivoli et au sud de la place, *sous laquelle devrait être* aménagé un parc de stationnement.

LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Nouvelle chance pour les monuments

(Suite de la première page.)

Que faire du château de Chambord (ancienne *usine à salpêtre*) : *une* manufacture d'armes ou un asile pour enfants trouvés ? se demandait-on *encore en 1840 tout en classant* le monument. Depuis, le tourisme culturel a apporté une réponse : pour *Chambord et pour d'autres*, elle suffit. Pas pour tous.

Notre époque succombe, en effet, à deux penchants contraires. D'un *côté, inquiète des changements* trop brusques et trop étendus de son univers familier, la population réclame *des « protections »* qui ne se limitent pas à l'exceptionnel : des quartiers entiers sont *sauvegardés* ; la maison du coin, une gare de campagne, un pont métallique, viennent enrichir l'inventaire. De l'autre côté, des édifices de plus en plus nombreux sont désertés par leurs utilisateurs. Soit que la fonction elle-même régresse, *c'est vrai pour les églises. Soit que* le désir de « modernité » pousse à reconstruire ailleurs suivant d'autres *schémas : c'est vrai des hôpitaux*, des lycées, pourtant usagers de longue date de bâtiments « recyclés » et qui les abandonnent.

Cette situation doublement préoccupante est soulignée, à juste titre, *par M. Dieudonné Mandelkern*, dans le rapport sur l'utilisation des monuments historiques qui lui avait été demandé en 1977 par M. Michel d'Ornano, alors ministre de la culture, et qu'il a remis à son successeur, M. Jean-Philippe Lecat. Des propositions de la commission Mandelkern, *il n'est, six mois plus tard, encore* rien sorti. Il est vrai que cette période a été consacrée à la « désorganisation » des services entraînée par la création d'un grand ministère de l'environnement : éclatement de la direction de l'architecture ; maintien au ministère de la culture d'un service *des monuments historiques* isolé — sinon aigri — avec son petit budget, et séparé de ceux qui classent, *protègent les sites et les abords, ou* aménagent les centres anciens. Les malencontreuses frontières administratives qu'il était question d'abolir auront seulement été déplacées.

Toujours est-il que l'intéressante question de la réutilisation des monuments — à défaut d'argent, il faut *avoir des idées — n'a pas beaucoup* progressé. Le rapport de M. Mandelkern affirmait la nécessité d'une poli*tique et recensait les obstacles. Ses* propositions, *modestes et raisonnables*, permettraient, si elles étaient suivies d'effet, de faire un premier pas, d'encourager un nouvel état d'esprit.

Le constat est alarmant. La faiblesse chronique des crédits de travaux *sur les monuments historiques* (*le Monde* du 9 août 1978) et l'abandon prévisible de nombreux édifices par leurs utilisateurs actuels menacent la survie même de ce patri*moine. « L'existence de la majorité des monuments risque un jour d'être mise en cause parce qu'ils ne sont pas assez prestigieux et jugés trop coûteux*, écrit M. Mandelkern. *Or ces monuments forment le paysage de la France et la conscience historique des Français... L'utilisation constitue la meilleure protection d'un monument dans la mesure où elle garantit que son entretien sera assuré, soit qu'elle procure par elle-même le financement nécessaire, soit qu'elle donne aux collectivités publiques responsables un motif supplémentaire d'y pourvoir.* » Ou bien le monument *« gagne sa vie », ou bien il prouve* sa raison d'être. Il n'est plus un *« invalide »* à la charge de la société.

Pour l'instant, aucun recensement des édifices « disponibles » n'existe. Un rapide sondage demandé aux architectes des bâtiments de France par la commission a permis d'inventorier neuf cent trente-quatre monuments, dont près de la moitié appar*tiennent aux communes, les églises* venant en tête (un quart du total), suivies de près par les châteaux. La *ville et la campagne se partagent à* égalité ce patrimoine en déshérence, contrairement à une idée reçue.

Il est urgent, et c'est l'une des propositions du rapport Mandelkern, d'établir un inventaire *plus* rigoureux, de publier une sorte de catalogue, et même d'organiser une « bourse », *dans chaque département, afin qu'on* évite de construire à la va-vite du neuf à côté de bâtiments vacants. *Si cela existait, on pourrait obliger* — c'est la deuxième proposition, — toute administration qui veut construire à *prouver* d'abord qu'aucun bâtiment existant ne fait l'affaire.

*S'en tenir là serait naïf. Des pro*blèmes psychologiques, techniques et financiers existent. On ne peut loger *n'importe quoi n'importe où. Et cer*tains architectes des monuments historiques, véritables vestales, sont prêts à défendre bec et ongles l'intégrité esthétique et l'âme des lieux dont *ils* sont responsables, au risque de devenir les gardiens de ruines. Pour éviter les conflits et *permettre une transaction entre l'architecte, soucieux de la permanence du monument, et l'utilisateur* qui pense au fonctionnement de son projet, il serait préférable que les *contraintes soient connues le plus* tôt possible.

Il y a tout un code des bons usages à définir. En évitant toutefois les listes trop restrictives, un excès de révérence au monument qui *le réserverait à une élite. Certaines* utilisations sont traditionnelles : les musées bien sûr, les lycées, les pré*fectures, des services publics... et les* activités culturelles de toute sorte, une mine qui n'est pas inépuisable. *Malgré leur réussite*, les centres culturels de rencontre installés à grands frais dans quelques abbayes presti*gieuses auraient* besoin du concours financier des régions.

Une valeur sociale ajoutée

Si l'on souhaite développer l'utilisation des monuments ou plus simplement des bâtiments existants, il faudra admettre des usages *plus* prosaïques : *gymnases* et piscines, crèches et logements, centres de *quartier. L'Italie, l'Angleterre et les* Pays-Bas, moins complexés, nous ont largement devancés sur cette voie.

Parmi les problèmes pratiques, le rapport Mandelkern note l'inadaptation des règles de sécurité, conçues pour la construction neuve. De même, il faut admettre, estime M. Mandelkern, qu'il y aura parfois *« beaucoup de place perdue »* si l'on veut limiter les aménagements de cloisons ou de *planchers* intermédiaires. Enfin, il ne faut pas s'attendre à une économie, car *« la modernisation des locaux anciens coûte au moins aussi cher que la construction neuve de locaux de même usage »*. Cette affirmation mériterait d'être nuancée suivant les types d'architecture. Elle *ne prend en tout cas pas en compte* la « valeur sociale ajoutée » qu'offre le monument à tous ceux qui le fréquentent ou le côtoient.

Le succès de l'idée de récupération dans l'opinion publique et même *parmi les élus et autres décideurs* tient largement à la « déception », *c'est un euphémisme, que provoque* généralement l'insipide construction contemporaine des bâtiments pu*blics. Mieux encore que le contes*table pastiche, la conservation résout aussi la question de *l'intégration*... D'autre part, les bâtiments anciens sont situés au cœur des villes et bénéficient des réseaux de voirie et de transport, ce qui représente une économie pour la collectivité. Ce *« décalage » entre l'effort consenti* par l'utilisateur et les avantages financiers ou moraux pour la collectivité *justifierait, selon M. Mandelkern*, qu'une part du surcoût soit prise en charge par l'Etat : majoration des subventions pour les bâtiments publics ou financement du surcoût par *le ministère chargé* de l'architecture.

« Aucun progrès ne sera fait, note en conclusion M. Mandelkern, *si un programme d'ensemble n'est pas établi et si les moyens administratifs nécessaires pour l'élaborer et l'exécuter ne sont pas mis en œuvre. »* Six mois plus tard, rien n'a été véritablement lancé. Une première réunion *interministérielle* a permis, la semaine dernière, d'établir une liste de questions. Le ministère de l'en*vironnement a réfléchi, de son côté*, aux procédures financières qu'il pourrait utiliser pour favoriser une telle *politique non seulement* pour les monuments historiques, mais pour les bâtiments existants en général. Le Fonds d'aménagement urbain (FAU), qui distribue les crédits aux quartiers anciens *et qui a déjà ponc*tuellement encouragé des initiatives locales, pourrait être chargé de distribuer *quelques gratifications*. Une politique bien timide, alors qu'une sorte de mode favorise ce nouvel état d'esprit.

A Montauban et à Chambéry, les directions départementales de l'équi*pement n'attendent qu'un signal* et quelques crédits pour s'installer la première au carmel, la seconde dans la caserne Curial, autrefois *promise* à la démolition. Signe des temps, occasions à saisir...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Le Monde — Modes du temps

Quand Napoléon gagne à Waterloo...

Voulez-vous jouer à la guerre ?

LES *war-games*, littéralement « jeux de *guerre* », *évoquent souvent pour les* Français, les *kriegspiel* d'outre-Rhin, ces jeux d'état-major reproduisant, à une échelle réduite, la topographie des terrains où on escomptait livrer bataille. On sait combien l'Allemagne s'est révélée un pays précurseur dans ce domaine puisque le fameux plan Schlieffen de la première guerre mondiale fut largement élaboré à partir de cet instrument d'expérimentation militaire qui devint, dès cette période, un élément de base de la formation dans les écoles militaires allemandes ; son efficacité fit d'ailleurs à nouveau ses preuves lors de la campagne de 1940...

Après la seconde guerre mondiale, les *war-games* allaient connaître des bouleversements considérables sous l'influence de deux phénomènes : d'abord l'atome, élément « perturbateur » des règles militaires traditionnelles, et ensuite l'ordinateur (ce n'est pas un hasard si un des principaux inventeurs français de jeux de guerre, J.-P. Défieux, est un informaticien...), leur rencontre ayant donné naissance, aux Etats-Unis, à une véritable industrie ainsi qu'à de nombreux centres de recherche dans les administrations et les universités. Mais la véritable révolution *réside dans leur démocratisation, leur* « vulgarisation » qui se développe surtout dans les pays anglo-saxons depuis une quinzaine d'années. Evalués aujourd'hui, à plus d'un million outre-Atlantique et à environ deux cent mille en Angleterre, les passionnés de ce nouveau loisir, à mi-chemin du jeu et des reconstitutions historiques, se sont regroupés dans des clubs (plus d'une quarantaine au Royaume-Uni) pour s'affronter, mais aussi, de manière plus pacifique, pour échanger des informations (« quel était le type de formation des armées byzantines ? »), du « matériel », ou simplement... des idées.

S'inspirant de cet exemple, une poignée d'amateurs créèrent, en 1973, la Société française de jeux de guerre et de recherches sur l'histoire militaire (dite aussi De Bello, 6, avenue de Bretagne, 94320 Thiais), association sans but lucratif aux activités diverses *(rencontres, cartographie, publication de* documents...) dont une des branches a donné naissance, à la fin de l'année dernière, à la Fédération française de jeux de guerre (89, boulevard de Sébastopol, 75002).

Un de ses animateurs, J.-M. Hautefort, directeur des relations extérieures d'une société de construction, justifie cette initiative en soulignant le net accroissement de ceux qui pratiquent cette nouvelle discipline : « *Un peu moins d'une cinquantaine, il y a encore deux ans, nous comptons aujourd'hui plus d'un millier de joueurs de* war-games *en France, et nous atteindrons probablement le nombre de quatre mille ou cinq mille à la fin de l'année.* »

∴

Ce succès est à attribuer, selon lui, à un triple goût : pour l'histoire, pour le jeu, et pour le modélisme ; on pourrait d'ailleurs ajouter à cette liste le goût de l'effort, étant donnée la patience que réclame certaines parties de jeux de guerre, qui durent parfois plusieurs jours, voire, pour les meilleurs (qui s'opposent dans un championnat mondial permanent), plusieurs semaines... Il s'agit, en effet, lors d'une partie, de vaincre son adversaire en déplaçant judicieusement ses troupes sur une carte qui reproduit avec une très grande fidélité historique la topographie détaillée du terrain où s'est livrée une bataille *célèbre ; toute la difficulté, mais aussi* tout l'intérêt de l'affrontement, vient, d'une part, de la carte, divisée en une multitude d'hexagones, colorés de manière différente selon le relief (plaine, forêt, marais...), et, d'autre *part, des unités de combat ; celles-ci sont* représentées par des carrés de carton sur lesquels figurent quatre symboles indiquant respectivement l'identification de l'unité, son arme (infanterie, artillerie...), son potentiel de combat en points et, enfin, son potentiel de déplacement exprimé en nombre de cases.

Chacun des deux joueurs doit donc manœuvrer ses troupes de manière à les concentrer dans certaines zones afin de réussir la « percée » décisive qui mettra l'ennemi en déroute... Le rôle joué par le hasard est ainsi quasiment inexistant. A partir de ces quelques principes communs à tous les *war-games*, il existe une multitude de variantes *possibles ; on aura une idée de la complexité* que peuvent atteindre certaines d'entre elles en précisant que des unités de blindés ont quelquefois jusqu'à dix vitesses d'avance différentes et que leur déplacement ne peut *se faire, par ailleurs, qu'avec la plus* grande prudence car leur épaisseur de blindage ne les met pas toujours à l'abri de la puissance de feu de l'adversaire. Mais cela suppose évidemment que celui-ci ait réussi à s'en servir... ce qui n'est pas forcément le cas ! L'originalité des *war-games* tient donc au fait qu'il ne s'agit pas de reconstituer une bataille telle qu'elle a été livrée mais d'essayer, avec les mêmes forces, de « réécrire l'histoire » pour le meilleur ou pour le pire...

Sans disposer encore du choix extraordinaire qui existe aux Etats-Unis (plus de sept cents titres !), l'amateur français commence à *avoir une certaine gamme de modèles qui* lui sont offerts ; les débutants auront intérêt à se tourner vers des réalisations accessibles, françaises de surcroît (« Napoléon à Austerlitz », « 1870 »...) et à prendre conseil des magasins spécialisés : Jeux Descartes, 40, rue des Ecoles, 75005, et surtout Jeux-Thèmes, 92, rue Monceau, 75008, où est organisée tous les samedis matin une démonstration, et Jeux de guerre diffusion, 42, avenue Victor-Hugo, 75116, qui a un service de vente par correspondance. Ceux qui sont plus avertis trouveront également chez ces distributeurs des jeux de guerre très élaborés, notamment *sur la seconde guerre mondiale et* même sur la récente guerre du Kippour de 1973, et ils découvriront à la Librairie des armes, 27, rue du Louvre, 75002, tél. : 236-12-64, des revues spécialisées *(Nuts* et surtout *Uniformes*, qui est d'ailleurs disponible dans d'autres points de vente) qui leur permettront d'améliorer leurs connaissances.

ALEXANDRE WICHAM.

Le printemps des collections

1979 ou la ligne nette

VUE PAR MARCQ : silhouette de printemps des couturiers, nette, droite et épaulée, ourlet au genou et sandales à talons hauts.

NOUVELLES dispositions du ministère de l'industrie pour les vingt-six couturiers et *artisans, membres de la* chambre syndicale de la couture parisienne : à partir du 1er janvier 1979, ont droit à « l'appellation contrôlée » de couturiers, les maisons employant au minimum, dans leurs locaux, un atelier de quinze ouvrières pour exécuter deux fois par an une collection de soixante-quinze modèles. Ceux-ci devront être présentés au moins quarante-cinq fois dans l'année à leurs clientes, selon un calendrier fixé à l'avance. « *Mon objectif*, *dit Jacques Mouclier*, précédent délégué, *est de maintenir les gens en activité réelle dans la haute couture. C'est la meilleure façon de se défendre.* »

Cette industrie a réalisé, en 1978, un chiffre d'affaires de 3,8 milliards de francs pour toutes les activités réunies, en dehors des parfums.

Actuellement dans les ateliers on met la dernière main à la préparation de la collection de printemps qui sera présentée à partir du dimanche 28 janvier. Les grandes tendances de ces nouvelles collections abandonnent les excès d'ampleur et de volume avec une silhouette épaulée, nette et droite, près du corps qu'elle met en valeur. Cette évolution est déjà amorcée depuis quelques saisons et devrait se voir consacrée ce printemps. On s'attend à la réapparition du tailleur ajusté à basques et jupe droite couvrant juste le genou. *C'est d'ailleurs cet ensemble* à blouse, entièrement désassorti, qui avait été primé aux collections d'hiver, avec des variantes de formes, de couleurs et de tissus, certaines très modernes, d'autres rappelant les années 50.

A l'inverse du tailleur, les robes du soir flamboient de couleurs vives ; elles sont travaillées en corolles pour dénuder le buste *sur une taille de guêpe et* des jupes haut fendues. Reste à savoir si les femmes accepteront la contrainte « par corps » du bustier ?

Les fournisseurs de tissus, français et italiens, annoncent la prépondérance de gabardines fines, unies et rayées, de draps lisses en peigné. Quelques tweeds à petits dessins sont destinés aux tailleurs et des crêpes légers aux robes.

Les soyeux lyonnais ou de Côme enregistrent un léger changement de tendances. Certes, les crêpes sont toujours omni présents, mais d'une lourde somptuosité, *dont des marocains*, des draps et des tissages à envers satin. Des shantungs, des taffetas et des tulles plus ou moins apprêtés sont utilisés en unis et en imprimés, toujours pour mouler le corps plutôt que de le montrer en transparence. Le jersey de soie revient aussi sur le devant de la scène. Les couleurs sont vives, surtout celles traitées en motifs à fleurs.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

du temp

des collections

la ligne net

Remise 25

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

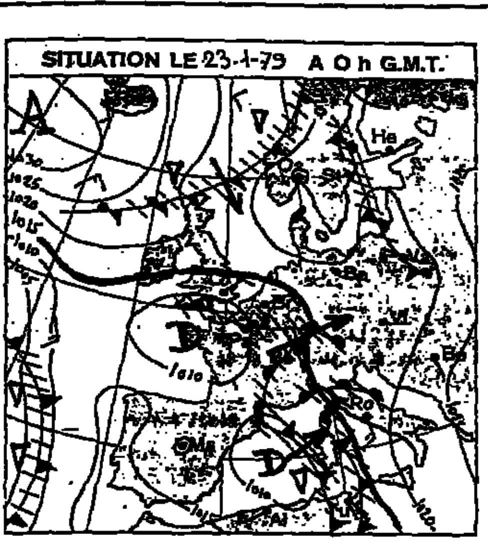

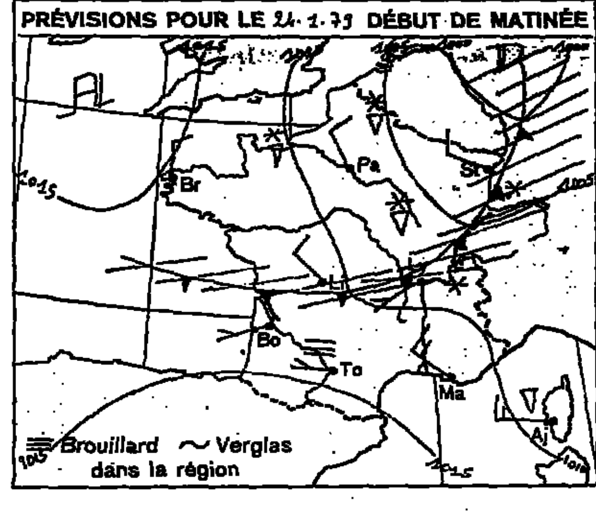

—— Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ Averses Orages Brouillard Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent Force du vent 5 nœuds 10 nœuds 50 nœuds

Sens de la marche des fronts Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 23 janvier à 0 heure et le mercredi 24 janvier à 24 heures :

La dépression centrée sur la Bretagne, le mardi 23 janvier à 0 heure, se décalera vers le nord de l'Allemagne. Dans le flux de secteur nord qu'elle dirigera sur notre pays, des masses d'air froid venant des îles Britanniques progresseront vers le Massif Central et les Alpes, tandis qu'une nouvelle perturbation océanique atteindra nos régions méridionales.

Mercredi 24 janvier, sur l'Aquitaine, les Pyrénées et le sud-ouest du Massif Central, après des éclaircies nocturnes entraînant quelques brouillards matinaux dans les vallées, le ciel se couvrira, et il pleuvra passagèrement. Les vents faibles s'orienteront au secteur ouest en se renforçant un peu. Les températures seront en baisse.

Sur le Sud-Est et la Corse, une amélioration temporaire se produira, avec des éclaircies assez belles, mais le ciel deviendra plus nuageux par l'ouest au cours de l'après-midi. Les vents, modérés ou assez forts, viendront de l'ouest ou du nord-ouest. Les températures s'élèveront un peu.

Ailleurs, le temps sera froid, avec des gelées de l'ordre de —1 °C à —5 °C. Des averses de pluie, de neige ou de grésil auront lieu principalement sur le Nord, le Nord-Est, le Bassin parisien, ainsi que sur le nord du Massif Central et des Alpes. Quelques éclaircies pourront se développer sur les régions de l'Ouest. Les vents, modérés et irréguliers, souffleront du secteur nord. Les températures seront en baisse sensible.

Mardi 23 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 007,4 millibars, soit 755,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 18 et 11 degrés ; Biarritz, 14 et 8 ; Bordeaux, 12 et 6 ; Brest, 6 et 8 ; Caen, 2 et 2 ; Cherbourg, 2 et 2 ; Clermont-Ferrand, 15 et 8 ; Dijon, 3 et 2 ; Grenoble, 8 et 1 ; Lille, —1 et —2 ; Lyon, 5 et 2 ; Marseille, 17 et 10 ; Nancy, 0 et 0 ; Nantes, 5 et 3 ; Nice, 12 et 9 ; Paris-Le Bourget, 2 et 1 ; Pau, 13 et 8 ; Perpignan, 13 et 11 ; Rennes, 4 et 4 ; Strasbourg, 0 et —1 ; Tours, 4 et 4 ; Toulouse, 15 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 17.

Températures relevées à l'étranger : Alger 19 et 11 degrés ; Amsterdam, —5 et —4 ; Athènes, 10 et 8 ; Berlin, —6 et —7 ; Bonn, 0 et —1 ; Bruxelles, —1 et —3 ; îles Canaries, 20 et 12 ; Copenhague, —4 et —4 ; Genève, 4 et 0 ; Lisbonne, 14 et 7 ; Londres, 2 et —2 ; Madrid, 11 et 7 ; Moscou, —11 et —17 ; New-York, 2 et 1 ; Palma-de-Majorque, 18 et 9 ; Rome, 13 et 12 ; Stockholm, —4 et —7.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2289

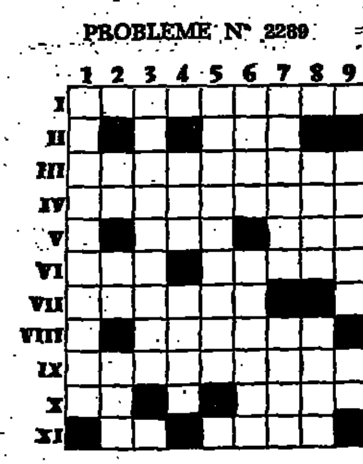

HORIZONTALEMENT

I. A déménagé avant le terme. — II. Amène à la raison. — III. Qui peut donc être pris pour le général. — IV. Qui fera transpirer. — V. Mot de condamné ; Possessif. — VI. La particule alpha, par exemple ; Commune, pour ceux qui ne veulent pas faire de concessions. — VII. Fixait un œil sur le sujet. — VIII. Doit prendre la mouche quand elle veut manger. — IX. Opération qui consiste à enlever les épines. — X. Possessif ; Exprime comme un avis. — XI. Peut annoncer une somme ; Qui peut mettre dans la gêne.

VERTICALEMENT

1. S'installent dans des nids. — 2. Qui ne peut donc pas être présenté ; Désigne toutes sortes de gens ; Vidé quand on dit tout. — 3. Devant lesquelles il faut s'incliner. — 4. Les deux côtés du lit ; Qui n'a donc laissé qu'une trace. — 5. Faire vinaigre. — 6. Plante tropicale ; Se déclarent dans des vestibules. — 7. Nom de princesse qui évoque des intrigues ; Mise sur la voie. — 8. Principe d'action pour les psychanalystes ; Mer qui porte un nom de roi. — 9. Fondés à se plaindre ; Nom de fonction.

Solution du problème n° 2288

Horizontalement

I. Féminiser. — II. Opaliser. — III. Ratios. — IV. Tue ; Rue. — V. Il ; Sterne. — VI. Fade ; Au. — VII. Irone ; Bis. — VIII. Additions. — IX. Uléma. — X. Tuée ; Ut. — XI. Sas ; Amène.

Verticalement

1. Fortifiants. — 2. Epaulard ; UA. — 3. Mate ; Dodues. — 4. Ml ; Sénile. — 5. Niort ; Eté. — 6. Issues ; Imam. — 7. Se ; ER ; Boa. — 8. Ers ; Nain ; Un. — 9. Réussite.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 22-23 janvier 1979 :

DES DECRETS

● Fixant les conditions de l'application de l'article 3 de la loi du 13 juillet 1978, complété par l'article 28 de la loi du 3 janvier 1979 relative aux sociétés d'investissement à capital variable ;

● Portant application aux personnels relevant du régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat des dispositions de la loi du 12 juillet 1977 tendant à l'abaissement de l'âge de la retraite pour les anciens déportés ;

● Pris pour l'application aux personnels des établissements portuaires de l'article 2 de la loi du 16 juillet 1976, codifiée, portant institution d'un repos compensateur en matière d'heures supplémentaires de travail.

Visites et conférences

MERCREDI 24 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, entrée de la basilique à Saint-Denis, Mme Colin : « L'abbaye royale de Saint-Denis ».

15 h., hall d'entrée du Petit Palais, Mme Bachelier : « Les chefs-d'œuvre de l'Inde ».

15 h., façade, portail gauche, Mme Guillier : « Notre-Dame de Paris ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully et place des Vosges ».

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Meynial : « Le Paris de la fin du Moyen Age ».

18 h. 30, musée du Louvre, Porte Denon, Mme Lemarchand : « Au Louvre, le soir » (Caisse nationale des monuments historiques).

CONFERENCES. — 12 h. 30, 7, rue de la Bienfaisance, M. Leprince-Ringuet : « Pensée scientifique et foi chrétienne » (déjeuner-débat de la paroisse Saint-Augustin).

13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Le XIXe siècle au Louvre : romantiques et troubadours ».

18 h., Sorbonne, cour d'honneur, 17, rue de la Sorbonne, amphithéâtre Descartes, M. André Boué : « Diagnostics prénatals des malformations : nouvelles techniques, nouvelles responsabilités ».

18 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna : « L'Egypte millénaire et le Nil légendaire » (Autour du monde).

19 h., 5, rue Las-Cases, Mme Eva Ruchpaul : « Le yoga » (Société française de graphologie).

20 h. 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance psychanalyse. Caractérologie : rythmes de votre esprit » (Psycho-Santé).

CARNET

Naissances

— M. Patrick de FRÉMINET et Mme, née Brigitte Baudry, ont la joie d'annoncer la naissance de

Amaury,

le 20 janvier 1979, à Paris.

— M. et Mme Henri Roussel ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Orlando,

le 19 janvier 1979, au foyer de Sylvia FIZE-ROUSSEL et Ruben Marin LOPEZ, 14, square Alboni, 75016 Paris.

68, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris.

Décès

JEAN MARCHAL

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean MARCHAL,
directeur régional honoraire de l'Action sanitaire et sociale,
docteur en droit,
Chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 20 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-septième année.

De la part de :
M. et Mme Pierre Marchal, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Marchal, leurs enfants et petit-fils,
Mlle Monique Marchal,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Marcel Hubert, ses enfants et petits-enfants, sa sœur, ses neveux et petits-neveux,
Et de toute la famille.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 25 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Hermeland de Bagneux (Hauts-de-Seine).

Mougins, Paris, Bagneux, Reims.

[Né le 8 février 1892 à Charleville, Jean Marchal fait ses études à l'Institut catholique de Paris et à l'Ecole libre des sciences politiques. Licencié en droit en 1913, diplômé d'études supérieures en 1924, il a, entre-temps, obtenu la croix de chevalier de la Légion d'honneur pour « faits de guerre exceptionnels ». En accord profond avec la doctrine du Sillon de Marc Sangnier, il oriente son action sociale vers le mouvement familial d'abord. Secrétaire général de l'Union des associations familiales du Loiret, il devient délégué régional à la famille à Orléans, puis inspecteur divisionnaire de la population et de l'action sociale à Marseille de 1944 à 1956. Il consacre alors une grande part de son activité à l'action en faveur de l'enfance inadaptée. Outre « la Chronique bibliographique » qu'il fonde et dirige durant quarante ans, il développe ensuite sa collaboration à plusieurs journaux et revues, publie de très nombreuses études historiques et monographies sur les Ardennes, sur sa région d'origine, tel le « Guide de l'Argonne ».]

— On nous prie de faire part du décès de

Mme Maurice BEAU,
née Marguerite Minguin,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite agricole,
administrateur civil honoraire,

survenu le 10 janvier 1979, à Draveil.

De la part de :
M. Maurice Beau,
M. et Mme Jacques Hameroux et leurs enfants,
Mlle Andrée Minguin,
Mme Jacqueline Beau et ses enfants.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

78, rue Vaneau, 75007 Paris.
4, parc de Tourvoie, 92160 Antony.

— Le docteur Jean-Jacques Bertrand,
M. Stéphane Bertrand,
M. Matthieu Bertrand,
Mme Marcel Cornillat,
Mme Georges Emile Bertrand,
M. Philippe Cornillat,
M. et Mme Patrick Joffre et leur fille,
M. et Mme Olivier Bertrand et leurs filles,
M. et Mme Jacques Bisch et leurs enfants,
Les familles Cornillat, Bastide, Arbelt, Tabary, Poux, Hartmann, Brunhammer, Bilange, Villard et Rambaud,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Jacques BERTRAND,
née Françoise Cornillat,
médecin assistant des hôpitaux de Paris,
chef de travaux pratiques à la faculté Saint-Antoine,

le 14 janvier 1979, à l'âge de quarante ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue des Dames-Augustines, 92200 Neuilly-sur-Seine.
26, avenue du Général-Leclerc, 92100 Boulogne.
16, rue Ribéra, 75016 Paris.

— Les familles Bouras, Parruchon de France et d'Italie, Benderdouche, Benchehida, Benkihal, Abdelsadok, Djebbar, Kerkebane, Merabtene, Benkrakèche, Bovo et Cout d'Italie et tous les parents et alliés ont la douleur de faire part du décès, à Mostaganem, le vendredi 5 janvier 1979, après une longue et cruelle maladie, de

BOURAS Mazouz,

à l'âge de quatre-vingt-un ans, en son domicile.

6, rue Belbachir-Hamou, Baymouth, Mostaganem (Algérie).

— Perros-Guirec, La Clarté.
Mme Pierre-Louis Buestel,
M. et Mme Jacques Buestel et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Buestel et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Buestel et leur fille,
M. Pierre-Henri Buestel,

ont la douleur de faire part du décès, muni des sacrements de l'Eglise, de

M. Pierre-Louis BUESTEL,
administrateur en chef de classe exceptionnelle de la FOM,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à l'âge de cinquante-huit ans.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Jacques de Perros-Guirec, le mercredi 24 janvier, à 14 h. 30.

Pas de visites ni condoléances.

Park Braz, rue des Frères-Tilly, La Clarté, 22700 Perros-Guirec.

— M. Benjamin Carasso, son fils,
M. Armand Carasso, son fils et ses enfants,
M. et Mme Maurice Beja,
M. et Mme Maurice Ojalvo,
ses frère, sœur, beau-frère et belle-sœur,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme veuve Raphaël CARASSO,
née Anna Carmen Beja,

survenu le 20 janvier, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 24 janvier, au cimetière de Pantin-Parisien.

Réunion à 10 heures, entrée principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, rue de Maubeuge, 75009 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Louis DAMBRINE,
née Marie-Antoinette Collnet,

rappelée à Dieu le 19 janvier 1979, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de funérailles a lieu le mardi 23 janvier, à 15 h. 15, en l'église Saint-Symphorien, place Saint-Symphorien, à Versailles (Yvelines).

De la part de :
Mme Louis-Noël Dambrine, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Dambrine et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Dambrine et leurs enfants,
M. et Mme Francis Dambrine et leurs enfants,
M. et Mme Christian Dambrine et leurs enfants,
ses fils, belles-filles, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

10, promenade Mona-Lisa, 78000 Versailles.

« Tes fils autour de la table comme des plants d'olivier. »
Psaume 127-3.

— La baronne Mallet, vice-présidente d'honneur,
Le docteur P. Charbonneau, président,
Les membres du grand conseil,
Le directeur et le personnel du CEDIAS-Musée social (Centre d'études, de documentation, d'information et d'action sociales, 5, rue Las-Cases, 75007 Paris),

ont le profond regret d'informer du décès de

M. Henri DEROY,
président d'honneur du CEDIAS,

survenu le mardi 16 janvier 1979, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 20 janvier 1979.

M. Henri Deroy fut élu au grand conseil du Musée social le 18 novembre 1943. Il en devint président en 1959. Il resta président du CEDIAS en 1963, lors de la fusion du Musée social et de l'OCOB (Office central des œuvres de bienfaisance) et fut nommé président d'honneur en 1974.

(*Le Monde* du 23 janvier.)

— La baronne Guichard,
Le baron et la baronne Olivier Guichard, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Etienne de Baillencourt dit Courcol, leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du retour à Dieu du

baron GUICHARD,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
Distinguished Service Cross,

décédé le samedi 20 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques auront lieu à Néac (Gironde).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

6, avenue du Général-Mangin, 75016 Paris.
12, avenue Bugeaud, 75116 Paris.
60700 Fleurines.

— Le docteur Paul Jaquenoud, à Marseille,
M. Pascal Jaquenoud, à Paris,
M. et Mme Denis Gamby, à Monte-Carlo,
M. et Mme François Jaquenoud, à Paris,
Thierry Jaquenoud, à Marseille,
Mme Marcelle Haeffely, à Marseille,
M. et Mme Pierre Jaquenoud, à Paris,
Les familles :
Besson, à Lyon,
Viret, à Lausanne et Marseille,
Gamby, à Monte-Carlo,
Verney, à Paris,
Lacour, à Saint-Etienne,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul JAQUENOUD,
née Alice Haeffely,

rappelée à Dieu, le 14 janvier 1979, à l'âge de cinquante-huit ans, à Marseille.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Pierre Portal,
M. et Mme Jean-Michel Bouchard,
Mme Aline Bouyonnet,
M. et Mme Robert Laurens et leur fille,
M. et Mme René Laurens et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jules PORTAL,
née Yvonne Bouyonnet,

survenu le 21 janvier 1979, en son domicile à Paris (16e), 14, rue de l'Assomption, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 janvier, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Scipioni, son épouse,
Mme Bonnery, sa mère,
M. et Mme Alain Scipioni,
M. Marc Scipioni,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ainsi que parents, alliés et amis,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Etienne SCIPIONI,
maire adjoint de Montsoult.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Montsoult (Val-d'Oise), le mercredi 24 janvier, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue des Meuniers, 95560 Montsoult.
5, avenue de Maison-Rouge, 95300 Pontoise.

— M. et Mme Michel Sennac,
Ainsi que leurs parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Amédée SENNAC,
chirurgien-dentiste,
ancien président du conseil de l'ordre de la Seine,
expert honoraire près les tribunaux,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de la Résistance avec rosette,
croix de guerre 1939-1945,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation aura lieu le 24 janvier, à 10 heures, dans le caveau de famille de l'ancien cimetière du Raincy (93340).

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue de la Pompe, 75016 Paris.

— Le docteur Paul Simon, inspecteur régional d'Alsace, et Mme,
Hervé, Frédérique, Claudine et Thibault,
M. et Mme Pierre Simon, Marie-Pierre et Thierry,
M. Paul Sénes,

ont la tristesse de faire part de la mort de leur père, grand-père et beau-frère,

M. Raoul SIMON,
retraité du Crédit foncier d'Algérie et Tunisie,

pieusement décédé en sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Gibles (71), le 12 janvier.

23, avenue du Général-de-Gaulle, 67000 Strasbourg.
Chemin de l'Artaude, 83220 Le Pradet.

— Me Gaston Smaja,
M. et Mme Roger Cohen-Hadria,
M. et Mme Maurice Darmon,
M. et Mme Marcel Barouch,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Delbosc,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gaston SMAJA,
née Madeleine Delbosc,

survenu le 21 janvier 1979.

L'inhumation aura lieu le jeudi 25 janvier, à 14 h. 45, au cimetière parisien de Bagneux.

Réunion porte principale.

18, rue Gaston-de-Caillavet, 75015 Paris.

— Mme André Vaillant,
M. Michel Rogeon et Mme, née Annick Vaillant,
M. et Mme Alain Vaillant,
Les familles Cosmo, Vaillant, Bouroullec, Lesage, Ogé, Couve de Murville, Pochard, Micouin, Lota, Challier, Coulon, parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès du

médecin général André VAILLANT (C.R.),
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

suvenu à Marseille, le 20 janvier 1979.

La cérémonie religieuse aura lieu à l'hôpital militaire Laveran, à Marseille, le mercredi 24 janvier, à 15 h. 30.

— Joyce et Bernard Rambert,
Anne, Caroline et Lucile,
Sylvia et Serge Baron,
Monique Alperin,
Catherine, Andrée et Laurent,
Denise, sa compagne,
Et sa fidèle Vali,

ont l'immense chagrin de faire part du décès de leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, le

docteur Jean VALDMAN,
ancien chef de laboratoire d'ophtalmologie de la faculté de médecine de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire de la Résistance,
chevalier de l'ordre de la Santé publique,
président des C.V.R. du seizième,
président d'honneur des anciens et amis du maquis de l'Oisans.

L'inhumation aura lieu le jeudi 25 janvier 1979, à 8 h. 30, au cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, dans le caveau de famille.

On se réunira à la porte principale.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être versés à la société des Amis de l'Institut de recherche sur les leucémies (à adresser 16, rue François-Ier, Paris-8e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue François-Ier, Paris (8e).

Remerciements

— Mme Jean Pasquelin,
Mlle Geneviève Pasquelin,
M. et Mme François Guilhamon et leur fille,

profondément touchés par les très nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de

M. Jean PASQUELIN,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur très grande douleur.

28, quai Saint-Cosme, 71100 Chalon-sur-Saône.

Anniversaires

— Ses amis demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé de penser au

docteur Patrice BENOIST,
chef de service à l'hôpital du Vinatier (1976-1978),

en ce premier anniversaire de sa mort, le 22 janvier 1978.

— A l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de

Mlle Eliane LE BRETON,
professeur honoraire à la faculté des sciences de Paris,
directeur honoraire d'un Institut de recherches du C.N.R.S. à Villejuif,

une pensée est demandée à tous ceux qui sont fidèles à son souvenir et à son œuvre.

— En ce sixième anniversaire de la mort de

René MOYSE,
journaliste,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

13

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

emplois internationaux

emplois internationaux emplois internationaux

Directeur de construction

BSL

LEADER EUROPÉEN
CHAUDRONNERIE INOX

recherche pour diriger un important chantier de constructions nucléaires à KOEBERG (AFRIQUE DU SUD) Directeur de Construction.

Solides connaissances techniques en chaudronnerie ou mécanique, grande expérience de la direction de chantiers de construction d'usines (si possible dans le génie chimique avec contrainte de qualités importantes) habitude des contacts clients.

Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.

Durée prévue du chantier : deux ans.
Formation préalable en France.

Rémunération intéressante pour candidat expérimenté.

Écrire sous référence
ET 295 CM
4, rue Massenet
75016 PARIS
DISCRÉTION ABSOLUE

GROUPE AGRO-INDUSTRIEL AFRIQUE FRANCOPHONE

recherche

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Sous l'autorité du Directeur Général et assisté par une solide équipe, il aura pour mission d'assurer la coordination et la gestion des activités de la société allant de la production de différents produits alimentaires à leur commercialisation à travers le pays.
Il aura 29 ans minimum, une formation Ingénieur A.M., ENSIA, ... avec 3 ans d'expérience industrielle mais avant tout ce sera un animateur et un meneur d'hommes dans son élément sur le terrain.
Poste très actif et vivant. Evolution possible au sein du Groupe.
Résidence dans une ville agréable.
Logement. Voiture de fonction. Congés annuels.

Adresser C.V., photo et prétent. sous réf. 2463 à
65, Avenue Kléber 75116 PARIS
Discrétion assurée.

CORT

banque

BANQUE INTERNATIONALE
recherche le

RESPONSABLE D'UN GROUPE D'AGENCE ET DE BUREAUX au NIGERIA

10 ans de Banque minimum et expérience africaine appréciés.

Diplômé d'études supérieures, il aura à assumer des responsabilités de direction dans le domaine du crédit.
Perspectives d'avenir.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 6371-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

TECHNICON

leader mondial en appareillages d'Analyses Médicales et Industrielles

recherche pour sa division EXPORT, un

technicien de service après-vente

basé en

ARABIE-SAOUDITE

FORMATION : DUT ou BTS Electronique, Automatisme ou Electrotechnique.

PROFIL : célibataire et bonne maîtrise de la langue anglaise.

Nous vous offrons : • de participer au développement d'une équipe jeune et dynamique. • Un staut contractuel. • Une formation sur des équipements de technologie avancée. • Des avantages sociaux en rapport avec le statut d'expatrié.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Monsieur COLISTRO - TECHNICON
B.P. 10 - 95330 DOMONT

ILE DE LA REUNION
Importante Entreprise de Bâtiment et de Construction industrielle recherche

conducteur de travaux

âgé au minimum de 32 ans, de formation technique supérieure (Ingénieur T.P. ou équivalent) pour lui confier la responsabilité de la conduite et de la gestion de chantiers de logements industrialisés. Une parfaite connaissance des techniques de fabrication des charpentes et menuiserie bois, une solide expérience des études techniques et des métrés ainsi que les aptitudes à l'animation des hommes et à la gestion des affaires sont indispensables.

Connaissance de l'anglais parlé très souhaitée.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 535 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

le Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle

RECRUTE:

I. — INGÉNIEURS, TECHNICIENS SUPÉRIEURS :

EN :

- Construction Mécanique
- Construction Métallique
- Electricité, Electromécanique
- Electronique, Radio, Télévision
- Chimie
- Froid, Climatisation
- *Bâtiment et* Travaux Publics
- Moteurs et Engins de Chantier
- Machinisme agricole
- Textile, Confection
- Arts Graphiques

II. — ENSEIGNANTS :

EN :

- Pédagogie appliquée à l'enseignement professionnel
- Pédagogie des moyens audio-visuels
- Comptabilité - Gestion
- Secrétariat

Pour enseigner : En tant que Formateurs de Formateurs — ou en tant que Formateurs.

A :

L'Institut National de la Formation Professionnelle à Alger, ou dans l'une de ses annexes situées à Alger, Médéa, Constantine, Sétif, Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès, Oran, Annaba, Tizi-Ouzou, Relizane, pour les Formateurs de Formateurs et dans une des Ecoles de formation professionnelle du Territoire national pour les Formateurs.

Conditions :

Justifier d'une expérience dans l'Enseignement professionnel et technique.

Avantages :

- Rémunération en fonction des diplômes et de l'expérience professionnelle ;
- Logement équipé assuré (billet d'avion ou de bateau et, le cas échéant, transport du véhicule personnel).

Pour toutes candidatures ou renseignements complémentaires s'adresser à :

**Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle
Direction des Personnels
Chemin El Bakr - El Biar. — ALGER**

Important Centre de Formation

recherche

UN CHARGÉ DE MISSION

SA FONCTION :
Promouvoir la formation professionnelle continue au sein d'organismes publics de la
REPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE

SON PROFIL :
- Formation d'ingénieur ou de Technicien Supérieur
- Une expérience professionnelle en entreprise d'au moins 2 ans
- Une connaissance des problèmes de formation professionnelle

Sa rémunération : 120.000 F français ou plus.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. + photo au n° 787. 208 M REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIETE PETROLIERE

recherche pour sa
DIRECTION EXPLOITATION

UN INGENIEUR

débutant ou ayant deux à trois années d'expérience professionnelle dans l'ingénièrie ou le secteur pétrolier.

Après une première affectation au Siège de notre Société (PARIS) où il participera à l'ensemble des activités des différents Services de la Direction Exploitation, il sera appelé à exercer des fonctions Outre Mer dans une des filiales de notre Groupe.

Le candidat aura une formation d'Ingénieur orientée de préférence vers la mécanique ou le génie civil (Arts et Métiers, Travaux Publics ou équivalent).

De solides connaissances de la langue anglaise, lue, écrite et parlée, sont indispensables.

Adresser C.V. et prétentions à no 95452 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

**UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL
Faculté de droit
et des sciences économiques**

MISE AU CONCOURS

La Faculté de droit et des sciences économiques met au concours un poste de professeur ordinaire de

STATISTIQUE APPLIQUÉE AUX SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Les candidats, outre leur formation en statistique, doivent avoir de l'expérience dans l'application des techniques statistiques aux sciences humaines.

En plus de son enseignement spécialisé, le professeur sera également chargé d'assurer un enseignement de base en mathématique, en calcul des probabilités et en statistique mathématique.

Diplôme exigé : doctorat.

Cahier des charges : disponible au Secrétariat de la Faculté.

Traitement : légal.

Obligations : légales.

Entrée en fonction souhaitée : 15 octobre 1979. Les demandes de renseignements peuvent être adressées au Rectorat de l'Université ou au Doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques, avenue du 1er-Mars-1926, CH 2000 Neuchâtel.

Selon l'expérience du candidat, la Faculté se réserve le droit de nommer un professeur-assistant.

Les candidatures doivent être présentées, avec curriculum vitae, travaux et références, au Département de l'Instruction publique, Service de l'enseignement universitaire, Château, CH 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 28 février 1979.**

Groupe International Français
recherche pour sa Filiale

au NIGÉRIA

assurant distribution et entretien de
VEHICULES AUTOMOBILES VL-PL
(C.A. 1 200 millions F.F. - Effectifs 2 600)

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

de l'une des activités de cette branche véhicules

LE CANDIDAT :
- aura 30 ans minimum ;
- sera diplômé de l'enseignement supérieur (type HEC, ESSEC, ESC...) ;
- pourra prouver une expérience confirmée de plusieurs années dans la gestion et le commercial ;
- aura une bonne connaissance du secteur automobile PL et/ou véhicules industriels ;
- parlera français et anglais.

Il lui sera assuré un salaire important et tous les avantages liés à l'expatriation.

Adresser candidature manuscrite + C.V. détaillé et photo à n° 95.331 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE T.P.

recherche pour chantier routier au

MALI

DIRECTEUR DE CHANTIER

Le candidat sera chargé, avec une large autonomie, de la gestion complète du chantier qui est d'une durée de 2 ans.

Il devra avoir acquis une expérience similaire en Afrique et de larges possibilités de carrière sont offertes dans le Groupe en plein développement à l'étranger.

Adresser C.V. détaillé, photo à No 95274, CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

chef comptable

AFRIQUE NOIRE

Groupe Industriel biens de grande consommation implanté dans plusieurs pays d'Afrique francophone offre à comptable BP ou DECS ayant déjà au moins 4 ans d'expérience, la possibilité de faire carrière outre-mer.

Le candidat retenu assurera des responsabilités opérationnelles dans une Société du groupe et aura la charge d'un personnel africain dont il devra assurer la formation.

Logement assuré - Statut d'expatrié.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 6482-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale Algérienne de Travaux Routiers

INGÉNIEURS

	Référence
• **INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL**	
– spécialisés dans la conduite de gros chantiers de routes et de terrassements.	2114 M
– spécialisés dans la construction d'ouvrages d'art.	2136 M
• **INGÉNIEURS ÉTUDES** d'ouvrages d'art et calcul de structures.	2135 M
• **INGÉNIEURS MÉCANICIENS OU ÉLECTROMÉCANICIENS** pour entretien de matériel :	
– de travaux publics.	2115A M
– de carrières, d'agrégats routiers, centrales à béton et stations d'enrobages.	2115B M
• **INGÉNIEURS LABORATOIRE ROUTIER**	
– produits blancs et noirs.	2128A M
– mécanique des sols pour choix des systèmes de fondation.	2128B M
• **INGÉNIEURS EXPLOITATION DE CARRIÈRES**	2130 M
• **INGÉNIEURS MÉTHODES ET PRIX DE REVIENT** pour travaux routiers.	2131 M

Il est exigé :
- une solide formation de base
- une expérience professionnelle de 7 années minimum.

Il est offert :
- un logement
- le bénéfice de la Sécurité Sociale et de la *retraite Cadre selon la Convention algéro-française*
- une rémunération nette d'impôt et en partie transférable.

Adresser les curriculum vitae détaillés, sous référence correspondante, à : EXPANSIAL - *6, rue Halévy, 75009 PARIS.*

HAVAS CONTACT

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

INGENIEUR CONSEIL

La S.D.R. de Champagne-Ardennes (18 personnes, en-cours globaux de plus de 500 M) complète son équipe en recrutant un cadre HEC - ESSEC - ESCP *débutant ou possédant une courte expérience.*

La tâche consiste à prospecter les sociétés susceptibles de bénéficier des actions de la S.D.R., effectuer les analyses sous tous les aspects de la gestion, monter les dossiers de financement, assurer le suivi.

Lieu de travail : REIMS.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à: 22 rue St. Augustin 75002 Paris s/réf. 9001 M. Une note d'information sera adressée aux candidats présélectionnés.

France Cadres

POUR UNE DIVISION D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL DE MECANIQUE

Directeur Achats et Contrôle de Production

170/200.000 F an

35 ans min., de formation ingénieur, il dispose d'une solide expérience des fonctions production et achats ainsi que de bonnes capacités de gestionnaire. NUMERO 2 DE LA DIVISION, il animera des équipes dont l'effectif total dépasse 300 personnes. Après une réussite dans cette fonction clef, il est envisagé à moyen terme une sérieuse promotion pour un homme doté d'une forte personnalité et d'un tempérament de dirigeant. Anglais souhaité.

Siège VILLE MOYENNE AGREABLE (70 KMS DE PARIS).

Envoyer CV sous référence 683 M aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion totale assurée.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

POUR SOLIDE ENTREPRISE - 500 Personnes - FILIALE GROUPE MULTINATIONAL

Directeur Administratif et Financier

180/240.000 F an

35 ans environ, diplômé HEC-ESSEC ou équivalent, il dispose d'une excellente expérience de GESTIONNAIRE acquise de préférence en société multinationale. Une certaine connaissance de grandes opérations à l'exportation (type engineering ou BTP) serait appréciée.

BRAS DROIT DU PDG, il couvrira l'ensemble des fonctions financières comptables et administratives ainsi que la coordination de la planification et le suivi économique des affaires.

Anglais nécessaire.

Siège MARSEILLE.

Envoyer CV sous référence 688 M aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion totale assurée.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

Association Régionale coordonnant des actions en faveur des P.M.E. en *difficulté, en développement,* en restructuration recherche

DÉLÉGUÉ ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

En liaison avec les différents organismes économiques de la région Centre, ce cadre, de formation supérieure (ingénieur, économiste ou gestionnaire avec expérience industrielle) aura la charge d'intervention en faveur de P.M.E.

Profil :

généraliste d'entreprise (organisation, gestion, financement) et bon négociateur.

Age :

28 ans minimum, résidence obligatoire dans ville universitaire région Centre.

Envoyer C.V. et prétentions à Mme FRUGE, 181, rue de Bourgogne, 45000 ORLEANS.

POUR UNE SOCIETE AVICOLE BIEN CONNUE FILIALE D'UN GRAND GROUPE A VOCATION SCIENTIFIQUE

Chef de Région Export Zootechnie

EUROPE

120.000 F an ±

La mission du cadre recherché sera de poursuivre l'implantation commerciale et de développer les ventes de la société sur les marchés européens où elle jouit déjà d'une excellente image de marque.

Il devra en particulier superviser la filiale allemande. DE BONNES BASES EN ZOOTECHNIE et LA CONNAISSANCE DE L'ALLEMAND sont absolument nécessaires.

Siège LYON.

Envoyer CV sous référence 685 M aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion totale assurée.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

POUR GRANDE ENTREPRISE FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL ENSEMBLES HYDRAULIQUES

Futur Chef de Service Commercial

FRANCE EXPORT

130.000 F an +

30 ans min., c'est un ingénieur doté d'une personnalité très dynamique et créative. Il dispose d'une expérience technico-commerciale de 4 à 8 années acquise dans la vente de produits ou d'ensembles industriels. Sa mission comprendra principalement, outre l'étude des problèmes d'une clientèle existante, la recherche et l'ouverture de nouveaux marchés.

Déplacements 50 % du temps. Anglais nécessaire.

Siège ST ETIENNE.

Envoyer CV sous référence 668 M aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion totale assurée.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

INGENIEUR MECANICIEN formation type A.M., ICAM,...

COMPLETEE SI POSSIBLE PAR DES ETUDES DE GESTION (IAE, ICG, ...)

Peut trouver un poste d'AVENIR en secondant le

DIRECTEUR D'UNE DIVISION AUTONOME

(GESTION, VENTES, ETUDES, USINE A 100 KM DE PARIS)

D'UN ENSEMBLE INDUSTRIEL FRANCAIS DE REPUTATION INTERNATIONALE

INTERET :

LE DIRECTEUR DE LA DIVISION DESIRE PREPARER SA SUCCESSION.

Cela à une incidence sur le profil de l'ingénieur recruté car il devra d'emblée assumer des responsabilités effectives en tant que :

DIRECTEUR ADJOINT DE LA DIVISION

Il faudra donc qu'au départ il possède les expérience suivantes :

- Direction de fabrications MECANIQUES POLYVALENTES (ateliers *ou usines de 100 à 500 personnes)*
- Contacts Technico-Commerciaux débouchant sur la vente de produits Mécaniques de petites ou moyennes séries.
- Habitude de gérer un budget.

SI VOUS POSSEDEZ CES CARACTERISTIQUES, VOUS POUVEZ EN SAVOIR DAVANTAGE AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT en demandant une documentation sous référence 1527 M à F. DOZOL DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 PARIS.

SOCIETE ALLEMANDE PEINTURES INDUSTRIELLES HAUTE TECHNICITE S'IMPLANTANT EN FRANCE

recherche

directeur de filiale

- 35 ans minimum, ingénieur Chimiste ou similaire, parfaitement bilingue Français-Allemand, formation *complémentaire en gestion appréciée.*
- basé en ALSACE, il est responsable de la marche générale de l'établissement, de sa croissance et de ses résultats, de l'application de la politique de développement défini en commun avec la maison mère allemande.
- son rôle consistera à poursuivre et étendre la pénétration des produits fabriqués, bénéficiant d'une solide réputation *auprès d'une clientèle sérieuse et importante, en étant* l'interprète de la société tant au plan technique que commercial.
- les perspectives d'évolution seront fonction de ses résultats et de ses motivations personnelles à moyen et long terme.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référence 722-M
Réponse et discrétion assurées.

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

---

direction technico-commerciale

EST — 200.000 F +

Vous êtes ingénieur diplômé G.E., 35 ans minimum, pratiquant obligatoirement l'Allemand et si possible l'Anglais, doté d'une solide expérience : en direction d'études de structures métalliques complexes, en gestion des services, devis et délais, en négociation, fournisseurs et clients. Nous *sommes constructeur d'équipements et ensemblier, et nous* vous proposons un poste de Directeur-adjoint d'un centre de profit (800 personnes) au sein d'un groupe industriel de renom.

Adressez un dossier détaillant vos formation, expériences, motivations et salaire sous référence 41/M à notre conseil en recherche de cadres

HERVE LE BAUT
8, rue Aristide Briand - 92300 LEVALLOIS
qui vous en remercie et vous garantit une totale discrétion.

Nous sommes la filiale d'un important groupe industriel français aux activités diversifiées. Nos produits du secteur électroménager jouissent d'une solide réputation, nos marques sont mondialement connues. *Suite à une promotion interne nous recherchons pour l'une de nos unités de production située dans une agréable* ville de l'Est de la France à proximité de la frontière Suisse un

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et COMPTABLE

Vous êtes jeune, diplômé de l'enseignement supérieur (grande école de commerce de préférence) et votre expérience d'au moins cinq années des problèmes administratifs, comptables et de personnel doit vous permettre de prendre en charge tous les problèmes *autres que techniques de cette unité de fabrication* de 350 personnes. Sous l'autorité du Directeur de l'Usine et en étroite relation avec les Directions centrales au siège ; personnel - comptabilité - informatique, vous aurez pour mission d'animer et gérer une trentaine de personnes réparties dans les services : comptabilité, personnel, services généraux, expédition, magasin produits finis. La connaissance de l'alsacien et/ou de l'allemand serait un atout supplémentaire. Ce poste offre de réelles perspectives d'évolution à un candidat de valeur.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez à Jean-Loup Parichon, sous réf. 6254 M. à qui nous avons confié la mission d'étudier avec vous les possibilités d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
32, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plain Champs

---

emplois internationaux

Société française de réalisations métalliques, filiale d'un groupe multinational concevant, fabriquant et distribuant en France et à l'Exportation des matériels d'équipements *industriels dans un marché en forte expansion* recherche

CADRE EXPORT haut niveau AFRIQUE – MOYEN ORIENT

Basé à Paris mais contact étroit avec usine province, il sera responsable essentiellement de l'ouverture et du développement des marchés à l'exportation pour une gamme de matériels d'équipements industriels très compétitifs.

Ce poste s'adresse à un candidat bon commerçant, parfaitement *bilingue anglais, disponible,* acceptant de nombreux déplacements hors de France et ayant déjà une expérience des négociations à haut niveau et des impératifs du commerce international *(contrats, assurances, transports).*

Rémunération intéressante - *évolution rapide* pour candidat de valeur garantie par un marché très porteur.

Adresser C.V., photo et prétent. sous réf. 2462 à 65, Avenue Kléber 75116 PARIS
Discrétion assurée.

CORT

SEDIS (GROUPE PEUGEOT)

1 190 personnes C.A. 150 M. F. nº 1 en France, nº 2 en Europe en *CHAINES MECANIQUES* TOUS TYPES, recherche

INGÉNIEUR DE PRODUCTION AU PORTUGAL

Après une mise au courant des fabrications à l'usine de 38 ST-SIMEON (près Grenoble), affectation chez la filiale portugaise à COIMBRA *(3e ville du pays, 200 km nord Lisbonne)* Responsable FABRICATION et gest. de product. (50 pers.). Après *séjour de 4/5 ans,* possibilité de poursuivre carrière ds l'une des usines en FRANCE.

- INGENIEUR diplômé (mécanique) : AM, ECL, IDN, ENSI ou équivalent.
- 5/10 ans EXPERIENCE comme RESP. PRODUCTION *ds unité autonome (mécan.).*
- PARLANT PORTUGAIS ou *disposé à l'apprendre.*

Lettre manusc., C.V., rémunération et photo ss réf. 4 022 à
SC sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

En Australie, Canada, Afrique, *Moyen-Orient,* Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous *attendent. Demandez le mensuel* spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M. 83), 14, r. Clauzel, Paris (9e)

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e)

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Usine moderne de l'Est (400 pers.) *fabrications* mécaniques grande série pour l'automobile faisant partie d'un puissant groupe international en expansion recherche

Jeune CONTROLEUR DE GESTION

BTS Techniques quantitatives *de gestion ou similaire,* 3 à 5 ans d'expér. de comptabilité analytique et contrôle budgétaire en liaison avec l'informatique, de préférence au sein d'un groupe industriel multinational.

Anglais parlé et écrit indispensable.

Responsabilités : collaborateur direct du Directeur financier, *il devra préparer les rapports* mensuels, améliorer le contrôle de gestion, préparer et suivre les budgets, suivre et perfectionner la comptabilité analytique, contrôler les prix de revient.

Poste d'avenir stable.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC Conseil en Recrutement, *67009 STRASBOURG CEDEX* sous référence 840.

PARFUMS GIVENCHY

nous recherchons un

PROGRAMMEUR

pour participer dans un premier temps à la mise en *place d'un projet global de gestion administrative.*

Ce projet intègre les applications classiques qui fonctionnent depuis 4 ans.

De formation supérieure (IUT), vous avez une expérience d'au moins 2 ans dans une entreprise industrielle ou commerciale.

Vous aimez programmer, pratiquez le Cobol et appliquez une méthode d'analyse et de programmation tel que PROTEE. Des connaissances de base en *comptabilité sont nécessaires.*

Le poste est à pourvoir à BEAUVAIS *dès maintenant.*

La rémunération prévue sera *de l'ordre de 52.000 F brut* annuel, en fonction de l'expérience.

Adressez votre C.V. à PARFUMS GIVENCHY, Service du Personnel, B.P. 142, 60007 BEAUVAIS.

CONSTRUCTION MECANIQUE - 160.000 F +

Important constructeur de Matériel T.P. recherche pour ses usines situées dans le Nord de la France

chef services méthodes

âgé au minimum de 35 ans, de formation technique supérieure (A.M., I.N.S.A. ou équivalent) et/ou possédant une très solide expérience des METHODES DE FABRICATION (TEMPS DE MONTAGE, ASSEMBLAGE et MECANO-SOUDURE) acquise dans une fonction technique comparable dans une Entreprise de Construction Mécanique (Moyenne Série).

Le SPECIALISTE retenu sera responsable de la mise en œuvre de l'organisation des moyens de production (matériel et postes de travail) dans le cadre de programmes et d'objectifs de réduction des coûts, d'organisation des temps, d'investissements et de modifications des produits.

Désirant développer des techniques modernes de méthode de Fabrication, la Société concernée recherche également des Ingénieurs Méthode pour ses usines de la Région Parisienne et du Nord de la France.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 494 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Puissant groupe textile en développement permanent, garantissant une totale sécurité à ses collaborateurs grâce à ses résultats et ses moyens financiers et techniques, recherche pour l'une de ses unités située en ALSACE un

Directeur Technique Tissage

Cet ingénieur textile, déjà expérimenté (si possible tissage de laine et/ou de coton), se verra confier un outil de production tout particulièrement compétitif dont il s'attachera à développer encore les performances.

La mission très globale couvre, outre l'animation du personnel concerné, la participation concrète à la mise au point de collections et la gestion dynamique des différents services, du suivi et contrôle des budgets, jusqu'à la systématisation et l'application des principes de l'analyse de la valeur.

Parler l'allemand ou le dialecte serait apprécié. COLMAR pourrait être le lieu de résidence choisi et la rémunération proposée est en relation directe avec l'importance du poste et l'expérience du candidat.

Toute correspondance adressée sous REF. N°2793 à notre conseil bénéficiera du meilleur accueil avec toute la discrétion de rigueur.

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

managing

chef des services comptables
PICARDIE
90.000/110.000 F

Une filiale importante d'un groupe aux activités multiples engage UN CADRE EXPERIMENTE de formation commerciale et comptable pour coordonner les fonctions comptabilité, informatique et assurer le contrôle de gestion sous l'égide de la Direction Générale.

Possibilité de promotion pour un homme dynamique ayant le sens des responsabilités.

Adresser candidature manuscrite et photo en précisant date de disponibilité sous No 95.572, CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.
Discrétion assurée.

responsable service qualité — Réf. P 05

Le responsable du service qualité joue un rôle déterminant au sein du Département Flaconnage (220 MF de CA, 1500 personnes) qui produit chaque année plusieurs centaines de millions d'emballages en verre destinés principalement aux industries pharmaceutiques et de la parfumerie. De la qualité des produits dépend la réussite commerciale.
Ce responsable dirige un service (40 personnes environ) qui assure le contrôle statistique à tous les stades du processus industriel. Il anime les programmes d'action liés aux objectifs de qualité et oriente en permanence les efforts de l'équipe de production. En contact étroit avec la clientèle, il suit notamment l'évolution de ses besoins et actualise les cahiers des charges techniques.
Nous souhaitons confier ce poste à un ingénieur disposant de 3 à 6 ans d'expérience du contrôle de fabrication au sein d'unités de production d'articles de série. Lieu du poste : Cambrai.

assistant chef de produits — Réf. JC 14

STENVAL (250 MF de CA, 900 personnes), société du Groupe BSN-Gervais Danone, occupe une position de leader dans le Nord de la France sur le marché des produits laitiers frais (yoghourts, desserts, fromages).
Cette société propose un poste d'assistant chef de produits à un jeune E.S.C. Il s'y formera concrètement aux différents aspects du marketing des produits de grande consommation pour évoluer dans 2-3 ans vers une responsabilité complète de chef de produits.
Les candidats, E.S.C. débutants, auront de préférence suivi une option marketing et effectué des stages commerciaux dans le domaine des produits de grande consommation.
Le poste est à pourvoir à Steenvoorde (59). Un candidat originaire du Nord de la France bénéficierait d'un atout important pour son intégration.

ingénieur débutant, option informatique — Réf. JC 15

Le Groupe BSN-Gervais Danone vous propose de débuter votre carrière dans l'informatique au sein des Brasseries Kronenbourg.
Cette société (1,2 Md de CA, 2600 personnes) dispose d'un service informatique d'environ 50 personnes, qui conçoit et développe des applications de gestion pour l'ensemble des fonctions de l'entreprise (comptabilité-finance, vente, marketing, production, personnel). Elle recherche un ingénieur débutant ayant choisi une option informatique et effectué des stages d'application dans ce domaine.
Dans un premier temps, il participera à la réalisation de projets qui lui apporteront une pratique des bases de données, des systèmes en temps réel et de l'organisation. Puis, il devra lui-même, en tant que chef de projets, concevoir avec les services utilisateurs et mettre en place de nouvelles applications.
Le poste est à pourvoir à Strasbourg. Une réunion d'information avec le Responsable des études informatiques de Kronenbourg sera organisée, à Paris, début février.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous la référence correspondante, à BSN-Gervais Danone - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

ALFA-LAVAL ELEVAGE

Leader mondial dans le matériel d'élevage.
Recherche pour une de ses filiales en région Midi-Pyrénées

SON DIRECTEUR

Sup. de Co., Essec ou Ecole Supérieure d'Agriculture, bonne expérience du milieu rural, solide gestionnaire, capable d'animer une équipe d'une dizaine de personnes et de réorganiser l'entreprise.

Rôle : assurer la Direction Générale de l'entreprise (commercial, personnel, administratif, etc.).

Les candidats sont invités à écrire avec C.V. + photo + prét. s/réf. 277
SCS/jonction
9, rue des Halles, 75001 PARIS
qui transmettra. Discrétion assurée.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE VETERINAIRE
PROVINCE
recherche pour son département **Chimiothérapie**

PHARMACIEN
PHARMACOTECHNICIEN
et GALENISTE EXPÉRIMENTÉ

Le Poste : responsable du développement pharmaceutique et de la production de spécialités à usage vétérinaire, dépendant directement du Directeur dont il sera le conseiller.

Le Candidat : diplômé de pharmacie industrielle au meilleur niveau, avec expérience professionnelle en particulier sur les formes injectables.
Capacité à s'intégrer dans une équipe pharmaceutique et vétérinaire et à diriger un service d'une quinzaine de personnes.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo, sous la référence 8.955 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

analystes-programmeurs. technicien d'exploitation chef de poste. pupitreur.

Établissement d'ANGERS
(2300 personnes)
Fabrication d'Ordinateurs et Technologie avancée.

Pour réaliser et mettre en œuvre son PLAN INFORMATIQUE (Matériels 66, T.D.S. et I.D.S. 2), la Division Informatique renforce son potentiel d'Études et d'Exploitation et propose les postes suivants :

analyste programmeur d'application

Formation : DUT ou Bac + 2.
Expérience : 2 ans (connaissances du "66" appréciées).

technicien d'exploitation

Formation : niveau BAC
Expérience : 2 ans sur matériel "66" : JCL, préparation, plannification, gestion des bibliothèques.

chef de poste

Formation : niveau Bac
Expérience : 3 ans dans la fonction (matériel 66)
Horaires : équipe 3 x 8.

pupitreur

Formation : niveau Bac.
Expérience : 1 ou 2 ans sur matériel 66
Horaires : équipe 3 x 8.

Importantes possibilités de formation et de développement personnel.
Horaire personnalisé.

Env. CV avec souhaits à M. SOLIER
Service Recrutement
Cii Honeywell Bull
331, av. Patton - 49000 Angers.

HAVAS CONTACT

Cii Honeywell Bull

IMPORTANT GROUPE TRANSPORTS NATIONAL ET INTERNATIONAL EN PLEINE EXPANSION recherche

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

environ 35 ans. Haute compétence. Sens gestion et organisation. Contact humain aisé. Langue anglaise souhaitée. Très sérieuses références exigées. Implantation province Ouest.

Ecrire avec C.V. man., photo à HAVAS, B.P. 1.366, 76065 LE HAVRE Cedex (sous la référence 21.104).

La société VOLKSWAGEN FRANCE
recherche
pour son département **Distribution**
un

CHEF DE SERVICE
"ordonnancement - livraisons"

Il sera chargé :
- d'établir le tableau de bord des commandes et d'effectuer l'analyse des tendances du portefeuille ;
- de répercuter auprès du réseau les informations concernant la nature des stocks disponibles et les informations en provenance des usines :
- d'assurer les relations avec les directions régionales de la société et avec les concessionnaires de la marque (courrier téléphone).

Le poste convient à un jeune candidat ayant une bonne autorité naturelle, le sens du commandement, de l'organisation et de la négociation.
Il sera bilingue (français - allemand), avec *un niveau d'études supérieures* (ESCAE, Sc. ECO.).

Lieu de travail : Villers-Cotterêts.

Envoyer CV avec photo et prétentions au Département du Personnel - B.P. 62 - 02600 Villers-Cotterêts, sous réf. CDL/161.

HAVAS CONTACT

LA DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES DE CHERBOURG
recherche

des INGÉNIEURS
sous contrat pour :

— POSTE 1

Ingénieur d'Études au Bureau d'Études (Groupe Électricité-Électronique) chargé, sous l'autorité d'un Ingénieur responsable, d'études comprenant principalement :
- projets d'emménagement de matériel électronique à bord de sous-marins ;
- projets de définition du câblage et des boîtes de jonction ;
- alimentation électrique des matériels ;
- spécification de certains matériels.

Profil recherché :
4 à 5 années de formation après baccalauréat avec diplôme d'Ingénieur Electricité-Electronique générale complétées si possible par une expérience en milieu industriel dans un poste similaire. Âge indifférent.

— POSTE 2

Chef du groupe « Matériels sous-marins » du Centre d'Essais chargé d'essayer les matériels mécaniques, électro-mécaniques, hydrauliques et pneumatiques utilisés à bord des sous-marins.

Direction et maintien du niveau technique de 8 techniciens et 15 ouvriers.

Profil recherché :
Ingénieur dans les domaines mécanique ou électro-mécanique. Expérience *professionnelle indispensable dans un domaine voisin.* Age environ 30 ans souhaitable.

— POSTE 3

Ingénieur chargé de l'animation du bureau préparation-planning mécanique du chantier constructeur des sous-marins ainsi que de la coordination de ses actions avec celles des bureaux préparation-planning des autres spécialités des chantiers, des ateliers, du bureau d'étude et du service approvisionnements.

Profil recherché :
Jeune Ingénieur sous contrat, formation de mécanicien, connaissances en hydraulique et en usinage appréciées. Niveau E.N.I. ou équivalent.

— POSTE 4

Ingénieur affecté au Service Contrôle des Constructions Soudées du Chantier de Construction des sous-marins nucléaires.

Après une période de formation, cet Ingénieur devra pouvoir assurer la direction du service (70 personnes) pour l'exécution et l'interprétation des contrôles avant, pendant et après fabrication de *structures soudées* et aciers spéciaux ainsi que la proposition d'éventuelles solutions de réparation. Ces fonctions mettent l'intéressé en collaboration étroite avec les chantiers, les ateliers, le bureau d'études et le centre d'essais pour l'élaboration et l'entretien des spécifications de contrôle ainsi que pour la mise au point des méthodes d'assemblage.

Profil recherché :
Ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure de soudure autogène. Goût des responsabilités techniques et relations humaines.

— POSTE 5

Ingénieur Chef du Bureau d'Études Infrastructures.
Chargé avec le concours ou sous la direction d'un Ingénieur responsable :
- d'établir des projets d'infrastructure ou d'équipement ;
- d'établir des projets concernant l'étude et l'approvisionnement d'équipements dans les domaines électrique, *mécanique* et génie climatique.

Profil recherché :
Ingénieur ayant eu une fonction d'ingénierie généraliste. Capable de prendre des initiatives importantes mais avec le respect d'un certain formalisme administratif.
Age indifférent mais personnalité affirmée nécessaire.

Pour chacun de ces cinq postes, suivant curriculum vitae et expérience, il est proposé une rémunération mensuelle de l'ordre de 5.900 à 6.100 F.

Ecrire en envoyant curriculum vitae et une photo à :
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES DE CHERBOURG
Chef de la Section Personnel
place Bruat
50107 CHERBOURG.

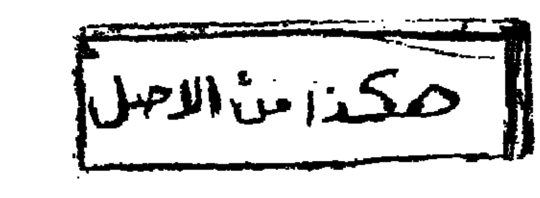

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,88
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

(CNEH)

Organisme travaillant dans le domaine de la santé
DEPARTEMENT INFORMATIQUE DE GESTION
chargé de la diffusion d'applications au niveau national recherche pour son agence de
POITIERS
DES INGENIEURS INFORMATICIENS

•analyste
Formation supérieure souhaitée.
4 années minimum d'expérience en Informatique.

•analyste - programmeur
- Ingénieur Grande Ecole ou Maîtrise d'informatique débutant,
- ou DUT et 2 à 3 années d'expérience.

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant le poste demandé à
CNEH — 88, rue Jean-Jaurès - 86000 POITIERS

Duquesne Purina — Aliments du Bétail, 1800 personnes, 9 usines

crée au siège de Rouen le poste de
RESPONSABLE DU SERVICE ENGINEERING
et le confierait à un
INGENIEUR

min. 30 ans, formation supérieure (AM, ENSI, ESME ... ou équivalent) ayant plusieurs années d'expérience en Bureau d'Études ou Engineering.
Rattaché au Directeur de Production, il travaillera en collaboration avec les Directeurs d'Usine, notamment pour la préparation et le suivi des budgets d'investissements.

Anglais courant souhaité. Déplacements 50 %.
La rémunération sera fonction de l'expérience, mais non inférieure à 85.000 F.

Merci d'adresser votre C.V. avec photo, à Monsieur CADIET.
Duquesne Purina 2028 X.
76040 ROUEN CEDEX.

Le Groupe des Forges de Strasbourg
(5000 personnes - CA 900 MF) recherche pour sa DIRECTION
organisation & informatique
réalisant actuellement un important projet mettant en œuvre télétraitement et bases de données (matériel IBM sous DOS/VS)
ingénieur système

Il a pour mission d'assurer l'interface entre les Constructeurs et l'Équipe Informatique de manière à optimiser l'emploi des ressources en matériels et logiciels, et de les faire évoluer. Il est le gestionnaire du système d'exploitation et de ses bibliothèques. Rattaché hiérarchiquement au Directeur Organisation et Informatique, il joue un rôle de conseil, d'assistance et de formation vis-à-vis de l'équipe "Analyse-Programmation-Exploitation" (17 personnes).
Ce poste exige, outre une formation supérieure en Informatique, de la curiosité technique et un sens des relations humaines développé.
Formation complémentaire assurée. Anglais lu indispensable.
Poste à STRASBOURG.
Les dossiers de candidatures précisant la rémunération souhaitée — sous réf. 1654 M à rappeler sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

GROUPE INDUSTRIEL
SECTEUR MEUBLES
C.A. 300 MF

Cherche à pourvoir les postes suivants pour faire face à son expansion :

Chef de Production
Ingénieur, âgé de 35 ans minimum. Il aura acquis une expérience du management d'équipes importantes et devra avoir l'habitude de la gestion d'unités de production dans le souci de la productivité.
Réf. 3794

Responsable Logistique
Ingénieur, âgé de 35 ans minimum. Il aura une expérience réussie de l'optimisation des coûts de transport, de la gestion administrative des commandes et de la production. Réf. 3795

Les candidats devront avoir l'habitude de travailler dans le cadre d'un contrôle budgétaire et d'employer l'OUTIL INFORMATIQUE.

Une rémunération attractive et des perspectives de carrière dans le Groupe sont offertes à des candidats de valeur.

Postes à pourvoir région LYON.

Adresser votre C.V. sous réf. correspondante à

MEDIA PA. 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra.

Réponse et discrétion assurées.

---

ingénieur, chef de produits

SALOMON à Annecy, leader mondial de la fixation de ski, cherche un ingénieur, chef de produits. Sa mission : créer et développer de nouveaux produits en intervenant auprès de tous les services de l'affaire ; puis à terme, prendre en charge une gamme complète.
Il doit nécessairement avoir une expérience de deux à cinq ans dans un BE, développant des produits de grande série : il est souhaitable qu'il connaisse les techniques d'industrialisation de produits métalliques ou plastiques. La pratique du ski est souhaitée.
Ecrire à Mme G. DILL, à Lyon, réf. 502 LM.

directeur finances et gestion

Une bonne affaire familiale (50 MF, constructions mécaniques, 100 km ouest de Paris) souhaite confier la responsabilité des finances (France et étranger) et de la comptabilité à un cadre confirmé (grande école commerciale ou DECS). A 40 ans minimum, il a l'expérience de cette fonction dans une entreprise industrielle comparable. **Anglais indispensable.**
Ecrire à G. BARDOU, à Paris réf. 344 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON

Usine moderne de l'Est (400 personnes), fabrications mécaniques grande série pour l'automobile faisant partie d'un puissant groupe international en expansion,
recherche :
CHEF DU SERVICE
planning, organisat. et contrôle quantitatif de la production.
Niveau B.T.S. ou équivalent.
5 à 10 ans expér. de gestion de production planning, approvisionnement, ordonnancement en product. de grande série.
Mission : il sera respons. de l'établiss. et de la coordination des programmes de product. en fonction des programmes des industries clientes. Il devra décider des modificat. et priorité liées aux incidents des services commerciaux et avec les clients. Il perfectionnera les méthodes et outils d'ordonnancement et de contrôle quantitatif de la production.
Anglais parlé efficacement indispensable.
Poste d'avenir stable.
Adresser C.V. détaillé à
SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous la référence 838.

F.O.L. EMBAUCHE
DEUX ANIMATEURS
Foyer de jeunes ZUP
Responsables services culturels F.O.L.
Adresser candidatures à :
F.O.L. - S.G. - B.P. 133.
26001 VALENCE.
Délai : 30 janvier 1979.

NOUS CONSTRUISONS DES
MAISONS INDIVIDUELLES

Nous développons deux nouveaux secteurs :
— L'exportation de maisons;
— Les bureaux de petites ou moyennes dimensions en France.

NOUS CHERCHONS :
LE RESPONSABLE COMMERCIAL
de ces deux activités

IL AURA :
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans la vente de biens d'équipement ;
- Une parfaite connaissance de l'anglais;
- Une formation supérieure ou un niveau culturel personnel comparable.

Il sera disponible pour de nombreux déplacements

Résidence : ROUEN

Rémunération supérieure à 100 000 francs

Envoyer curriculum vitae + photo à :
REGIE-PRESSE,
N° TO 10.555 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris

Leader de l'Industrie Pharmaceutique créant une division **DIAGNOSTIC**
recherche
4 TECHNICO-COMMERCIAUX
pour les régions :
NORD-PICARDIE, OUEST
RHONE-ALPES, EST
ALSACE-LORRAINE - CHAMPAGNE
Promotion, gestion, disponibilité, en sont les caractéristiques :
— *formation (BTS, IUT, Maîtrise de Biochimie)* ;
— expérience de l'ANALYSE MEDICALE ;
— salaire + prime + frais. Véhicule personnel.
Il attend vos C.V., prétentions et photos sous
REFERENCE 5.006 chez :
SIPEP 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS, qui transmettra.

Importante Clinique NANCY (54)
cherche
Chef du Personnel
ayant de bonnes connaissances en gestion. Minimum 40 ans. Libre de suite.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. (+ photo) au *Docteur DAUTREY, 62, avenue Foch, 54000 NANCY.*

TURBOMECA
BREVETS SZYDLOWSKI

un ingénieur
centrale, télécom., E.S.E., ...
ayant une 1re expérience.

MISSION :
Prise en charge de l'analyse vibratoire des éléments de TURBOMACHINE.
A cet effet, devra mettre en œuvre et développer des méthodes de mesures adaptées et exploiter les résultats d'essais (traitement du signal, méthodes numériques).

QUALITÉES EXIGÉES :
Goût de l'expérimentation. Connaissances pratiques *de l'électronique.* Connaissances théoriques de la mécanique vibratoire.
ANGLAIS courant.

LIEU DE TRAVAIL :
Région Paloise.

Adresser C.V., photo et prétentions, réf. 64 LM à :
Emplois et Carrières.
30, rue Vernet, 75008 PARIS.

---

2 INGENIEURS ÉLECTRONICIENS

Centre d'études et de production ... -ECALLES ... de ROU... pour sa division CONTROLE ... 2 INGENIEURS (..., INSA, ENI, ... qui seront chargés de l'étude d'é... de tests pilotés par microprocesseurs ... d'expérience ou un stage pratique dans ... une bon... ...aissance ... seraient ap... ainsi que la ...

En... C.V., photo et prétentions ... à

Bu...ghs
B.P. 5 - 76360 BARENTIN.

(DU PONT)

crée pour son département BIOCHIMIE *dans les régions Sud-Est et Centre-Nord* deux postes d'

INGENIEURS AGRONOMES

Ils ont la responsabilité du marketing des produits phytosanitaires à l'échelle d'une région en collaboration avec nos distributeurs : *assistance, conseil, vente, promotion.* De plus, ils seront amenés à participer au développement technique des nouveaux produits.

Les candidats, âgés de 30 ans environ, auront acquis, grâce à leur formation supérieure *ainsi que 5 années d'expérience* dans la vente et le développement de produits phytosanitaires, une large capacité *d'autonomie.*
De fréquents contacts au niveau européen nécessitent une bonne pratique de la langue anglaise.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, qui sera traitée confidentiellement, *ainsi que votre rémunération actuelle,* sous réf. 317M à DU PONT DE NEMOURS FRANCE (SA) - Service du Personnel
9, rue de Vienne - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

CROUZET recherche

pour sa division aérospatiale et systèmes
Service approvisionnements et magasins
(80 personnes)

ADJOINT AU CHEF DE SERVICE

Formation Ingénieur ou équivalent, 35 ans minimum. — I.C.G. - I.A.E. appréciés.
Expérience service approvisionnements ou service analogue.
Aptitude au commandement.

Mission :
— gestion de 60.000 articles ;
— ordonnancement/lancement ;
— gestion des stocks ;
— définition des besoins ;
— approvisionnements extérieurs : électronique et mécanique.

Adr. C.V., références et prétentions à : CROUZET, Service du Personnel. — 26029 VALENCE Cedex.

SOLYVENT-VENTEC
Premier
Constructeur Européen
de ventilateurs
recherche pour sa Division
RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT à
Châlon-sur-Saône

ingénieur
Grande Ecole ou
maîtrise universitaire

Intégré à une équipe de 4 ingénieurs, il étudiera des problèmes propres aux ventilateurs par des méthodes théoriques et expérimentales principalement dans les domaines de mécanique vibratoire et *contraintes.*

Débutant ou quelques années de pratique.
Anglais indispensable.
Allemand souhaitable.
Déplacements France et étranger.

Ecrire avec CV à M. *GACOGNE,*
SOLYVENT VENTEC, Rue Paul Sabatier
71102 CHALON-*sur*-SAONE

mdm-system

ANIMATEUR
CENTRE DE FORMATION
(5 animateurs, 76 stages courts en 78)
accroissement prévu de 35 % en 1979
recherche
une personne ayant une expérience variée en entreprise et en animation
Travail indépendant et passionnant
Domicile indifférent - Excellente rémunération
Ecr. S/N° 75 à PPH, B.P. 617, 69221 LYON CEDEX 1.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche pour son unité de fabrication principale
(ville universitaire Sud de PARIS)

CHEF DU SERVICE ENTRETIEN

Placé sous l'autorité directe du Directeur de l'établissement, il assure :
- La bonne marche d'un service de 50 personnes dont 2 cadres et 8 techniciens ou agents de maîtrise.
- Les études et les suivis techniques des investissements.
- La gestion financière de son service.
- L'entretien et le réglage du parc machines.
- L'entretien général des bâtiments et espaces verts.

Le candidat est de formation Ingénieur *Arts & Métiers* ou équivalent, ayant l'esprit inventif, rationnel et aimant la gestion.
Agé de 35 ans au moins, il a acquis une SOLIDE EXPERIENCE dans un poste similaire (dans une industrie de biens de consommation, cosmétique, agro-alimentaire, pharmaceutique). Sa bonne connaissance de l'Anglais, bien que non indispensable est un atout.
CINOREN S.A. est chargé de cette *recherche. Adressez-lui CV + photo +* salaire actuel sous réf. 9016 au 104, rue *Lafayette 75010 PARIS.*

cinoren

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE DISTRIBUTION (V.P.C.)
Située près de NIORT (79)
recherche pour son département informatique et méthodes techniques :

UN ANALYSTE

méthode spécialisée ou organisation administrative.
Ce personnel Cadre, participera à la conception de nouveaux systèmes ou à l'amélioration de systèmes existants, sous la responsabilité du Chef ou d'un Ingénieur.

Niveau de qualification requis :
Licence scientifique ou équivalence.
Expérience souhaitée : 4 à 5 ans dans un poste similaire.

Ecrire avec C.V. et prétent. à l'adresse suivante :
Service Méthode CAMIF TREVINS DE CHAURAY,
79039 NIORT Cedex.

offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi

POUR IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
GRANDS SYSTEMES DE
TRANSMISSION DE DONNEES

Ingénieur Systèmes Confirmé

120.000 F an +

30 ans minimum, doté d'une solide formation supérieure, il aura à suivre la conduite d'importants projets en relation avec des interlocuteurs de haut niveau.
Ses connaissances ont été acquises dans les domaines :
MINI ou MICRO INFORMATIQUE
TELE-INFORMATIQUE
RESEAUX et TERMINAUX D'ORDINATEURS.
Une expérience de réalisations en électronique ou logiciel est très souhaitée ainsi qu'une bonne connaissance de l'Anglais.
Siège PROCHE BANLIEUE PARISIENNE.

Envoyer CV sous référence 687 M aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion totale assurée.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

POUR IMPORTANTE SOCIETE
PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
2500 Personnes - C.A. 1,4 Milliard
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

Conseiller Juridique Interne

150/180.000 F an

33 ans minimum, c'est un professionnel du droit des affaires. Son expérience a été acquise au sein d'une grande entreprise internationale ou dans un cabinet de Lawyers. Ce poste de chef de service implique une conception très opérationnelle de la fonction et une bonne connaissance de l'Anglais. Les candidatures de spécialistes âgés de 50 ans environ seront également examinées avec attention.
Siège REGION PARISIENNE.

Envoyer CV sous référence 638 M aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion totale assurée.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

POUR SOCIETE MULTINATIONALE
SYSTEMES DE PROTECTION
FEU ET SECURITE

Responsable Commercial

FRANCE
120.000 F an ±

30 ans minimum, IL CONNAIT DEJA BIEN LE MARCHE DE LA PROTECTION INCENDIE, tant au point de vue commercial que réglementaire.
De plus, sa formation technique lui permet de recommander les adaptations du produit exigées par le marché.
Il aura à développer sur toute la France, la vente de systèmes de protection des hommes et des bâtiments dans les constructions neuves et anciennes.
Anglais nécessaire.
Siège BANLIEUE PARISIENNE OUEST.

Envoyer CV sous référence 686 M aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion totale assurée.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

POUR SOLIDE SOCIETE DISTRIBUANT
DES PRODUITS DESTINES A
L'EQUIPEMENT DE LA MAISON
(500 personnes - 40 magasins en Région Parisienne)

Directeur du Personnel

120.000 F an +

35 ans environ, il dispose d'une expérience de plusieurs années dans la fonction, acquise soit dans le secteur de la DISTRIBUTION, soit dans celui des SERVICES à établissements multiples.
Il couvrira l'ensemble de la fonction personnel sous l'autorité de la Direction Générale.
Ce poste exige une grande mobilité, le sens de la négociation et du contact.
Siège PRES DE LA PORTE D'ORLEANS.

Envoyer CV sous référence 680 M aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion totale assurée.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

CABINET INTERNATIONAL DE MANAGEMENT CONSULTANTS

recherche pour compléter son équipe d'Ingénieurs Conseils basée à Paris :

ingénieur en chef

C'est un homme de développement, diplômé d'une Grande Ecole, dynamique, persuasif, d'excellent contact, qui a déjà acquis une solide expérience des interventions dans le domaine INFORMATIQUE DE GESTION en qualité de chef de projet ou au sein d'équipes pluridisciplinaires. Agé de 30 ans minimum, il possède une expérience confirmée de pré-étude des moyens de gestion, y compris informatique dans le contexte général de l'entreprise. *(Réf. 10.115-M)*

ingénieur en organisation

Agé de 28 ans minimum, de formation supérieure, il a déjà acquis 2 à 3 années d'expérience dans l'organisation du travail et des méthodes y compris des systèmes et procédures comptables en liaison avec l'informatique. *(Réf. 10.120-M)*

Les interventions sur un plan national et européen impliquent des déplacements à prévoir et de préférence la pratique de l'anglais ; de réelles perspectives d'évolution sont envisageables pour des candidats de premier plan, motivés, cherchant à évoluer dans leur travail.

Niveau de rémunération élevé.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée, sous référence correspondante à

mamrégies
3, rue d'Hauteville - 75010 Paris
qui transmettra.

emplois régionaux

La direction départementale de l'équipement du Nord

recherche

pour sa division transports à Lille

CADRE DE HAUT NIVEAU

Il sera chargé de coordonner les études de transports collectifs

Formation requise :

— Débutant titulaire d'un doctorat en économie ou d'un diplôme de l'une des écoles suivantes : Ponts et Chaussées, Centrale Paris, Ecole Nationale des Arts et Métiers, H.E.C.

ou

— 8 à 10 ans d'expérience et titulaire d'un D.E.S. en économie ou d'un diplôme de l'une des écoles suivantes : Centrale Lyon, Institut des Sciences Politiques.

Adr. C.V. à Direction département. de l'Equipement, Division Transports, rue de la Pilaterie, 59700 MARCQ-EN-BARŒUL.

CROUZET
VALENCE

RECRUTE

1) Pour son Département AERONAUTIQUE

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

confirmé pour poste dans domaine des équipements.

Formation Aéronautique. Anglais indispensable.

2) Pour son Département TRANSPORTS-TELECOMMUNICATIONS

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

CONFIRME

pour projets et études de systèmes à base de minicalculateur.

Connaissance en minicalculateur industriel temps réel et expér. en télécommunication appréciées.

Adresser références, curr. vitae et prétentions à :
CROUZET - Service du Personnel - B.P. 1014, 26010 VALENCE - Sous la référence 101, en précisant le poste choisi.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR-PROMOTEUR PARIS, recherche :

NÉGOCIATEUR FONCIER

Directement rattaché à la Direction Générale de la Société, il aura pour mission :

- la recherche et la prospection des terrains à bâtir,
- le suivi des contacts avec les propriétaires,
- la négociation proprement dite jusqu'à la signature des promesses de ventes et des actes authentiques.

Le candidat âgé d'au minimum 28 ans devra obligatoirement avoir acquis une expérience de plusieurs années dans un poste similaire chez un promoteur exerçant son activité à Paris et en région parisienne.
Il sera appelé ultérieurement à constituer une équipe de négociateurs fonciers, à l'animer et à la diriger.

Adr. C.V., photo et prétentions à nº 95651, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris-1er, qui transmettra.

L'AGENCE POUR LES ECONOMIES D'ENERGIE recherche :

CADRE DE HAUT NIVEAU

X, CENTRALE, H.E.C. ou équivalence.

RESPONSABLE des questions de formation professionnelle dans le secteur des transports par route.
Expérience de quelques années dans ce secteur souhaitée.

Adr. candidature à M. le Chef du Service Transports Agence pour les Economies d'Energie, 30, rue Cambronne, 75737 Paris Cedex 15.

LA QUALITE DE NOS PRODUITS IMMOBILIER-LOISIRS ASSURE DE HAUTS REVENUS A NOS COMMERCIAUX.

Dans le secteur immobilier-loisirs, en pleine expansion, nous sommes l'entreprise la plus performante d'Europe.
Les raisons de ce résultat :
– une très large gamme de produits mer et montagne, s'adressant à une clientèle nombreuse (multi-propriété, pleine propriété, placement);
– *des méthodes de ventes* variées permettant à nos vendeurs d'atteindre une efficacité maximum;
– un soutien publicitaire très important et régulier;
– *des vendeurs* entreprenants, mobiles, bien rémunérés, sûr d'eux-mêmes et de leur sens commercial.
Vous désirez nous rejoindre pour vendre, à *Paris* et en Province (notamment Nord, Est, Rhône-Alpes), AVORIAZ, CHAMONIX, COURCHEVEL, LES MENUIRES, *VILLARD, COUDALERE*, CORSE, BIARRITZ, DEAUVILLE..., adressez votre candidature accompagnée d'un curriculum-vitae sous réf. *XL/13*

HAVAS CONTACT

Notre Groupe réalise un chiffre d'affaires *d'un million de kilo Francs avec 20* établissements et 4000 personnes

Nous occupons une position de leader à l'échelon international dans notre spécialité : LE LEVAGE ET LA *MANUTENTION.*

Sous l'autorité du Directeur du Marketing et de la Promotion, nous recherchons

le Responsable de notre Service Publicité

Sa mission : concevoir les campagnes publicitaires, créer les documents, organiser et diriger les manifestations, organiser les actions promotionnelles, participer à la formation du personnel commercial et aux relations avec les Médias.

Le candidat est de formation supérieure, bilingue anglais, il a acquis une expérience chez un annonceur de biens industriels.

Envoyer C.V. et prétentions à No 94658, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

LOOK Névada

responsable de la publicité

Notre domaine d'activité concerne les fixations de sécurité pour le ski. En quatre ans, nous avons *triplé notre chiffre d'affaires et nous avons bien* l'intention de poursuivre ce fort développement.

Vous aurez à prendre en charge pour une part, la gestion des réalisations publicitaires en France et l'autre *part de votre temps sera consacrée* à des projets internationaux.

Vous avez prouvé votre compétence soit dans une petite agence, *soit dans une société* internationale et toutes les actions publi-promotionnelles n'ont plus de secret pour vous.

Bien sûr, vous aimez le ski, le sport en général et vous parlez anglais. L'allemand ou l'italien serait «un plus» important.

Le poste est à pourvoir à Nevers.

Merci d'envoyer votre CV à Michel Monier sous référence 3969,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche

SG2

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION

recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEURS SYSTEMES IBM - CHB

Réf. PHT 1/79

INFORMATICIENS EXPERIMENTES

PROGRAMMEURS, ANALYSTES, CHEFS DE PROJETS

(MIAG, Maîtrise Informatique. IUT, AFPA ou Diplômes Enseignement Supérieur)

Pour :

ACTIVITE GROS OU MOYENS SYSTEMES DE GESTION. Réf. PHT 2/79
ACTIVITE PETITS SYSTEMES DE GESTION.............. Réf. PHT 3/79
ACTIVITE MAINTENANCE ET DEVELOPPEMENT........... Réf. PHT 4/79
ACTIVITE SYSTEME DE BASE OU D'EXPLOITATION.... Réf. PHT 5/79
ACTIVITE RESEAUX ET TELEINFORMATIQUE........... Réf. PHT 6/79

Ecrire avec C.V., prétentions et disponibilités sous réf. ci-dessus à :

SG2
12/14, Avenue Vion Withcomb - 75016 PARIS

bleu

SOCIETE MECANIQUE recherche

AGENT COMMERCIAL EXPORT

spécialiste administration des opérations export (transports, douanes, *assurances maritimes*, COFACE, banques...).

Bonne connaissance langue anglaise.

Expérience demandée *3 ans minimum.*

Lieu de travail : banlieue SUD-OUEST.

Avantages sociaux - Mutuelle, restaurant - 13e mois.

Ecrire nº 95 657, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

LABORATOIRE PRODUITS PHARMACEUTIQ. *métro Pont-de-Sèvres*, recherche pour son service commercial.

2 JEUNES HOMMES

Pour effectuer *opérations administratives* commandes clients, *niveau secondaire.*
Esprit comptable et méthodique. Semaine de 5 jours, journée continue, restaurant d'entrepr. Adresser C.V. sous référence 3347 à GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL CONSTRUCTION RADIO-ÉLECTRIQUE
Région de NANCY

recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

(ESE - ENST - ENSERB - ENSERG - ENREA, etc.)
QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE ou DEBUTANTS pour Service METHODES

Adr. C.V. et niv. de rémunérat. sous numéro 8.953. « Le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

SOCIETE ELECTRONIQUE à TOULON recherche, URGENT :
Technicien maintenance matériel d'enregistrement magnétique - analogique, digital, magnétoscope.
S'adresser : STE DAGELEC
Tél. : (94) 92-78-70/71

PHOTOGRAMÈTRE

Sud France recherche restituteurs très qualifiés. Ecrire HAVAS 06011 NICE, Cedex r/0446.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « *Monde Publicité* » ou d'une agence.

Très importante S.S.C.I. recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS et INGÉNIEURS

justifiant une expérience sur mini ou micro-ordinateur

MITRA - INTEL ZILOG - MOTOROLA

Ecrire avec réf. sous nº 5 237 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

Groupe industriel français de dimension internationale recherche

futurs cadres de direction

HEC - ESSEC - ESCP

Anglais impératif.

Ils seront formés par une période prolongée d'assimilation des réalités économiques et commerciales, sur le terrain, et se verront confiés des responsabilités opérationnelles ou fonctionnelles dans l'entreprise ou dans ses filiales à Paris ou en Province.

Toutes informations sur cette offre seront données au téléphone du Lundi au Vendredi aux heures de bureau par INFORMATION CARRIERE SVP 11-11

Information Carrière SVP qui organisera immédiatement nos contacts avec les candidats concernés. Réf. 554.

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

adjoint directeur commercial

Société Française, filiale d'un groupe en forte expansion, produisant des PIECES THERMOPLASTIQUES (chiffre d'affaires 85 M. de F/an) recherche ADJOINT/DIRECTEUR COMMERCIAL.

Il développera l'activité commerciale de l'entreprise, en particulier pièces thermoplastiques vendues sur devis (construction automobile).

Il participera à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique commerciale. Il assurera les liaisons et contacts, à échelon élevé, avec les Services Etudes et Achats des clients.

Il aura 30 ans minimum, au moins 3 ans d'expérience dans la vente de produits de technologie évoluée, aux constructeurs d'automobiles.

Il aura une solide formation technico-commerciale, de préférence diplômé Grande Ecole et si possible des connaissances en matières plastiques.

Allemand courant, notions d'Anglais.

Le poste peut évoluer vers des responsabilités élargies.

Lieu de travail : Paris et déplacements en Province.

Ecrire sous numéro 8991 avec C.V., lettre manuscrite, photo, références et prétentions à :

OP organisation et publicité

HOLDING SOCIETES DE SERVICES
C.A. 130 millions de francs

DIRECTEUR GÉNÉRAL
cherche son
ADJOINT

— Formation : H.E.C., E.S.C.P., D.E.C.S. ou équiv.
— Expérience 2 à 3 ans : Cabinet d'AUDIT au contrôle de gestion.
— Anglais indispensable.

Envoyer C.V. à N° T 10.678 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

APSIDE recherche disponibles rapidement

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

COBOL ANS-IBM-OS/CII-HB
PL1 + IMS - IBM - OS
Assembleur + DL1 ou CICS

Envoyer C.V. confidentiel
40, rue de Ponthieu 75008 PARIS
ou tél. pour R.V. 225.12.46/359.27.00.

amp

GROUPEMENT INTER-ASSEDIC
recherche pour son Centre Informatique à MALAKOFF

UN ANALYSTE

En étroite collaboration avec les utilisateurs, il définira et mettra en place l'outil informatique (Cii H B 66).

Il est nécessaire d'avoir traité des problèmes d'Analyse sur Gros Système pendant 3 ou 4 ans.

Une expérience d'organisation serait appréciée.

Adresser lettre de candidature, c.v. et prétentions, sous référence 32 M, à :

ACLES 1 F 107
Cii HONEYWELL BULL
61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cedex 20.

acles

HAVAS CONTACT

---

etap
4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur filiale de distribution
référence CR 293 CM

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS (un des leaders mondiaux dans sa branche)

recherche le Directeur d'une de ses filiales de distribution (conditionnement et ventes) qui réalise un C.A. de 80 millions avec un effectif de 200 personnes.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école, 32 ans mini, ayant une expérience à un niveau de direction impliquant activités commerciales, animation de personnel et gestion.

Rémunération : 180.000 F

Poste grande ville province.

Chef de projet organisation
référence AP 292 AM

UNE DES PREMIERES BANQUES AMERICAINES désire renforcer son département Organisation dans le cadre de l'évolution de son bureau de Paris.

Nous recherchons pour participer activement à ce développement un Diplômé Ingénieur Grande École + formation complémentaire MBA - INSEAD - ISA souhaitée.

Le titulaire du poste devra avoir 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine des réformes de structure et dans la mise en place de systèmes informatiques évolués acquise dans un groupe important ou un cabinet spécialisé.

Il devra être capable de "piloter" des projets en collaboration étroite avec les utilisateurs et les informaticiens.
Connaissance anglais courant.
Possibilité d'évolution au sein de la Banque.

Rémunération : 130.000 F.

Résidence Paris.

Contrôleur de gestion
référence SH 285 AM

SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE en développement filiale d'un important groupe

crée pour seconder son Directeur Général le poste de Contrôleur de Gestion. Le titulaire du poste participera à la mise en place et au développement des moyens de gestion en liaison avec l'informatique ainsi qu'à l'élaboration des budgets et du plan.

Il devra disposer d'une formation supérieure, de 3 à 5 ans d'expérience en contrôle de gestion acquise en milieu industriel.
Poste intéressant et évolutif.

Lieu de travail près ROISSY.

Ingénieur gde école conception et développement grands équipements mécaniques
référence VK 288 AM

UNE SOCIETE DE PREMIER PLAN (rattachée à un des principaux groupes industriels français) qui conçoit et réalise des équipements lourds et qui a une grande activité à l'exportation

recherche un Ingénieur AM ou équivalent pour conception et développement grands équipements mécaniques, ayant au moins 7 à 8 ans d'expérience dans un secteur mécanique.

Il lui sera confié la responsabilité d'une équipe de techniciens et de dessinateurs travaillant sur un des principaux produits de la société.
La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Poste à PARIS.

Ingénieur chef de projet cimenterie
référence XM 290 CM

UN IMPORTANT GROUPE CIMENTIER

recherche un Ingénieur Grande École ayant une très solide expérience dans la conception de cimenteries acquise dans société d'ingéniérie ou chez constructeurs. Après s'être bien familiarisé avec les usines du groupe, il collaborera à la conception et à la réalisation d'importants investissements.
La connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand serait appréciée.

Poste à Paris.

Agronome responsable export pays de l'est
référence BS 294 CM

LIMAGRAIN
LEADER SUR LE MARCHE EUROPEEN DES SEMENCES DE MAIS

recherche pour faire face à son expansion un Ingénieur Agronome expérimenté capable d'assurer la promotion des produits, la mise en place et le suivi de l'expérimentation. Il collaborera également aux négociations commerciales.
Connaissance de l'allemand et/ou du russe nécessaire.

Poste basé à Clermont-Ferrand.

Futur directeur des ventes
référence RG 284 AM

UNE SOCIETE FRANÇAISE, fabrication et vente d'outillages à main (C.A. 45 millions de francs)

offre une intéressante opportunité de carrière à un Cadre 30 ans mini, ayant une bonne formation de base et 3 à 5 ans d'expérience commerciale. Intégré dans l'équipe de Direction Générale, il se verra confier des responsabilités de promotion des ventes et de contacts avec les clients importants. Il pourra ainsi acquérir une bonne connaissance de la clientèle, de l'animation du réseau de ventes et de la gestion commerciale et accéder à des fonctions de Directeur des ventes.

Ce poste nécessite un candidat très actif, ayant l'esprit d'équipe, désireux de participer pleinement à la vie d'une entreprise moyenne ayant une forte position sur son marché et en développement.
Connaissance de l'anglais très souhaitée.

Poste : grande ville région Rhône-Alpes.

Ingénieur innovation développement technique
référence TI 286 AM

IL S'AGIT D'UN CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL AU PLAN NATIONAL dont les services techniques ont un rôle d'innovation, de conception, de réalisation d'équipements nouveaux destinés à un important secteur professionnel en évolution.

Nous recherchons un Jeune Ingénieur (éventuellement débutant) AM - IDN - INSA - ENSI... ayant si possible formation complémentaire en automatique, très intéressé par les problèmes d'évolution technique impliquant des connaissances en mécanique fine, asservissements, utilisation de microprocesseurs... capable de contribuer par un réel apport personnel à la réalisation de projets importants et variés.

Poste à PARIS.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

SOCIÉTÉ PROMOTION IMMOBILIÈRE
Filiale important groupe financier et industriel
recherche

COLLABORATEUR, 30 ans min.

2 à 3 ans d'exp. maisons individuelles en villages pour poste chef de programmes.

Envoyer C.V. à M. BONNEMAISON, S.G.M.I., 35, quai André-Citroën, 75015 PARIS.

Nous recherchons pour un poste comportant des déplacements très fréquents en EUROPE

TECHNICIEN

possédant un D.U.T. de CHIMIE-METALLURGIE, TRAVAIL DES METAUX, MESURES PHYSIQUES.
Age minimum souhaité 25 ans.
ALLEMAND COURANT EXIGE.
Adresser C.V. et prétentions à Société DACRAL, 164, rue Ambroise-Croizat, 93200 SAINT-DENIS.

JACQUES RIBOUREL S.A.
PROMOTION IMMOBILIERE-LOISIRS
recherche

2 DIRECTEURS de PROGRAMMES

L'homme sera jeune, ambitieux. Il aura l'expérience d'un poste similaire (montage et suivi d'opérations immobilières). Expérience des négociations avec les entreprises et du suivi des chantiers indispensable. Il aura le goût des responsabilités et des contacts humains.
Au sein d'une équipe dynamique et d'un groupe en pleine expansion, il aura la possibilité d'une progression de carrière rapide.
Il sera disponible rapidement.

Envoyer lettre manuscrite + photo + CV et prétentions à
JACQUES RIBOUREL S.A.
120, avenue des Champs-Elysées
75008 Paris

IMPORTANTE
BANQUE INTERNATIONALE
PARIS recherche

sous directeur credits documentaires

- 10 ans expérience bancaire Affaires Internationales,
- Formation universitaire souhaitée,
- Connaissance parfaite de l'anglais
- Rémunération en fonction de l'expérience

Adresser C.V. sous la référence 7082 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---

SOCIÉTÉ ITALIENNE
PRODUCTION LUNETTES
PREMIÈRE IMPORTANCE
recherche

CHARGÉ DE LA DIRECTION

pour succursale PARIS

Ecrire à : LUXOTTICA, Mme Guglielmi, 192-194, rue Championnet, PARIS-18e, avec C.V., prétentions et photo.

Filiale française d'une Société américaine vente instrumentation scientifique recherche

1 Ingénieur commercial physicien ou physico-chimiste

● Formation supérieure ● Jeune et dynamique ● Forte personnalité ● De préférence quelques années d'expérience ● Anglais indispensable ● Salaire élevé ● Voiture fournie ● Frais + intéressement.

Env. C.V. et prétentions sous référence 6102/JR
A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 - PARIS

---

steria

1ère société de Service dans le domaine de l'Informatique Bancaire recherche, pour le développement de nouveaux projets (systèmes décentralisés sur miniordinateurs, réseaux d'agences, bases de données), des :

CHEFS de PROJET
ayant une bonne connaissance des applications bancaires.

INGENIEURS INFORMATICIENS
ayant quelques années d'expérience.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

et PROGRAMMEURS
ayant la pratique d'un Assembleur ou celle d'un langage évolué.

Adr. C.V. et prétentions à
Mr V. DJOURACHKOVITCH

steria 26, av. de l'Europe 78140 VELIZY

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

Henkel **HENKEL FRANCE S.A.**
C.A. 800 M.F.
leader sur le marché des produits d'hygiène pour l'industrie laitière recherche un

INGÉNIEUR
Industries Laitières

diplômé Grande École (AGRO - ENSL Nancy - ENSIAA Douai...), pour lui confier, sur la moitié de la France, un rôle de conseiller technique et d'expert auprès de la force de vente et des milieux professionnels concernés.
Agé de 28 ans minimum, il a une expérience *de 2 à 5 ans en laboratoire* ou en production dans l'industrie laitière et est doué de facilités de contact à tous les niveaux.

Résidence : Région Parisienne, avec déplacements fréquents (70% du temps). Voiture *société fournie.*

Ecrire avec CV détaillé et prétentions, *sous réf. 75934 M, à Denis JOUSSET,*
plein emploi
10, rue du Mail, 75002 Paris.

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC
recherche

POUR SON BUREAU D'ÉTUDES A PARIS
UN INFORMATICIEN

Diplômé de l'enseignement supérieur, pour collaborer à la réalisation de projets nationaux - Connaissances HB 66 et expériences PROTEE souhaitées.

Rémunération intéressante.
Larges perspectives d'évolution
Formation permanente

Adresser lettre manuscrite, C.V., photos et prétentions à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra sous référence 6.451.

---

contrôle numérique

Notre Division Contrôle Numérique équipe les entreprises françaises et européennes grâce à une gamme complète de matériels :
— centres d'usinage à commande numérique,
— centres de mesure tridimensionnelle,
— unités de gouverne CNC à multiprocesseurs,
— robots d'usinage et de montage.

Notre développement sur le marché français nous amène à rechercher cinq hommes *expérimentés qui voudraient participer à cette croissance :*

• ingénieurs commerciaux
PARIS + REGIONS NORD et EST — (basé à Paris). (Réf. CN/A)
PARIS + REGION CENTRE — (basé à Paris). (Réf. CN/B)
REGION RHONE-ALPES — (basé à Lyon). (Réf. CN/C)
Ils auront pour mission de vendre dans leur secteur l'ensemble des produits.
Ce sont des professionnels du contrôle numérique, ayant une formation de type Ingénieur et une expérience industrielle concrète.

• technicien électronicien (Réf. CN/D)
Il sera chargé des opérations de mise en route et de maintenance des unités de gouverne. Excellent technicien, il aura une expérience de la commande numérique et recevra dans nos usines une formation sur nos produits.
Basé de préférence à Paris, il travaillera sur toute la France.

• technicien mécanicien (Réf. CN/E)
Il sera chargé des opérations de mise en route et de la maintenance des centres d'usinage. Excellent technicien, il aura une expérience de la machine-outil et recevra dans nos usines une formation sur nos produits.

Ces postes offrent des perspectives de progression intéressantes et un niveau de rémunération élevé.

Pour un premier contact, envoyer C.V., photo et rémunération actuelle en précisant la référence du poste choisi à OLIVETTI France — Direction du Personnel et des Relations Humaines — 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS, qui garantit le caractère confidentiel des candidatures.

olivetti
OCN DIVISION CONTROLE NUMERIQUE

L'Organisme de Contrôle et d'Assistance *d'un Groupe de 200 Entreprises, dont les activités sont liées au logement, recherche pour structurer son équipe (25 personnes)*

3 audits conseils
130.000 +

Chargés de contrôler la régularité d'opérations financières et d'assister dans leur gestion et leur organisation les entreprises fédérées, ces futurs collaborateurs devront pouvoir évoluer rapidement vers des fonctions de Chefs de Missions.

De formation supérieure juridique ou commerciale et possédant obligatoirement le DECS, les candidats justifient d'une expérience d'au moins 5 ans dans des fonctions similaires.

Pour information sur le poste, écrire avec C.V., sous référence 8718-M à
CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris

ROCHE
ROCHE BIOELECTRONIQUE

recherche pour faire face à la croissance rapide de ses activités

un ingénieur informaticien

possédant environ 3 ans d'expérience dans les applications de gestion temps réel sur mini-ordinateurs pour participer à des développements informatiques destinés au domaine médical.

La connaissance du PDP 11 serait appréciée.

Le développement de l'entreprise offre d'excellentes opportunités de carrière.

Adresser CV, photo et rémunération souhaitée à PH. BENOIT - Direction du Personnel
ROCHE BIOELECTRONIQUE
16-18, avenue de l'Europe
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

---

informaticiens

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii HONEYWELL BULL développe ses UNITÉS DE DÉMARRAGE INFORMATIQUE EN CLIENTÈLE.

Elle recherche pour les intégrer rapidement dans des équipes de réalisation des

ingénieurs en télé-informatique

De formation grande école, option informatique ou équivalent, expérimentés dans les domaines suivants :
- mini-calculateurs décentralisés;
- *mini-calculateurs dans l'environnement de centraux* (saisie, traitement, transmission);
- mini-calculateurs de gestion de réseaux, procédures des Télécommunications. (Réf. 16 M A).

ingénieurs d'application

- De formation grande école ou équivalent, ayant acquis une expérience en bases de données et/ou Télécommunications,
- Capables d'évoluer rapidement vers la responsabilité de projets d'applications. (Réf. 16 M B).

analystes-programmeurs programmeurs

- Titulaires d'un DUT Informatique ou d'un diplôme équivalent DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS. (Réf. 16 M C).

Pour l'ensemble de ces postes une formation permanente est assurée.
La pratique de la méthode WARNIER est souhaitée.
Possibilités réelles d'évolution pour des candidats doués de *qualités technico-commerciales.*

Envoyer c.v. et prétentions sous référence correspondante à Cii HONEYWELL BULL, Direction Marketing, FRANCE
Poste de Courrier 1 F 103,
61-63, rue d'Avron,
75980 PARIS Cedex 20.

Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

Importante Société d'exportation de matériels scientifiques et médicaux
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

— Homme de formation scientifique ou médicale, *de très haute qualification, dynamique,* sens des affaires.
— Rémunération selon compétence.

Ecrire n° T. 10.675 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE DE TRANSFORMATION MATIERES PLASTIQUES
cherche

Ingénieur Développement Expérimenté

- SA MISSION :
assurer le développement des produits calendrés avec l'appui du laboratoire dont il est responsable et en liaison avec production et services commerciaux,
prendre en charge le contrôle qualité.

- LE CANDIDAT :
Ingénieur Chimiste (école nationale de chimie) possédant une expérience de transformation des matières plastiques, sera un homme de créativité, de contacts, (clients, fournisseurs matières premières) et de réalisations concrètes.

Ecrivez avec C.V. et prétentions à No 95310 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Recherche pour ses lignes internationales

300 NAVIGANTS COMMERCIAUX

(Stewards et hôtesses)
désirant faire carrière dans un métier de service
71 000 F APRÈS INTÉGRATION

Formation assurée par la Compagnie.
Possibilité ultérieure de promotion interne (par concours) vers des postes de chefs de cabine et d'accéder à l'encadrement du personnel navigant commercial.

Les candidats doivent notamment :
parler couramment l'anglais et si possible une autre langue
être âgés de 21 à 26 ans
avoir eu l'expérience d'un emploi en relation avec la clientèle, être de nationalité française ou ressortissants de la C.E.E.
Pour les hôtesses : avoir une taille comprise entre 1 m 60 et 1 m 73.
Pour les stewards : avoir une taille comprise entre 1 m 70 et 1 m 86, et être dégagés des obligations militaires.

DOSSIERS DE CANDIDATURE :
Les candidats *de la région parisienne* peuvent se présenter à AIR FRANCE
3, square Max-Hymans, 75015 PARIS
Division recrutement et orientation.
Bureau 121, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Les candidats de province peuvent adresser leur demande et curriculum vitae à AIR FRANCE, Division recrutement et orientation
1, square Max-Hymans, 75741 PARIS, Cedex 15.

GROUPE FRANCAIS DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
LEADER DANS L'EXPORTATION DE BIENS INDUSTRIELS
recherche pour l'une de ses unités en Région Parisienne

CONTROLEUR DE GESTION
HAUT NIVEAU

Responsable de la mise en œuvre annuelle du plan de gestion de l'unité *(1800 personnes), du contrôle de son exécution, de l'élaboration des* mesures correctives et de la réalisation des profits.
et
Conseil de la Direction de l'unité et de la Direction Générale du Groupe sur la planification, les méthodes et procédures du contrôle de gestion.

Le candidat retenu sera diplômé d'une grande école (MBA apprécié), présentera une expérience industrielle réussie (études en fabrication), sera âgé de 35 ans minimum. Expérience du contrôle de gestion souhaitée.

Développement rapide de carrière au sein des 12 unités du groupe avec l'assistance d'un service central de cadres.

Adresser lettre, CV avec photo et rémunération actuelle sous no 95206 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

steria

pour travailler au développement des systèmes informatiques dans des domaines de pointe :
- robotique industrielle,
- commutation temporelle,
- processus automatisés de suivi de fabrication

Nous recherchons des :

ingénieurs informaticiens

Les candidats devront avoir 1 à 3 ans d'expérience professionnelle.
Un intérêt marqué pour les miniordinateurs ou micro-processeurs ainsi que les techniques d'emploi correspondantes *serait très apprécié.*

Prière d'adr. C.V. et prétentions à
J.C. NARCONTI

steria 26, av. de l'Europe
78140 VELIZY

Informatique

SOCIETE : leader en informatique industrielle filiale d'un puissant groupe français. Maître d'oeuvre de projets d'automatisation de procédés divers utilisant des technologies de pointe.
POSTES :

INGENIEURS LOGICIEL
référence 901

chargés de conception, développement, mise en service de logiciels d'application avec mini-ordinateurs (MITRA, SOLAR, PDP, MINI6) et microprocesseurs.

CANDIDATS : Ingénieurs Diplômés, Universitaires (DEA ou SUP) ayant une bonne expérience en réalisation de logiciels d'application temps réel, en automatisation de procédés industriels, en installation de systèmes.

INGENIEUR MATERIEL
référence 902

chargé du développement (définition et évolution, responsabilité d'étude et de réalisation) de matériels d'automatisme en temps réel à base de technologie avancée.

CANDIDAT : Ingénieur Diplômé, Universitaire, ayant la responsabilité et l'expérience d'une réalisation importante de matériel, possédant des qualités d'innovation, de pragmatisme, d'organisation et d'aptitude à animer une équipe.

Base du travail (siège et plateforme) : région parisienne (proche Sud-Ouest). Sites en France et à l'étranger.

Adresser C.V. détaillé, prétentions et photo sous No 94.583, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cédex 01 qui transmettra

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

Pour participer au développement de notre Filiale de magasins d'habillement (1500 m² en moyenne), réalisant un C.A. de plus de 200 millions de F, nous recherchons un

DIRECTEUR FINANCIER

Agé d'environ 35 ans, ce Cadre de haut niveau, collaborateur du Directeur Général, aura la responsabilité de l'ensemble des services de Comptabilité (générale et analytique), de fiscalité, de trésorerie et de gestion (soit une *quinzaine de personnes*).

Il participera à la définition des objectifs de la Société et mettra en place les processus de contrôle liés à ces objectifs. Il aura un rôle décisionnel prépondérant en matière de gestion financière.

Il entretiendra des relations constantes avec la Direction Financière de notre Groupe, pour situer son action dans une politique définie en concertation.

Cette Société récente étant appelée à un fort développement, nous recherchons des candidats diplômés de l'Enseignement Supérieur, capables de préparer cette expansion, désireux de s'intégrer dans une équipe de Direction jeune. Une expérience de 5 ans dans la fonction financière à haut niveau, acquise de préférence dans la filiale d'un Groupe important, est indispensable.

Le poste est basé à LA COURNEUVE (93).

Merci d'adresser votre C.V. avec photo, en indiquant vos prétentions, sous référence 9.31.31 à la Direction du Personnel, Division Cadres.

**LA REDOUTE 57, rue de Blanchemaille
59100
ROUBAIX**

HAVAS CONTACT

La Redoute

---

ingénieurs logiciels

La Compagnie Internationale pour l'Informatique
Cii HONEYWELL BULL recherche

ingénieurs de développement

- logiciel de base
- application téléinformatique.

Les candidats souhaités sont de Formation Supérieure :
- École d'Ingénieurs ou Universitaire.
- Débutants ou possédant une première expérience en programmation.

Lieu de travail région de VERSAILLES.

Les candidatures sont à adresser avec curr. vitae, photo et prétentions sous réf. D 02 à J. HELLEUX
Cii HONEYWELL BULL
Direction du Personnel,
GTI/RP, A 2/267
B.P. 2, 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS.

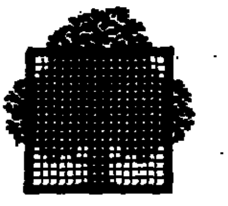

HAVAS CONTACT

Cii Honeywell Bull

OPEL GM recherche

délégué de gestion

Titulaire d'une licence économique et maîtrise de gestion option finance ou équivalent.

- Pour promouvoir l'organisation de gestion GM dans le réseau de concessionnaires et en assurer le bon fonctionnement.

Anglais écrit et parlé indispensable.

Adresser candidature manuscrite avec CV
GENERAL MOTORS FRANCE
Service du Personnel
5, Bd Galliéni 92231 GENNEVILLIERS

---

chef du service export

CHAFFOTEAUX ET MAURY

Avec plus du tiers de son C.A. à l'exportation, ce groupe solide est leader dans l'électro-ménager.

Vous avez 30 ans au moins, une expérience confirmée de l'exportation de matériels mécaniques de série (biens d'équipement, électro-ménager, etc.), vous connaissez parfaitement les procédures et le financement des exportations et vous maîtrisez bien l'anglais.

Adjoint direct sédentaire du Directeur export, vous participerez avec lui à la responsabilité de la politique commerciale, de l'action auprès des filiales étrangères et des agents, et de l'administration du service.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée à *Gemo, 32, rue Pierret, 92200* Neuilly, qui étudiera confidentiellement votre candidature sous référence CM 70 M.

GEMO

---

chef comptable

PROCHE BANLIEUE SUD

Une entreprise générale connaissant un développement important à l'exportation cherche un Chef Comptable (H) pour prendre en charge la comptabilité générale et centraliser les éléments provenant des chantiers à l'étranger.

Il doit avoir une formation B.P. ou B.T.S., 5 ans d'expérience dans le bâtiment et connaître les problèmes posés par l'exportation.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé sous réf. 2010-M. en précisant le délai de disponibilité et la rémunération souhaitée à

a. et j. ourliac CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

Jeunes ingénieurs grandes écoles

(Création de postes)

Un des premiers groupes français dans le conseil et les services en informatique recherche des INGENIEURS. Mission :
— Prendre en charge, au niveau national, la conception et le développement de logiciels d'application utilisant un système original d'exploitation en fonctionnant en batch et télétraitement.

Ils auront 1 ou 2 ans d'expérience informatique ou seront débutants, avec spécialisation informatique, et dégagés des obligations militaires.
Qualités souhaitées : aptitude à la créativité, sens de l'équipe, capacité à assumer des responsabilités.
Evolution de carrière rapide pour candidats de valeur.
Complément de formation assurée. Lieu de travail : Paris.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous *référence 73479/M*, à Mme CLERE, Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

RANK XEROX

Vous avez acquis, durant 5 ans environ, une expérience dans la conduite et la réalisation de projets informatiques de gestion *dans une grande entreprise.*

Votre ambition, *aujourd'hui, c'est d'évoluer dans un contexte international et* d'y exercer une responsabilité d'encadrement.

Nous vous offrons cette opportunité au sein de notre Direction Informatique et vous proposons le poste de

CHEF de PROJETS

Rattaché au Chef du Département Etudes et responsable d'un secteur d'activité de l'entreprise, votre mission consistera à définir avec les utilisateurs les besoins informatiques, à identifier et planifier les projets à développer et à coordonner les tâches *de plusieurs cellules d'informaticiens.*

La *maîtrise de l'Anglais est indispensable.*

Possibilités d'évolution à moyen et long terme pour candidats de valeur en France ou au sein du Groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. sous Réf. C.1.

à Fabienne GUERIN - Service Recrutement RANK XEROX
4, rue Nicolas Robert 93602 AULNAY-SOUS-BOIS

plein-champs

THOMSON-CSF

Division Télécommunications

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Chefs de produits

FONCTION :

Responsable commercial d'une famille de produits
— Définit les caractéristiques des produits ;
— Suit leur développement pour s'assurer que les objectifs seront atteints ;
— Prépare et anime le programme de lancement commercial ;
— Assiste sur le terrain les services de vente ;
— Propose une politique de vente.

FORMATION SOUHAITEE :

— Ecole d'Ingénieurs de haut niveau.

EXPÉRIENCE INDISPENSABLE :

— 5 ans minimum dans le domaine de l'électronique ;
— Bonnes connaissances de l'anglais nécessaires.

Une formation marketing pourrait éventuellement être donnée à un candidat désirant changer d'orientation.
Evolution possible vers le commercial export.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à : *J.-P. GALLAIS*, 16, rue du Fossé-Blanc, 92231 GENNEVILLIERS.

Important Groupe électronique professionnelle

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Diplômé Grande École

Débutant *ou* ayant quelques années expérience pour étude et développement matériel électronique de haute technicité associant circuits transistorisés *et dispositifs* hyperfréquence.

Adresser curr. vitae, photo (retournée), nº 95.554, *CONTESSE Publ.*, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SOCIÉTÉ PROTECTION INCENDIE
Proche banlieue OUEST
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Grande Ecole (INSI, ESME ou équivalent)

— 4 à 5 ans d'expérience minimum ;
— Sera chargé d'affaires importantes *FRANCE* et *ETRANGER* : études et réalisations, installations de détection, alarmes, commandes d'asservissement ;
— Anglais courant indispensable ;
— Allemand apprécié.

Adres. candidature, CV et prét. à No T10647 M REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur - 75002 Paris.

STE D'ELECTRON. banl. Ouest
recherche

- **INGENIEURS électronic.**
DEBUTANTS
- **INGENIEURS électronic.**
1 à 3 ans d'expérience.

Env. C.V. + photo, prét. à nº *T 10729 M, REGIE-PRESSE*, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

S.S.C.I.
recherche

INGÉNIEUR

— 2 à 5 ans d'expérience.
— Bne connais. d'un assembleur
— Exp. mini tps réel/télécom. appréciée.
ou
— Solide expér. COBOL
— Connaiss. C.I.I.-H.B. 64 ou 66 appréciée.

Adress. C.V., photo, prétent. à *ATYA PRODUCTIONS*, 14, rue Charles-Laffitte, 92200 NEUILLY.

Sté industrielle recherche

INGÉNIEUR
GRANDE ECOLE
(physique et chimie de Paris, centrale, mines, exclusivement)

Débutant ou ayant 1 à 2 ans expér. pour participer, au sein *d'une équipe, à l'amélioration ou* au développement de procédés *de fabrication.*

Des connaissances dans les domaines suivants sont requises (et/ou) : physique, chimie, optique, cristallographie, automatisme, contrôle.

Lieu de travail :
grande banlieue sud de Paris.
Écrire : nº 4.606 PUBLICITES Réunies, 112, bd Voltaire (11e).

SOCIETE DE SERVICES
ET CONSEILS EN INFORMATIQUE

Filiale de l'Institut Français du Pétrole (65 %)
de la SG2 (Groupe Société Générale) (20 %)
de la Société Nationale Elf Aquitaine (15 %)

doté de moyens très puissants
des ordinateurs Control Data 7600 - Cyber 171 - Cybe 72
et d'un réseau International de plus de 130 terminaux
recherche pour développer son secteur

gestion scientifique

(Analyse de données, prévisions, gestion financière, bases de données...).

INGENIEUR GRANDE ECOLE

Mines, Ponts ou équivalent

débutant ou quelques années d'expérience, ayant des connaissances, et éventuellement une certaine pratique, en matière d'informatique et de statistiques.

Il participera à des développements et à des mises en œuvre de programmes d'applications qui sont complexes, originaux et performants *tant au point de vue du domaine* d'application que de l'informatique. Son dynamisme, sa disponibilité, son sens du concret, son aptitude au travail *en équipe lui permettront de comprendre et de* savoir résoudre les problèmes des utilisateurs; et donc de jouer un rôle important dans le développement actuel de Franlab informatique.
Poste en région Parisienne.

Adresser lettre de candidature avec CV détaillé et photo à Monsieur FORESTIER — FRANLAB INFORMATIQUE
232, avenue Napoléon Bonaparte
92500 RUEIL-MALMAISON
en précisant la date de disponibilité et la référence G.S.

SOCIÉTÉ IMPORTANTE
ACCESSOIRES DE SIGNALISATION
AUTOMOBILE

4.000 personnes - 6 usines

recherche pour son
LABORATOIRE de CORBEIL

AT. P. ÉLECTRONICIEN

Expérience souhaitée de 2 années en service études.

INGÉNIEUR débutant

Envoyer curriculum vitae et prétentions : Nº 95.313, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Société de notoriété internationale
quartier Madeleine
fabriquant et diffusant des articles de luxe
recrute

PROGRAMMEUR GAP II

De formation I.U.T. ou A.F.P.A., le candidat se verra confier au sein d'une petite équipe :

— *la* maintenance d'applications existantes ;
— le développement de nouvelles applications et participera activement à la conversion 3/15 à IBM/38.

L'évolution de ce poste vers l'analyse est souhaitée et sera encouragée.

Adr. C.V., prétentions, photo sous le nº 95.459 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
(C.A. 1 MILLIARD FF)
désirant accélérer le développement de sa Division
PRODUITS GRANDE CONSOMMATION
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES

Rapportant à la Direction Administrative et Financière de la Division

- **LIEU DE TRAVAIL :**
  - proche banlieue Sud Paris
- **LA FONCTION REQUIERT :**
  - Un sens élevé des responsabilités,
  - La capacité d'animation d'une petite équipe (3 personnes au début),
  - L'habitude des contacts clientèle et à haut niveau
  - Des aptitudes certaines en organisation et définition procédures,
  - La maîtrise des spécifications GENCOD,
  - Une bonne connaissance de la vérification commandes, lignes de crédit, traitement de litiges, analyse d'anomalies.
- **CONDITIONS :**
  - Etre libre rapidement,
  - Avoir déjà assuré AVEC SUCCES des responsabilités dans une Société PRODUITS GRANDE CONSOMMATION pendant 3 ANS MINIMUM.
  - Anglais souhaité,.
  - Expérience saisie de données sur terminal serait un atout supplémentaire.

Envoyer C.V. dét. + photo et prétentions sous la référence : 3866 à SPERAR 12, rue Jean-Jaurès 92807 - PUTEAUX qui tr.

Société multinationale spécialisée dans l'automatisation de processus industriels, recherche pour sa filiale française

INGÉNIEUR COMMERCIAL
DE HAUT NIVEAU

Notre société commercialisée applique et maintient des systèmes d'informatique industrielle à technologie évoluée, destinés à réguler et gérer les processus industriels.

Notre marché est essentiellement constitué par l'industrie papetière et chacun de nos contrats n'est pas inférieur à 1 million de francs.

Le candidat retenu devra :

- — être ingénieur diplômé;
- — avoir 28 ans minimum;
- — avoir une expérience commerciale réussie dans la vente de biens d'équipement à l'industrie;
- — pouvoir communiquer en anglais couramment;
- — pouvoir voyager à 70 % de son temps;
- — avoir un tempérament d'entrepreneur et être motivé par une activité de vendeur.

Le candidat aura un statut de cadre.

La société fournira une voiture.

La connaissance de l'industrie papetière française et celle du processus papetier constitueront un avantage majeur.

Le candidat sera basé à PARIS ou LYON.

Env. C.V. et prétentions s/réf. 2.218 à INTER PA B.P. 568, 75066 PARIS CEDEX 02, qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
recherche
pour son département
VENTE AU DETAIL
(produits non alimentaires)

jeunes commerciaux
EVENTUELLEMENT DEBUTANTS

Après une formation initiale, ils seront rapidement chargés de l'animation commerciale et du contrôle de la gestion d'une quarantaine de points de vente, répartis sur plusieurs départements.

Ils auront à recruter et à former le personnel, à faire des inventaires et à analyser des comptes d'exploitation.

Ce poste s'adresse à des candidats de formation commerciale type *ESC* ou *IUT*.

Grande disponibilité.

Déplacements fréquents sur leur secteur.

Envoyer CV et prétentions, sous réf. 2500, à MEDIA SYSTEM 104 rue Réaumur, 75002 Paris.

HACHETTE

Nous recherchons pour notre département
ORGANISATION ET INFORMATIQUE

jeunes informaticiens
EVENTUELLEMENT DEBUTANTS

Diplômés de l'enseignement supérieur (par exemple INSA ou MIAGE)

Après une formation initiale, ils seront amenés à assurer des interventions ou des missions de programmation et d'analyse en assistance aux différentes unités opérationnelles du groupe. Leur rôle sera de concevoir et organiser des systèmes informatiques et de les exploiter sur des matériels IBM 370/158 et 30/31, utilisant les systèmes d'exploitation DOS, OS, VM, CMS.

Envoyer CV et prétentions à
HACHETTE
Direction des Relations du Travail
Gestion des Cadres
79 Bd St Germain, 75006 Paris.

MEDIA SYSTEM

---

banque

BANQUE PRIVEE 8e recherche pour son
DEPARTEMENT IMMOBILIER

EXPLOITANT CONFIRMÉ

environ 35 ans
Rattaché à la Direction du Département.

Mission : recherche, étude, montage et suivi des financements d'opérations immobilières.

Qualités requises : • solide expérience du secteur immobilier et de ses financements spécifiques acquise soit au sein d'une société de promotion soit au sein d'une banque spécialisée, • bon contact humain, autorité naturelle, qualités de jugement, sens des responsabilités, autonomie dans le travail. (Réf. DI-1 M)

SECRETAIRE
à compétence juridique

environ 35 ans.

Mission : • mise en forme des documents juridiques habituellement utilisés par le Département. Assistance aux exploitants pour la mise en place et le suivi juridique des opérations, • secrétariat : pour ses propres besoins et ceux de la Direction du Département.

Qualités requises : • niveau capacité en Droit, • Expérience : bonne pratique du secrétariat et du Droit Immobilier, • précision, rigueur et autonomie dans le travail. (Réf. DI-2 M)

Pour ces deux postes la rémunération sera fonction de l'expérience.

Adresser C.V. et prétentions sous référence correspondante à *I.C.A. qui transmettra.*

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

controller

F 160.000

La *société* est filiale (*300 personnes, F 60 millions* de chiffre d'affaires) d'un important groupe anglais spécialisée dans la production et la vente de produits industriels. Elle recherche un controller afin d'assister la Direction Générale pour tous les aspects de la gestion financière et comptable, dans un contexte en pleine évolution.

Basé dans un premier temps au siège parisien, ce responsable participera au regroupement des productions en province (Sud-Ouest) avec pour mission de rationaliser les moyens de gestion et de mettre en place un système performant de comptabilité industrielle. Ces responsabilités supposent des contacts fréquents avec l'usine et éventuellement une future localisation sur place. Le candidat souhaité est agé de 30 ans minimum, de formation supérieure avec une dominante comptable et il a acquis une solide expérience du milieu industriel dans une société anglo-saxonne.

La pratique courante de l'anglais parlé est indispensable.

Adresser CV et prétentions, sous réf. M111, à J.N. Crété, Tour Maine Montparnasse, 33 Av. du Maine, 75755 Paris cedex 15.

The Executive Group
management consultants

MEDIA-SYSTEM

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME

Le Plessis-Paté - 91220 BRETIGNY-sur-ORGE

recherche :

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Diplômé Grande Ecole, ENSI

pour responsabilité d'études et de développements de produits dans le domaine des automatismes de petite taille pilotés par microprocesseur.

CHEF DE PROJETS SYSTÈME
Diplômé Grande Ecole

pour responsabilité d'études et de développements matériels et logiciels d'ensembles alliant l'utilisation d'unités centrales à microprocesseurs et la conduite de petits automatismes.
Environ 5 ans d'expérience industrielle pour ces 2 postes.

Adresser C.V. manuscrit, Direction du Personnel.

PIGIER

Le plus important réseau européen d'enseignement commercial privé désire entrer en relations avec des enseignants (professeurs de l'enseignement public ou privé, assistants des grandes écoles commerciales) pour leur confier des postes de responsabilité nécessitant à la fois le goût de l'innovation pédagogique et le sens de la gestion.

Sont à pourvoir dès maintenant les postes de:

- DIRECTEUR à LYON.
- COORDINATEUR à PARIS.

(assistance fonctionnelle auprès des écoles régionales).

De nouvelles ouvertures de postes sont à *prévoir dans plusieurs villes de FRANCE,* en 1979.

Prière d'adresser votre dossier à Monsieur GROUT, Directeur des Etudes PIGIER, 26/28, rue de Madrid, 75008 PARIS, qui traitera vos renseignements avec la plus grande discrétion.

Filiale important Groupe Français
PONT DE NEUILLY, recherche

CHEF DE PROJET

30 ans minimum, sous la responsabilité du Chef du Service Informatique, devra assurer les études d'application de gestion en liaison avec les directions opérationnelles. Pour l'aider dans sa mission, ce responsable disposera d'une équipe d'analystes-programmeurs.
La réussite à ce poste implique :
- — une formation d'ingénieur ;
- — le sens des relations humaines ;
- — une expérience professionnelle d'au moins 5 ans à un poste équivalent est indispensable ainsi qu'une parfaite connaissance des langages COBOL et si possible R.P.G. ;
- — une expér. du téléprocessing serait appréciée.

Le service est équipé de matériel CII Honeywell Bull.

PROGRAMMEUR

Pour ce poste il est exigé une formation DUT informatique et/ou une expérience d'au moins 5 ans en langage COBOL et si possible R.P.G. La connaissance WARNIER serait appréciée.

Ces postes sont à pourvoir immédiatement.

Envoyer C.V. *détaillé, photo* et prétentions sous la référence 8927 à

organisation et publicité 2, RUE DE MARENGO, 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

DÉLÉGATION GÉNÉRALE POUR L'ARMEMENT
LA DIRECTION TECHNIQUE DES ARMEMENTS TERRESTRES

recherche pour son administration centrale des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS ou MÉCANICIENS

Ces ingénieurs grandes écoles et ENSI, débutants ou avec quelques années d'expérience, se verront confier, suivant leur profil, des postes de conduite *de programmes ou d'assistance technique.*
Ces fonctions consisteront à définir et élaborer des programmes d'actions, suivre l'avancement des travaux et études, tenir à jour les documents de synthèse, assurer le suivi technique et les études prospectives.

Déplacements possibles en France et à l'étranger. Préférence sera donnée aux candidats ayant des *connaissances ou une expérience dans les domaines* de l'aérodynamique, des automatismes ou de l'optique.

Connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand parlé indispensable.

Lieu de travail : SAINT-CLOUD (Hauts-de-Seine).

Adresser C.V. et prétentions, photo et n° de téléphone aux Ecoles supérieures de l'Armement terrestre, service P.S., 24, avenue Prieur-de-la-Côte-d'Or, 94114 ARCUEIL Cedex, avant le 2 fév. 1979.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
Secteur Mécanique
Paris
C.A. 2.500 millions francs
recrute

CHEF DU SERVICE FISCAL

Diplômé E.N.I. ou titulaire du D.E.C.S. + licence en droit.
Il aura 4 à 5 ans d'expérience professionnelle acquise en Cabinet ou en Entreprise.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Le candidat retenu dépendra directement de la Direction Financière et sera responsable de l'ensemble des problèmes *fiscaux pour* le Siège et les usines en France.
Il pourra utiliser les services juridiques et comptables de l'entreprise et assurera, au plan fiscal, la liaison avec les société étrangères du Groupe.
L'expérience professionnelle déterminera le salaire annuel, *qui ne sera pas inférieur à* 150.000 F.
Veuillez écrire sous référence. 31316
à : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 Paris

HAVAS CONTACT

Importante Société industrielle
recherche pour son usine
située en région parisienne

ANALYSTE EXPÉRIMENTÉ

Pratiquant C.I.C.S./V.S. et COBOL - ANS.
Connaissance de la gestion de production.
Anglais lu souhaité.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à :
P.M. LABINAL Direction du Personnel
45, rue de Courcelles, 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE
40 km OUEST PARIS recherche

CHEF DE PROJET

LES CANDIDATS DOIVENT NECESSAIREMENT :

- — avoir une formation M.I.A.G.E. ou équivalente ;
- — avoir acquis une expérience approfondie dans l'analyse et la programmation des problèmes liés à la gestion de l'entreprise et aux calculs *scientifiques ;*
- — avoir les sens de l'organisation ;
- — avoir utilisé le GAP II ;
- — déplacements à prévoir à l'étranger ;

90.000 francs annuels.

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sous référence 2.610 à :
J.G.M. CONSEIL,
2, av. Mal-Foch, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

SRC FORMATION RECRUTEMENT

Travaux Publics - Bâtiment

PARIS et PROVINCE
Une société française
(C.A. 750 M.F. expansion 30 %)
recherche

Directeur GÉNÉRAL
200.000 F +

Directeurs de travaux
100.000 F +

Ingénieurs et Métreurs

Env. C.V. + PHOTO, sous référ. 7.506, à : Marie-France PODEMSKI.

SRC Péricentre. Lille-Est rue Van Gogh 59650 Villeneuve d'Ascq

---

adip

Société coopérative ouvrière de production à capital et personnel variables

recherche pour DEVELOPPER de nouveaux *produits de technologies avancées*

JEUNES INGÉNIEURS

GRANDES ECOLES (X, CENTRALE, E.S.E...)

- — Ayant une formation et un goût pour l'ELECTRONIQUE et la MICRO-INFORMATIQUE
- — Des notions de base en programmation.
- — Une aptitude à la conception de SYSTEMES MECANIQUES pilotés par MICRO-CALCULATEUR.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé à

adip Boîte postale 301
75624 PARIS Cedex 13

SOCIETE D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE ET AUTOMATIQUE
dans des ensembles livrés "clé en main", employant 500 personnes, à Paris et dans la région Rhône-Alpes
FILIALE DU GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER

Recherche pour Paris et Grenoble,

1 - Chefs de projet

diplomés, possédant une expérience de plusieurs années en informatique temps réel.

2 - Ingénieurs débutants Grande Ecole

pour conception et réalisation de systèmes temps réel à base de mini et micro-informatique.

Adresser votre candidature manuscrite avec C.V. détaille à Direction du Personnel CERCI, 56, rue Roger Salengro 94120 FONTENAY-S-BOIS

METTRE EN ŒUVRE L'INFORMATIQUE DANS L'ENTREPRISE

La **DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES** de notre société recrute des

ingénieurs rédacteurs techniques

AYANT SI POSSIBLE UN DEBUT D'EXPERIENCE, pour développer la documentation de maintenance de ses simulateurs.

De bonnes connaissances en électronique analogique et logique, ainsi qu'en automatismes, sont indispensables.

Une formation ou une expérience complémentaire en informatique (matériel et logiciel) constituerait un atout apprécié.

Bonnes connaissances d'Anglais nécessaires.

Lieux de travail : **TRAPPES** (78) banlieue Ouest de Paris ou **CERGY PONTOISE** (95) banlieue Nord Ouest. Desserte assurée par lignes SNCF.

Adresser curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée sous réf. IC/79/3M à B. LETOURNEUX Service Recrutement IC, L.M.T. Division Simulateurs et Systèmes Electroniques, BP 116, 78192 Trappes Cedex.

L.M.T.

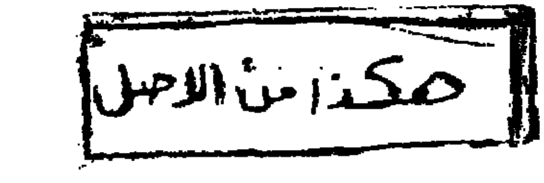

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

UNE GRANDE BANQUE NATIONALE

recherche pour son

DÉPARTEMENT DU PERSONNEL A PARIS

UN INFORMATICIEN

niveau IUT ou équivalent, destiné à participer à l'étude et à la réalisation d'un outil statistique général.

L'expérience acquise dans les applications scientifiques devra permettre au candidat retenu d'être rapidement opérationnel.

Écrire avec C.V. et prétentions sous n° M 56733 B à BLEU Publicité 17, rue Lebel, 94300 Vincennes Q.T.

MOUVEMENT D'ÉDUCATION FAMILIALE

agréé par le Ministère de la Santé, 10.000 adhérents sur toute la France Public de jeunes adultes

RECHERCHE POUR SON SIEGE A PARIS

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

IL PREPARE : *les dossiers d'orientation du Bureau* National dont il est membre de Droit.

IL PREND EN CHARGE : l'animation des soixante-dix associations locales, le suivi du plan de formation, les relations avec les organismes publics, etc.

C'est un homme marié, d'au moins 30 ans, et de formation supérieure (complétée si possible par expér. psychopédagogique et langue étrangère).

Ecrire sous le numéro 787352 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.

Lumoprint

PHOTOCOPIEURS

recherche pour développer son réseau de ventes sur PARIS et BANLIEUE

ATTACHES COMMERCIAUX CONFIRMES

Nous souhaitons rencontrer des hommes bénéficiant obligatoirement d'une expérience de 2 ans minimum acquise de préférence dans la vente de biens d'équipement, services ou *grande distribution.*

Nous proposons à ces collaborateurs, outre un minimum garanti élevé pendant les premiers mois, un plan de rémunération comportant : fixe + intéressement + frais (voiture éventuellement).

Les objectifs de notre société assureront aux éléments de valeur *un réel développement* de carrière.

Adressez-nous un bref CV avec photo afin que nous puissions convenir d'un prochain rendez-vous : LUMOPRINT (réf. 02) 6-8, rue du 4 Septembre *92130 ISSY LES MOULINEAUX*

LE LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Banlieue SUD-OUEST de PARIS, recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Débutants ou 2 à 3 années d'expérience.

Pour les activités suivantes :

- logiciel système, moniteurs, compilateurs ;
- logiciels d'application *temps réel en particulier* téléphonie ;
- programmes de tests de calculateurs et périphériques.

Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise.

Nationalité française exigée.

Adresser curriculum vitae et *prétentions à L.C.T.*, 18-20, rue Grange-Dame-Rose, 78 - VELIZY-VILLACOUBLAY.

IMPORTANTE ENTREPRISE SAINT LAZARE (IBM 370/115) recherche

un(e) analyste programmeur

- I.U.T. ou équivalent
- 3 à 4 *années* d'expérience.

un(e) programmeur

- 2 à 3 années d'expérience.

Pour ces 2 postes, connaissances exigées : COBOL ANS, système DOS/VS, GAP II apprécié.

Adr. C.V. manuscrit à Monsieur ROUX UNI - B.O 13, rue Laborde 75008 PARIS

Société Française de Télécommunications en expansion, *filiale* d'un groupe multinational, recherche :

INGENIEURS COMMERCIAUX

pour ses produits reconnus de grande qualité dans les domaines des systèmes.
- Courants Faibles
- Radio V.H.F.

capables de négocier à tous les niveaux
profil souhaité :
âge : 26 ans minimum
expérience : Vente des produits de Télécommunication (3 ans).
Connaissance technique de ces produits.

Rémunération intéressante.

Adresser vos offres avec C.V. détaillé sous réf. 3889/M. à SPERAR 12, rue Jean-Jaurès 92807 *PUTEAUX*

Importante Société Matériel Electrique

recherche

CADRE COMMERCIAL de haut niveau

Résidant à PARIS

Répondant directement à la Direction de la Sté. il sera chargé de promouvoir les produits auprès des préconisateurs : architectes, ingénieurs conseils, bureaux d'études et des utilisateurs importants de la région parisienne.

Son action, qui pourra parfois être étendue à la province, devra s'attacher à la recherche d'un positionnement des produits permettant une augmentation de la pénétration de la marque sur le marché national.

Le salaire, fonction du profil du candidat, ne pourra pas être inférieur à 100.000 F par an.

Adresser C.V. à n° 94.645 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra. Discrétion assurée.

SOCIETE D'INGENIERIE ET DE COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES EN FORTE EXPANSION

recherche

6 Jeunes Ingénieurs Informaticiens

Grande Ecole, Maîtrise ou équivalent, ayant une bonne formation informatique (connaissance *appréciée d'un ou des langages suivants :* ***FORTRAN, ASSEMBLEUR, BASIC).***

Les candidats (dégagés O.M.) recevront une solide formation en mini informatique de gestion, en suivant des cours théoriques, puis en étant intégrés *à nos équipes de réalisation.*

Selon leurs aptitudes ils auront rapidement de nombreuses possibilités d'évolution. Ces postes conviennent à des éléments dynamiques et motivés, *souhaitant assumer à moyen terme* des postes de responsabilités en fonction des résultats.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à : Direction du Personnel INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.) ***113 rue Aristide Briand 91400 Orsay*** **(M° R.E.R. Sceaux - Station Lozère).**

Importante société située dans la région parisienne recherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

pour prendre en charge sous la responsabilité du *Directeur* des comptabilités et du Chef Comptable du Groupe la comptabilité générale de l'une de ses principales filiales (170 millions de C.A.).

DECS et plusieurs années d'expérience souhaitée. 30 ans minimum.

Lieu de travail actuellement en proche banlieue Nord. dans un avenir prochain Saint-Quentin-en-Yvelines.

Envoyer C.V. et prétentions n° 95.272. CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 08, qui transmettra.

Président d'une entreprise industrielle de 1.200 personnes, à structures légères, la première en Europe dans son activité,

recherche jeune INGENIEUR Grande Ecole, passé par un *Cabinet d'organisation et possédant* une réelle expérience sur le terrain (usine ou chantier), pour créer le poste d'

INGÉNIEUR en CHEF RESPONSABLE des MÉTHODES

Chargé d'élaborer, lancer et contrôler toutes actions visant à *améliorer les méthodes de travail* et la productivité.

Rémunération attrayante et *évolution* de carrière rapide pour personnalité affirmée et réalisatrice.

Le poste situé en proche banlieue Nord comporte des déplacements en province.

Adresser S.V.P. C.V manuscrit avec photo ss réf. N° 95.387 - CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra. Toute discrétion assurée.

SOCIETE INDUSTRIELLE *REGION NORD DE PARIS* LEADER DANS SON SECTEUR

recherche

son responsable du service informatique

IL AURA POUR MISSION :
- développer un système de gestion automatisé,
- réorganiser l'exploitation actuelle,
- *assurer le fonctionnement d'un service* de 4 personnes.

PROFIL : minimum 30 ans, expérience indispensable de 2 ans dans un poste similaire.
Connaissance GAP II souhaitée.

Envoyer CV et prétentions *s/réf.* 8284 à P.LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 *Paris* cédex 02 qui transmettra.

FILIALE INFORMATIQUE GROUPE IMPORTANT RECRUTE POUR SON DEVELOPPEMENT

1) CHEF DE PROJET

Formation supérieure.
Expérience : temps réel exigé.
Mini ordinateurs souhaitée.

2) ANALYSTES-PROGRAMMEURS

et PROGRAMMEURS confirmés COBOL.
Exp. ASSEMBLEUR et CICS souhaitée.

3) PROGRAMMEURS DÉBUTANTS

Niveau BAC minimum et connaissant *le* COBOL.

Notre vocation : LA GESTION
Nos outils : 3031 IBM, CICS, SPM.
Emplois *stables et évolutifs*, avantage d'une grde entrepr. BANLIEUE très proche avec Métro.

Ecrire, avec C.V. détaillé, photo et prétentions s. n° 552, REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur 75002 PARIS qui transmettra

---

SOPRA

Société d'ingéniérie et de conseil en informatique de taille nationale recherche

ingénieurs

en début de carrière

- Vous êtes entreprenant et actif, mais vous n'avez pas jusqu'à présent trouvé de débouchés permettant de vous réaliser.
- *Vous recherchez l'autonomie, la responsabilité et l'évolution.*
- *Après une formation* intensive et un stage pratique à l'informatique, vous serez intégré dans des équipes de réalisation. Leurs missions est de concevoir, *réaliser et mettre en place des systèmes* d'information.

Stages immédiats à Paris.

Postes à pourvoir ensuite à *Paris*, *Lyon*, Grenoble ou à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo à MEDIA SYSTEM, sous référence 2488, 104 rue Réaumur — 75002 PARIS, *qui transmettra.*

SOCIÉTÉ LEADER DANS SON ACTIVITÉ NEUILLY-SUR-SEINE

recherche

ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL

ayant deux à cinq ans d'expérience, pour seconder activement le responsable du Personnel dans tous *les aspects de la fonction.*
Ce poste peut convenir à un diplômé d'études supérieures, grandes écoles « option Relations Humaines » ou équivalent.

Bonnes connaissances *de l'informatique souhaitées.*

Envoyer curr. vitae, photo et prétentions, n° 95.256, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE STÉ ÉLECTRONIQUE *(Paris-15e)* recherche

GESTIONNAIRE

Pour le suivi administratif et financier des contrats à l'exportation.

Formation : BTS ou DUT

Connaissances approfondies en commerce international. Langue anglaise indispensable

Envoyer C.V. et prétentions à n° 95.329 CONTESSE Publicité, 20 av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE D'ETUDES ET DE CONSTRUCTIONS DE CHAUDIERES POUR CENTRALES THERMIQUES ET *NUCLEAIRES*. SITUEE A VELIZY (78), RECHERCHE

UN INGÉNIEUR EXPORTATION

Chargé :
— Des relations avec les Administrations françaises (Finances, COFACE) ;
— Des calculs *financiers ;*
— De l'analyse des cahiers des charges ;
— De l'établissement des offres commerciales.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé, ayant une formation *commerciale complémentaire* ou une expérience de quelques années dans ces *domaines. - Anglais* courant obligatoire.

Adr. C.V. et prétentions à SWEERTS n° 1.645, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIÉTÉS D'ASSURANCES

Recherche pour renforcer sa branche **"ASSURANCES GROUPE"**

UN CADRE COMMERCIAL

- le candidat justifiera d'une expérience réussie de *5 ans minimum* dans la "branche groupe" acquise soit dans une compagnie d'assurances, soit auprès d'un cabinet de *courtage.*

Capable de s'intégrer dans une équipe existante, il doit avoir une parfaite connaissance des régimes *de retraites complémentaires* et de *prévoyance*, afin de pouvoir négocier efficacement avec des responsables d'entreprises.

- *sa mission sera de négocier* des contrats.
- de promouvoir la compagnie auprès du courtage.
- d'assister le responsable de la branche dans des missions de recrutement et d'animation de collaborateurs *commerciaux.*

Le groupe ayant une couverture nationale implique pour le poste des déplacements dans toute *la France.*

Il est prévu une rémunération motivante pour un candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo sous n° 56917 V à

bleu 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.

Société de Transports région parisienne d'un important groupe industriel

recherche

JEUNE CADRE

ayant si possible 2 ou 3 années d'expérience dans le Transport ou le secteur industriel, chargé d'établir les budgets Transports (approvisionnement, inter-usines, distribution) des sociétés industrielles du groupe :

- participation à l'élaboration des *budgets ;*
- suivi et analyse des *écarts ;*
- *détermination des coûts* standards et des prix de revient ;
- exploitation des statistiques par Trafic, nature *des pièces ou des fabrications.*

Ce poste nécessite une profonde connaissance des TECHNIQUES BUDGETAIRES ET STATISTIQUES ainsi qu'un esprit d'analyse et un sens critique. *Notions d'informatique souhaitées.*

Emploi stable. Avantages sociaux particuliers. Rémunération et situation pouvant évoluer.

Ecrire s/référ. 733 à *CREATIONS DAUPHINE,* *41, av. de Friedland,* 75008 Paris, qui transmettra.

PROGRAMMEURS

GAP 2 / COBOL.
TEL. : 247-13-41.
I.S.P., 5, r. du Helder, 75009 Paris

ASSOCIATION LOI 1901 à caractère social ayant une importante activité *d'édition* recherche

INGÉNIEUR

ENSIAA - INA - ENSBA ou formation équivalente
Chargé de concevoir et de réaliser des études sur les produits alimentaires et de *grande consommation.*
— Expérience profess. souhaitée
— *Connaissance anglais ind'sp.*
— Bon rédacteur
Envoyer C.V. av. lettre manuscrite et prétentions, à REGIE-PRESSE, n° 787.456, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

INGÉNIEUR ou DOCTEUR

avec connaissances en construction mécanique et thermodynamique chimique pour mesures, équilibres entre *phases sous haute pression.* Envoyer C.V., à H. RENON, *ECOLE DES MINES* 60, bd Saint-Michel, 75006 Paris

---

Région parisienne EST *Entreprise industrielle* de mécanque (75 personnes) recherche

RESPONSABLE

De bon niveau - Ayant expérence *en matière de* gestion industrielle et financière pour mise *en place comptabilité* analytique et contrôle *de gestion. Disponible* rapidement. Ecrire avec *prétentions, au Cabinet Mazars,* 4, avenue Gallieni, 76130 MONT-ST-AIGNAN

Société de distribution recherche *pour son département* GROS ELECTRO-MENAGER

RESPONSABLE

capable de diriger celui-ci nous demandons une grande expérience dans ce domaine.
Lieu de travail : REGION PARISIENNE.
Débutant s'abstenir.
Envoyer C.V., M. LATIMIER, B.P. 20 — *95400* ARNOUVILLE.

SOCIETE D'ENGINEERING DE SYSTEMES INFORMATIQ.

INGÉNIEURS LOGICIELS

maîtrisant l'un des systèmes : SOLAR - MITRA - IRIS 50
4 ans d'expérience temps réel.

INGÉNIEURS SYSTÈMES

maîtrisant le langage LTR.

INGÉNIEURS MICROS

INTEL 80/85 - ZILOG 80.
Postes à responsabilités. - CIS, 26, rue Daubenton (5e). 337-99-22.

URGENT

S.C.I. recherche *pour importants projets temps réel* Paris et région parisienne

ANALYSTES-PROGRAMM. PL 1/OS

ANALYSTES-PROGRAMM. COBOL

Libre rapidement. Envoyer C.V. photo et prétentions à : R.C.I., 7, rue Decrès. — 75014 PARIS.

NOUS RECHERCHONS : PLUSIEURS

INGÉNIEURS EN INFORMATIQUE

(même débutants)
connaissant MITRA et SOLAR *pour développement de logiciels* et ou assistance technique à *clientèle chez constructeur de* mini calculateurs dans région parisienne. Env. C.V. + MONDIAL INFORMAT *42, r. Le Peletier, 75*[illegible]

Ets public de recherche recrute pour son centre informatique doté d'un *Iris 80 biprocesseur avec* *6 terminaux lourds et* *50 terminaux légers*

2 INGÉNIEURS SYSTEME

(2 A et 3 A statut CNRS) *pour développement télé-informatique.* Mini micro *ordinateurs et processeurs spéciaux sur gros système.* *Adresser C.V. et prét. à* M. AZEMA, réf. INF., B.P. 28 - 94114 Arcueil Cedex.

SI VOUS ÊTES SORTIS DANS LES 10 PREMIERS D'UNE GRANDE ÉCOLE ET QUE VOUS AVEZ UNE FORMATION ÉCONOMIQUE APPROFONDIE ÉCRIVEZ-NOUS, VOUS NOUS INTÉRESSEZ

MANAGER'S SERVICE

15, av. Victor-Hugo, 75116 Paris.

ECOLE SUPERIEURE d'INGENIEURS de la CHAMBRE de COMMERCE et d'INDUSTRIE de PARIS recherche :

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour enseignement et recherche industrielle *en électronique générale* et télécommunications
Adresser C.V. et prétentions à : M. CHARLES-LETHON
ESIEE 11, rue Falguière, 75015 PARIS

IMPORTANT CENTRE *MECANIQUE* grande banlieue *NORD de PARIS*

recherche pour son secteur ACOUSTIQUE

INGÉNIEUR

GRANDES ECOLES ou EQUIVALENT

pour études et assistance technique dans le domaine de l'acoustique industrielle

Expérience fortement *souhaitée*, en particulier en Génie acoustique

Anglais nécessaire

Adresser C.V., photo et prétent., n° 95.475 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

F.N.M.F.A.E. cherche

EMPLOYÉ BUREAU

très qualifié (e) pour service d'administration et de personnel. Niveau BAC, libre de suite. Environ 3 000 F brut X 13,5.
Tél. au 584-12-55, poste 22-04.

POUR

SERVICE QUALITÉ

Importante société électronique proche banlieue Ouest, recherche :

INGÉNIEUR

diplômé grande école.

Formation radio-communications pour poste *à responsabilités.*
Expér. 2-3 a. souhaitée. Adres. C.V., photo (retournée) et prét. n° 95 556, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

offres d'emploi

Suite à l'extension de son réseau diffusion ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS recherche

COLLABORATEURS COLLABORATRICES

— 30 ans minimum.
possédant
— Un bon niveau de culture générale.
— Une très grande disponibilité
— Le goût des contacts humains.
— Une prétention à de très hauts salaires.

Tél. ce jour M. MICHEL au 538-66-23, de 10 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. 30.

FERODO

N° 3 européen de l'équipement automobile. C.A. : 4,2 milliards. Effectif : 29.000, rech., afin de renforcer son potentiel et dans le cadre de sa politique d'évolution de carrière

pr sa DIRECTION COMPTABLE (Paris-17e)

CADRE DÉBUTANT

diplômé grande école de gestion (ESCP, ESSEC, HEC). Après format., il sera chargé dans le cadre de l'établissement du bilan consolidé du Groupe, des liaisons av. nos filiales françaises et étrangères pour optimiser leurs opérations. Déplacements de courte durée en Europe. Allemand ou espagnol courant apprécié.
Réf. 26918/1

CADRE FISCALISTE DÉBUTANT

diplômé grande école de gestion (HEC, ESSEC, ESCP, IEP) et DESS fiscalité et souhaitant se former à la fiscalité internationale appliquée à l'extension du groupe à l'étranger. Il participera aux opérations entreprises dans ce domaine et assurera un rôle de conseil auprès de nos filiales. Anglais exigé.
Réf. 26918/2

Adresser C.V., prétentions et photo (avec la référ. du poste) : FERODO Service Recrutement 43, rue Bayen - 75017 Paris

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL
RÉGION PARISIENNE
recherche
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
45 ans minimum

Responsable Département administratif - Formation juridique supérieure et expér. plusieurs années dans fonctions analogues. Connaissances sur propriété industrielle souhaitées

Envoyer C.V. détaillé ss référ. 1.454 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Ch. personne responsable pour garder 2 enfts, 14 h. à 19 h. 30. Lundi à vendredi - 745-55-29

ORGANISME PARIS-14e recherche pour son service de documentation technique.

DOCUMENTALISTE

— Formation scientifique.
— Niveau maîtrise.
— Anglais, allemand.
— Bon rédacteur.
— Expérience édition scientifique appréciée.
— Nombreux avantages sociaux.
— Horaires variables.

Adres. C.V., prétent. sous réf. 1641 à SWEERTS, B.P. 369, 75424 Paris Cedex 09, q. transm.

BUREAU D'ACHAT ALLEMAND
Porte de Saint-Cloud recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
Connaissant langue allemande. Secteur aéronautique.
Tél. : 603-72-06

Ecole par correspondance désirant créer département formation continue rech. RESPONSABLE capable lancer et diriger ce département. Expér. de la F.P.C. indispensable. Ecrire avec C.V. Institut National pour la Promotion dans l'Entreprise, 24, avenue Philippe-Auguste, Paris (11e)

C.I.R.C.E. Centre de Calcul du C.N.R.S. (2xIBM 370/168) recherche
UN INGÉNIEUR SYSTEME
maîtrise ou équival., dég. O.M. Nat. franc. Connaissances IBM et/ou télétraitement souhait. Adr. C.V. et prét. au Secrétariat du C.I.R.C.E., Bâtiment 506, 91405 ORSAY Cedex.

COLLABORATEUR, très grand standing, pour contacts de haut niveau. Tél. : 508-02-67, H. B.

PARTENAIRE AGENCE DE PUBLICITE recherche
Chef de Publicité, Confirmé ou Chef de Groupe
HEC - ESSEC - SUP de CO, 5 a. d'expér. chez l'annonceur ou en agence de pub., connais. gde consommat. souhait., personnalité, dynam., organisé, tr. ouvert au dialogue, aux idées. Env. C.V., photo, prétent. à : Partenaire, service recrutem., 27, rue M.-le-Comte, 75003 Paris.

STÉ OMERA
RECH. PR DEPART RADAR
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

POSITION I ou II
Diplômé grandes écoles, pour études circuits logiques et analogiques.
Connaissances : MICROPROCESSEURS appréc.

Envoyer C.V. et prétentions à STE OMERA, 49, r. Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL.

Le service de prévention de Pontoise recherche : UN EDUCATEUR SPECIALISE ou animateur, formation et expérience. Adr. candid. av. C.V., au 3 bis, rue J.-P. Soulumier, 95300 PONTOISE.

représent. offre

Imprimeur en continu informatique recherche collaboration REPRESENTANT LIBRE Ayant clientèle ou relations. Téléph. : 965-36-90 (le matin)

propositions diverses

VOUS AVEZ **UNE IDEE** des difficultés pour LA REALISER
Vous pouvez nous consulter M. JEAN - 359-01-49

capitaux ou proposit. com.

COMMERCANTS P.M.E.
Vos retards d'échéances et arriérés bloquent votre développement. Consultez-nous SEFAG, tél. : 246-86-57, poste 12.

formation profession.

L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE ST-CLOUD
Organise un cycle de perfectionnement de formateurs d'adultes destiné aux praticiens de la formation dans les milieux industriels et tertiaires, comprenant en février, mars et avril 1979, trois stages courts optionnels, centrés sur :
— La détermination des objectifs pédagogiques (19, 20, 21 février).
— Les problèmes de l'évaluation d'une formation (12, 13, 14 mars).
— L'emploi de la vidéo en formation d'adultes (23, 24, 25 avril).
Renseignements au Service de la Formation Continue : Tél. : 602-93-22.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

cours et leçons

Universit. Oxford, gde exp. ens. don. leç. anglais (intensif ou conv.) à ts nivx - T. : 722-25-79

secrétaires

SECRETAIRES BILINGUES ET TRILINGUES
Français. Anglais. Allemand
G.K. Conseils - 225-63-84

ALFA ROMEO
URGENT, recherche
DACTYLO FACTURIÈRE
Se prés. : 52, av. du Général-Leclerc, 92 BOULOGNE

PETITE SOCIETE recherche
ASSISTANTE TRES QUALIFIEE
niveau BAC, salaire intéressant. Libre de suite. Ecrire sous la référence 3 549 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

F.N.M.F.A.E. cherche
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
CONFIRME (EE) pour service prêts immobiliers. Salaire environ : 3 000 F brut X 13. Téléph. : 584-12-55, poste 23.

THE FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO PARIS
recherche pour son DIRECTEUR ADMINISTRATIF une excellente
Secrétaire BILINGUE ANGLAIS/FRANÇAIS
— 5 ans d'expérience dans la même fonction sont indispensables.
— Sténodactylo rapide dans les deux langues.

Le poste comporte d'importantes responsabilités administratives en relation avec la comptabilité.
La candidate devra posséder un sens profond de l'organisation, ainsi qu'un réel souhait d'initiative.
Rémunération en rapport avec l'importance du poste.

Adresser C.V., photo ... Chef du Personnel, ...e Hoche, 75008 PARIS.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PYRAMIDES IMM. 18e SIECLE INSOLITES
4 P. Beaucoup de charme 160 M2 - TRAVAUX
633-29-17 - 577-38-38

4e arrdt.

AU CŒUR DU MARAIS
5, 7, 9, R. DES TOURNELLES. Rénovation de grande qualité : 2-3-4-6 PIECES en duplex. Lundi à vendredi heures bur et samedi après-midi : 274-59-10.

PL. DES VOSGES (pr.), stdg, séj. double + 2 chbres gd cft, parking, 685.000 F - 278-09-40.

5e arrdt.

CENSIER STUDIO, charme, 26 m2, 4e ét., bains, état neuf, poutres, 155.000 F. - 331-81-11.

ST-SEVERIN Imm. de caractère Part. vend urgent coquet 4 pces, situation except., 80 m2, état nf, tt cft. 287-76-52.

RUE MONGE - ASCENSEUR
3 P. CHARME, étage élevé. 495.000 F
633-29-17 - 577-38-38

FACE EGLISE **ST-SEVERIN** VUE IMPRENABLE
Bel appart. en duplex, 4e étage, PLEIN SOLEIL, grand séjour + 3 chambres, 2 bains, 130 m2, possib. chbre service et park. URGENT. PRIX INTERESSANT VISITE S/REND.-VS : 329-60-60 ou sur place jeudi 13 à 17 h : 4, RUE SAINT-SEVERIN - 5e

QUARTIER LATIN
RUE GUIRSADE
beau studio, cuisine, salle de bns, petite terrasse, ascenseur. Prix intéressant. T. 574-54-04.

2 Pces, rez-de-chaussée, cuisine équipée, s. de bains, ch. cent. indiv. + cheminée s/cour avec jardinet individ. Tél. 587-06-43.

St-JACQUES/CLUNY. Appt 85 m² environ, mezzanine, poutres apparentes - Propriét. 790-21-09.

BD SAINT-GERMAIN. Bel imm. pierre de taille, 6 P., tt confort, parfait état + chambre de bonne + cave + asc., 5e étg., orientation Sud - 033-18-38.

128, RUE MOUFFETARD, DU 2 PCES AU 5 PCES S/pl. les mardis et jeudis de 14 à 18 h. 30. Tél. 755-98-57.

JARDIN DES PLANTES récent, standg, 3 pièces, 82 m², 540.000 F - 535-86-37.

6e arrdt.

RASPAIL 5 pièces, 130 m2, chbre service
MARNIER 222-69-50 **750.000 F**

VAVIN CONFORTABLE 50 m2 - Impeccable Sur cour-jardin. — 320-73-37

MONTPARNASSE - DUPLEX, 125 m², 6e-7e étages, séjour, 4 chambres - 567-22-88.

7e arrdt.

SOLFÉRINO
très beau 4 pièces, 110 m2, décoration raffinée, état neuf + chambre de service.
SEGONDI 874-08-45.

7, RUE VANEAU
Imm. nf, 3 p., 5 p. TERRASSE. Sur place ts les jrs 14 à 17 h. SAGE. Tél. : 359-63-63.

RUE JEAN-NICOT
7e étage, en plein soleil, sans vis-à-vis, séj., 3 chbres, 2 bns, garage, standing, Px 790 000 F. Téléph. : 976-33-84 ou 071-13-59.

92, AVENUE DE SUFFREN
Vue Ecole militaire, immeuble pierre de taille, grand standg, 4 P., entrée, bains, cab. toil., cuis., cave+2 chambres service, placards, 140 m², 1.120.000 F. S/place mercredi 24 de 14 h. 30 à 16 h. 30, 1er étg. droite. Cab. JEAN COURTOIS, 261-80-02.

AVENUE LA BOURDONNAIS BEAU 5 PCES, 2 bains, 150 m², soleil, IMMEUBLE de CLASSE. 1.200 000 - F. Eicher, 359-99-69.

VERNEUIL - BAC
55 m² s/jardin, calme, charme. ODE. 95-10.

8e arrdt.

MONCEAU
ravissant 185 m2, réception, 4 chbres, chbre de serv., gar. Px : 1 550 000 F. T. : 544-11-87.

8e St-AUGUSTIN, salon, s. à manger, 3 chb., 1 bs, 2 s. eau.

et livg dble, 2 chbres terrasse. Tel. : 325-32-77.

FRANKLIN-ROOSEVELT - Bon standg, pierre de taille, 200 m², bon état - GEFIC CTI, 723-78-90, poste 327.

12e arrdt.

PRES PLACE NATION
Pierre de T., récent, gd 2 P., cuis., wc, s. de bains, balcon, ascens., 425.000 F - T. 345-82-72.

Près place d'Italie, imm. réc., studio tt conft, entrée, s. bs, kitch. Tél. 581-36-41 apr. 21 h.

13e arrdt.

M° PLACE D'ITALIE IMM. RECENT
TT CFT. PRIX INTERESSANT
STUDIO 5e étage, entrée, cuis., bains, w.-c.
3, rue FAGON, mardi et mercredi de 14 h 30 à 17 h.

PRES PLACE D'ITALIE
Ds petit imm. restauré, coquet **2 P** Bns, wc, tél. Idéal placement. Px 130.000. 322-70-12.

PTE ITALIE - SUR KREMLIN, 2 P., balcon, calme, petite résidence, 220 000 F - 535-56-92.

Près ARAGO, 4e étage, soleil, studio refait neuf, tout conft, cuis. équipée, moquette, rangt, 110.000 F - 589-49-34.

14e arrdt.

8, RUE MAISON-DIEU
prox. av. du Maine. Imm. neuf 2 P. DUPLEX. S/place mardi, mercredi, jeudi, vendredi, sam. 14-19 h. T. : 359-63-63/322-04-03.

MONTPARNASSE
STUDIO, confort, idéal pour placement. Prix 95 000 F. Jean FEUILLADE 566-00-75

DENFERT - Dans PARC
4 chambres, séjour salle à manger, soleil. Tél. : ODE. 42-70.

15e arrdt.

BOUCICAUT Bel immeuble 4e étage
ASC. 2 P. cft. 250.000 F. 577-96-85

131, RUE BRANCION
BEAUX 2 P. tt cft décorés. A partir de 175 000 F. Visites de 14 h. à 18 h. Téléph. : 206-15-30 ou 874-43-98.

EMILE-ZOLA - Atelier artiste luxueusement décoré, 85 m², duplex - 567-22-88.

16e arrdt.

EXCEPTIONNEL
QUAI BLÉRIOT
beau 5/6 PIECES 130 m2 grand standing, libre de suite, parfait état, vue sur Seine, 8e étage, cave, parking.
UFFI 261-80-27, poste 442.

ETOILE. Part. à P. ATELIER d'ARTISTE, mezzanine pte cuis. équipée, s. de bs, rangements, ch., tél., parfait état, 70 m², 540.000 F - Tél. 626-54-50.

QUAI BLERIOT
Vue directe sur Seine, soleil, 4e étage, asc., imm. P. de T.

Très bel appartem. avec balcon, living double + 2 gdes chbres + 1 petite. Gds bains modernes, chauffage centr., moquette, tél. Prix 820.000 F. Crédit sur place, mercredi, jeudi 14 h. 30 à 19 h., 1, bd Exelmans (16e).

PROCHE MAISON RADIO
Imm. gd standg, 5 p., 145 m², excellente répartition, calme, Sud, 1.200.000 F. 539-67-52.

140, av. Victor-Hugo, imm. lux., 65 m² transformable en 2 studios, kitch., bains + 1 chb. Bains ou 1 studio + 2-3 pièces cft. A vendre en lot ou en totalité : 370.000 F - Visites mercredi, 14-15 h. 30, COURTOIS, 261-80-02.

TROCADERO-POINCARE
Charmant 2-3 pièces, bon état, 365.000 F - EICHER, 359-99-69.

FAISANDERIE - Calme, 140 m², gd séjour, 3 chbres, cuis., bs, service. BOURGEOIS, 522-62-14.

TERRASSES PANORAMIQUES
APPARTEM. DUPLEX, 175 m², 4 chbres, 4 bains, serv., parkg. 503-03-18.

17e arrdt.

44, AV. GRANDE-ARMÉE
Très bel immeuble 1920
Restauration de qualité
APPARTEMENTS
5 PIECES 160 m2 environ entièrement équipés
IMPORTANTE RECEPTION, 2 chambres, 2 bains, soleil. Visites les mercredis de 14 h à 18 h 30, ou tél. 755-98-57

PL. WAGRAM
Etage élevé soleil, 5 P. tt conft., impeccable.
MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

16, rue Truffaut, 2e étg., 11-19 h. 249.000 F, 3 pces, cuis., bains, wc, chauffage central. 387-14-06.

Part. vd 3 P., neuf, 69 m², 510.000 F. 160, rue Cardinet. Sur place mercredi 24, 13 à 16 h.

GUY-MOQUET
Chambre + gd livg, tout cft, 60 m², 2e étg/jard., imm. récent, 340.000 F - 229-44-61.

18e arrdt.

RUE ETEX
STUDIO tout confort, 35 m², immeuble standing 1970, 179.000 F - 229-44-61.

19e arrdt.

M° RIQUET BEL IMMEUBLE 1968
2 PIECES dépend., tout confort, 50 m2 + garage, tél., impeccable. 260.000 F. - 627-78-52

5' des BUTTES-CHAUMONT
Part. vd appt 75 m², gd standg, 3 pièces, clair, rangements, tél., 4e étage, prix 420.000 F. Tél. : 208-72-52 ou 607-22-77.

78 - Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Dans hôtel ancien 3 pièces restauré de caractère, belle cheminée, charpente appar. 390.000 F. - 963-28-02.

SAINT-GERMAIN
150 m2 de très GD STANDING décoré avec goût. Séj., s. à m., 4 ch., 3 bains, gde cuisine 1/2 équipée, 2 garages, 3 caves. Vastes baies panoramiques, balcons, terrasse aménagée de 220 m2. Belle vue très étendue. RHODES, Le Vésinet. 976-33-84.

91 - Essonne

Appt 3-4 pièces, à vendre à RIS-ORANGIS, proxim. Ecole, transport, commerçants. Prix : 195.000 F. Tél. 906-30-64 ap. 18 h. et week-end.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY SAINT-JAMES
IMMEUBLE GD STANDING
250 m2 entièrement sur jardin Belle réception + 3-4 chambres.
633-29-17 - 577-38-38

COURBEVOIE Face SEINE
Imm. récent, living + 3 chbres, cuis., bains, s. d'eau, w.-c. + 160 m2 jardin, box 2 voitures, 540.000 F. - 924-92-45.

LA DEFENSE/PUTEAUX
800 m. du Bois, neuf, gd stdg, appt modèle à vendre, splend. décoration et mobilier, 1 livg + 1 chambre, 350.000 F + parking - 775-02-70.

Proche PORTE D'ORLEANS MAGNIFIQUE 2 PIECES, tél., plein ciel, bel imm., 98.000 F. Long crédit possible. - 574-35-31.

BOULOGNE - Immeuble 1958, 6 pces, environ 130 m², tt conft, excellent plan EST-OUEST. Prix intéressant - 266-92-15.

94 Val-de-Marne

ST-MANDE Bordure du BOIS
2 chbres, double living, balcon, s. de bains, s. d'eau, wc, TEL., garage, cave, impeccable. 980.000 F. - 328-66-13.

KREMLIN. 3 pces, cuisine, bs, wc, chauff. centr. Parfait état, calme, 180.000 F - 535-56-92.

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU
Pleine centre - Proximité immédiate commerces, neuf, jamais habité, APPARTEM. 5 P., DUPLEX, grand standg, 119 m², cuisine équipée, salle bains et salle douche, 2 parks en sous-sol - Tél. : 538-52-52.

Province

Super Lioran (Cantal)
Station d'hiver et d'été
Entre Aurillac et Clermont-Ferrand
Accès direct par SNCF et RN 126.
Face aux 50 km de pistes
réservez dès maintenant VOTRE STUDIO VOTRE DUPLEX
Livraison 1er trimestre 1979
(1re tranche)
Renseignements et ventes :
9, avenue Marceau, 75116 Paris. **723.43.06**
ou AGENCE PRADEL
48, rue du Buis, 15000 Aurillac, **(71)48.01.54**

CANNES - Du studio au 5 pces. Luxe. Piscine. Calme. Proche lycée, commerçants. Crédit : 80 % possible. Brochure gratuite.
EDEN SQUARE, 4, r. Rébuffel, 06110 LE CANNET-S/CANNES

Propr. vd 3 tr. bx stud. imm. récent boulevard BINEAU. 757-64-17.

hôtels-partic.

FALGUIERE, VOIE PRIVEE, MAISON D'ARTISTE 320 M2 dont ATELIER 115 m2 + 6 P., calme. - BURON au 742-02-44

NEUILLY SAINT-JAMES Parfait état
Charmant hôtel 8 pces, 4 bains. Belle terrasse aménagée
MICHEL et REYL - 265-90-05

appartements occupés

LEVALLOIS - Réelle affaire, dans imm. entièrement refait à neuf, 2 pces, entrée, cuis., déb., occupé loi 1948 personne seule 87 a., 58.000 F - 755-82-30.

immeubles

ACHÈTE EN 48 HEURES
Immeuble libre Paris ou périphérie. Téléph. à M. Gérard au 563-11-40 (heures bureaux).
C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris

appartem. achat

Recherchons 180 à 250 m² dans immeuble ancien habitable ou à aménager. Prix 1 à 1,4 million arrondt. 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e. Tél. 525-84-70 H. Bur. et week-end au 887-83-49.

ATTAR, 29, bd de Clichy (9e), recherche 1 à 5 PIECES bon quartier, estimat. gratuite sans engagement - 285-14-71.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients, appts ttes surfaces et immeubles, paiement comptant.

Achète comptant appartements PARIS, haute rentabilité. Tél. : 553-66-63.

Société immobilière rech. appts libres ou occupés PARIS pour placement - Tél. : 727-56-70.

Rech. appts 2 à 4 pces PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx. Paiem. cpt chez notaire - Tél. : 873-23-55.

constructions neuves

LES TERRASSES DE NEUILLY
Petit imm. de GD STANDING du STUDIO au 7 PIECES SUR JARDINS
Visite de notre appart. décoré ts les jrs 10-12 h. et 14-18 h. 30, 117, BD BINEAU ou renseignements : 624-39-49.

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf en cours de construction (achève. prévu dans 12 mois), INVESTISSEURS privés CEDENT au PRIX de REVIENT surface à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
Tél. : 707-02-31

MAIRIE MONTREUIL
53-55, AVENUE PASTEUR
Promoteur vend directement CHAMBRES INDIVIDUELLES
STUDIO - 2 P. - 5 P.
Px fermes. Livraison immédiate. Prêts conventionnés, crédit de 80 %. Pour investisseurs loyers garantis.
S/pl. : samedi, de 14 h. 30 à 18 heures ou : 957-36-80.

locations non meublées Offre

Paris

V.-HUGO RAVISSANT 4 P. 120 m2
Balcons terrasses - TEL. Imm. STAND. Possib. parking. 4.500 F - 727-84-24

16e Proxim. MAISON DE LA RADIO - GD 4 PIECES, conft. 100 m2 + chbre service. Bon état. 3.000 + charges. Tél. le matin SEGECO : 522-69-92.

M° PLACE-DES-FÊTES
Face sortie COMPANS, près magasin RADAR, Imm. neuf, jamais habité.
— 3 pces, 71 m2, 1.880 F.
— 4 pces, 91 m2, 2.360 F.
— 5 pces, 108 m2, 2.750 F.
park. ss-sol et provisions s/ch. compris. Visites lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13 heures à 18 heures.
3, RUE DES LILAS. H. LE CLAIR.

PASTEUR. Immeuble récent, standg, rare, magnifique appt double, 172 m², boxe dble fermé, double exposition. Entièrement sur jardin. Idéal profess. libér., état impeccable - 261-83-16.

PTE DAUPHINE. 6 P., 2 bains, tt conft + 2 chbres bonne, 5.200 F - 267-18-33.

Région parisienne

BECON (42, rue L.-Ulbach, COURBEVOIE), propriét. loue imm. réc., 2 pces, tt cft, parkg commun. 980 F mois + chges. 742-99-09 (bureau) ou 333-57-20 (domicile).

locations non meublées Demande

Paris

Pour cadre Sté internationale, 2 ou 3 PIECES RESIDENTIEL. 742-62-65.

URGENT. Particulier recherche 6-7 pièces, soleil, 7e arrondt ou quartier BRETEUIL. 566-95-49 - 578-96-89.

Région parisienne

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS
Pr cadres mutés PARIS, rech. du STUDIO au 5 PIECES - LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades - 285-11-08.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 PIECES Paris et villas banlieue OUEST. - Propriétaire direct. 265-67-77.

INTERNATIONAL HOUSE recherche du STUDIO au 6 P. pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 555-84-23.

usines

RECHERCHONS, banlieue Est, Sud, Sud-Est, proximité R.E.R. ou métro, locaux standing à usage montage, entrepôt, environ 4.000 m2 couverts dont 200 m2 bureau sur terrain permettant extension ultérieure, quai accès camions, 4 lignes téléphone.
INDUSTRIE ET FINANCE
Mme P. LEMOINE
Téléph. : 374-12-65
42, av. Aubert, 94 Vincennes

bureaux bureaux

PARIS 9e
Quartier Trinité
BUREAUX NEUFS
962 m² divisibles
dans immeuble en cours de construction
LOCAL COMMERCIAL
de 218 m² sur deux niveaux
avec entrée en façade
Rens. : 261.56.52 poste 243.

BUREAUX SPLENDIDES
VUE SUR ETOILE
A LOUER
537 m2 divisibles.
INDIMO 766-01-43

M° OPERA - Bon imm., asc., ch. centr. Petit bureau, téléph., 1.000 F/mois - Tél. : 873-57-80

Cause décentralisation, vendons, 9e, bureaux 130 m2 sur jardin, Parkings sous-sol. Libres février 1979. 878-47-07

16e EXELMANS - Hôtel partic. 300 m², 9 bureaux + dépend. 23 mois ou 3 - 6 - 9. AG. MAILLOT - 293-45-55

1 à 20 BUREAUX ts quartiers
Locations sans pas-de-porte
MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

14e - 49, AV. GAL-LECLERC
A VENDRE OU A LOUER
45 M2 BUREAUX. S. pl. le 23 15-19 h., 1er étage. 285-38-96.

A VENDRE
5e ARRONDISSEMENT
PANTHEON, 2 bureaux 50 m2 + sous-sol 60 m2, très bien aménagé imm. neuf, 2 lignes téléphoniques, parkings possib. Prix : 470.000 F.
707-02-31

fonds de commerce

Bail à céder, tous commerces, RUE ROYALE, 250 m2 sur rue. 265-28-47

A CEDER Entreprise parisienne artisanale en S.A.R.L. de vente et pose de revêtement de sol et mur. Possibilité extension
Tél. : après 19 h. ou 946-59-60.

ALPES station - Cabinet immobilier FNAIM
2 portefeuilles - C.A. 1.250.000 F Av. 750.000 F. Tél. (76) 80-54-21

AGENCE IMMOBILIÈRE
Bd Sébastopol, 125 m2, 2e ét. Balc. Loyer bas - 233-44-17

URGENT. - Bail à céder, tous commerces, sauf café. Magasin r.-de-ch. envir. 65 m2, 1er étage (commercial ou appart.) 60 m2 env., tt cft. Sous-sol env. 60 m2. Plus 2 chbres domest. Très bien situé rue de Châteaudun, quart. Chaussée-d'Antin. Prix tr. intér. à débattre. Tél. 874-14-18.

forêts

YONNE Vends FORET 123 ha CHENES D'AVENIR
TEL. : 16 (4) 441-54-91

locaux commerciaux

125 F LE m2
PARIS 11e - Imm. ccial 2.500 m². A louer. Bon état. Ecr. n° 75254, I.P.F., 12, rue de l'Isly (8e)

ROSNY-SOUS-BOIS
Place Carnot
LOCAUX COMMERCIAUX
neufs à louer
258 m2 et 93 m2 rez-de-chauss.
BUREAUX NEUFS
257 m2 pouvent être loués avec lot de 258 m2 de locaux commerciaux ci-dessus. 99 m2 rez-de-chaussée.
SOGEI, 7, rue des Cordelières, 75013 PARIS
Téléph. : 331-65-61

propriétés

94 près VILLECRESNES
Belle PPTE bourgeoise sur env. 3.500 m2 clos murs. Hall 30 m2, Récept. 80 m2, 7 chbres, 5 salles de bains, tt cft, s/sol, dépend. A saisir : 1.100.000 F. Téléph. : 948-66-36

EXCEPTIONNEL
Au cœur d'un village. A 20 km des BAUX, Bâtiments du 17e S. avec Moulin à huile en parfait état. Voûtes croisées exceptionn. 2.000 m2 de parc arborisé. Prix : 270.000 F.

CABINET IMMOBILIER MORO
35, bd Victor-Hugo, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE
Téléph. : (90) 92-14-75

LE VESINET RESIDENTIEL 5' R.E.R.
Belle villa familiale, réception 80 m2, 5 chbres, bur., 2 chbres serv. Parc 2.100 m2. AFFAIRE 1er ORDRE. EXCLUSIVITE IMMOB. OUEST - 976-18-18

MAISONS-LAFFITTE
récept. 70 m2, 6 ch., gar. 2 volt. terrain 1.000 m. Px. 1.350.000 F. Agence de la Gare. 962-08-66.

3 km DE LISIEUX
B. PROPRIETE av. B. MAISON BOURGEOISE 10 P. P. tt cft. Chauf. cent. Petit parc et herbages 4 ha, bordure rivière. Libre. S'adres. à M. MABILLE, Administrateur de Biens, B.P. 190, 14107 LISIEUX.

pavillons pavillons

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.43.58
FNAIM Cimi
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

villas

SAINT-GERMAIN
accès forêt, raviss. DEMEURE MANSART NVE, constr. qualité récept., s/terrasse, cuis. équip., 3 ch., 3 bains, tout confort., gar.
JARDIN boisé 1.000 M2.
AGENCE de la TERRASSE, LE VESINET - 976-05-98.

LE VÉSINET
Villa 6 P., 150 m2, réception 80 m2, 3 chbres, 2 bns., tt conft., cave, gar., terr. 1.000 m. 1.800.000 F à débattre. Tél. 966-13-00.

châteaux

POUR COLLECTIVITE HOTELLERIE, etc.
30 km - Chateau - 45 P. Communs - 13 ha parc
MICHEL et REYL 265-90-05

viagers

LIBRE, St-Cloud, Appt 3/4 P., récent, 80/83 ans, 85.000 F + 2.300 rente. - LODEL : 700-00-99

18e rue d'Orsel - 3 p., poutres. Cft. Occupé 72 ans, 12.000 F + 1.100 rente - LODEL : 700-00-99

LIBRE - 30' gare
MONTPARNASSE - Résidence dans parc boisé, beau 3/4 pces, tout confort, ascenseur. 1 tête. Compt. 70.000 F, rente 2.000 F.
VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

Sté spécialiste Viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties. Etude gratuite, discrète.

terrains

HAUTS DE RUEIL
Part. vend terrain viabilisé de 521 m2 - T. : 967-41-81, ap. 18 h.

CORSE - Terrain 2.000 m2 à vendre à Calvi, vue mer, montagne, à 800 m centre commercial et plage. - Tél. au : (95) 65-05-31 (le matin)

box-parking box-parking

A VENDRE
2e TRANCHE PARKINGS
en ÉTAGES
Grand Garage CARDINET, 114, rue Cardinet 75017 PARIS - s./ pl. mardi-jeudi, de 18 à 19 h.

هكذا من الاصل

Le Monde

économie

REÇU PAR MM. GISCARD D'ESTAING ET RAYMOND BARRE

M. Messmer obtient l'assurance de prochaines créations d'emplois en Lorraine

M. Pierre Messmer (R.P.R.), ancien premier ministre, président du conseil régional de Lorraine, a été reçu successivement, lundi après-midi 22 janvier, à l'Elysée, pendant une heure et demie, par M. Valéry Giscard d'Estaing, puis, à l'hôtel Matignon, pendant une heure, par M. Raymond Barre. Il a demandé au chef de l'Etat et au chef du gouvernement de prendre rapidement des mesures pour « sauver la sidérurgie » et créer de nouveaux emplois dans les départements de sa région afin de répondre au désarroi de la population. Au terme de ces entretiens, aucune disposition nouvelle n'a été prise, mais M. Messmer a obtenu l'assurance que « le gouvernement sera en mesure d'annoncer des créations d'emplois avant Pâques ». Le président du conseil régional a notamment évoqué l'existence de négociations en vue de la réalisation d'un « grand projet industriel qui créerait plusieurs milliers d'emplois directs » dans le nord de la Lorraine.

D'autre part, M. Barre s'est déclaré favorable à un « réexamen » du cas de l'aciérie de Longwy dont la fermeture a été annoncée par le groupe Chiers-Châtillon.

D'après des indications fournies par la direction de Ford-Europe, le « grand projet » évoqué par M. Messmer pourrait être celui de cette entreprise, qui s'installerait, semble-t-il, non pas à Longwy mais à Sarreguemines (8 000 emplois), comme General Motors (600 emplois). Cette décision n'est cependant pas prise, la France se trouvant en concurrence avec l'Autriche pour ce projet. Quant au « réexamen » de la fermeture de l'aciérie de Longwy, il y a peut-être un malentendu, l'approvisionnement des laminoirs locaux n'impliquant pas le maintien de cette aciérie, mais plutôt le recours, comme prévu, à de l'acier fourni par les usines de Neuves-Maisons et de Rehon.

Divisés à propos des modalités d'action, les syndicats restent sceptiques quant aux possibilités de création d'emplois avancées par M. Messmer.

En quittant l'Elysée M. Messmer a indiqué qu'il avait fourni à M. Giscard d'Estaing « *un certain nombre d'éléments pour souligner la gravité de la situation en Lorraine : le président de la République m'a fait part de sa volonté de prolonger mais aussi d'élargir les décisions, qui ont déjà été prises par le gouvernement* », a-t-il souligné. Le président du conseil régional s'est ensuite rendu à l'hôtel Matignon pour étudier « *dans le détail les mesures pratiques qui pourraient être prises pour sauver la sidérurgie et créer de nouveaux emplois hors sidérurgie* ».

Au terme de cette entrevue l'ancien premier ministre a notamment déclaré : « *Je ne peux pas annoncer de mesures nouvelles, mais un certain nombre de décisions ont été arrêtées, et j'espère qu'elles passeront dans les faits au cours des semaines à venir, car ce ne sont pas les déclarations qui peuvent rendre l'espoir aux milliers de familles qui vivent dans l'angoisse, ce sont des actes. J'espère que les actes suivront les décisions.* »

M. Messmer a souhaité que soient réexaminées « *toutes les décisions contestables qui ont été prises en ce qui concerne Longwy* ». M. Barre lui a répondu qu'il était « *disposé à faciliter ce réexamen* ». Le président du conseil régional a ajouté : « *En ce qui concerne les créations d'emplois nous avons parlé de plusieurs projets, dont un très grand, et nous avons examiné les dispositions à prendre pour transformer celui-ci en réalité.* »

M. Messmer s'est refusé, toutefois, à donner des précisions sur ce projet, soulignant simplement : « *Quand il s'agit de négociations avec de grands groupes industriels, il vaut mieux ne pas en parler trop tôt, car on ne facilite pas, alors, ces négociations.* » Le président du conseil régional a indiqué, néanmoins, que la Lorraine était prête à participer financièrement à la réalisation du « grand projet » en question.

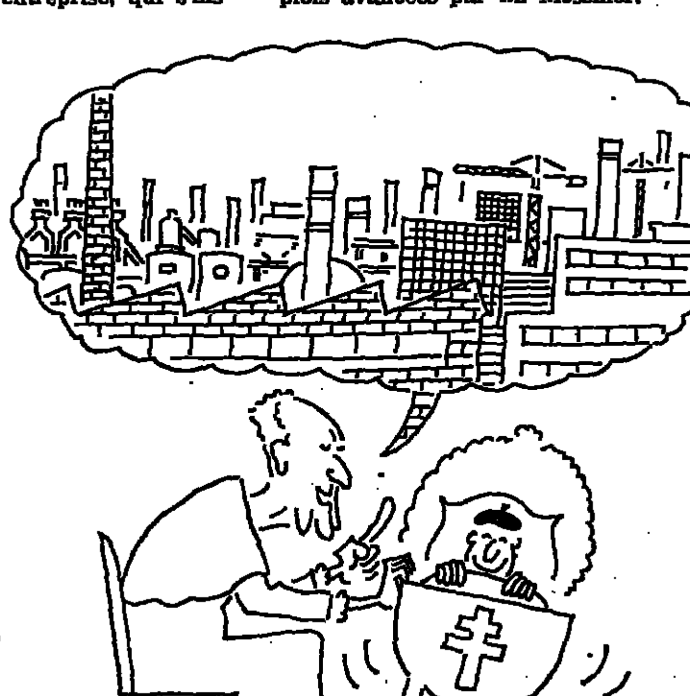

(Dessin de KONK.)

Après avoir affirmé qu'on ne saurait construire « *un secteur tertiaire sur les ruines de la sidérurgie lorraine* », M. Messmer a conclu : « *L'objectif est d'annoncer progressivement la création d'un nombre d'emplois au moins égal à celui des emplois qui auront été supprimés dans la sidérurgie entre 1977 et 1980, c'est-à-dire plus de vingt-huit mille. A l'heure actuelle, le nombre d'emplois dont la création a été décidée depuis 1977 est d'environ huit mille. Ce qui signifie qu'il convient de créer encore le nombre d'emplois correspondant à la différence, c'est-à-dire près de vingt mille. Sur ce point, le président de la République et le premier ministre m'ont confirmé qu'ils étaient entièrement d'accord avec moi. Le président de la République m'a dit qu'il considérait qu'il y avait là une priorité et même une nécessité.* »

La création d'une usine Ford serait le « très grand projet » évoqué par l'ancien premier ministre

Le « très grand projet » auquel a fait allusion M. Messmer en sortant de l'Elysée pourrait être le projet de création par Ford d'une usine de montage qui emploierait 8 000 personnes dans quelques années. Ce siège du groupe américain en France, on précisait, mardi 23 janvier, dans la matinée, que, effectivement, les dirigeants de Ford-Europe avaient soumis à leur direction générale il y a quelques semaines un tel projet, dont la mise au point pourrait demander plusieurs semaines, sinon quelques mois. Pour ce qui concerne la localisation de l'usine, la France serait cependant en concurrence avec l'Autriche, aucun site n'ayant encore été choisi.

Suivant des sources bien informées, Ford ne serait pas hostile à une installation en Lorraine, mais répugnerait fort à s'implanter à Long%y, et orienterait plutôt son choix à Sarreguemines, où la General Motors, l'autre grand constructeur américain, a déjà annoncé son intention de créer une usine de batteries occupant six cents personnes.

Quant au *réexamen de toutes les décisions contestables qui ont été prises en ce qui concerne Longwy* », que, selon M. Messmer, M. Raymond Barre serait disposé à faciliter, il convient d'en limiter et l'ampleur et le point d'applica-

Le 13 décembre dernier, M. Etchegaray annonçait que l'approvisionnement en acier des laminoirs maintenus à Longwy serait assuré pour partie par l'usine de Neuves-Maisons, dûment achevée, et pour celle de Remon, située à quelques kilomètres de Longwy et appartenant à la société belge Cockerill. Un protocole devait être signé à cet effet entre Usinor et Cockerill, et soumis à la ratification des autorités nationale et internationales, dont le gouvernement français. Ce dernier a bion donné son accord de principe, mais les modalités de cet accord, notamment l'ampleur de la coopération entre les deux groupes et ses répercussions sur l'emploi sont encore à l'étude.

C'est ce qu'a laissé entendre, lundi soir, M. Giraud ministre de l'industrie, précisant que l'« *examen dont il a été question ne porte certainement pas, dans l'esprit du premier ministre, sur la reconsidération des décisions qui ont été annoncées en ce qui concerne les installations d'Usinor* ».

A savoir la suppression de l'aciérie de Longwy et l'achèvement de celle de Neuves-Maisons.

M. Giraud s'est reporté à l'accord avec Cockerill, « *de caractère international, qui nécessite naturellement un examen par les autorités gouvernementales. C'est surtout à ce point que devait faire allusion M. Messmer* ». Il semble donc que les propos de l'ancien premier ministre aient quelque peu dépassé sa pensée ou celle du premier ministre, étendant à l'ensemble des problèmes de Longwy ce qui n'intéresse qu'une partie seulement des installations d'Usinor. —F. R.

● *Les mairies du Boulonnais* devaient fermer leurs portes dans l'après-midi du mardi 23 janvier, pour protester contre « *l'absence de décisions concernant la région de Boulogne-sur-Mer dans le plan de sauvetage du Nord-Pas-de-Calais* ». Une trentaine d'élus, députés, conseillers généraux, maires, ainsi que des conseillers municipaux d'une vingtaine de communes du Boulonnais se rendront mercredi 24 janvier en délégation à l'hôtel Matignon pour y déposer une motion.

SOCIAL

Le chômage dans la C.E.E. a augmenté de 3,9 % en 1978 par rapport à 1977

De fin novembre à fin décembre 1978, le nombre des personnes inscrites dans les bureaux de placement de la Communauté européenne s'est accru de 1,6 %, passant de 6 049 000 à 6 143 000, soit 5,7 % de la population active civile. D'un mois à l'autre, c'est en R.F.A. (+ 8,6 %) et au Danemark (+ 8 %) que le chômage a le plus augmenté. Il était aussi en hausse aux Pays-Bas (+ 5,3 %), au Luxembourg (+ 4,9 %), en Irlande (+ 3 %) et en Italie (+ 1,3 %). En revanche, il diminuait un peu au Royaume-Uni (— 2 %), en Belgique (— 1,3 %) et très légèrement en France (— 0,1 %).

Durant l'année 1978, la moyenne du nombre des demandeurs d'emploi comptabilisés dans la C.E.E. a été de 5 958 000, soit + 3,9 % par rapport à 1977. L'Irlande (— 7,5 %), la R.F.A. (— 3,6 %) et, à un degré nettement moindre, les Pays-Bas et le Royaume-Uni (— 0,6 %) ont enregistré une décroissance de leur chômage entre 1977 et 1978. Le phénomène inverse a été observé au Luxembourg et au Danemark (+ 15,5 %), en Italie (+ 9,9 %), en France (+ 8,9 %) et en Belgique (+ 8,4 %).

Dans l'ensemble de la Communauté, le chômage a affecté, en 1978, 5,6 % de la population active civile, contre 5,3 % en 1977. Il a touché 5 % des actifs masculins et 6,4 % des actifs féminins. Trois pays — la Belgique (13,9 %), l'Italie (9 %) et la France (7,3 %) — ont accusé un taux de chômage féminin supérieur à la moyenne communautaire, tandis que le Royaume-Uni était le seul Etat membre où le chômage masculin (6,5 %) était plus fort que le chômage féminin (4,3 %). Les femmes ont représenté, en 1978, 43 % des sans-emploi dans l'Europe des Neuf, ce taux atteignant 60 % en Belgique, 53 % en France et 51 % en R.F.A.

Les cadres C.F.D.T. critiquent l'« agitation-spectacle » des autres organisations

L'Union confédérale des cadres C.F.D.T. a vivement critiqué lundi 22 janvier l'attitude des syndicats de cadres C.G.T. et surtout C.G.C. « *L'U.C.C.-C.F.D.T. dit non aux actions-manifestations de la C.G.C.* » organisées le 29 janvier contre les mesures prises par le gouvernement pour la Sécurité sociale, a déclaré M. Pierre Vanlerenberghe, secrétaire général, qui a rappelé que l'U.C.C. regroupait quarante-cinq mille adhérents, mais parlait aussi au nom des *deux cent mille à trois cent mille techniciens et agents de maîtrise syndiqués à la confédération* ».

Plusieurs raisons sont données aux critiques cédétistes : « *La conception étrangement voisine des orientations patronales qu'a la C.G.C. de la Sécurité sociale, alors que l'U.C.C. dit non catégoriquement à un retour à l'assurance.* » Les affirmations de la C.G.C., qui « *trompe les ingénieurs et cadres en déclarant qu'ils sont une nouvelle fois spoliés, alors qu'ils ne sont pas les seuls à voir leur pouvoir d'achat diminuer* », et la conviction des cadres C.F.D.T. que « *seule une action d'ensemble des salariés, y compris des cadres, doit être engagée* ».

M. Vanlerenbeghe a aussi dénoncé « *l'agitation-spectacle au sommet de ces dernières semaines* » entre la C.G.C. et les cadres C.G.T. (U.G.I.C.T.), qui ont amorcé des discussions avec l'organisation de M. Charpentié, « *dans l'ambiguïté la plus totale* ». L'U.C.C.-C.F.D.T. entend cependant rechercher d'éventuelles bases d'accord avec d'autres syndicats : elle a accepté de rencontrer l'U.G.I.C.T. mercredi 24 janvier et par la suite les cadres F.O.

Les cadres C.F.D.T. *ont*, d'autre part, annoncé le lancement d'une campagne dite des « vingt questions » : l'objectif est d'inciter les cadres à « *dépasser leurs analyses individuelles* », de dresser un bilan économique et financier de l'entreprise dans laquelle ils travaillent afin de « *peser sur les décisions des firmes et de contribuer à faire mûrir une action de masse* ». « *Refusant l'agitation-spectacle, nous proposons une action lente, patiente mais ferme* », a affirmé le leader cédétiste.

● *Les grévistes de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône*, à Marseille, occupée depuis le 17 janvier (*le Monde* du 19 janvier), ont repris le travail le lundi 22 janvier « *pour ne pas gêner la clientèle* », indiquent la C.F.D.T. et le syndicat autonome. Un arrêt de vingt-quatre heures est toutefois prévu mercredi. Le conflit porte sur les promotions, les salaires, la titularisation des auxiliaires, les droits syndicaux.

ÉQUIPEMENT

LA POSTE EN SURSIS

II. — La maladie de Gutenberg

par ALAIN FAUJAS

La poste est malade. Le courrier est grippé (« le Monde » du 23 janvier). Après avoir fait le point sur les lenteurs et sur les ratés du service public, Alain Faujas étudie aujourd'hui les causes de cet état qui exaspère les usagers.

Il n'est pas aisé de diagnostiquer la maladie qui paralyse peu à peu la poste. Un esprit futuriste et simplificateur dirait que la poste est *dépassée* en même temps que l'écrit qu'elle véhicule. L'audio-visuel tuerait à petit feu l'univers de Gutenberg. Il serait extraordinaire que le courrier personnel (17 % du trafic postal total) ne soit pas affecté par cette évolution et d'abord par le développement du téléphone. Cette thèse, qui a le mérite de la modernité, n'explique pas la recrudescence des vols de correspondance dans *les boîtes aux lettres* des particuliers, le déficit du transport de la presse ou les difficultés rencontrées par le Post Office britannique pour recruter des préposés. Il semble impossible d'attribuer à une seule cause la dégradation du service postal.

Dans tous les pays du monde, la fragilité de la poste tient d'abord à la complexité de l'organisation à mettre en place pour collecter, ventiler, acheminer et distribuer les correspondances. En France, il ne faut pas moins de 240 000 agents et 18 000 bureaux pour remplir l'ensemble des obligations postales et notamment le traitement de 12,5 milliards d'objets par an, soit 33 millions de lettres par jour.

Suivons une lettre postée en fin d'après-midi au bureau de poste d'Aubervilliers en Seine-Saint-Denis pour Locmariaquer dans le Morbihan. Elle sera timbrée, *indexée, mise en caissette* et expédiée, à 18 h. 55, vers le centre de Bobigny. Elle sera triée automatiquement et placée dans *la liasse « Morbihan »*. A 21 h. 10, elle gagnera le centre d'Orly où elle sera chargée à bord de l'avion AF 1095. Arrivée à 0 h. 11, à *l'aéroport de Château-Bougon, la* correspondance empruntera une voiture postale à destination du centre de Nantes-gare où elle sera à nouveau triée automatiquement et placée dans la liasse « Locmariaquer ». Elle sera déposée, à 4 h. 28, au centre de tri de Vannes par le bureau ambulant Paris-Vannes et chargée à nouveau en voiture postale à destination du bureau de poste de Locmariaquer. A 8 h. 10, le préposé la placera dans sa sacoche.

En moyenne, chaque lettre est manipulée 10 fois et triée 2,8 fois. C'est-à-dire que la poste est une industrie ou plutôt un service de *main-d'œuvre*. *Collecte*, tri, manutention et distribution font que les dépenses de personnel représentent 77 % des dépenses totales du service postal. Cette proportion se retrouve dans tous les pays industrialisés et s'élève même à 86 % aux Etats-Unis.

Le salut pourrait venir de la machine. Les « LIPAP » et « HM zéro » capables d'indexer, de lire et de trier dix fois plus de lettres que le professionnel le plus efficace sont-elles la panacée ? Elles équiperont les 64 centres de tri, qui seront « mécanisés » et qui permettront, d'ici à 1983, de faire face à la croissance annuelle de 3 % du courrier enregistrée depuis plusieurs années. Certains spécialistes estiment cependant que pour 60 % le courrier ne peut être traité par les machines. Le programme allemand d'automatisation du tri évalue à 1,5 % seulement l'amélioration de la productivité à en attendre. Les tâches de guichet ne seront pas mécanisées dans d'importantes proportions. Quant à la distribution, sa motorisation semble la seule amélioration possible. La poste restera donc tributaire de la qualité de sa main-d'œuvre où les gains de productivité demeureront marginaux.

« Ricardo a fait cette juste remarque que les machines sont en concurrence perpétuelle avec le travail et que, bien souvent, il faut attendre pour les introduire que le prix du travail se soit convenablement élevé », note Karl Marx. Or la main-d'œuvre coûte de plus en plus cher et on a d'autant plus volontiers pensé à introduire les technologies nouvelles des télécommunications que la machine présente, entre autres avantages, celui de ne pas se mettre en grève. La société américaine Arthur D. Little a prévu qu'en 1985 23 % du courrier de première classe des Etats-Unis, soit 17 milliards d'objets, abandonneront la poste pour la télécopie, le fac-similé, le télétexte ou la téléinformatique. Certaines études françaises prévoient qu'à la même date 50 % du courrier sortiront d'un *ordinateur pour* entrer dans un autre ordinateur. Il serait rationnel d'abandonner alors le support papier pour confier les messages à l'impulsion électrique.

2 milliards de francs pour la presse ?

Le refus du gouvernement de leur fournir des moyens suffisants donne aux postiers l'impression qu'ils sont désormais considérés comme un service sympathique mais démodé. Ils estiment que, si l'importance de leur vocation était reconnue, le gouvernement ne les obligerait pas à supporter un déficit de 3 milliards de francs — supérieur au déficit total de la poste — imputable au transport et à la distribution de la presse (1). Un pli commercial ordinaire qui acquitte 0,60 F de timbre (tarif PNU 3) est acheminé en huit jours. Un quotidien doit être *distribué le lendemain* de son expédition, mais il paie dix fois moins que le pli commercial. Les P.T.T. ne contestent pas cette charge de service public inconnue des service postaux allemands ou britanniques, mais, afin de lui enlever son caractère démobilisateur pour le personnel, ils demandent que le budget général de l'Etat compense *le manque à gagner. En vain*, jusqu'à présent.

Les postiers voient dans le VII° Plan la preuve du mépris où ils sont tenus. Le plan d'action prioritaire des télécommunications a assuré à celles-ci une enveloppe d'investissements de 104 milliards de francs. A côté de ce pactole, les 3,405 milliards affectés à l'automatisation des centres de tri postaux font pâle figure. *« Le budget de fonctionnement est ridiculement étriqué*, dit M. Jean-Sébastien Manière, secrétaire général de la fédération C.F.T.C. des P.T.T. *Il nous oblige à tirer le diable par la queue du 1er janvier à la Saint-Sylvestre. Quand on inaugure de beaux bureaux de poste, ce sont en général les communes qui les ont financés. »*

Et puis, il y a la grande querelle des effectifs. M. Norbert Ségard, le secrétaire d'Etat, brandit la création de 60 000 emplois en quatre ans dans le même temps où les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. réclament 50 000 postes supplémentaires et Force ouvrière 20 000. Cette dispute est née en partie de la politique de résorption de l'auxiliariat, qui avait pris des *proportions trop* importantes (90 000 personnes).

D'un côté, les budgets créent des emplois de titulaires, mais de l'autre ils suppriment des heures d'auxiliaires. Ce mouvement d'assainissement a eu pour effet de réduire à peu de chose l'augmentation réelle du nombre de bras dans les postes. Certains services administratifs centraux ont-ils *trop de personnel ? La paperasserie* stérilise-t-elle des compétences ? Il reste que les services de production comme les guichets et la distribution tournent à la limite de leurs capacités. Nulle part le volant théorique de remplacement d'un agent de renfort pour six postiers n'est respecté et, dans certaines villes, les vacances ou une épidémie de *grippe suffisent parfois* à désorganiser le service public.

Conséquence de cette pénurie, la formation des nouveaux agents est moins bien assurée ainsi que le prouve cette note du directeur des postes du Finistère : *« Afin de limiter au maximum les dépenses de crédits d'heures d'auxiliaire, il conviendra de différer jusqu'à nouvel ordre toutes les demandes de repos compensateurs (...). Dans le même esprit, les « doublures »* (un agent expérimenté conseille un nouvel agent) *et les stages éventuels de formation seront refusés jusqu'à nouvel avis. »*

Dans ce contexte, la poste se sent un peu déboussolée. Ne sachant plus exactement quelle est sa mission, si elle est encore indispensable, elle adopte des attitudes heurtées et contradictoires. L'administration dans certains établissements est accusée de laxisme. Témoin ce cadre d'un centre de tri, pourtant méfiant à l'égard de l'autoritarisme : *« Les cadres ne sont plus soutenus par l'administration*, se plaint-il. *Lorsque nous faisons remarquer à un de nos gars qu'il trie seulement 1 000 lettres à l'heure alors que la cadence normale est de 2 000 ou bien qu'il commet une faute en lisant une revue érotique dont il a enlevé la bande, nous nous faisons agonir d'injures sans pouvoir rien faire. Tel directeur de centre a rappelé que le tri de nuit s'achevait à 6 heures du matin et non à 5. Le personnel a considéré comme une brimade le rappel de l'horaire de travail officiel... »*

Parfois, au contraire, c'est la discipline à courte vue qui prévaut. Les nouveaux centres de tri automatique de la banlieue parisienne ont été remplis de jeunes agents afin qu'ils ne soient pas *« contaminés »* par les vieux syndicalistes. La moyenne d'âge y est inférieure à vingt-deux ans. Les traditions postales n'ont pas été transmises. L'anarchie n'est pas loin, avec de lourdes conséquences pour l'acheminement des correspondances.

Le rapport Ripert remis au secrétaire d'Etat aux P.T.T. au début de l'année 1978 diagnostiquait aussi une centralisation excessive et une concertation insuffisante entre la direction de la poste et les représentants syndicaux. *« Il a toujours existé un refus a priori de négocier les problèmes avec nous. Nous sommes obligés de tout arracher*, affirme M. Emile Le Beller, secrétaire général de la fédération C.F.D.T. *Nous siégeons au conseil supérieur des P.T.T. mais on refuse de nous communiquer le rapport annuel de l'inspection générale. Tout est à l'envi. »*

Le rapport Ripert note aussi que *« l'esprit postier »* est en train de se muer en *« hostilité latente vis-à-vis de l'organisation »*. Parmi les causes de cette dégradation du climat social figure une véritable plaie : le système d'embauche des P.T.T. Ceux-ci recrutent leur personnel par concours au niveau national. *« Les deux tiers de nos candidats proviennent du Sud-Ouest, de Bretagne et du Centre*, reconnaît M. Jacques Daucet, directeur du personnel et des affaires sociales. *Il est profondément malsain que notre personnel soit composé pour 95 % de déracinés. »* En effet, ces jeunes se trouvent mutés dans les grandes métropoles, où leur salaire de début (2 500 francs par mois) apparaît comme très maigre. *Ils sont contraints de* loger à la périphérie des agglomérations. Désorientés, ils demandent immédiatement leur mutation pour la province. Chaque année, 40 % des postiers de la capitale quittent la région parisienne. Aucune organisation ne pourrait résister à un tel *« turn over »*.

La faute à la société ?

A qui imputer la responsabilité du malaise actuel ? Là encore les réponses sont multiples. Il y a d'abord tous ceux — et ils sont légion — qui accusent le gouvernement d'être le grand coupable. *« La cause fondamentale de la crise actuelle ? Les responsables ont décidé que le critère ne devait plus être le service rendu, mais la rentabilité »*, déclare M. Louis Viannet, secrétaire général adjoint de la fédération C.G.T. *« On a vu mettre en place une politique de restriction de nos moyens de fonctionnement qui s'est traduite par moins d'investissements et moins d'effectifs. L'administration a allégé les procédures de contrôle de courrier, fermé des bureaux en justifiant ces mesures par le développement inéluctable des télécommunications. D'ailleurs, même les Soviétiques se sont laissés prendre pendant un moment à cette argumentation erronée. L'administration a ensuite développé une politique commerciale privilégiant les activités dites rentables : assurance-vie, Caisse nationale d'épargne, imprimés sans adresse, catalogue des sociétés de vente par correspondance. Sous prétexte de lutter contre la concurrence, les P.T.T. ont abandonné le créneau du service public qui faisait leur force. »*

Selon d'autres, les syndicats ne seraient pas innocents. Un cadre dit : *« Ils se sont dévoyés en défendant n'importe quoi. Aujourd'hui, ils demandent la semaine de trente heures pour le travail de nuit. C'est à peu près le temps de travail réel. On est loin des trente-cinq heures théoriques. Ils nous serinent qu'il n'y a pas de raison que nous travaillions le samedi puisque les banques ne travaillent pas ce jour-là. Ils oublient, eux aussi, que nous restons un service public. »*

Certains incriminent le malaise de la société, explication souvent facile mais qui, dans le cas d'une administration employant 240 000 personnes, mérite d'être prise en considération. *« Pourquoi n'aurions-nous pas droit comme le reste de nos concitoyens à notre samedi ou aux « ponts » des fêtes légales ? »* L'exactitude et le travail bien fait font partie des valeurs oubliées : *« Vous en connaissez, vous, des services qui n'ont pas de problèmes ? Vous êtes satisfaits de votre plombier, peut-être ? D'ailleurs, les trains et les avions arrivaient à l'heure. Aujourd'hui non. Comment veut-on qu'il n'y ait pas de ratés alors que souvent le délai de battement entre deux modes de transport de la poste n'excède pas cinq minutes ? »* L'objet postal a perdu son caractère sacré : *« Comment peut-il en être autrement alors que nous croulons sous le courrier publicitaire ! Nous sommes obligés de faire attention à ce que de « vraies » lettres ne se soient pas glissées dans les sacs de réponses aux jeux des radios périphériques. Nous savons que ceux-ci vont directement à la poubelle. Je connais un médecin qui s'est amusé à peser la publicité que son préposé lui avait amenée : la balance s'est stabilisée sur 12 kilos. »*

Il y a aussi les vols dans les boîtes aux lettres des immeubles. Geste rarissime jadis, on « pique » l'hebdomadaire ou le livre qui dépasse de la boîte. Il y a enfin la diminution, quand ce n'est pas la disparition, des concierges, qui représentaient les véritables « terminaux » du préposé.

Ils votent avec leurs pieds

Faut-il s'étonner que les postiers se sentent mal aimés ? Deux hauts fonctionnaires l'expriment chacun à leur manière. M. Don Jacques Luciani, directeur des postes de Paris et ancien conseiller technique au cabinet de M. Ségard, constate que *« le climat est de plus en plus pénétré par un manque de confiance dans l'avenir »*. M. René Malgloire, directeur des services ambulants et président de l'Amicale des brevetés de l'Ecole nationale supérieure des P.T.T., est encore plus critique : *« Mes camarades considèrent que nous avons été abandonnés et qu'on ne nous a pas pris au sérieux en haut lieu. »*

Préposés et agents d'exploitation comparent avec amertume leurs feuilles de paie : pour quarante et une heure trente de travail hebdomadaire, 2 500 F en début de carrière et 4 000 F au terme de leur vie professionnelle : 66,4 % des agents des P.T.T. percevaient moins de 3 500 F par mois, le 1er février 1978. Les deux tiers des postiers appartiennent aux catégories C et D, les plus basses de la fonction publique. Pour améliorer leur ordinaire, certains agents du tri de nuit se ruinent la santé en pratiquant une deuxième activité salariée, et les préposés placent souvent leurs calendriers avec la désagréable impression de *« faire la manche »*.

Verra-t-on un jour la poste française dans la situation de son homologue britannique, qui voit partir chaque semaine trois cents postiers, si l'on en croit un article de l'*Observer* publié le 10 décembre 1978 et intitulé : *« Pourquoi les postiers votent avec leurs pieds ? »*

Nous demandions à M. Fred Binks, membre du conseil exécutif du syndicat *britannique* des postiers, si ses camarades étaient satisfaits de leur profession. Il réfléchit longuement avant d'exprimer une plainte que pourraient reprendre à leur compte ses collègues français.

« Non, le personnel du Post Office n'est pas satisfait des prestations qu'il fournit à la population, dit-il. *Mais les temps ne sont plus les mêmes. J'ai trente ans de maison et je suis un des plus vieux dans ce métier. Dans certains bureaux de poste de Manchester d'où je viens, la moitié du personnel a moins de trois ans d'ancienneté. Il est, bien sûr, impossible de développer le même sens civique qu'avant la dernière guerre. Aujourd'hui, les jeunes refusent le travail du préposé, qui fait commencer à 4 h. 30 du matin six jours sur sept et qui leur rapporte seulement 45 livres par semaine (390 F). Mariés avec trois enfants, ils pourraient gagner plus en s'inscrivant au chômage. Le Post Office manque d'une dizaine de milliers d'hommes. Les gens n'ont plus la fierté de leur métier. »*

(1) Le chiffre de 2 milliards de francs est contesté par la profession, qui fait valoir qu'elle assume elle-même une partie du travail de la poste, le routage.

Prochain article :

REVENIR AU FACTEUR ?

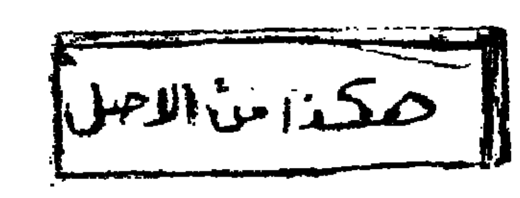

ÉTRANGER

EN ÉGYPTE

La saga du téléphone

De notre correspondant

Le Caire. — La carence du réseau téléphonique égyptien est telle qu'il a suffi de l'inauguration, le 20 janvier à Alexandrie, en présence de M. Norbert Segard, secrétaire d'État français aux Postes et télécommunications, d'un central téléphonique électronique « E 10 » installé par la société française CIT-Alcatel pour qu'aussitôt la rumeur se répande en Egypte « que les Français vont remettre à neuf tout le système des téléphones ». *Des abonnés du Caire dont le combiné était hors d'usage un jour sur deux depuis des mois ont même acquis la certitude que* « la tonalité est revenue depuis l'entrée en service du central français d'Alexandrie »...

Le nouveau central « E 10 » d'Alexandrie comporte déjà dix mille lignes et en disposera de quinze mille dans sa phase finale. Réalisé dans le temps record de six mois, il ne peut, pour autant, être la panacée pour les usagers du téléphone égyptien. Mais il aura valeur de test aux yeux des autorités du Caire, qui ont décidé de doter le pays, en cinq ans, d'un million (1) *de lignes nouvelles, les quatre cent mille actuelles, dont un un certain nombre sont défaillantes, ne répondant que très partiellement aux besoins d'une nation de 40 millions d'habitants.*

Que la remontée des eaux dans les égouts en soit responsable ou non, des secteurs entiers du Caire — notamment plusieurs rues du centre ville — sont complètement privés de téléphone depuis plus d'un an. Longtemps, le piston ou le « backchich » permirent de pallier cet état de fait, même si parfois c'était au détriment d'autres abonnés dont la ligne était détournée. Aujourd'hui, ce stade est dépassé : médecins, avocats, fournisseurs, hommes d'affaires et jusqu'à des responsables politiques doivent travailler au rythme anachronique des messagers. Un ancien ministre au combiné déficient s'est vu répondre par un ingénieur en chef des télécommunications : « Excellence, n'insistez plus, dans votre quartier, le téléphone n'est pas en panne, il est mort ». *Le correspondant de la radio romande a dû s'estimer heureux, à la suite d'une intervention personnelle du premier ministre, que* « la moitié de sa ligne » *lui soit restituée : c'est-à-dire qu'il peut recevoir mais non pas donner des coups de téléphone.*

Les communications pour l'étranger ou la province demandent quelquefois plusieurs jours d'attente, et qui plus est il faut les régler d'avance, d'où maintes complications supplémentaires.

La presse officieuse cairote a répété cent fois depuis cinq ans que cette situation faisait perdre des sommes énormes à l'économie égyptienne et torpillait la politique d'ouverture du raïs. En écho, il y a toujours eu un ministre pour promettre périodiquement « la fin des problèmes téléphoniques dans six mois ». *Certains jours, on croit rêver en lisant des avis officiels annonçant par exemple que* « les abonnés du Caire pourront obtenir à partir de telle date le Groenland en direct », *alors que l'on ne peut même pas obtenir l'autre rive du Nil...*

L'entrée en jeu de CIT-Alcatel, qui est chargée, en y incluant le central inauguré à Sidi-Gaber - Alexandrie, d'installer quatre-vingt-cinq mille lignes (coût : 130 millions de francs) dans diverses régions d'Egypte, est un bon début. Il va falloir maintenant, pour la rénovation totale du réseau, que Le Caire choisisse entre les Français et leurs concurrents étrangers. Cela risque de provoquer des étincelle, les Américains ne paraissant pas du tout disposés, après l'échec qu'ils viennent de subir pour l'équipement téléphonique de l'Arabie Saoudite, confié aux Suédois (Ericsson) et aux Hollandais (Philips), à voir leur échapper le réseau égyptien.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) CIT-Alcatel propose aux Egyptiens d'installer sept cent cinquante mille lignes pour un montant de 3,5 milliards de francs.

M. BARROT : le gouvernement veut lutter contre le para-commercialisme

« Notre souci est simple : nous voulons donner au consommateur la responsabilité de peser sur les prix. Pour qu'il joue son rôle, il doit avoir le choix et être parfaitement informé, il faut donc de véritables règles de concurrence et d'information », a déclaré M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, le 22 janvier, au cours de l'assemblée générale de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Le ministre a également annoncé que le gouvernement allait s'attaquer au « para-commercialisme ». « *La liberté ne veut pas dire l'anarchie,* a-t-il ajouté. *Une circulaire du premier ministre donnera bientôt à l'administration des moyens de lutte nouveaux contre le para-commercialisme.* » Répondant aux délégués consulaires, qui déploraient l'existence de « seuils », calculés en nombre de salariés, au-delà desquels les entreprises sont astreintes à des charges nouvelles *(formation permanente,* transports, logement), M. Barrot a enfin annoncé qu'il préparait des « *propositions visant à aménager ces seuils, car dans un certain nombre de cas ils jouent contre l'augmentation des effectifs* ».

[Par « para-commercialisme », il faut entendre les abus commis dans le domaine du commerce de détail par certaines associations ou certaines entreprises. Les coopératives d'entreprise ou d'administration sont parfaitement licites lorsqu'elles se bornent à fournir des produits ou des services aux propres salariés de l'entreprise ou de l'administration adhérents de la coopérative. Mais n'étant pas soumises aux mêmes réglementations et aux mêmes charges fiscales ou sociales que le commerce de détail (impôts divers, salaires...), elles se rendent coupables de concurrence déloyale lorsqu'elles ouvrent leurs magasins à tous les consommateurs, quels qu'ils soient. Certaines associations sportives, certaines coopératives agricoles et certains restaurants d'administration ont pris l'habitude de méthodes comparables. Globalement, le chiffre d'affaires de ces activités para-commerciales est difficile à cerner : il serait en tout cas inférieur à 2 % du chiffre d'affaires de l'ensemble du commerce de détail. Mais, ponctuellement, il arrive qu'une telle activité prenne une importance dommageable pour le commerce de proximité. — J. D.]

● *Il ne faut pas accepter la tentation d'une « régression sociale »,* mais bâtir une société de responsabilité, a déclaré lundi 22 janvier à Paris M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, devant les représentants de la chambre de commerce et d'industrie de Paris

« *Il ne faut pas baisser les bras* », a ajouté le ministre. Le coût global de la main-d'œuvre, toutes charges comprises, a-t-il indiqué à son auditoire, « *est inférieur en France d'environ 20 % à celui observé en R.F.A. et aux Pays-Bas* ».

CONJONCTURE

Selon l'INSEE

LA TRÉSORERIE DES ENTREPRISES S'AMÉLIORE

Le mouvement de dégradation de la trésorerie des entreprises, qui a débuté au milieu de l'année 1976, a fait place à une sensible amélioration, indique l'INSEE au terme d'une enquête effectuée auprès de deux mille deux cents chefs d'entreprise en décembre 1978. Ce redressement, déjà perceptible en mai dernier dans le secteur des biens de consommation, est maintenant généralisé aux grands secteurs industriels, exception faite du pétrole et de l'imprimerie.

La situation de la trésorerie est jugée « *normale* » par 62 % des chefs d'entreprise interrogés, « *aisée* » par 9 %, et « *difficile* » par 29 % d'entre eux.

Cette amélioration est due notamment au progrès des résultats d'exploitation qui entraînent un moindre appel au crédit. L'évolution devrait se poursuivre au premier trimestre 1979, estiment les chefs d'entreprise, notamment pour les biens de consommation et d'équipement. L'automobile prévoit une remontée de ses résultats d'exploitation.

AFFAIRES

Le « colis-épargne »

Une formule prospère, inverse de l'achat à crédit

Le « colis-épargne », c'est une sorte d'« anti-achat-à-crédit ». Plus traditionnel, il se veut la version améliorée du « bas de *laine » de nos grand-mères par* opposition à l'achat « à l'américaine », où l'on continue à payer longuement un objet depuis longtemps utilisé. Autre caractéristique : *alors que tout le monde* connaît le crédit et ses mécanismes — même si l'on n'en mesure pas toujours le coût, qui atteint souvent 18 % — seuls *les usagers du « colis-épargne »* (ils sont trois millions chaque année) et leurs voisins connaissent *ce système de vente.*

Concrètement, il s'agit, en faisant ses courses quotidiennes dans une boutique de proximité *agréée par l'entreprise centrale,* de prendre un catalogue spécialisé, qui présente de trois cents à mille cinq cents articles. Le choix fait, on remplit un bon de *commande, la livrai*son devant avoir lieu quelques mois plus tard, et l'on reçoit en *échange un « carnet collecteur ».* Ensuite, on achète chaque semaine chez son détaillant un ou plusieurs « timbres-épargne », suivant la valeur de l'article commandé, que l'on colle soigneusement sur le « carnet-collecteur ». Lorsque celui-ci est rempli, on le remet au commerçant, qui, en échange, remet à l'acheteur son « colis-épargne » longuement espéré. En gros, le *consommateur, au lieu d'em*prunter de l'argent, en prête à la firme commerciale.

Depuis l'intervention des pouvoirs publics, il y a environ *deux ans, ces sommes versées* à l'avance portent intérêt, à un taux voisin de celui des caisses *d'épargne, avantage fiscal* compris. Ce taux est, cette année, de 9,5 %. D'un catalogue à l'autre, la présentation du calcul de cet intérêt, comme des autres *règles du « code de déontolo*gie » des entreprises pratiquant ce type de vente (prix stables pendant un an, livraison sans frais ou magasin, respect des *dates de livraison,* remboursement des sommes versées et de leurs intérêts en cas de non-*exécution de la commande, etc.),* est très variable, de la plus *explicite à la plus discrète.*

Quatre entreprises réalisent à elles seules 70 % de ce chiffre d'affaires. En tête, on trouve un torréfacteur havrais, M.P.G. (Maison Paul Garcette), qui commercialise, d'autre part, le café Mokarex : 450 millions de francs de chiffre d'affaires grâce à son catalogue « Europe-*Epargne » (qui est aussi distribué* par Félix Potin-Primistères) et à son réseau de soixante mille détaillants indépendants. Viennent ensuite le « colis-tirelire » de la centrale d'achat *succursaliste* Paridoc, puis le « colis-épargne Coop », édité par les *coopératives de consommateurs,* et, enfin, le « colis-épargne » de Casino, un autre grand du *succursalisme.*

A l'entreprise centrale, la formule apporte de la trésorerie *régulière* et une possibilité d'approvisionnement à long *terme et à moindre risque.* Pour le détaillant agréé, c'est la garantie d'une clientèle fidèle et *un élargissement du stock. Pour* le consommateur — et c'est souvent une famille modeste — c'est la possibilité d'acquérir moins difficilement un article qui *représente* pour un budget limité une grosse dépense : le « colis » moyen vaut 400 F. Ce système *assure, pour certains articles,* une part non négligeable du marché national : 15 % des draps de lit, 17 % des couvertures, sont commercialisées ainsi.

Une formule déjà ancienne

La formule du « colis-épargne » *est déjà ancienne. Créé par des* sociétés succursalistes ou de vente par correspondance (V.P.C.) — il y a aujourd'hui seize entreprises succursalistes et sept sociétés de V.P.C. qui le pratiquent — *ce mode de vente a représenté* en 1978 un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs, réalisé grâce à cent vingt mille boutiques agréées.

J. D.

● *Le groupe Renault* a réalisé en *1978* un *chiffre d'affaires de* 55 milliards de francs, en augmentation de 10 % par rapport à 1977, a annoncé, le 22 janvier, M. Bernard Vernier-Palliez, P.-D. G. de Renault, à l'issue d'un entretien avec le président de la République. *M.* Vernier-Palliez a également précisé que Renault, qui a fait naître huit mille deux cents emplois depuis 1974, allait créer mille six cents emplois à Douvrain et à Ruitz, d'ici à 1984, dans le cadre du « plan de sauvetage » du Nord.

● *Le chiffre d'affaires des automobiles* Citroën pour 1978 a *progressé* de 18 % et a atteint environ 15,8 milliards. La production totale a été de 807 504 véhicules (+ 0,46 %), dont 415 581 ont été exportés. Les immatriculations en France représentent 17 % du marché contre 16,9 % en 1977.

● *Fiat prendra en février le contrôle de la société SEAT*, premier constructeur automobile espagnol. Fiat détenait déjà 40 % des actions de SEAT. Aux termes d'un accord conclu avec les autres actionnaires, notamment le holding d'Etat INI (Institut national de l'industrie), qui détient environ 30 % des actions de SEAT, Fiat s'est engagé à procéder à *une augmentation de* capital qui portera sa participation à 51 %.

● *General Motors abandonnerait l'électronique.* — Le groupe américain General Motors envisage de se séparer de son activité dans le domaine de l'électroménager, indique le 22 janvier le *Wall Street Journal.* La société se refuse à confirmer ou infirmer cette information. Les médiocres perspectives du marché de l'électroménager *(saturé aux Etats-Unis)* et les lourds investissements du secteur automobile seraient à l'origine de la décision de General Motors. Plusieurs acquéreurs, notamment japonais, se seraient d'ores et déjà présentés pour re*prendre la célèbre division* « Frigidaire » de General Motors.

● *La compagnie pétrolière Elf-Aquitaine regroupe ses activités « Isolation ».* — Ses filiales La Vermiculite et la Perlite S.A. et la Société industrielle de stratifiés, l'une et l'autre spécialisées *dans la fabrication de matériaux* isolants destinés au bâtiment et à l'industrie, vont être rassemblées au sein d'un groupement d'intérêt économique (G.I.E.). Ce G.I.E., *dénommé* Elf-Isolation, sera chargé de commercialiser leurs produits. Son chiffre d'affaires pour 1979 est estimé à 200 millions de francs.

CONSTRUCTION

POINT DE VUE

Logement : rétablir la confiance

par R.-G. LEMIALE (*)

COLLOQUES, séminaires, congrès se sont succédé ces derniers mois dans la quête d'un cadre de vie à l'échelle humaine.

Ces débats technico-philosophiques ont, certes, leur importance. Mais, *pour nous, professionnels de l'immobilier, par nature hommes de terrain,* interlocuteurs du grand public au moment « privilégié » du choix et du passage à l'acte, et par là même porteurs de bien des espérances, le véritable problème se situe ailleurs.

Le mal fondamental qui frappe à l'heure actuelle le marché immobilier est d'ordre essentiellement psychologique, il s'appelle manque de confiance, avec comme conséquences *prévisibles à très court terme* : la paralysie du marché, l'absence de mobilité professionnelle et, surtout, *la pénurie en matière de logements locatifs.*

Mais avant d'en mesurer les effets et de proposer des remèdes, il convient de faire un rapide retour en arrière.

∴

Rappelons-nous : après la guerre, la priorité des priorités a été donnée à la reconstruction de notre patrimoine immobilier. Il a fallu parer au plus pressé et nos gouvernants, il faut bien le dire, ont construit pour construire.

En effet, au lendemain de la guerre, *la situation du logement présentait* en France un caractère de crise aiguë en raison des destructions qui ont affecté quatre cent vingt-cinq mille logements en totalité, et un million quatre cent mille partiellement. Ce bilan mettait la France au troisième rang dans l'importance des dommages immobiliers dus à la guerre, situation qui, par sa gravité, masquait la dure réalité d'un patri*moine immobilier rongé par un quart* de siècle d'une politique de blocage des *loyers.*

Parant au plus pressé, il a fallu faire un immense effort quantitatif *au détriment d'une certaine qualité.*

Cet état de fait qui s'est prolongé des années durant a entraîné, d'un côté, un goût trop prononcé pour la facilité et, de l'autre, créé des habitudes *bureaucratiques* qui ont ancré des *comportements.* En ces temps héroïques, une large place avait été laissée à l'initiative privée *et,* si l'« urbanisme sauvage » — qui a d'ailleurs autant touché la construction sociale que privée — doit être clairement condamné, nous ne sommes pas de ceux qui pensons que l'Etat a eu pour les propriétaires et les investisseurs privés bien trop d'égards.

Il fallait donner un toit à chaque Français et cette mission a été en grande partie remplie.

Des incitations ont été mises en place pour redonner aux Français le goût de la pierre et les encourager à investir dans ce domaine. Ce n'est que par ce moyen que le secteur de la construction a pu être relancé en France.

Or qu'en est-il aujourd'hui ?

∴

Est-on allé trop loin pour qu'il soit *devenu nécessaire de marquer un* temps d'arrêt, voire d'organiser la *récession, même si le prix à payer* consiste à « casser » l'outil de production ?

Sans doute la demande potentielle de logements a-t-elle légèrement baissé, mais, force est de constater que ce secteur, à *nouveau miné* insidieusement depuis quelques années par une série de dispositions législatives et réglementaires propres à décourager le plus *décidé* des inves*tisseurs, a déjà atteint un seuil cri*tique, par une chute brutale de la production, seuil au-delà duquel le mouvement deviendra difficilement réversible.

L'expérience allemande, par la surchauffe actuelle, conséquence d'une trop longue récession, devrait nous servir de leçon.

Aussi, les mesures un moment envisagées par le gouvernement et *tendant à supprimer la déductibilité* des intérêts d'emprunts pour les accédants à la propriété, ont-elles été âprement combattues par les professionnels, comme portant en germe, à plus ou moins brève échéance, la mort du marché immobilier.

Finalement, la sagesse a prévalu mais, il ne faut pas s'y tromper : nous pouvons affirmer avec force que les besoins quantitatifs subsistent, contrairement à une euphorie que nous percevons parfois dans les milieux les mieux informés et cela, sans même prendre en compte l'immensité des besoins qualitatifs.

Un marché de pénurie s'installe à grand pas dans le secteur locatif en région parisienne et dans la plupart des grandes villes. Cette pénurie risque, bien entendu, d'être la principale cause des loyers anormaux qui pourraient être exigés, quelles que soient les mesures protectionnistes prises car, précisément, elles ont toujours été à l'origine même de la pénurie en décourageant l'offre : aucun gouvernement, en bloquant les prix, n'a jamais créé de nouveaux biens dans quelque secteur que ce soit.

*N'ayons pas peur des mots : le terrain est devenu propice au développement explosif d'un véritable « mar*ché noir » de la location.

Il est donc temps de faire une pause et d'inverser les mécanismes de pensée qui ont *actuellement* cours.

∴

Les maux dont on accuse l'immo*bilier* ne sont, dans la *plupart* des cas, que les effets pervers des réglementations prises en principe pour protéger la collectivité contre les *excès de ce marché.*

Il est plus que temps de cesser de souffler le chaud et le froid sur les investisseurs privés en supprimant, comme c'est le cas, un à un les avantages dont ils peuvent bénéficier.

En effet, dans un passé récent, ces *investisseurs privés ont joué un rôle* essentiel, en ce qui concerne la modération du montant des loyers, en étant particulièrement aptes à répondre aux demandes ponctuelles *du marché et en se révélant* — ce qui est peut-être le plus important, — des interlocuteurs beaucoup plus compréhensifs, dans le dialogue entre propriétaires et locataires, que les bailleurs institutionnels.

Il convient de rappeler, ce qui est sain, que la rentabilité du parc locatif privé n'a cessé de baisser au fil des années, passant de 10 % à 2 ou 3 % en moyenne, *la sécurité du placement devenant la motivation principale.*

C'est pourquoi il faut réaffirmer que seul un véritable marché concurren*tiel* protège efficacement les loca*taires,* et que seule une *offre* abondante de logements à louer peut être à l'origine d'une stabilité des loyers.

Qu'on le sache bien, il n'y aura pas de politique de conversion industrielle sans mobilité de la main-d'œuvre.

Pas d'installation de nouvelles entreprises dans certaines régions sans logements d'accueil.

Déjà, nous constatons que des *entreprises renoncent à leur projet* d'installation, faute de trouver des logements susceptibles d'être loués à leurs cadres et à la partie du personnel qui doit les suivre. Il est donc urgent de *rétablir* la confiance et, pour la rétablir, il faut que cessent les déclarations officielles, tellement troublantes en cette matière, en ce qu'elles laissent supposer d'intentions cachées, que les petits investisseurs *ont pratiquement abandonné ce* marché qui a *pourtant* besoin de leurs capitaux.

Enfin, il faut surtout que des engagements suffisamment crédibles soient pris par le gouvernement pour que renaisse cette confiance.

(*) Président de la F.N.A.I.M. (Fédération nationale des agents immobiliers, mandataires en vente de fonds de commerce, administrateurs de biens, syndics de copropriété, marchands de biens et experts) et membre du C.N.A.P. (Conseil national pour l'accession à la propriété).

● *La Société nouvelle de constructions industrialisées* (S.N.C.I.) vient d'acquérir 80 % du capital du groupe Barbot, constituant ainsi le premier groupe français de construction métallique. La S.N.C.I., créée en juillet 1971 pour reprendre les actifs de G.E.E.P. industries réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 200 millions de francs ; 49 % de son capital actuel, qui va être porté de 20 millions à 40 millions de francs, sont entre les mains d'une *société* saoudienne, la Saudi Research and Development Corporation, que dirige M. Gaith Pharaon.

MONNAIES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dép −	UN MOIS Rep + ou Dép −	DEUX MOIS Rep + ou Dép −	DEUX MOIS Rep + ou Dép −	SIX MOIS Rep + ou Dép −	SIX MOIS Rep + ou Dép −
$ E.-U.	4,2335	4,2380	− 165	− 120	− 315	− 265	−1060	− 940
$ can. ...	3,5645	3,5695	− 155	− 105	− 285	− 225	− 790	− 675
Yen (100)	2,1400	2,1450	+ 80	+ 130	+ 155	+ 210	+ 380	+ 470
DM	2,2925	2,2965	+ 60	+ 65	+ 85	+ 125	+ 235	+ 320
Florin	2,1230	2,1280	− 40	− 5	− 60	− 15	− 125	− 40
F B (100)	14,5320	14,5525	− 270	− 85	− 510	− 285	−1490	− 920
L. (1 000)	2,5165	2,5220	+ 120	+ 170	+ 250	+ 305	+ 755	+ 865
£	5,0645	5,0718	− 335	− 265	− 590	− 505	−1790	−1600
F S.	8,4550	8,4670	− 510	− 420	− 970	− 870	−3020	−2775

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 1/8	3 1/2	3 1/2	3 13/16	3 5/8	4	4	4 3/8
$ E.-U.	10 1/16	10 7/16	10 5/16	10 11/16	10 9/16	10 15/16	11 1/4	11 7/8
Florin	6 7/8	7 5/8	7 7/16	7 15/16	7 3/8	7 7/8	7 3/8	7 7/8
F B (100)	5 1/4	6 3/4	8	8 7/8	8 1/4	9 1/8	8 3/8	9 1/4
F. S	− 1/8	+ 1/4	− 1/8	+ 3/16	− 1/8	+ 5/16	1/16	7/16
L. (1 000).	10 3/4	13 1/4	12 3/4	13 3/4	12 3/4	13 3/4	13 1/4	14 1/4
£	11 1/4	12 1/4	12 3/8	13 1/4	13	13 3/4	13 3/4	14 1/2
Fr. franc..	6 5/8	7 1/8	7 5/8	8 1/8	7 13/16	8 5/16	8 3/4	9 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● *La dette de l'Union soviétique à l'égard des pays de l'Ouest a doublé durant les neuf premiers mois de 1978 par rapport à la même période de 1977,* a indiqué récemment le *Financial Times.* Le déficit du commerce extérieur de l'U.R.S.S. vis-à-vis de ces pays s'est élevé à 2,16 milliards de roubles de janvier à septembre 1978, en augmentation de 89 % par rapport à l'année précédente, les *exportations ayant représenté* 6,27 milliards de roubles et les importations 8,43 milliards. La dette soviétique dépassait de beaucoup, en 1978, le déficit de 1977 (1,11 milliard de roubles), se rapprochant de celui de 1976 (3 milliards).

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 JANVIER

Le lingot au plus haut
Repli des actions

Le fait marquant de la séance, ce lundi à la Bourse de Paris, a été la nouvelle et vigoureuse hausse du lingot d'or, qui, s'adjugeant 360 F, s'est inscrit à son plus haut niveau historique, à 31 610 F. Le précédent record datait du 31 octobre 1978, le kilo de métal jaune valait alors 31 400 F. Le napoléon, en revanche, est resté à peu près stable, à 269,80 F, contre 269 F à la veille du week-end. Simultanément, le volume des transactions sur ce marché a très légèrement diminué, pour revenir de 13,17 millions de francs à 11,61 millions seulement.

Selon les professionnels, cette hausse de l'or est due à la précarité de la situation politique en Iran.

Sur le marché des actions, la tendance s'est légèrement détériorée. Consacrée à la réponse des primes engagées au cours des trois mois précédents, la séance n'a pas donné lieu à une grande activité et l'indicateur instantané a terminé en repli d'environ 0,7 %.

Tous les compartiments ont payé un tribut plus ou moins lourd au mouvement de baisse. Le bâtiment et la construction électrique ont subi les dégâts les plus notables, certaines entreprises de ces secteurs possédant des intérêts en Iran (Auxiliaire d'Entreprises, Bouygues).

Toute trace de hausse n'a cependant pas disparu de la cote et Schneider, C.F.D.E. et Pechelbronn se sont adjugé des gains de 4 à 5 %.

Bien qu'en quatre semaines les valeurs françaises conservent une avance d'environ 4,5 %, une grande partie des engagements conditionnels ont été abandonnés, beaucoup d'entre eux ayant, en effet, été réalisés en novembre dernier, à des cours plus élevés qu'aujourd'hui.

LONDRES

Le London Stock Exchange poursuit son mouvement de repli après l'annonce par la Banque d'Angleterre d'une nouvelle politique monétaire restrictive. Les fonds d'État varient peu. Les pétroles et les mines d'or s'effritent.

Or (ouverture) (dollars) 230 80 contre 235 ..

VALEURS	CLÔTURE 22 I	COURS 23 I
Beecham	613 ...	610 ...
British Petroleum	9(8 ...	898 ...
Courtaulds	114 ...	113 ...
De Beers	417 ...	420 ...
Imperial Chemical	359 ...	356 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	263 ...	260 ...
Shell	563 ...	563 ...
Vickers	187 ...	187 ...
War Loan 3 1/2 %	29 1/4	29 1/4
*West Driefontein	30 1/2	30 1/2
*Western Holding	25 ...	25 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CEDIS. — Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est établi à 3 908 milliards de francs en 1978 contre 3 442 milliards en 1977 (+ 13,5 %). Le dividende global sera maintenu à 30 F sur un capital augmenté de 20 % en 1978.

ELF-AQUITAINE. — Le groupe envisage de faire coter ses titres au Luxembourg, en Allemagne fédérale (Dusseldorf et Francfort), à Zurich, à Bâle et à Genève.

PULLMAN INC. — L'exercice 1978 a été le meilleur de toute l'histoire de la société (cent onze ans). Le bénéfice net s'est établi à 63,90 millions de dollars contre 33,12 millions en 1977 (+ 93 %). Le dividende du dernier trimestre de l'année a été fixé à 0,40 dollar par action.

HARTEBEESTFONTEIN. — Le dividende final de l'exercice 1978 (coupon n° 46) a été fixé à 110 cents par action (payable en février 1979).

ALCAN ALUMINIUM. — L'exercice 1978 s'est soldé par un bénéfice net consolidé de 289,4 millions de dollars contre 201,5 millions, soit 7,15 dollars par action contre 4,98 dollars en 1977.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	19 janv.	22 janv.
Valeurs françaises	105,1	104,6
Valeurs étrangères	105,6	105,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	99,4	99

NEW-YORK

Séance d'attente

A la veille du discours traditionnel du président Carter sur l'état de l'Union, la séance a été calme et relativement sereine lundi à Wall Street. L'indice Dow Jones, qui s'effritait légèrement à la veille du week-end, a repris 1,04 point avant de s'établir à 838,53. Le volume des transactions a un peu diminué pour revenir de 26,9 millions de titres échangés, à 24,5 millions seulement. Simultanément, la participation des investisseurs institutionnels s'est, elle aussi, sensiblement contractée, puisque 247 « paquets » d'au moins dix mille actions ont été traités contre 313 vendredi.

Le budget, dont vient d'être saisi le Congrès, n'a provoqué aucune surprise, et l'accueil qui lui fut réservé sur le « parquet » fut, somme toute, assez favorable.

L'incertitude, en revanche, continue de régner pour ce qui concerne les taux d'intérêts. Certes, l'augmentation hebdomadaire de la masse monétaire a sensiblement diminué, ce qui plaide dans le sens d'une détente. Mais la faiblesse du dollar sur les marchés des changes fait craindre l'inverse...

VALEURS	COURS 19 I	COURS 22 I
Alcoa	50 ..	49 3/4
A.T.T.	61 1/8	62 ..
Boeing	76 7/8	77 3/8
Chase Manhattan Bank	31 7/8	31 5/8
Du Pont de Nemours	134 1/4	135 7/8
Eastman Kodak	61 5/8	62 5/8
Exxon	48 1/8	49 1/4
Ford	42 3/4	42 1/8
General Electric	49 5/8	49 1/4
General Foods	34 5/8	34 3/4
General Motors	57 7/8	58 ...
Goodyear	18 1/8	18 3/8
I.B.M.	306 3/4	312 ..
I.T.T.	29 3/4	29 7/8
Kennecott	21 1/2	21 7/8
Mobil Oil	70 1/8	70 ..
Pfizer	34 3/8	33 5/8
Schlumberger	92 3/4	93 3/8
Texaco	24 3/8	24 1/4
U.A.L. Inc.	34 1/2	34 ..
Union Carbide	35 5/8	35 5/8
U.S. Steel	25 1/8	25 1/4
Westinghouse	18 5/8	18 1/2
Xerox	58 7/8	58 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 I	23 I
1 dollars (en yens) ..	199 85	197 55

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 3/4 %

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.
OPB Paribas	112	116 50	Lucinaire	419
Paris-Orléans	91 20	91 20	Manurhin	463
Paternelle (La)	167 50	167 50	Métal Déployé	275
Placem. Inter.	112	112	Nadella	58 5
Providence S.A.	272	261	Nodet-Gougis	185
Revillon	575	571	Peugeot (ac. ent.)	190
Rosario (Fin.)	... ..	185	Ratier-For G.S.P.	. .
Santa-Fé	. .		Ressorts Ind.	...
Saffo	125	133 ..	Roffo	
Sofinex	269 90	259	S.A.F.A.A. Ap. Aut	85
Cambodge	66	65	Satam	65
Clause	416	430	Sicli	16
Indo-Hévéas	d175	175	Soudure Autog.	175
Madag. Agr. Ind	.. ..	21 60	S P.E.I.C.H.I.M.	238
(M.) Mimot	15 55	15 55	Stokvis	81
Padang	132	138	Trailor	0340
Salins du Midi	262 90	263 ..	Virax	. 89
Aliment Essentiel	200 ..	208	At. Ch. Loire	16 5
Allobroge	344	335		
Bananie	236 90	156 ..	Ent. Gares Frig.	115
Fromagerie Bel	156	154 ..	Indus. Maritime	2 3
Cédis	739	738	Mag. gén. Paris	183
(M.) Chambourcy	...	531		
Compt. Modernes	300	300	Cercle de Monaco	63
Docks France	664	665	Eaux de Vichy	497
Economats Centr.	576	576	Sofital	
Epargne	557	568	Vichy (Fermière)	o513
Euromarché	465 ..	465	Vittel	262
From. P.-Renard	390	408		
Général Aliment.		122	Aussedat-Rey	58
Genvrain	196	204	Darblay S.A.	42
Goulet-Turpin	208	216	Didot-Bottin	280
Lesieur (Cie fin.)	446	496	Imp. G. Lang	.
Gr. Moul. Corbeil	171	d178	La Risle	
Gr. Moul. Paris	249	251	Rochette-Cenpa	36
Nicolas	448	458		
Piper-Heidsieck	231 10	231 10		
Potin	575	571		
Rochefortaise	189 90	189 50	A. Thiéry-Sigrand	132
Roquefort	300	297	Bon Marché	135
Sup. Marché Doc.	. ..	285	Damart-Servip	433
Taittinger	321	310 50	Mars. Madagasc.	75
Unipol	185	189 ..	Maurel et Prom.	189
			Optorg	175
Bénédictine	1661	1727	Palais Nouveauté	305
Bras et Glac. Ind.	316	317	Uniprix	62
Dist. Indochine	479 80	479 80		
Ricqlès-Zan	82	82		
Saint-Raphaël	128	128 30	Crouzet	220
Sogepal	380	388	Europ Accumul.	275
Union Brasseries	38 90	40	Ind. P (CIPEL)	147
			Lampes	138
Slavenn	185	185	M.E.C.I.	1
Sucr. Bouchon	110	114	Merlin-Gerin	340
Sucr. Soissonnais	186 10	190	Mors	4
			Piles Wonder	2
Chausson (US)	70 50	70 60	Radiologie	12
Equip. Véhicules	68	68	SAFT Acc. fixes	83
Motobécane	65	54		

BOURSE DE PARIS - 22 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	37 30	0 937	GAN (Sté) Centr.	554	554	Lafitte-Bail	173 ..	175	Immobail	181 90	182 10
5 %	56 50	4 077	S.P.E.G.	260	193 50	Locabail Immob.	324	322	Cie Lyon. Imm.	116	116
			Protectrice A.I.R.	199 ..	252 ..	Loca-Expansion	138 50	138 ..	UFIMEG	99 60	101 ..
							181	183	U.G.I.M.O.	124 50	125 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	553	553	Eurobail	161 50	160	(M) S O.F.I.P. ..	77	
E.D.F. parts 1959	. ..	539 50	Financière Sofal.	387	387	Fonc. Lyonnaise	598	
Ch. France 3 %	163 70	183	Foncia-Crédit	382	382	Immob. Marseille	1250	
A.G.F. (Sté Cent.)	435	433	Fr. Cr. et B. (Cie)	91 ..	90 30	Louvre	231	
Ass. Gr. Paris-Vie	1890	1880	France-Bail	323	325			
Concorde	... ..	350	Hydro-Energie	17 80	18	SINVIM	129	
Epargne France	... ..	274 50	Immobail B.T.P.	219	219	Cogifi	150	
Financ. Victoire	290 ..	293	Immobanque	315	313	Foncina	117 50	
France I.A.R.D.	..	228	Immofice	257	256	Gr. Fin. Constr.	150	
			Interbail	269	270	Immoindo	151	
			— (obl. conv.	242	245			

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
724	4,5 % 1973	718 10	720 50	721 20	721 ..
2670	C.N.E. 3 %	2705	2718	2708	2708 ..
375	Afrique Occ.	415	407	408	410
380	Air liquide	418	418	416	415 50
77	Als. Part. Ind	89 80	89 70	89 70	90 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours
380 ..	E.J. Lefebvre	385	385
78 ..	Esso S.A.F.	79 10	79 70
325 ..	Eurafrance	323 ..	317 ..
880 ..	Europe n° 1	919 ..	901
465 ..	Ferodo	468 ..	460 ..
640 ..	— obl. conv.	468 ..	479

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
	Tél. Ericsson	372	370	370 50	377 .
	Thomson-Br.	244	249	241 70	240 .
	— (obl.)	288	288	2 8	286 ..
	U.I.S.	372	367	370	378
	U.C.B.	261 50	251 60	251 50	250
	Un. F. Banques	332 20	323	322	313 60
	U.T.A.	235	226 60	226 50	227 50
	Usinor	11 85	11 75	11 75	11 75
235	Gen. Motors	242 60	243	244	243
14 50	Goldfields	16 60	15 90	15 95	15 80
17 50	Harmony	19	19 95	20 10	19 90
5 80	Hitachi	5 95	6	6	6
305	Hoechst Akti.	301	298	298	299 80
31	Imp. Chem.	30 90	29 70	29 70	30 ..
62	Inco Limited	76 10	75 80	75 90	75 60
1180	I.B.M.	1317	1306	1293	1306
115	I.T.T.	127 30	127 40	125 10	127

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
520	Du Pont Nem				
250	East Kodak	260 50	267 90	2 9	258
15 50	East Rand	16 30	18 45	16 40	16 10
115	Ericsson	129	129 90	130 ..	129
205	Exxon Corp.	200 -	200 20	200	216
165	Ford Motor	178 20	179	179	182
82	Free State	94 10	89 50	90 50	91
195	Gen. Electric	208 60	211	211	210 50
15	Union Corp.	17 30	17 80	17 80	17 80
101	U. Min 1/10	107 ..	106 80	108	107
134	West Deep	136 90	139	138 90	139
44	West Drief.	50	51	51 40	51
98	West Hold.	101 10	108	108 50	108 ..
215	Xerox Corp.	249 50	247 50	247 50	246 70
0 70	Zambia Corp	0 80	0 70	0 79	0 78

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Tenneco	129 10	132
Thorn Electrical		30
Thyss c. 1 000	244	247
United Technolog.	165	167
Vaal Reefs	87 50	88
Vieille Montagne	261	258
Wagons-Lits	...	105
West Rand	6 55	6 80
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	228 90
Emprunt Young	...	284

SICAV		
Gestion Mobilière	238 40	226 68
Mondiale Invest.	204 65	195 27
Oblisem	134 04	127 86
Optimavalor	201 17	192 05
Planinter	318 69	302 33
Sicavimmo	277 55	264 98
S. I. Est	497 9.	475 41
Sogiinco	143 ..	136 52
Sogister	444 16	424 02
Valorem	192 40	183 68

* Cours précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22 1	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 278	4 234	4 26
Allemagne (100 DM)	229 980	229 880	229
Belgique (100 F)	14 571	14 589	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	212 950	213 130	210 50
Danemark (100 krd)	82 850	82 950	81 50
Norvège (100 k)	83 640	83 620	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 419	8 465	8 50
Italie (1 000 lires)	5 073	5 074	5 10
Suisse (100 fr.)	253 100	252 650	251
Suède (100 krs)	97 530	97 540	96 75
Autriche (100 sch.)	31 410	31 410	31 25
Espagne (100 pes.)	6 066	6 075	6 10
Portugal (100 esc.)	9 100	9 070	9
Canada (S can 1)	3 556	3 563	3 585
Japon (100 yens)	2 135	2 143	2 11

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22 1
Or fin (kilo en barre)	31354	31650
Or fin (en lingot)	31250	31610
Pièce française (20 fr.)	269	269 80
Pièce française (10 fr.)	219 50	222 90
Pièce suisse (20 fr.)	2 9 20	271 50
Union latine (20 fr.)	240	240
Souverain	280 30	282
Pièce de 20 dollars	1256	1268
Pièce de 10 dollars	703	706
Pièce de 5 dollars	455	455
Pièce de 50 pesos	1244	1243 40
Pièce de 10 florins	240 ..	240 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS LA VISITE DE M. MESSMER A L'ÉLYSÉE

Longwy ne veut pas trop espérer

De notre envoyé spécial

Longwy. — Qui croire ? Que criore ? Suppression d'emplois ? Création d'emplois ? Dans la brume et sous une pluie fine qui doucement élimine la neige salie par la poussière des crassiers, *Longwy, le Longwy des hommes*, est parti au travail ce mardi matin 23 janvier. L'autre Longwy — le Longwy des dossiers, du plan acier et des « *grands projets d'implantation de la Lorraine oubliée* » — faisait une fois encore la « une » des journaux et des conversations.

Vingt mille emplois perdus, vingt mille emplois créés. C'est peu dire que d'affirmer que les déclarations faites lundi à Paris par M. Pierre Messmer, député R.P.R. du conseil régional, à sa sortie de l'Elysée et de Matignon, *ont été accueillies ici avec un rien* de scepticisme. Pragmatiques par tempérament, échaudés par habitude, les Lorrains avaient surtout *retenu deux points de ces promesses de projets*. Premier point, selon M. Messmer, le gouvernement s'était prononcé pour un réexamen des décisions concernant le secteur de Longwy, mais la déclaration de M. André Giraud, ministre de l'industrie, venant dans la soirée préciser que « *l'examen dont il a été question ne portait pas, dans l'esprit du premier ministre, sur la reconsidération des décisions annoncées en ce qui concerne les installation d'Usinor, mais pour compléter l'approvisionnement des installations d'Usinor qui subsisteront à Longwy...* », a très vite fait l'effet d'une douche froide.

Bien plus, l'annonce d'un accord actuellement à l'étude entre le groupe Usinor et la société belge Cockerrill pour une extension de l'aciérie de Rehon a provoqué en retour une vive amertume. Même si cette extension devait permettre le reclassement d'un nombre d'ailleurs non précisé de travailleurs licenciés l'été prochain par Usinor à Longwy, on comprend mal, très mal, ici ce type de décision.

Les « limites du possible »

Les commentaires sur le thème sont unanimes : « *C'est donc cela le fameux plan acier : investir, financer l'extension d'une société belge, et prétendre sauvegarder la sidérurgie française !* »

Second point : la certitude exprimée par M. Messmer qu'« *un projet important pour le secteur de Longwy serait soutenu jusqu'aux limites du possible* ». La traduction a été immédiate à *Longwy : Ford*, à la recherche d'un site en Europe, pourrait, à condition que les négociations aboutissent, venir s'installer au Pays-Haut, entraînant ainsi la création de huit mille emplois. Mais, là encore, la « bonne nouvelle » a été accueillie avec une extrême prudence et de multiples réserves. C'est qu'on s'interroge à Longwy sur les « *limites du possible* » évoquées par M. Messmer. On s'interroge aussi sur le caractère très fugace ou très politique des projets d'implantation Ford, mais aussi sur les délais d'implantation d'un tel ensemble industriel, voire sur la reconversion à terme d'un personnel hautement qualifié.

Bref, Longwy ne veut pas trop espérer. Tout le bassin s'est installé dans une attente inquiète et s'efforce à une mobilisation difficile. La lutte pour la sauvegarde de l'emploi et de la région est une nécessité affirmée par tous en mots d'ordre constants. Mais les modalités en sont difficiles à définir ensemble. A preuve, *la réunion*, lundi après-midi à Longwy, des délégués (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., FEN) de l'intersyndicale *professionnelle du bassin de Longwy*, Longuyon et Villerupt. Cette réunion avait pour but de définir « *une action commune de grande envergure pour la défense de l'emploi dans le bassin de Longwy* ». De toute évidence, ce but n'a pas été atteint puis*que, après deux heures et demie de* réunion, l'Intersyndicale a publié un communiqué pour essentiellement affirmer : « *Les déclarations publiques faites par M. Boulin, ministre du travail, et mettant en cause la responsabilité des organisations sont le fait d'une volonté délibérée d'entretenir la psychose de la violence et de provoquer un climat d'insécurité propre à engendrer des actions irréfléchies (...)* ».

Pour l'instant donc, on réfute ces « *actions irréfléchies* », et on a renoncé officiellement à « *une action de grande envergure qui pourrait avoir un caractère assez violent* » (*le Monde* du 20 janvier). Restent alors des actions ponctuelles comme l'occupation, lundi matin, de la perception de Longuyon par des militants C.G.T., celle du central téléphonique de Longwy, mardi, ou l'organisation prévue mercredi à Longwy d'un grand rassemblement de la jeunesse. Huit à dix mille enfants sont attendus. Auparavant, dans chaque commune, des écoliers mobilisés courront dans les rues en une sorte de relais pour se transmettre « *les flammes de l'espoir* », des flambeaux symbolisant que l'avenir de l'emploi ici c'est aussi leur affaire et leur avenir.

PIERRE GEORGES.

(Lire nos informations page 13.)

Le numéro du « Monde » daté 23 janvier 1979 a été tiré à *651 377 exemplaires*.

Contre l'augmentation des cotisations à la Sécurité sociale

LA C.G.C. ANNONCE DE NOMBREUX RASSEMBLEMENTS ET UN RECOURS EN CONSEIL D'ÉTAT

« Nous entendons que nos manifestations soient totalement dégagées des autres organisations syndicales représentatives quelles qu'elles soient », a déclaré mardi 23 janvier M. Yvan Charpentié, président de la C.G.C., qui a précisé les modalités et l'importance de la journée nationale de protestation, lundi 29 janvier, contre les décisions gouvernementales sur la Sécurité sociale. Outre le *défilé* parisien des adhérents de la C.G.C. de la place de la République jusqu'à la rue Gramont, *siège de la confédération*, « *on peut* tabler, a dit M. Charpentié, sur soixante à cent rassemblements, ce qui représente vingt mille à trente *mille personnes* ».

M. Charpentié a, d'autre part, confirmé la décision de la C.G.C. d'exercer un recours en Conseil d'Etat afin d'obtenir l'annulation, pour abus de pouvoir, des décrets fixant les nouveaux taux de cotisation à la Sécurité sociale.

● *Le ministère de la justice américain* a rejeté, le lundi 22 janvier, au nom de la loi anti-trust, les deux projets de prise de contrôle de la compagnie National Airlines par Pan American et Texas International. Il a fait valoir que la fusion avec Texas aurait réduit la concurrence dans les régions de Houston, au Texas, et de La Nouvelle-Orléans, en Louisiane, qu'avec Pan Am elle *aurait réduit la compétitivité sur* l'Atlantique nord. — *(A.F.P.)*

A CHERBOURG

Violents affrontements à l'occasion de l'arrivée du « Pacific-Fisher »

De notre correspondant

Cherbourg. — Deux mille cinq cents à trois mille personnes de source officielle, six mille à sept mille selon les organisateurs, ont répondu, lundi 22 janvier à Cherbourg, à l'appel des dix-huit organisations — écologistes, syndicats, partis de gauche et d'extrême gauche, à l'exclusion du P.C. — *qui entendaient s'opposer* « le Monde » des 16, 19 décembre 1978 et 23 janvier 1979). premiers combustibles irradiés en provenance du Japon (voir « le Monde » des 16, 19 décembre et 23 janvier).

Des véhicules équipés de haut-parleurs circulaient dès 6 heures du matin, invitant la population *de l'agglomération à cesser le travail* et à manifester. *Les lycéens* et collégiens ont été les premiers à rejoindre les responsables éco*logistes, car de nombreux enseignants* avaient décidé de ne pas assurer leurs cours, dans le secondaire *notamment*, de Cherbourg jusqu'à Saint-Lô. Cela, bien que la FEN se soit prononcée — comme la C.G.T. — contre l'appel à la grève lancé la veille par la fédération de la Manche du parti socialiste et l'union de secteur de la C.F.D.T.

Après quelques fausses alertes — *les écologistes de faction ont* pris plusieurs navires entrant dans la rade pour le « cargo atomique » — la journée a été émaillée de *plusieurs meetings spontanés* en divers points de la ville. Le *Pacific-Fisher* est arrivé à 17 heures, escorté par un pa*trouilleur de la gendarmerie ma*ritime. Derrière les grilles et les chevaux de frise disposés autour du port par deux escadrons de *gendarmes mobiles* et une compagnie républicaine de sécurité, une centaine de personnes ont assisté à son accostage.

Vers *18 heures*, les manifestants se groupaient sur la place de l'Hôtel-de-Ville, avant de marcher vers la gare maritime. Le ballast des voies ferrées desservant le port leur a fourni des armes : aux jets de pierres ont vite répondu des grenades lacrymogènes, dont certaines à effet *de souffle produisant une forte* détonation. Des barricades composées d'objets hétéroclites ont été dressées sur la voie reliant le *port à la gare* S.N.C.F.

Les C.R.S. *ont* alors poursuivi et matraqué de petits groupes de *manifestants déterminés*, et cela bien après l'ordre de dislocation donné vers 20 h. 30. Les affrontements ont continué jusque dans le centre ville où l'on n'avait jamais *observé* une *telle violence*. On a relevé plusieurs blessés.

Au terme de la manifestation, qui était terminée vers 22 h. 30, le parti socialiste et la C.F.D.T. se sont élevés séparément « *contre les provocations* » pour le P.S., qui a rappelé sa volonté d'obtenir un « *débat démocratique sur le nucléaire* » ; « *contre l'agression des forces de police* » pour la C.F.D.T., qui constate qu'« *une société nucléaire ne peut être que policière* ».

Vers 23 heures, le *Pacific-Fisher*, qui avait débarqué les six conteneurs destinés au centre de la Hague, reprenait la mer à destination du Japon, tandis que la S.N.C.F. dégageait les voies obstruées. Le convoi des déchets nucléaires a pu gagner la gare d'Equeurdreville, d'où les « châteaux » doivent partir vers l'usine par la route.

RENÉ MOIRAND.

Au Liban

Le Fath impute à Israël l'assassinat d'Aboul Hassan à Beyrouth

La presse israélienne a accordé une très large place à l'attentat dont a été victime le dirigeant palestinien Aboul Hassan, signale notre correspondant à Jérusalem. Il était tenu pour l'un des *responsables* de l'organisation Septembre noir qui avait assassiné les douze athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich en 1972. La presse laisse entendre que c'était un des hommes les plus recherchés par les agents du Mossad (les services spéciaux israéliens à l'étranger). Ces derniers avaient d'ailleurs failli le tuer en 1973 à Lillehammer, en Norvège, mais c'est un ressortissant marocain qui, par erreur, avait été atteint. Aboul Hassan ne *comptait* cependant pas que des amis parmi les Palestiniens, rappelle notre correspondant à Beyrouth.

De notre correspondant

Beyrouth. — Le chef des opérations spéciales du Fath, Aboul Hassan, un des hommes de confiance de Yasser Arafat, a été assassiné à Beyrouth le lundi 22 janvier. L'attentat a coûté la vie à huit autres personnes : ses quatre gardes du corps et quatre passants. Une charge explosive télécommandée a fait sauter un camion au moment où le responsable palestinien passait en voiture à sa hauteur. L'automobile a été déchiquetée et ses cinq occupants tués. Les forces syriennes de la FAD ont bouclé le quartier.

L'attentat a été perpétré à 16 heures dans un quartier résidentiel du secteur palestino-progressiste où se trouve le domicile d'Aboul Hassan, entre les trois principaux hôtels (Bristol, Commodore et Carlton) ayant survécu à la guerre de 1975-1976.

Le Fath a aussitôt, dans un communiqué, impute « *aux services de renseignements israéliens et à leurs alliés* » cet attentat qui survient alors qu'au Sud-Liban, Israël poursuit sa nouvelle *offensive contre les fedayin par* des bombardements intensifs. Il s'agirait d'une nouvelle phase de sa lutte contre la résistance palestinienne.

De par ses fonctions de chef des opérations du Fath en Israël, *Aboul Hassan était une cible de* choix pour les services spéciaux israéliens. Mais il était également chef des services de sécurité *unifiés de l'O.L.P.*, et, à ce titre, il ne comptait pas que des amis. Durant les phases les plus violentes de la guerre de 1975-1976 au Liban, *il avait établi des contacts contestés* avec les plus radicaux des leaders chrétiens, notamment les chefs des milices, *et rencontré plusieurs fois* MM. Béchir Gemayel et Dany Chamoun dans leur secteur. Le chef du Front libanais, M. Camille Chamoun, et *le chef des Phalanges*, M. Pierre Gemayel, lui ont d'ailleurs rendu hommage quelques heures après sa mort. *Mais Aboul Hassan était quelque* peu entré dans l'ombre après la fin de la guerre.

Jeune (il était âgé de trente-*huit ans*), *sportif, bon vivant*, on lui prêtait, sans doute au-delà de la réalité, une vie mouvementée. Il avait épousé en 1975 une ancienne *miss Monde* libanaise, Mlle Georgina Rizk. Aboul Hassan, de son vrai nom Ali Hassan Salameh, était le fils du cheikh Hassan Salameh, l'un des *chefs* de la révolte arabe en Palestine en 1936.

LUCIEN GEORGE.

L'ARTILLERIE ISRAÉLIENNE INTERVIENT PRÈS DE LA FRONTIÈRE

Beyrouth (A.F.P.). — Les duels d'artillerie ont repris ce mardi 23 janvier dès l'aube au Sud-Liban après une accalmie de quelques heures, rapportent les correspondants de presse en poste dans la région.

L'artillerie israélienne et les milices conservatrices chrétiennes — postées à Marjayoun et Koleya (secteur oriental de la région frontalière) — bombardent les régions de Nabatieh, quartier général des forces palestino-progressistes pour le Sud-Liban, Aichie, où les forces israéliennes avaient pénétré vendredi, ainsi que Rihan et Jormok. Toutes ces localités sont situées au nord du fleuve Litani, qui coule à une quinzaine de kilomètres de la frontière. Les forces palestino-progressistes ripostent aux tirs, ajoutent les correspondants de presse.

En Inde

LES HABITANTS DE PONDICHÉRY MANIFESTENT CONTRE UNE TENTATIVE D'ABOLITION DE LEUR STATUT SPÉCIAL

Les violentes manifestations qui ont eu lieu à Pondichéry lundi 22 janvier (voir la dernière édition du *Monde* du 23 janvier) ont fait au moins un mort, un enfant de dix ans. La population locale entendait manifester contre toute tentative du gouvernement central d'abolir le statut spécial de « Territoire de l'union », accordé depuis 1963 à quatre des anciens comptoirs français de l'Inde, Pondichéry, Karikal, Mahé et Yanaon (ou Yanam). Ce statut spécial comporte, notamment, une certaine autonomie budgétaire et une assemblée locale. A Pondichéry et Karikal, la grève générale a été totale et de violents affrontements ont eu lieu entre manifestants et policiers venus de Madras et de New-Delhi. Les télécommunications ont été coupées, des liaisons ferroviaires interrompues, des routes bloquées. Auroville — le célèbre *ashram* de Sri-Aurobindo — attaqué à coups de pierres. Un comité contre l'« annexion » des ex-comptoirs a été formé. Il a appelé la population à boycotter les cérémonies de vendredi prochain, 26 janvier, qui célébreront l'anniversaire de l'Union indienne.

Les manifestants ont brûlé des photos du premier ministre, M. Desai. Ce sont les déclarations *de celui-ci, vendredi dernier, qui* ont mis le feu aux poudres. M. Desai avait dit que Pondichéry devait être absorbé par les Etats indiens voisins, faute de quoi « *il n'y aura pas de stabilité politique* ». — *(A.F.P.)*

12 MILLIARDS POUR RETRAITER

Le contrat franco-japonais de retraitement, aux termes duquel la cargaison du « Pacific-Fischer » a été débarquée à Cherbourg, fait partie d'une série d'accords similaires, signés, en particulier en 1977 et 1978, par la Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires), filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique, avec des compagnies d'électricité allemandes (1 700 tonnes de combustibles nucléaires irradiés), suédoises (620 tonnes), belges 320 tonnes), néerlandaises notamment. Le contrat franco-japonais porte sur 1 600 tonnes.

Aux termes de ces contrats, qui représenteraient environ 12 milliards de francs, la Cogema *s'engage à recevoir et à stocker* ces combustibles, en vue de leur retraitement; celui-ci n'interviendra pas, en tout état de cause, *avant le milieu des années 80*. Le règlement anticipé d'une bonne partie des montants permet à la Cogema de financer *l'agrandissement de ses installations* de La Hague, d'abord pour la satisfaction des besoins français (usine U.P. 3 A), puis *pour honorer ses contrats avec* l'étranger (usine U.P. 3 B). Les accords prévoient que les déchets issus du retraitement seront, une *fois vitrifiés, renvoyés au pays* expéditeur. Quant au plutonium il sera éventuellement restitué, mais sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

***L'usine* de La Hague a *déjà*, dans le passé, reçu et retraité des combustibles de provenance étrangère, en particulier de Suisse, d'Espagne et d'Allemagne fédérale.**

X. W.

A B C D E F G